



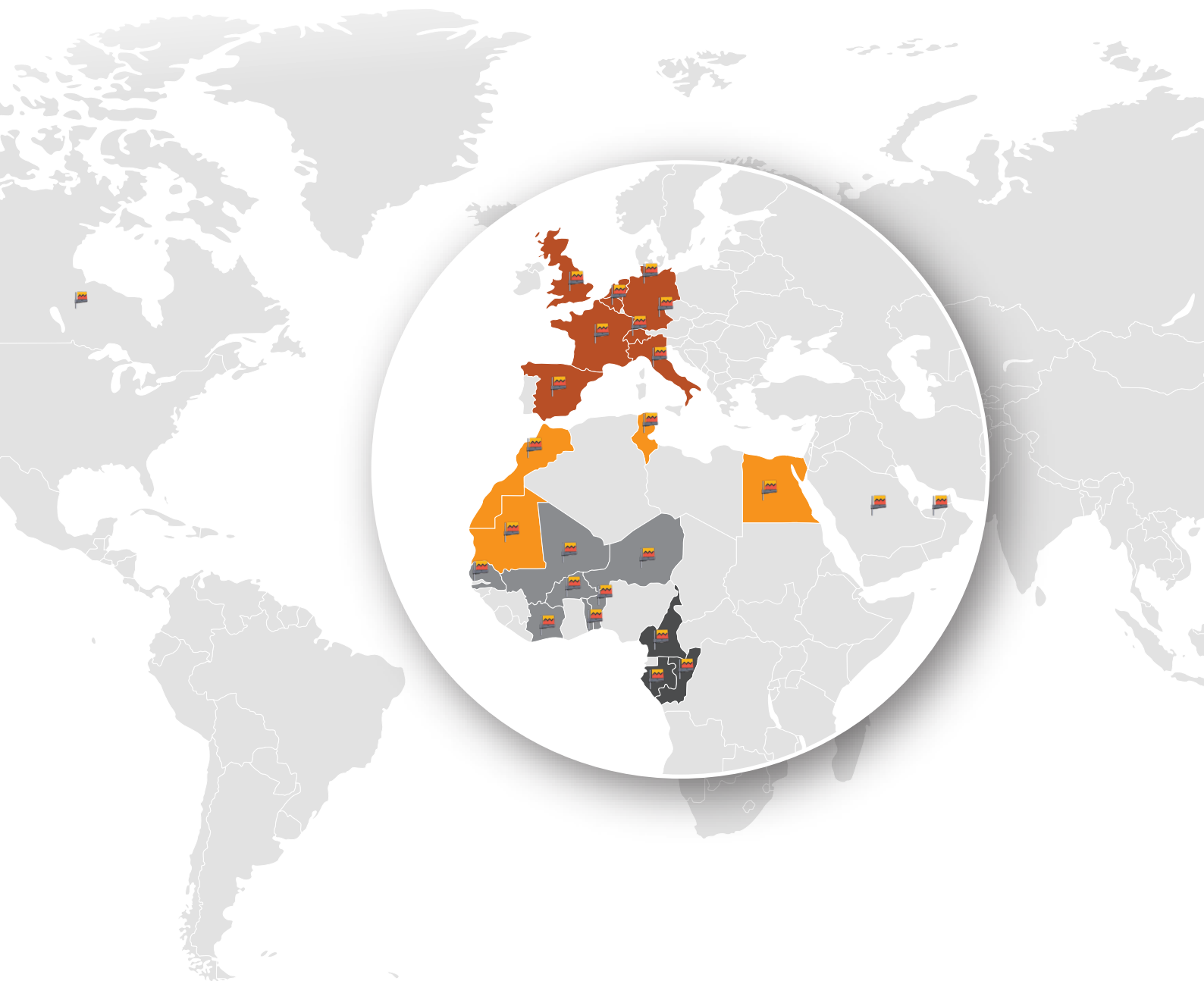
التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Rapport de gestion 2018

SOMMAIRE

CROISSANCE ÉCONOMIQUE	6
Monde	
Afrique	
Maroc	
ENVIRONNEMENT BANCAIRE ET FINANCIER	13
Afrique	
Maroc	
ANALYSE DES RÉSULTATS DU GROUPE	18
Résultats sociaux	
Filiales du Groupe au Maroc	
Résultats consolidés	
GESTION GLOBALE DES RISQUES	32
Risque de Crédit	
Risque Marché	
Risque Pays	
Risque Opérationnel & PCA	
Risque Management	
Gestion ALM	
PILIER III : RISQUES ET ADÉQUATION DES FONDs PROPRES	60
RÉSOLUTIONS DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE	70
COMPTES CONSOLIDÉS	72
COMPTES SOCIAUX	104
CONTACTS	126

ATTIJARIWafa BANK : UN GROUPE BANCAIRE ET FINANCIER À VOCATION INTERNATIONALE



- Europe
- Afrique du Nord
- CEMAC
- UEMOA

RAPPORT DE GESTION

Croissance économique

Monde : croissance du PIB mondial

L'activité économique mondiale poursuit son orientation favorable marquant un accroissement du PIB de 3,7% en 2018 et de 3,5% prévu en 2019, selon les dernières estimations du Fonds Monétaire International (FMI). Cette performance reste, toutefois, disparate selon les régions en lien avec les incertitudes politiques dans plusieurs pays et l'accroissement des conflits commerciaux.

Au niveau des pays avancés, la croissance économique s'établit à 2,3% en 2018 contre 2,4% en 2017 avec des performances contrastées des pays membres.

En effet, la zone Euro enregistre un début d'essoufflement avec une croissance économique de 1,8% en 2018 et 1,6% en 2019^p contre 2,4% en 2017. Ce ralentissement découle essentiellement de la faiblesse de la demande intérieure et extérieure dans un contexte mondial moins favorable. Cette situation est généralisée dans les principaux pays, à savoir l'Allemagne (1,5% en 2018 après 2,5% en 2017), la France (1,5% en 2018 après 2,3% en 2017), l'Italie (1,0% en 2018 après 1,6% en 2017) et l'Espagne (2,5% en 2018 après 3,0% en 2017).

Aux États-Unis, l'économie américaine poursuit sa croissance vigoureuse (2,9% en 2018 vs. 2,2% en 2017), soutenue notamment par les réductions d'impôt et par l'amélioration du marché de l'emploi. De son côté, la croissance britannique s'infléchit de 0,4 point à 1,4% en 2018 en raison des répercussions de l'incertitude prolongée du Brexit.

Pour sa part, l'économie japonaise voit sa croissance ralentir à 0,9% en 2018 contre 1,9% une année auparavant faisant suite à la baisse de la demande interne et au repli des exportations lesquelles ont pâti des catastrophes naturelles. Une légère reprise du PIB est prévue en 2019 (1,1%) en lien avec le soutien budgétaire supplémentaire apporté à l'économie permettant la progression des salaires et l'amélioration des profits des entreprises.

Par ailleurs, la croissance économique des pays en développement demeure robuste (4,6% en 2018 et 4,5% en 2019 vs. 4,7% en 2017). Cependant, les perspectives diffèrent sensiblement d'un pays à un autre.

La croissance du PIB des pays émergents d'Asie se maintient à 6,5% en 2018, soutenue essentiellement par la vigueur de l'économie indienne (7,3% en 2018 vs. 6,7% en 2017). Pour sa part, la croissance économique en Chine ralentit à 6,6% en 2018 (6,9% en 2017), impactée par les mesures de contrôle de la montée de l'endettement et des effets des tensions commerciales avec les États-Unis. De même, les pays émergents d'Europe enregistrent un ralentissement prononcé avec une croissance économique de 3,8% en 2018 contre 6,0% en 2017.

En Afrique subsaharienne, la croissance économique en 2018 conserve le même niveau de celui de 2017 se fixant à 2,9%. Pour sa part, le Moyen Orient améliore sa performance avec une hausse de 2,4% du PIB en 2018 contre 2,2% une année auparavant.

CROISSANCE DU PIB	2017	2018 ^e	2019 ^p
Monde	3,8%	3,7%	3,5%
Pays avancés	2,4%	2,3%	2,0%
Zone Euro	2,4%	1,8%	1,6%
France	2,3%	1,5%	1,5%
Allemagne	2,5%	1,5%	1,3%
Espagne	3,0%	2,5%	2,2%
Royaume-Uni	1,8%	1,4%	1,5%
États-Unis	2,2%	2,9%	2,5%
Japon	1,9%	0,9%	1,1%
Pays émergents et en développement	4,7%	4,6%	4,5%
Afrique du Nord et Moyen-Orient	2,2%	2,4%	2,4%
Afrique subsaharienne	2,9%	2,9%	3,5%

Source : FMI (janvier 2019)

Politique monétaire

En termes de politique monétaire, la Banque Centrale Européenne a maintenu inchangée, au cours de l'année 2018, sa politique monétaire avec un taux d'intérêt à 0%. La BCE a affirmé qu'après l'arrêt de son programme d'assouplissement quantitatif en fin 2018, sa politique monétaire restera accommodante, via des taux de refinancement nuls.

Pour sa part, la FED a relevé au courant de l'année 2018, successivement à quatre reprises, de 100 pbs au total la fourchette cible de ses taux fédéraux à [2,25%-2,5%]. En 2019, la FED devrait poursuivre le resserrement de sa politique monétaire à une cadence modérée, soutenant ainsi un retour durable de l'inflation à 2%.

Par ailleurs, la Banque centrale d'Angleterre a augmenté en 2018 lors de sa réunion du 1er août dernier son taux directeur d'un quart de point de pourcentage à 0,75%.

Inflation

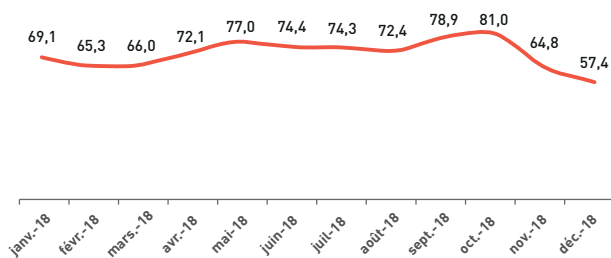
Le niveau de l'inflation reste contenu à un niveau avoisinant la cible officielle de 2% dans les pays avancés (2% en 2018 et 1,7% prévue pour 2019) notamment suite aux différentes mesures de politique monétaire adoptées par les banques centrales.

En ce qui concerne les pays émergents, l'Indice des Prix à la Consommation est passé de 4,3% en 2017 à 4,9% en 2018.

Marché pétrolier

Après avoir observé une tendance haussière tout au long de l'exercice 2018 pour atteindre une moyenne de 81,03 dollars sur le mois d'octobre, les prix du pétrole ont renoué avec la baisse pour clôturer l'année avec 54,14 dollars à fin décembre en lien avec la hausse de l'offre mondiale et les incertitudes entourant la demande.

Évolution du cours du Brent en moyenne en 2018 (en \$)



Afrique

Selon les dernières projections de la Banque Africaine de Développement, les performances économiques de l'Afrique poursuivent leur redressement avec une croissance du PIB de 3,5% en 2018 et de 4,0% en 2019^p. Cette performance est tirée principalement par l'Afrique de l'Est (+5,7% en 2018 et 5,9% en 2019^p) et par l'Afrique du Nord (4,3% en 2018 et 4,4% en 2019^p) et dans une moindre mesure des autres régions du continent.

Indicateurs économiques en Afrique par région

	PIB (%)	
	2018 ^e	2019 ^p
Afrique	3,5%	4,0%
Afrique Centrale	2,2%	3,6%
Afrique de l'Est	5,7%	5,9%
Afrique du Nord	4,3%	4,4%
Afrique Australe	1,2%	2,2%
Afrique de l'Ouest	3,3%	3,6%

BAD - janvier 2018

La présente section décrit les principales évolutions des environnements économiques des pays de présence d'Attijariwafa bank en 2018.

Afrique du nord

(DONNÉES 2018)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Tunisie	163 610	11,4	3 428
Mauritanie	1 030 700	4,0	1 274
Libye	1 759 540	6,5	7 292
Egypte	1 001 450	94,4	2 412

Source : FMI

Environnement économique

En Afrique du Nord, la croissance économique du PIB s'établit à 4,3% en 2018 et 4,4% en 2019^p selon les prévisions de la BAD. Toutefois, elle reste erratique en raison de l'évolution rapide de la situation économique de la Libye suite à la hausse de la production de pétrole. Cette augmentation des prix de l'or noir a bénéficié aux pays exportateurs et a accentué la pression sur le budget des pays importateurs.

Par ailleurs, la croissance du PIB en Afrique du Nord a profité de la performance de la croissance de l'ensemble des pays de la région : Algérie (2,5% en 2018 vs. 1,4% en 2017), Tunisie (2,4% en 2018 vs. 2,0% en 2017), Libye (10,9% en 2018 vs. 64,0% en 2017), Egypte (5,3% en 2018 vs. 4,2% en 2017) et Maroc (3,3% en 2018 vs. 4,1% en 2017).

Pour sa part, le niveau de l'inflation en Afrique du Nord reste élevé (12,8% en 2018 vs. 14,2% en 2017) et devrait s'atténuer progressivement pour revenir au niveau des 7% d'ici 2020. Cette amélioration est essentiellement due à la baisse des tensions inflationnistes en Libye (28,1% en 2018 et 17,9% en 2019^p) et en Egypte (13,9% en 2018 et 12,6% en 2019^p).

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2018 ^e	2019 ^p	2018 ^e	2019 ^p	2018 ^e	2019 ^p	2018 ^e	2019 ^p
Tunisie	2,4	2,9	8,1	7,5	-5,2	-3,7	-9,6	-8,5
Mauritanie	2,5	5,2	3,8	3,9	0,1	-0,1	-16,0	-17,2
Libye	10,9	10,8	28,1	17,9	-25,1	-26,9	1,5	2,9
Egypte	5,3	5,5	13,9	12,6	-9,5	-8,1	-2,6	-2,4

FMI - octobre 2018

De son côté, le déficit budgétaire de la région s'établit à -6,0% du PIB en 2018 contre -9,6% une année auparavant plombée principalement par le niveau élevé du solde budgétaire en Libye (-25,1% en 2018) et dans une moindre mesure par celui de l'Egypte (-9,5% en 2018).

UEMOA

(DONNÉES 2017)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Bénin	112 622	11,7	910
Burkina Faso	274 200	19,5	753
Côte d'Ivoire	322 463	25,6	1 774
Niger	1 267 000	19,3	447
Mali	1 240 192	19,5	837
Sénégal	196 722	16,6	1 079
Togo	56 785	7,9	675

Source : FMI

Environnement économique

Selon les dernières prévisions du FMI, l'Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA) réalise une performance soutenue avec un PIB en hausse de 6,4% en 2018 et de 6,3% en 2019^p. Cette bonne tenue de l'activité économique dans l'Union s'explique par l'essor du secteur des services, des activités commerciales et des activités industrielles. Cette croissance a été, en effet, portée par le développement des infrastructures de transport et de communication, par le dynamisme des activités extractives et manufacturières ainsi que par le secteur des Bâtiments et Travaux Publics qui continue de bénéficier de l'exécution des grands chantiers dans les infrastructures de base.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2018 ^e	2019 ^p	2018 ^e	2019 ^p	2018 ^e	2019 ^p	2018 ^e	2019 ^p
Bénin	6,0	6,3	2,3	2,3	-4,7	-2,4	-10,6	-8,9
Burkina Faso	5,9	6,0	2,0	2,0	-5,0	-3,0	-8,6	-7,6
Côte d'Ivoire	7,4	7,0	1,7	2,0	-3,8	-3,0	-4,6	-4,2
Niger	5,3	5,4	3,9	2,0	-5,9	-4,5	-16,2	-18,3
Mali	5,1	4,8	2,5	2,1	-3,3	-3,0	-7,2	-7,8
Sénégal	7,0	6,7	0,4	0,9	-3,5	-3,0	-7,7	-7,1
Togo	4,7	5,0	0,4	1,2	-3,2	-0,7	-9,2	-8,0

FMI, octobre 2018

Pour sa part, le taux d'inflation de la région augmente en 2018 pour s'établir à 1,8% mais reste contenu à des niveaux inférieurs à 2%. Cette hausse du niveau général des prix est due principalement à la composante « Alimentation » qui fait suite au renchérissement des céréales dans certains pays sahéliens. De son côté, le déficit budgétaire de l'UEMOA se creuse pour se fixer à -7,5% du PIB en 2018.

Le Comité de Politique Monétaire a décidé, au courant de l'année 2018, de maintenir inchangés le taux d'intérêt minimum de soumission aux opérations d'appels d'offres d'injection de liquidité à 2,50% et le taux d'intérêt du guichet de prêt marginal à 4,50%. Le coefficient de réserves obligatoires applicable aux banques de l'Union demeure fixé à 3,0%.

CEMAC

(DONNÉES 2018)	Superficie (km ²)	Population (m)	PIB/habitant (USD)
Cameroun	475 440	24,9	1 329
Congo	342 000	4,5	1 786
Gabon	267 667	1,9	8 006

Source : FMI

Environnement économique

La Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (CEMAC) clôture l'année 2018 avec un PIB en amélioration de 1,7% (vs. 0,3% en 2017) et prévoit une croissance de 3,2% en 2019^p. Cette reprise en 2018 est principalement attribuable aux bonnes réalisations du secteur pétrolier (+2,0%) et du maintien du rythme des activités dans le secteur non pétrolier (+1,4%) lesquels contribuent à la croissance économique de la région respectivement de 0,4 point et de 1,1 point.

Pour sa part, le niveau de l'inflation augmente en 2018 avec un taux de 1,5% mais demeure en dessous de la norme communautaire. Cette hausse des prix s'explique notamment par la vigueur de la demande intérieure, soutenue par la bonne tenue des activités non pétrolières et des recettes budgétaires. En effet, le solde budgétaire poursuit son amélioration se fixant à 0,5% du PIB en 2018 contre -3,6% une année auparavant.

Principaux indicateurs économiques par pays

	PIB (%)		Inflation (%)		Solde budgétaire (% PIB)		Solde courant (% PIB)	
	2018 ^f	2019 ^p	2018 ^f	2019 ^p	2018 ^f	2019 ^p	2018 ^f	2019 ^p
Cameroun	3,8	4,4	1,0	1,1	-2,6	-2,1	-3,2	-3,0
Congo	2,0	3,7	1,2	2,0	9,0	10,5	9,1	12,4
Gabon	2,0	3,4	2,8	2,5	1,3	0,7	-1,6	-0,5

FMI - octobre 2018

Par ailleurs, la banque centrale régionale (BEAC) continue de resserrer sa politique monétaire. Au cours de sa réunion du 31 octobre 2018, le Comité de Politique Monétaire de la BEAC a, ainsi, relevé de 55 points de base son taux directeur. Le taux d'intérêt des appels d'offres est ainsi passé de 2,95% à 3,50%.

Maroc

- Croissance économique de 3,3% en 2018 en lien avec :
 - La hausse de 4,6% de la valeur ajoutée de l'activité agricole en 2018 tirée par l'augmentation de la production céréalière (103 millions de quintaux en 2018 contre 95,6 millions de quintaux lors de la campagne précédente) ;
 - L'accroissement de 3,1% du PIB non agricole en 2018 sous l'effet de l'amélioration de la valeur ajoutée des activités tertiaires (2,9%) et de la croissance du secteur secondaire (2,8%) ;
- Une croissance maintenue de la consommation finale nationale à 3,1% en 2018 ;
- Légère hausse du taux d'inflation en 2018 à 1,9% et retour au niveau de 1% en 2019 (1,2%) ;
- Un cadre macro-économique contrasté avec :
 - Une quasi-stagnation du déficit budgétaire passant de -3,6% du PIB en 2017 à -3,7% en 2018 ;

- Une légère hausse de la dette du Trésor à 65,8% du PIB en 2018 vs. 65,1% du PIB en 2017 ;
 - Une augmentation de 10,9% du déficit commercial en lien avec un accroissement des importations plus important que celui des exportations ;
 - L'accroissement du déficit courant à 4,4% en 2018 au lieu de 3,6% en 2017 ;
 - et, des réserves en devises couvrant 5 mois et 9 jours d'importations.
- Selon les dernières projections de la Banque Centrale, la croissance devrait s'établir à 3,1% en 2019 et de 3,6% en 2020.

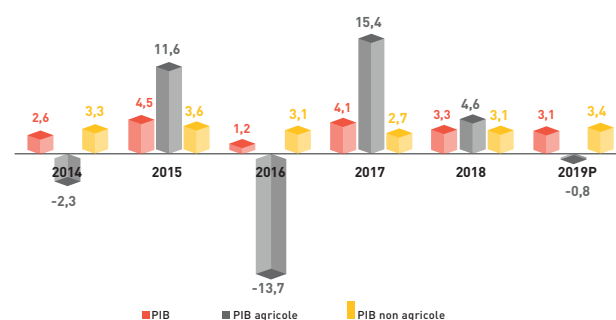
Évolution trimestrielle du PIB marocain en glissement annuel

En (%)	2016	2017	2018	2019 [*]
PIB	1,2%	4,1%	3,3%	3,1%
VA agricole	-13,7%	15,4%	4,6%	-0,8%
PIB non agricole	3,1%	2,7%	3,1%	3,4%

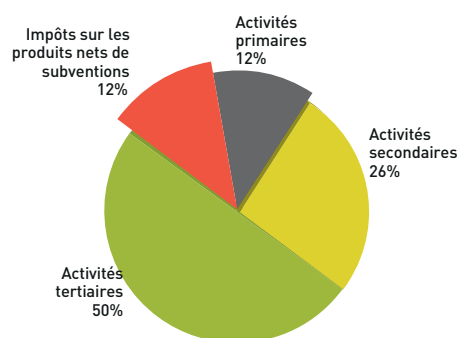
(*) : Prévisions

Source : Ministère des Finances - BAM- HCP (janvier 2019)

Croissance du PIB 2014-2019^p (en %)



Répartition du PIB en 2017



L'analyse sectorielle de la structure du PIB fait apparaître une tertiarisation croissante du tissu productif national avec 50% contre 26% pour le secteur secondaire et 12% pour le secteur primaire.

Secteur primaire

Au titre de l'année 2018, la valeur ajoutée agricole enregistre une hausse de 4,6% bénéficiant des conditions climatiques favorables. En effet, la production céréalière de la campagne agricole 2017/2018 s'est établie à près de 103 millions de quintaux marquant une progression de 7,3% par rapport à 2017. La contribution de l'activité primaire à la croissance du PIB est estimée, ainsi, à 0,5 point en 2018.

Pour leur part, les exportations du secteur agriculture et agro-alimentaire se sont raffermies de 6,8% se fixant à 58,1 milliards de dirhams à fin décembre 2018.

Le secteur de la pêche a enregistré, quant à lui, une quasi-stagnation de son activité en 2018, principalement en raison de l'application des mesures de repos biologique et du renforcement du dispositif de contrôle contre la pêche illicite. Le volume des captures de la pêche côtière et artisanale s'est maintenu à 1 311 494 tonnes. La valeur des débarquements s'est, pour sa part, améliorée de 0,8% à 7,3 milliards de dirhams.

Secteur secondaire

Le secteur secondaire affiche, au titre de l'année 2018, une croissance économique estimée à 2,8% au lieu de 3,1% en 2017.

Phosphate

Le secteur minier a connu, au cours de l'année 2018, une évolution favorable affichant une croissance de 5,2% de sa valeur ajoutée. Cette performance s'explique par la progression de la production de phosphates (+3,8%) et de ses dérivés (+3,9%). Toutefois, la progression de l'activité minière en 2018 demeure volatile et moins soutenue à partir du 2ème trimestre 2018 en raison du ralentissement de la demande des pays de l'Asie du Sud et de l'Amérique du Nord et de la poursuite de la volatilité des cours internationaux des céréales et des oléagineuses.

Pour leur part, les exportations du phosphate et ses dérivés augmentent, à fin décembre 2018, de 17,0% à 51,7 milliards de dirhams.

Énergie

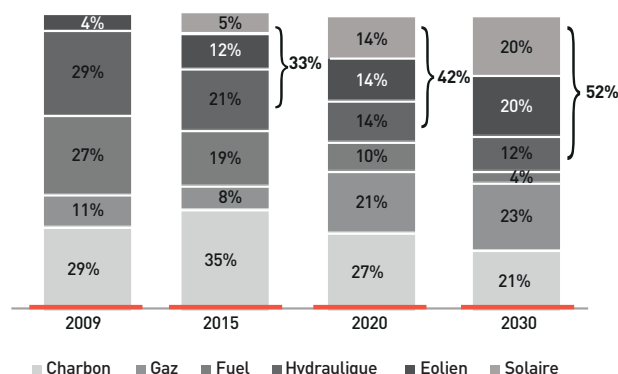
En 2018, la branche énergétique maintient son dynamisme et affiche une bonne performance. En effet, la production de l'électricité enregistre au titre de l'année 2018, une progression de 8,7%. Cette évolution recouvre les hausses respectives de 9,8% de la production concessionnelle, de 79,9% de la production des énergies renouvelables et de 0,7% de la production de l'ONE.

De son côté, la consommation de l'énergie électrique se replie de 2,1% à fin 2018 sous l'effet de la baisse de 16,7% des ventes de l'énergie de très haute et haute tension qui a été atténuée par la hausse de 0,2% de la consommation résidentielle.

Les importations des produits énergétiques s'accroissent, quant à elles, de 18,3% à 82,2 milliards de dirhams. Cette variation est principalement due à la hausse de 20,7% à 41,4 milliards de dirhams des achats en Gas-oils et fuel-oils provenant essentiellement de l'augmentation de 28,3% des prix de la tonne (5 814 Dhs/tonne en 2018 vs. 4 532 Dhs/ la tonne en 2017).

Afin de rompre avec cette forte dépendance, le Maroc a mis en œuvre depuis 2009 une stratégie de développement des énergies renouvelables qui vise à porter la part des énergies renouvelables à 42% de puissance installée en 2020 et à 52% à l'horizon 2030. À fin 2017, la capacité installée des énergies renouvelables a atteint 34% du mix électrique soit une capacité installée de 2 836 MW dont 180 MW en solaire, 887 MW en éolien et 1 769 MW en hydraulique.

Part des énergies renouvelables à l'horizon 2020



Source : Société d'Investissements Énergétiques et Office National de l'Électricité et de l'Eau Potable

Distinction :

Selon le dernier classement du Conseil mondial de l'énergie « 2018 World Energy Trilemma Index », le Maroc gagne 9 places pour se mettre au 68ème rang sur 125 pays. Ce classement évalue les capacités des pays à développer des systèmes énergétiques à la fois sécurisés, abordables et respectueux de l'environnement.

Globalement, le rapport salue les investissements du Royaume dans les énergies renouvelables et l'efficacité énergétique pour faire face aux fortes importations et de réduire sa dépendance aux combustibles fossiles.

Sur la liste des pays arabes, le Maroc est classé 10ème, devancé essentiellement par les pays exportateurs de pétrole, à leur tête les Émirats arabes unis (36e mondial), le Qatar (39e), le Koweït (45e) et l'Arabie saoudite (47e). À l'échelle africaine, le pays est 5e derrière l'Ile Maurice (46e), première du continent devant l'Égypte (55e).

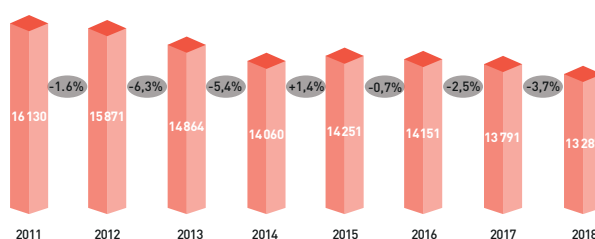
Source : World Energy Council

BTP

Le secteur du bâtiment et travaux publics continuent d'enregistrer une faible croissance avec un taux estimée à 0,9% notamment en raison des contraintes liées au financement, au foncier et aux coûts élevés de construction.

Les ventes de ciment indicateur clé du secteur BTP, ont ainsi clôturé l'année 2018 en recul (-3,7%) à 13 287 mille tonnes, atténué par la hausse de 8,2% observé au mois de décembre.

Consommation nationale de ciment (milliers de tonnes)



Source : Ministère de l'habitat et de la politique de la ville

De son côté, l'encours de crédits à l'immobilier s'est consolidé de 1,7% pour s'établir à 259,2 milliards de dirhams à fin 2018. Cette évolution recouvre une amélioration des crédits immobiliers acquéreurs (+2,9% à 200,1 milliards de dirhams) et un recul des crédits accordés à la promotion immobilière (-2,1% à 59,1 milliards de dirhams).

Le secteur BTP a participé à la création d'emplois avec 15 000 nouveaux postes, entre 2017 et 2018, dont 14 000 en milieu urbain et 1 000 en milieu rural, ce qui correspond à 1,4% du volume d'emploi du secteur.

Secteur tertiaire

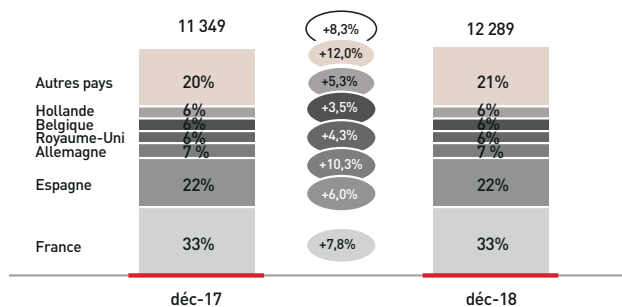
Le secteur tertiaire maintient sa dynamique affichant une croissance de son activité (2,9% en 2018 contre 2,7% une année auparavant). Cette performance est notamment liée à la bonne orientation des secteurs touristique, de transport et des services de l'hébergement et restauration.

Tourisme

Le secteur touristique marocain continue d'afficher une bonne orientation de son activité bénéficiant d'une conjoncture mondiale favorable et des efforts consentis en matière de promotion de la destination marocaine.

En effet, le nombre de touristes s'est amélioré de 8,3% à 12,3 millions de touristes, à fin décembre 2018. Cette évolution est redevable à la progression de 2,3% à 5,5 millions des MRE et à la hausse de 13,9% à 6,7 millions des touristes étrangers.

Arrivées par pays (en milliers)



Source : Ministère du Tourisme

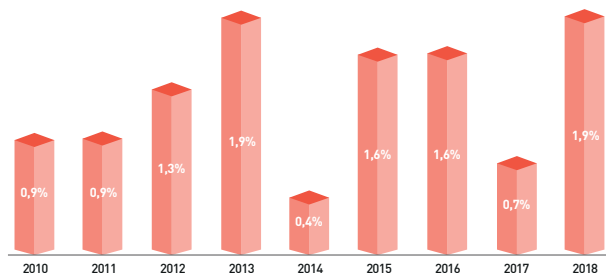
De leur côté, les nuitées réalisées dans des établissements classés se sont appréciées de 8,4% à 24,0 millions (11,7% pour les touristes non-résidents et 1,2% pour les résidents).

Les destinations les plus prisées, Marrakech et Agadir, ont générée, à elles seules, 60,2% des nuitées totales. Ces deux destinations ont réalisées des augmentations respectives de 10,1% et de 8,4%.

Inflation

L'économie nationale enregistre en 2018 une évolution modérée du niveau d'inflation, faisant suite à la hausse des prix des matières premières notamment ceux des produits énergétiques. L'indice des prix à la consommation augmente, ainsi, de 1,9%, résultat de la hausse respective de 1,3% des prix des produits alimentaires et de 1,8% des produits non alimentaires.

Évolution de l'indice des prix à la consommation



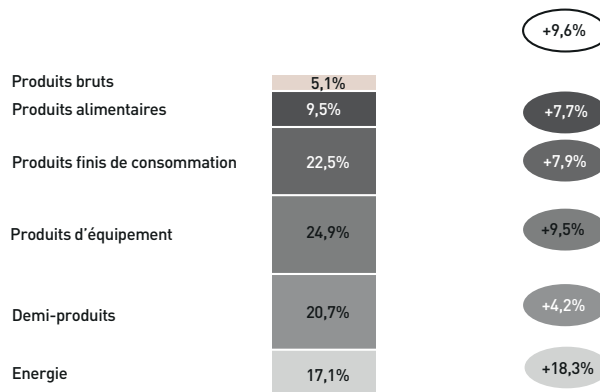
Source : HCP

Échanges extérieurs

Au terme de l'année 2018, les échanges extérieurs se sont soldés par un accroissement de 10,9% à 106,4 milliards de dirhams du déficit commercial. Cette évolution recouvre la hausse de 8,3% à 520,9 milliards de dirhams des importations de biens et services et l'appréciation de 7,6% à 404,5 milliards de dirhams des exportations.

L'augmentation des importations résulte essentiellement des hausses respectives de 18,3% à 82,2 milliards de dirhams de la facture énergétique, de 9,5% à 119,8 milliards de dirhams des achats des biens d'équipement et de 7,9% à 108,1 milliards de dirhams des importations des produits finis de consommation. Ces rubriques concentrent ensemble 73,5% de la hausse totale des importations. Dans une moindre mesure, les autres rubriques ont enregistré des croissances modérées : les acquisitions des demi-produits (+4,0 milliards de dirhams), des produits bruts (+3,9 milliards de dirhams) et des produits alimentaires (+3,2 milliards de dirhams).

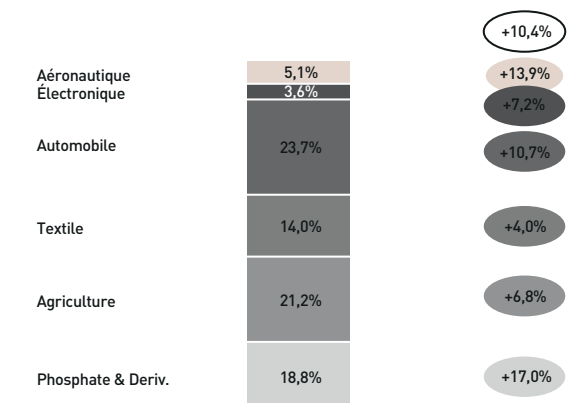
Total importations en 2018



Source : Office des changes

La progression des exportations a été portée par l'ensemble des secteurs notamment les phosphates et dérivés dont les ventes se sont appréciées de 17,0% à 51,7 milliards de dirhams, les Métiers Mondiaux du Maroc (+10,7% à 65,0 milliards de dirhams pour l'automobile et +13,9% à 13,9 milliards de dirhams pour l'aéronautique) et l'agriculture (+6,8% à 58,1 milliards de dirhams).

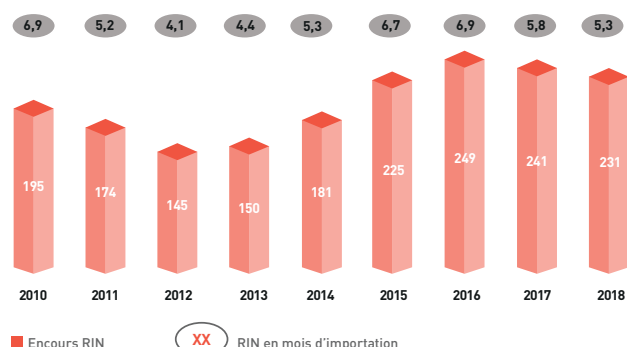
Total exportations en 2018



Source : Office des changes

En conséquence, les réserves internationales nettes se sont repliées de 4,1% pour s'établir à 230,9 milliards de dirhams en décembre 2018, couvrant ainsi 5 mois et 9 jours d'importations de biens et services.

Évolution des Réserves Internationales Nettes (En Mrds de Dhs)



Source : Bank Al-Maghrib

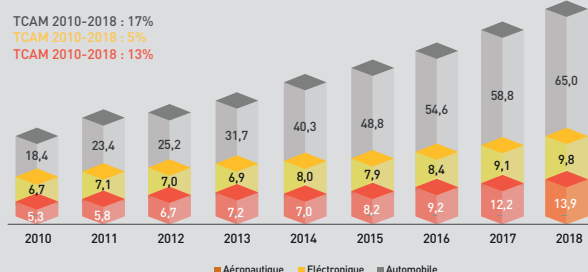
Dans le cadre d'une stratégie de diversification économique et d'intégration aux chaînes de valeur mondiale, le Maroc s'est engagé dans une série de réformes visant à renforcer son positionnement en tant que destination privilégiée pour les investisseurs étrangers et centre principal des échanges commerciaux au niveau régional et international.

POURSUITE DU BON COMPORTEMENT DES METIERS MONDIAUX DU MAROC

L'essor des nouveaux **Métiers Mondiaux du Maroc** se poursuit au cours de l'année 2018, en l'occurrence l'automobile lequel se hisse au premier rang des activités exportatrices depuis 2014, devançant les phosphates et dérivés.

Ainsi, le secteur automobile contribue, à lui seul, près de 24% du total des exportations en 2018 avec un chiffre d'affaires qui s'établit à 65,0 milliards de dirhams.

Évolution des exportations des MMM (En Mrds de Dhs)



Après avoir réussi l'implantation au Maroc de grands opérateurs mondiaux tels que Renault, PSA et « BYD Auto Industry », le Royaume a accueilli d'importants investissements dans le secteur au courant de l'année 2018.

En effet, le groupe Allemand PRETIL, spécialiste dans la fabrication de pièces automobiles, a lancé en 2018 la construction d'un nouveau site industriel à Tanger « Automotive City ». Ce projet, dont l'enveloppe d'investissement s'élève à 8 millions d'euros, prévoit une capacité de production globale estimée à 30 millions de pièces à long terme et devra créer 800 postes d'emploi.

De même, l'équipementier italien Magneti Marelli a démarré en juin dernier les travaux de construction de sa première usine spécialisée dans la production des amortisseurs pour voitures et véhicules utilitaires, d'un investissement de 405 millions de dirhams. Basée à la Zone Franche Tanger Automotive City « TAC », cette unité industrielle vise une production annuelle de 6 millions de pièces et la création de 500 emplois directs.

Lancement de 26 projets d'investissement industriels dans le secteur de l'automobile.

Sous la présidence de **Sa Majesté Le Roi Mohamed VI**, le Maroc a lancé, courant le mois de décembre 2017, **26 projets d'investissement industriels** dans le secteur de l'automobile, d'un montant global de 13,78 milliards de dirhams.

Ces investissements confirment la volonté du pays de positionner le secteur automobile comme un hub mondial de construction et d'exportation et attestent de la confiance d'opérateurs de renom. Ils se présentent comme suit :

- Six projets s'inscrivant dans le cadre de la mise en œuvre de l'Ecosystème Renault ;
- Treize investissements réalisés au niveau de l'Ecosystème PSA Peugeot à Kenitra ;
- Cinq investissements relatifs aux activités de l'Ecosystème « câblage et connectique » ;
- Deux investissements se déployant dans le cadre de l'Ecosystème Valeo.

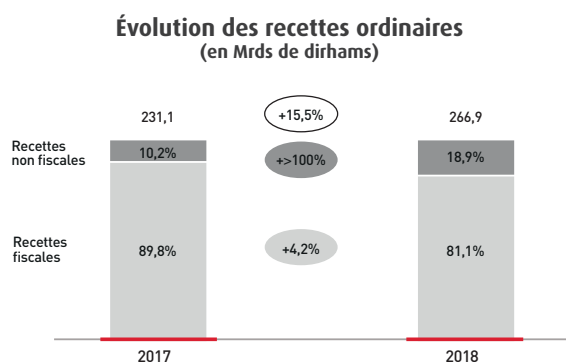
Source : Ministère de l'industrie et de l'investissement

Pour leur part, les recettes MRE ont enregistré un léger recul de 1,7% à 64,8 milliards de dirhams. Les flux nets des Investissements Directs à l'Etranger se sont appréciés, quant à eux, de 25,9% à 32,8 milliards de dirham. Cette évolution tire profit de la hausse de 34,0% à 46,0 milliards de dirhams des recettes reflétant en partie la concrétisation de l'opération de cession de la société SAHAM.

Finances publiques

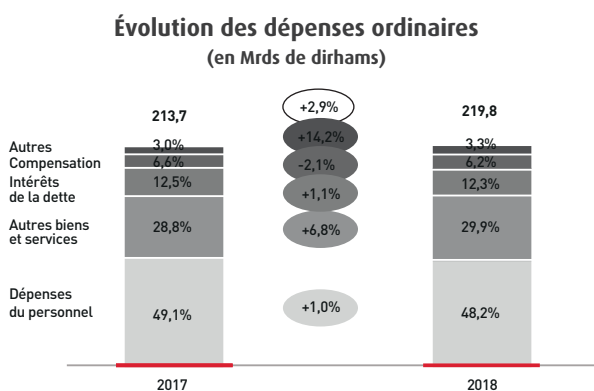
La situation des charges et ressources du Trésor laisse entrevoir une amélioration du solde ordinaire passant de 17,4 milliards de dirhams à fin 2017 à 47,1 milliards de dirhams à fin 2018. Cette situation est redevable à :

- L'augmentation de 15,5% des recettes ordinaires à 266,9 milliards de dirhams, réparties comme suit :



Source : Trésorerie Générale du Royaume

- L'amélioration des dépenses ordinaires de 2,9% à 219,8 milliards de dirhams réparties comme suit :

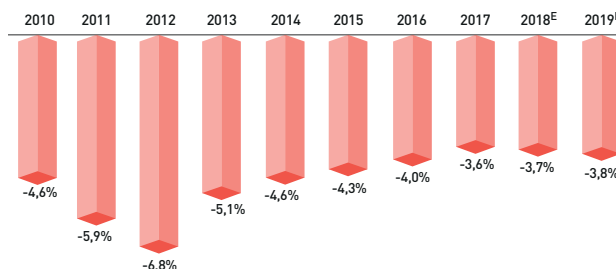


Source : Trésorerie Générale du Royaume

Par ailleurs, les dépenses d'investissement augmentent, à fin décembre 2018, de 1,2% à 67,8 milliards de dirhams.

À fin décembre 2018, le déficit budgétaire s'aggrave de 2,0 milliards de dirhams pour s'établir à -37,7 milliards de dirhams (soit -3,7% du PIB) contre -35,7 milliards de dirhams, une année auparavant. Ce creusement est dû à un solde négatif de 17,8 milliards de dirhams dégagé par les comptes spéciaux du Trésor (CST).

Évolution du déficit budgétaire (en % du PIB)

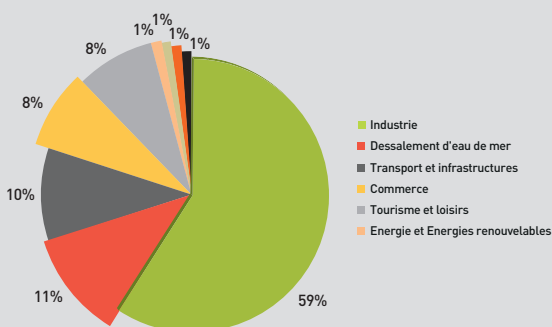


Source : HCP

Approbation de 48 projets d'investissements en 2018

La commission d'investissement a approuvé 48 projets d'investissement pour un montant global de 32,32 milliards de dirhams devant permettre la création de 6 190 emplois directs et 13 952 emplois indirects.

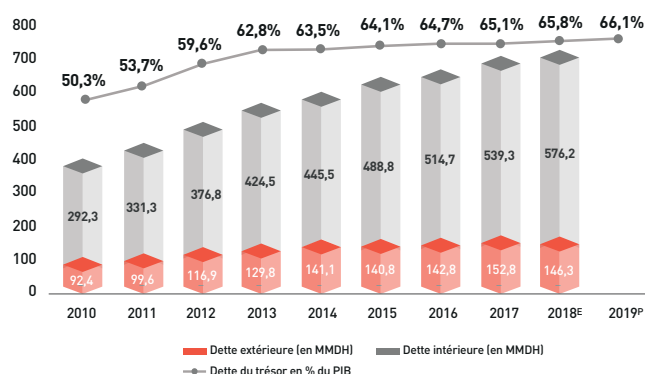
Répartition des investissements par secteur



Dettes du trésor

L'encours de la dette intérieure a atteint 567,8 milliards de dirhams, au titre des dix premiers mois de l'année 2018, représentant près de 50% du PIB. De son côté, le stock de la dette extérieure du Trésor s'est établi à 149,3 milliards de dirhams, représentant 13,6% du PIB. Le taux d'endettement du Trésor représente ainsi 65,8% du PIB en 2018.

Évolution de la dette du Trésor (en % du PIB)



Source : Ministère des finances et HCP

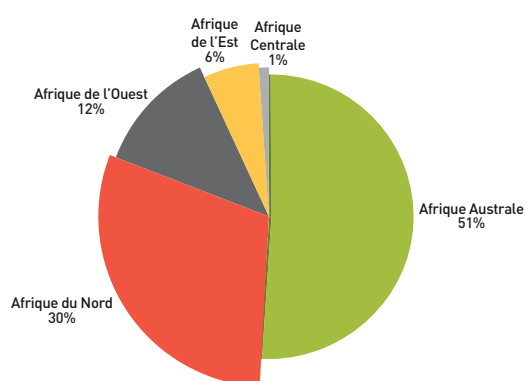
Environnement bancaire et financier

AFRIQUE

Le secteur bancaire africain a connu un essor considérable, durant cette dernière décennie, en termes de taille d'actifs et de rentabilité, de géographie de services bancaires numériques, de cartes, de paiements mobiles, et d'inclusion financière.

Au terme de l'année 2017, le total bilan cumulé des 200 plus grandes banques africaines s'accroît de 18,7% à 1 747 milliards de dollars contre 1 471 milliards de dollars une année auparavant, réparti comme suit :

Répartition du total bilan des 200 premières banques par région



Source : Jeune Afrique HS n° 48

L'Afrique Australe demeure la première région contributrice au total bilan (51%), portée par la performance des banques Sud-Africaines. L'Afrique du Nord confirme son 2ème rang avec 30% du total actif du secteur grâce à la bonne tenue des banques égyptiennes et marocaines. L'Afrique de l'Ouest arrive en troisième position avec une contribution de 12% en baisse de près de 2 points par rapport à 2016 en lien avec la sous-performance des banques Nigériennes.

Pour sa part, l'Afrique Centrale reste en dessous de 1% en raison de la crise économique qui dure depuis quelques années dans la région. L'Afrique de l'Est contribue, quant à elle, à 6 % du total bilan.

Par ailleurs, le résultat net cumulé des 200 banques augmente de 10 milliards de dollars, marquant ainsi la plus forte hausse des dix dernières années, se fixant à près de 25 milliards de dollars.

Développement du secteur financier en Afrique

	Crédit intérieur au secteur privé	Dépôts bancaires en % du PIB
Afrique	36,3%	54,4%
Afrique Subsaharienne	24,4%	29,7%
Afrique du Nord	48,1%	61,4%
Afrique de l'Est	21,0%	26,4%
Afrique de l'Ouest	20,3%	27,2%
Afrique Australe	43,1%	44,4%

Source : Banque Africaine de Développement (2015)

En termes de financiarisation de l'économie, l'Afrique du Nord dispose du ratio « crédit intérieur au secteur privé » le plus élevé avec 48,1% du PIB, soit quasiment le double de celui observé en Afrique Subsaharienne et dans les sous régions à savoir en Afrique de l'Est et en Afrique de l'Ouest.

En matière de collecte des dépôts, l'Afrique du Nord occupe la première place avec 61,4%. À contrario, l'Afrique de l'Est occupe le bas du classement avec 26,4%.

Accès aux institutions financières

	Part de la population titulaire d'un compte bancaire
Afrique	24,7%
Afrique Subsaharienne	20,9%
Afrique du Nord	28,5%
Afrique de l'Est	21,1%
Afrique de l'Ouest	13,7%
Afrique Australe	36,7%

Source : Banque Africaine de Développement (2015)

L'Afrique Australe dispose du taux de pénétration financière le plus élevé (36,7%) pendant que l'Afrique de l'Ouest a le plus faible taux avec seulement 13,7% de la population adulte qui est titulaire d'un compte en banque.

En Afrique du Nord, la part des adultes disposant d'un compte.

Innovation du secteur bancaire en Afrique

	GAB pour 100 000 adultes	% des adultes utilisant des services mobiles bancaires
Afrique	15,4%	7,7%
Afrique Subsaharienne	13,9%	8,8%
Afrique du Nord	16,8%	6,6%
Afrique de l'Est	3,4%	21,8%
Afrique de l'Ouest	7,8%	1,6%
Afrique Australe	26,7%	5,6%

Source : Banque Africaine de Développement (2015)

Bien que le taux d'équipement en GAB en Afrique ne représente que 15,4%, les banques africaines poursuivent leurs efforts d'investissement en infrastructure bancaire et prennent la voie de la digitalisation avec l'émergence de la banque en ligne et les systèmes de transaction électronique.

La présente section décrit les principales évolutions des environnements bancaires des pays de présence d'Attijariwafa bank.

Afrique du nord

Représentant 30,4% du total des actifs des 200 banques africaines, selon le classement 2017 de Jeune Afrique, le secteur bancaire en Afrique du Nord joue un rôle important dans le continent.

	Tunisie	Mauritanie	Egypte
Banques	23	17	38
Réseau d'agences	1 860	222	4 093
Nombre de GAB/DAB	2 275	305	11 002
Taux de bancarisation	47%	18%	33%
Total des actifs	TND 111,0 milliards	Nd	EGP 4813,3 milliards
Dépôts collectés	TND 62,7 milliards	MRO 525,0 milliards	EGP 3314,1 milliards
Crédits distribués	TND 73,2 milliards	MRO 472,7 milliards	EGP 1463,4 milliards
PNB	TND 4,1 milliards	MRO 42,2 milliards	EGP 108,8* milliards
Résultat net	TND 1,059 millions	MRO 5,1 milliards	EGP 62,0* milliards
RoE	13,14%	5,1%*	21,5%
RoA	1,2%	0,9*	1,5%

Source : Banques Centrales (Données à fin décembre 2017) (*) Chiffres 2016

Égypte

Le 03 mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé de manière effective l'acquisition de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Paysage bancaire

Le secteur bancaire égyptien est très liquide et présente des indicateurs de rentabilité et de risque aux meilleures normes (RoE à 21,5%; taux de contentialité à 4,9%, ratio de solvabilité du secteur à 14,7%).

Trente-huit banques opèrent dans le marché bancaire Egyptien à travers 4 093 agences et 11 002 GAB à fin décembre 2017.

La capillarité des réseaux bancaires est de 5 agences bancaires pour 100 000 adultes.

Activité

Le total bilan se chiffre à 4 813,3 milliards EGP en 2017, en accroissement de 21,5%. Le ratio actif bancaire par rapport au PIB s'élève à 134%.

Les crédits totalisent EGP 1 463,4 milliards pendant que les dépôts s'élèvent à EGP 3 314,1 milliards. Le coefficient d'emploi s'établit, ainsi, à 44%.

Résultats

Le produit net bancaire s'est fixé, à fin décembre 2016, à 108,8 milliards EGP (+51%) et le résultat net s'est établi à 62,0 milliards EGP (+82%).

Union Économique Monétaire de l'Afrique de l'Ouest (UEMOA)

Paysage bancaire

Au 31 décembre 2018, le système bancaire de l'UEMOA compte 144 établissements de crédit dont 126 banques et 18 établissements financiers à caractère bancaire contre 138 une année auparavant. Cette évolution résulte de l'agrément d'une banque accordée à Wendkuni Bank au Burkina Faso, à Banque d'Abidjan en Côte d'Ivoire et La Banque de Outarde au Sénégal et de de l'autorisation en qualité d'établissement financier à caractère bancaire des sociétés anonymes dénommées «Bureau National d'Intermédiation Financière -AFUWA (BNIF-AFUWA)» et «AL-IZZA Transfert d'Argent International (AL-IZZA)» au Niger ainsi que «La Financière de l'Afrique de l'Ouest (LA FINAO)» au Sénégal.

Sur le plan de densité du réseau, le nombre d'agences, bureaux et points de vente s'est consolidé de 2,4% pour s'établir à 2 594 unités. En parallèle, le nombre de Guichets Automatiques de Billets (GAB) s'est accru de 6,7% pour se fixer à 3 217 unités.

	Banques	Etablissements financiers	Total	Réseau	GAB
Bénin	15		15	209	301
Burkina Faso	13	4	17	281	376
Côte d'Ivoire	28	2	30	666	934
Guinée Bissau	5		5	28	51
Mali	13	3	16	557	440
Niger	12	1	13	155	158
Sénégal	24	3	27	412	484
Togo	13	2	15	234	266
Total	123	15	138*	2 542	3 010

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

(*) À fin 2017, six (6) établissements de crédit agréés n'ont pas démarré leurs activités : Sonibank succursale du Bénin (Bénin), Wendkuni Bank International (Burkina), BNIF AFUWA (Niger), AL IZZA Transfert d'Argent International (Niger), La Banque Outarde (Sénégal) et La Financière de l'Afrique de l'Ouest (Sénégal).

Activité

Le système bancaire de l'UEMOA a évolué dans un contexte économique favorable, marqué par la poursuite du dynamisme des activités économiques.

Le total bilan des établissements de crédit a progressé de 9,1% à 35 526 milliards de FCFA à fin 2017, suite à l'accroissement du total actifs dans l'ensemble des pays de l'UEMOA.

	Total bilan (millions FCFA)	PDM en termes de total bilan
Bénin	3 486 329	9,8%
Burkina Faso	5 198 407	14,7%
Côte d'Ivoire	11 095 578	31,2%
Guinée Bissau	245 921	0,7%
Mali	4 501 7029	12,7%
Niger	1 572 520	4,4%
Sénégal	6 788 590	19,1%
Togo	2 636 541	7,4%
Total	35 525 588	100,0%

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

La Côte d'Ivoire occupe le premier rang en termes de total bilan (31,2%), suivie du Sénégal (19,1%), du Burkina-Faso (14,7%), et du Mali (12,7%). La Guinée Bissau reste loin derrière avec 0,7% du total bilan de la région.

Les crédits distribués ont évolué de 12,4% pour se fixer à 18 956 milliards de FCFA pendant que les dépôts ont augmenté de 9,7% pour se chiffrer à 22 773 milliards de FCFA. Il en ressort un coefficient d'emploi de 83,2%.

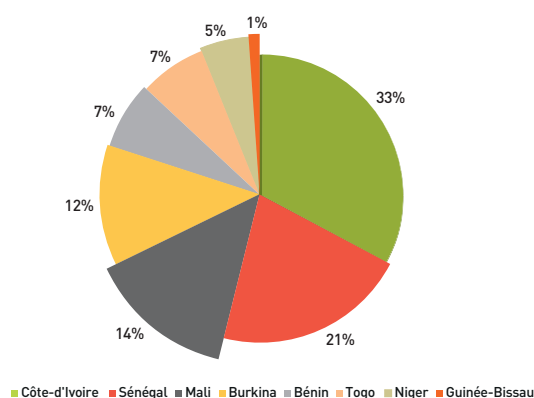
Résultats

Le produit net bancaire s'est fixé, à fin décembre 2017, à 1 827 milliards, en amélioration de 10,8% par rapport à l'année précédente.

Avec une part de 33,5%, la Côte d'Ivoire demeure le premier contributeur au produit net bancaire de l'UEMOA, suivi du Sénégal (21,2%), du Mali (13,6%) et du Burkina Faso (11,9%).

De son côté, le résultat net global provisoire a affiché une croissance de 29,3%, passant de 348 milliards en 2016 à 450 milliards en 2017. Toutes les régions ont contribué à cette performance à l'exception de la Guinée-Bissau (-0,8 milliard de FCFA). Les bénéfices entre les autres pays se répartissent comme suit : Côte d'Ivoire (35,2%), Sénégal (24,7%), Burkina (16,6%), Mali (12,0%), Togo (6,0%), Niger (5,5%) et Bénin (0,2%).

Produit net bancaire par place bancaire en 2017



Communauté Économique et Monétaire de l'Afrique Centrale (CEMAC)

Paysage bancaire

En 2017, le système bancaire de la CEMAC compte 52 banques en activité, réparties entre 15 banques au Cameroun, 4 banques en Centrafrique, 11 banques au Congo, 8 banques au Gabon, 5 banques en Guinée Equatoriale et 9 banques au Tchad.

	Banques
Cameroun	15
Centrafrique	4
Congo	11
Gabon	8
Guinée Equatoriale	5
Tchad	9
Total	52

Source : Secrétariat Général de la Commission Bancaire

Activité

La Commission bancaire d'Afrique Centrale fait état d'un bilan mitigé de l'activité bancaire dans la sous-région.

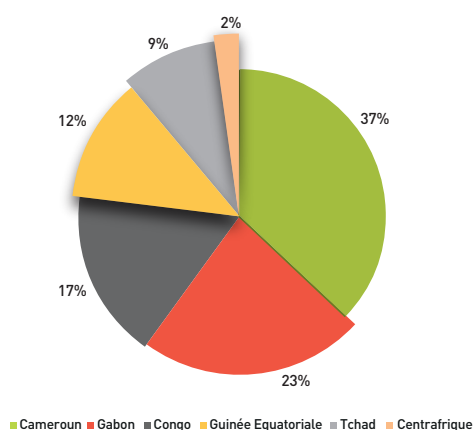
Le total bilan des banques de la CEMAC s'est élevé à 12 685 milliards de FCFA à fin décembre 2017, en recul de 3,0% par rapport à l'année précédente. Par pays, l'activité bilanciale des banques de la région ont reculé au Congo (-9,9%), au Gabon (-12,9%), au Guinée Equatoriale (-2,9%) et au Tchad (-3,2%). À l'inverse, le total bilan du Cameroun et de la République Centrafrique ont évolué respectivement de 5,1% et de 9,5%.

De même, les dépôts collectés ont baissé de 0,9% se fixant à 9 339 milliards de FCFA. Les crédits distribués se sont, quant à eux, quasi stabilisés à 8 529 milliards de FCFA. Les créances en souffrances se sont chiffrées, quant à eux, à 1 421 milliards de FCFA en 2017, soit un taux de contentialité de 17,1% contre 14,9% une année auparavant.

Résultats

Au terme de l'année 2016, les banques en Afrique Centrale ont affiché, un produit net bancaire de 914,8 milliards de FCFA, en légère amélioration de 0,7%. Pour sa part, le résultat net de la région s'est établi à 87,3 milliards de FCFA en baisse de 29,9% essentiellement sous l'effet de notamment la mauvaise orientation des résultats des banques du Cameroun (-94,4%), du Congo (-41,6%) et de la Guinée Equatoriale (-20,2%).

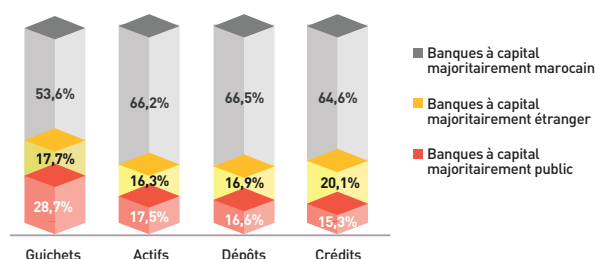
Produit net bancaire par place bancaire en 2016



MAROC

Le secteur bancaire joue un rôle moteur dans le financement de l'économie marocaine avec un actif bancaire représentant 1,20 fois le PIB en 2017. Le paysage bancaire compte, à fin décembre 2017, 86 établissements de crédit suite à l'agrément de 5 nouveaux acteurs de la finance participative. Il est réparti entre 24 banques dont 5 banques participatives, 32 sociétés de financement, 6 banques off-shore, 13 associations de microcrédit, 9 sociétés de transfert de fonds, la Caisse Centrale de Garantie et la Caisse de Dépôt et de Gestion.

Concentration en fonction du statut de l'actionnariat des banques (en %)



Source : Bank Al-Maghrib

L'actionnariat du système bancaire est dominé par l'actionnariat privé marocain (69%), constitué notamment de holdings, de compagnies d'assurances et d'organismes de prévoyance sociale. Il est suivi par l'actionnariat étranger majoritaire dans 7 banques et 7 sociétés de financement. Pour sa part, l'actionnariat étranger non majoritaire s'est renforcé suite à la création de banques participatives en partenariat avec des acteurs bancaires originaires des pays du Golfe.

En termes de densification du réseau, les principaux groupes bancaires poursuivent leur développement tant à l'échelle nationale que régionale notamment à travers l'acquisition de deux banques en Egypte et au Niger. En Afrique, ils sont essentiellement présents dans 26 pays : 10 pays en Afrique de l'Ouest, 6 pays en Afrique Centrale, 6 en Afrique de l'Est, 3 au Maghreb et un pays en Afrique Australe. Ces groupes bancaires disposent en Afrique d'un réseau de 1 405 agences, détiennent 7,2 millions de comptes et gèrent 2,5 millions de cartes bancaires.

Dans le reste du monde, les banques marocaines opèrent également dans 7 pays en Europe à travers 3 filiales et 11 succursales et disposent de 48 bureaux de représentations dans 11 pays européens.

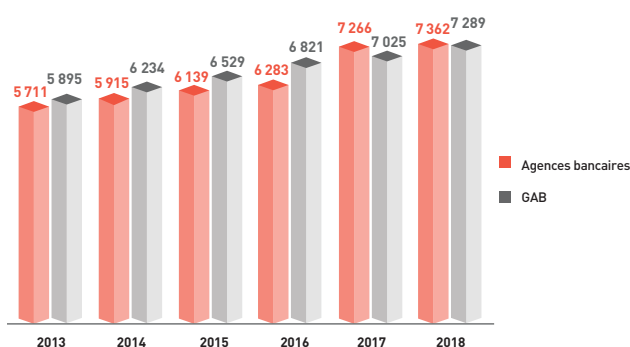
Le secteur bancaire, avec 11 établissements de crédits cotés en bourse incluant 6 banques, s'est accaparé la première place de la capitalisation avec une part de 34,9% à fin décembre 2018.

Bancarisation et développement des réseaux bancaires

Dans un contexte de développement croissant de la digitalisation des services du système bancaire, le rythme d'évolution du réseau bancaire a baissé avec une croissance de 1,7% à en 2017 contre 9% en moyenne au cours de la période 2007-2016.

Au cours de l'année 2018, le réseau bancaire s'est établi à 7 362 agences. Pour sa part, le réseau GAB a atteint 7 289 unités, à fin décembre 2018, en accroissement de 266 nouvelles installations en glissement annuel.

Évolution du réseau bancaire



Source : Bank Al Maghrib/CMI/GPBM

Banques participatives

Les banques participatives ont entamé leur activité au cours du 2^{ème} semestre 2017 à travers la commercialisation de la Mourabaha immobilière. Leur démarrage fait suite à la publication au bulletin officiel des agréments de 5 banques et 3 fenêtres participatives et des circulaires de Bank Al Maghrib validées par le Conseil Supérieur des Oulamas. Leur réseau a atteint 44 agences en 2017 pour un total actif de 2,5 milliards de dirhams. Les banques participatives ont clôturé leur première année d'exercice avec un résultat net négatif de 175 millions de dirhams.

Le développement du réseau bancaire a porté le taux de bancarisation à 56% en 2017 contre 62% au niveau de la moyenne mondiale. Ce taux est calculé par la Banque Centrale en neutralisant l'impact de la multi-bancarisation et sur la base des adultes dont l'âge est supérieur à 15 ans. Toutefois, cette densité bancaire demeure disparate et se concentre dans les principales agglomérations urbaines au détriment des zones rurales.

De son côté, l'encours des cartes émises par les banques marocaines a poursuivi sa trajectoire ascendante et s'est établi, au 31 décembre 2018, à 15,1 millions de cartes, en hausse de 7,2% par rapport à fin décembre 2017.

Pour sa part, le nombre de transactions e-commerce a enregistré une augmentation de 25,1% à 8,1 millions de transactions à fin décembre 2018.

Par ailleurs, Bank Al-Maghrib s'engage, dans le cadre du nouveau plan stratégique 2019-2023, d'accompagner les banques dans leur transformation digitale et de favoriser la promotion de la finance durable.

La réglementation du secteur

Au titre de l'année 2018, la Banque Centrale a poursuivi son renforcement du dispositif réglementaire bancaire notamment en apportant des amendements aux exigences en fonds propres notamment avec l'application totale du dispositif de Bâle III, refonte de la classification des créances et nouvelles dispositions en matière de blanchiment d'argent.

De même, Bank Al Maghrib a accompagné les banques dans l'adoption à partir du 1^{er} janvier 2018, au niveau des comptes consolidés, de la norme comptable IFRS 9 dès son entrée en vigueur à l'international.

En parallèle, il a également lancé le chantier de la réforme des règles de classification des créances sur base sociale, en convergence avec les normes internationales.

Par ailleurs, le Maroc a introduit en janvier 2018 une transition vers un régime de change plus flexible. Ce régime est basé sur une bande horizontale (+/- 2,5%), à l'intérieur de laquelle le dirham peut fluctuer librement en fonction de l'offre et de la demande sur le marché interbancaire des changes. L'objectif de cette bascule étant de renforcer la capacité de l'économie à absorber les chocs externes et de soutenir sa compétitivité. Depuis le lancement de ce nouveau régime, le taux de change a évolué à l'intérieur de la bande de fluctuation sans intervention de la Banque Centrale, ce qui confirme l'alignement de la valeur du dirham sur les fondamentaux de l'économie.

Résultats de l'activité du secteur bancaire au titre de l'année 2018

Au titre de l'année 2018, le secteur bancaire marocain enregistre une amélioration de son activité.

L'encours des crédits à l'économie a marqué une croissance de 6,3% pour se situer à 865 461 millions de dirhams à fin 2018 (versus +3% entre 2016 et 2017 et +4% entre 2010 et 2016). Cette évolution recouvre les éléments suivants :

- Une progression des crédits immobiliers de +1,7% à 259 174 millions de dirhams à fin 2018 versus +4,1% une année auparavant ;
- Un accroissement des crédits à l'équipement de +3,6% à 180 630 millions de dirhams à fin 2018 versus +9,1% en 2017 ;
- Une appréciation de +5,6% à 167 775 millions de dirhams des crédits de trésorerie versus -3,4% l'année dernière.

En termes de collecte, les dépôts de la clientèle du système bancaire se sont consolidés de 3,1% à 868 003 millions de dirhams à fin décembre 2018, suite à :

- Le raffermissement de 4,4% des comptes chèques à 391 319 millions de dirhams ;
- La progression de 4,1% des dépôts à terme à 161 845 millions de dirhams ;
- L'augmentation de 2,8% des comptes sur carnet à 127 829 millions de dirhams.

Le coefficient d'emploi (crédits/dépôts) ressort ainsi à 99,7%, à fin décembre 2018, en hausse de 3 points par rapport à celui enregistré à fin décembre 2017 (96,7%).

De leur côté, les engagements par signature donnés se sont accrus de 5,9% pour se fixer à 302 490 millions de dirhams, dont 50,4% proviennent des engagements de garantie.

Les créances en souffrance ont augmenté de 5,5% à 65 354 millions de dirhams versus +1,7% l'année dernière.

Les provisions et agios réservés ont affiché, quant à eux, une hausse de 5,2%, à 45 603 millions de dirhams.

Il en ressort un taux de contentialité de 7,54% et un taux de couverture de 69,78%.

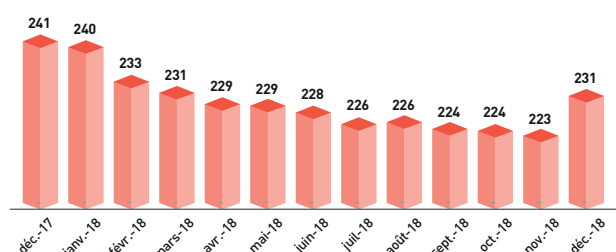
Marché monétaire

Principal indicateur sur le marché monétaire, le déficit de liquidité bancaire s'est accentué durant l'année 2018 pour s'établir autour des 62 milliards de dirhams en moyenne, soit un creusement de plus de 50% par rapport à fin 2017. Ce recul significatif trouve son origine principalement dans la détérioration des réserves de change durant la même période. Ces derniers ont connu un recul significatif pour la deuxième année successive à 231 milliards de dirhams à fin 2018, soit près de 5 mois d'importations. Cette évolution s'explique principalement par la remontée du prix du pétrole de +33,0% en 2018 qui s'est traduite par une nette appréciation de la facture énergétique, plutôt que par les mouvements de devises. Rappelons que la décision d'entamer le processus de flexibilisation progressive du dirham à partir de Janvier 2018 n'a pas eu d'impact significatif sur les opérations de change durant l'année écoulée.

À cet effet, et afin de maintenir des conditions favorables de liquidité sur le marché monétaire, Bank Al Maghrib a maintenu inchangé son principal taux directeur à 2,25% durant l'année 2018. En effet, le dernier conseil de BAM a noté que l'inflation devrait avoisiner les 2,0% en moyenne en 2018 après 0,7% en 2017 et devrait revenir à un niveau de 1,0% en 2019^p puis 1,2% en 2020^p.

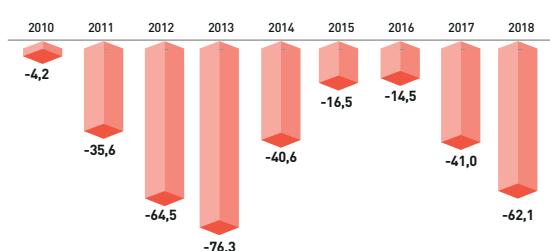
Sur le compartiment interbancaire, le volume des injections hebdomadaires de BAM à travers principalement les avances à 7 jours, s'est établi à 62 milliards de dirhams en 2018, soit une hausse significative de 67% comparativement à l'année 2017. Concernant les prêts garantis à 1 an, l'encours moyen des interventions de Bank Al-Maghrib s'est situé autour de 2,3 milliards de dirhams durant la même période. Dans ces conditions, Bank Al-Maghrib a ainsi efficacement œuvré afin de contenir les pressions significatives sur les taux interbancaires et a joué parfaitement son rôle de régulateur de la liquidité sur le marché monétaire. Par conséquent, le taux moyen pondéré des liquidités échangées au sein du circuit interbancaire a oscillé dans une fourchette comprise entre 2,25% et 2,34%. En moyenne en 2018, le TMP s'établit autour de 2,28%, soit une légère hausse d'un point de base par rapport à 2017.

Évolution des réserves de change (en mrd de dirhams)



Source : Attijari Global Research

Évolution du déficit de liquidité (en mrd de dirhams)



Source : Attijari Global Research

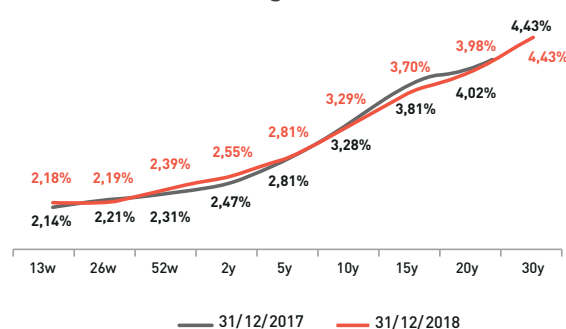
Marché obligataire

La situation des finances publiques à fin 2018 fait ressortir un déficit budgétaire de 3,7%, contre 3,5% en 2017 et supérieur à celui prévu par la LF 2018. Ce constat s'explique principalement par la hausse plus importante des dépenses globales de 2,8% par rapport à une hausse plus modeste des recettes ordinaires de 1,4%. L'une des évolutions majeures à relever au niveau du budget de l'Etat concerne le faible taux d'exécution des prévisions initiales au titre des dons provenant du Conseil de Coopération du Golf. Ces derniers ont baissé de plus de 70% en 2018 à 2,8 milliards de dirhams comparativement à 2017. Par conséquent, le besoin de financement du Trésor en 2018 s'est élevé à 40 milliards de dirhams, entièrement financé sur le marché intérieur en l'absence de nouvelles sorties à l'international.

S'agissant des caractéristiques sur le marché obligataire primaire en 2018, la Demande des investisseurs en Bons de Trésor a reculé de 22,1% en 2018 pour s'établir à 334,8 milliards de dirhams. Celle-ci s'explique principalement par la dégradation de la liquidité des opérateurs de marché.

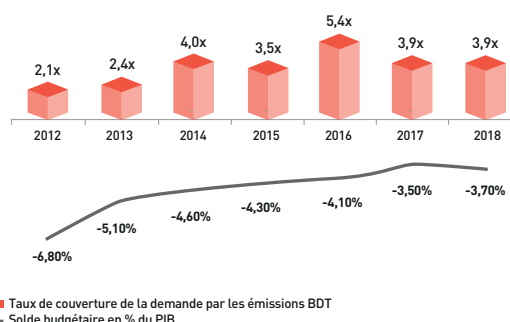
S'agissant des levées brutes du Trésor sur le marché intérieur de la dette publique, ces dernières se sont établies à 115,1 milliards de dirhams à fin 2018, en légère hausse de 4,0% par rapport à 2017. Tenant compte des remboursements du Trésor en 2018 qui s'établissent à 85,6 milliards de dirhams, les levées nettes se sont élevées à 29,5 milliards de dirhams, soit une appréciation de 10,6% par rapport à l'année précédente. Une évolution qui trouve son origine principalement dans le creusement du déficit budgétaire en 2018. Ainsi et au terme de l'année 2018, l'encours de la dette intérieure atteint 546,2 milliards de dirhams, en hausse de 5,7% par rapport à fin 2017.

Évolution des taux obligataires entre 2017 et 2018



Source : Attijari Global Research

Évolution des indicateurs budgétaires



Source : Attijari Global Research

Contrairement à la tendance haussière des taux obligataires observée durant l'année 2017, l'évolution de la courbe obligataire primaire est restée globalement mitigée en 2018. Les investisseurs ont tout particulièrement montré une résistance à placer leur liquidité sur le marché de la dette en raison d'anticipations haussières des rendements offerts par le Trésor.

Dans ces conditions, la courbe obligataire primaire a connu des hausses oscillant dans une fourchette de 1 pb à 8 pbs principalement sur les maturités courtes et moyennes, et des baisses allant jusqu'à 11 pbs pour les maturités longues.

Marché boursier

Le marché Actions a enregistré durant les quatre premiers mois de l'année 2018 une performance positive de 5,2%, propulsant l'indice MASI au-dessus du seuil symbolique des 13.000 points, soit un plus haut historique de sept ans. À compter du mois mai, le marché a accusé un retournement de tendance brusque, amplifié par une série de « profit-warnings » publiée par les sociétés cotées exerçant dans le secteur de la grande consommation.

Dans ces conditions peu favorables, l'indice MASI a perdu 16,2% en l'espace de six mois seulement, durant la période allant de mai à Octobre. Durant les deux derniers mois de l'année 2018, les cours en Bourse ont été soutenus par les opérations d'allers-retours, permettant à l'indice MASI de clôturer l'année sur une baisse relativement limitée de -8,3% à 11.364 points

La volatilité élevée du marché Actions durant l'année 2018 s'est reflétée clairement sur le rythme des échanges. En effet, le volume des transactions sur le marché central s'est élevé à 37,1 milliards de dirhams correspondant à un volume moyen quotidien de 150 millions de dirhams, similaire à celui de 2017. En 2018, cinq valeurs ont drainé plus de la moitié des échanges, à savoir : ATW, IAM, BMCE Bank, BCP et Marsa Maroc. Sur le compartiment de blocs, le volume a atteint 8,8 milliards de dirhams.

Pour sa part, la capitalisation boursière du marché a enregistré un repli de 7,1% en glissement annuel pour s'établir à 582,2 milliards de dirhams.



Source : Attijari Global Research

Analyse des résultats du Groupe

Activité (activité Maroc)

Ressources clientèle

Au titre de l'année 2018, les dépôts de la clientèle d'Attijariwafa bank progressent de 4,1% à 233,9 milliards de dirhams. Cette évolution résulte de :

- l'accroissement de 6,4% à 161,8 milliards des dépôts non rémunérés, en lien avec :
 - l'augmentation de 7,9% à 111,6 milliards de dirhams des comptes chèques ;
 - et, l'appréciation de 39,7% à 14,9 milliards de dirhams des autres dépôts et comptes créditeurs.
- et, la baisse de 0,7% à 72,1 milliards de dirhams des dépôts rémunérés.

En termes de dépôts clientèle, Attijariwafa bank clôture l'année avec une part de marché de 26,9%.

Crédits par décaissement

Les crédits par décaissement d'Attijariwafa bank s'accroissent, à fin décembre 2018, de 11,6% pour se situer à 234,0 milliards de dirhams. Cette progression découle essentiellement de :

- l'augmentation de 4,6% à 64,8 milliards de dirhams des crédits à l'équipement ;
- l'amélioration de 4,7% à 63,0 milliards de dirhams des crédits immobiliers ;
- et, le renforcement de 9,1% à 12,8 milliards de dirhams des crédits à la consommation.

En termes de crédits à l'économie, Attijariwafa bank réalise une part de marché de 27,0% en 2018 au lieu de 25,8% une année auparavant.

Pour leur part, les créances en souffrance d'Attijariwafa bank augmentent de 6,3% à 12,0 milliards de dirhams. Dans le même sillage, les provisions pour créances en souffrance enregistrent une hausse de 1,4% à 8,4 milliards de dirhams, établissant le taux de couverture à 69,7%. Le taux de contentialité se fixe, ainsi, à 5,1% et le coût du risque à 0,34%.

Engagements par signature

Au terme de l'année 2018, les engagements par signature données s'accroissent de 5,2% à 123,7 milliards de dirhams, portant ainsi leur part de marché à 43,6%.

Source : GPBM

Résultats sociaux au 31 décembre 2018

Produit net bancaire

Au 31 décembre 2018, le Produit Net Bancaire (PNB) se chiffre à 12,2 milliards de dirhams en hausse de 5,9% par rapport à l'année 2017. Cette évolution recouvre les hausses respectives de la marge d'intérêt (+4,8%), de la marge sur commission (+10,7%) et du résultat des opérations de crédit-bail et de location (>100%).

La structure du produit net bancaire se décompose comme suit :

	2018	Part/ PNB	2017	Part/ PNB	Variations	
						%
Marge d'intérêt	7 346	60,3%	7 011	60,9%	336	4,8%
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	119	1,0%	-7	-0,1%	126	>100%
Marge sur commissions	1 812	14,9%	1 637	14,2%	175	10,7%
Résultat des opérations de marché	2 449	20,1%	2 360	20,5%	89	3,8%
(+) Divers autres produits bancaires	1 612	13,2%	1 528	13,3%	84	5,5%
(-) Diverses autres charges bancaires	1 152	9,5%	1 026	8,9%	127	12,3%
Produit Net Bancaire	12 187	100,0%	11 503	100,0%	684	5,9%

Marge d'intérêt

La marge d'intérêt s'établit à 7,3 milliards de dirhams, en amélioration de 4,8%, notamment suite à la bonne orientation des créances par décaissement (+11,6%). La marge d'intérêt peut être ventilée comme suit :

- Les intérêts et produits assimilés enregistrent une croissance de 5,6% s'établissant à 10,8 milliards de dirhams. Cette variation recouvre une amélioration des intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle (7,4%) et une baisse des intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit (-4,3%), notamment en lien avec la baisse des taux d'intérêt.
- Les intérêts et charges assimilées marquent une hausse de 7,2% à 3,5 milliards de dirhams sous l'effet de l'augmentation des intérêts et charges assimilés sur opérations les établissements de crédit (+47,6%). Les intérêts et charges assimilés sur opérations avec la clientèle se replient, quant à eux, de 1,6%.

Résultat des opérations de crédit-bail et de location

Le résultat des opérations de crédit-bail et de location marque un bond pour se fixer à 118,8 millions de dirhams en 2018 au lieu d'un déficit de 7,1 millions de dirhams une année auparavant.

Marge sur commissions

La marge sur commissions se chiffre, à fin décembre 2018, 1,8 milliard de dirhams, en accroissement de 10,7% comparativement à l'année dernière.

Résultat des opérations de marché

Le résultat des opérations de marché totalise, à fin décembre 2018, 2,4 milliards de dirhams, en progression de 3,8% par rapport à fin 2017. Cette évolution découle de la hausse du résultat des opérations de change (+95 millions de dirhams), du résultat des opérations sur titres de transaction (+49 millions de dirhams) et du résultat des opérations sur titres de placement (+10 millions de dirhams) qui ont neutralisé la baisse du résultat des opérations sur produits dérivés (-65 millions de dirhams).

Divers autres produits et autres charges bancaires

Les autres produits bancaires se fixent, à fin décembre 2018, à 1,6 milliard de dirhams marquant une hausse de 5,5% par rapport à fin 2017.

Pour leur part, les autres charges bancaires s'accroissent de 12,3% à 1,2 milliard de dirhams.

Charges générales d'exploitation

Au terme de l'année 2018, les charges générales d'exploitation totalisent 4,7 milliards de dirhams, en hausse de 4,7% par rapport à l'année 2017. Cette augmentation est notamment attribuable à la hausse de 6,2% des charges du personnel et à l'appréciation de 20,1% aux impôts et taxes. Le coefficient d'exploitation s'établit, quant à lui, à 38,7% en amélioration de 0,5 point par rapport à 2017.

En MMAD	Décembre 2018	Décembre 2017	Variations	
				%
Charges du personnel	2 196	2 068	128	6,2%
Impôts et taxes	147	123	25	20,1%
Charges externes	1 887	1 886	-19	-1,0%
Autres charges générales d'exploitation	60	19	41	>100%
Dotations aux amortissements d'exploitation*	448	412	35	8,6%
Charges générales d'exploitation	4 717	4 508	210	4,7%

* des immobilisations corporelles et incorporelles

Résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation s'établit à 7,5 milliards de dirhams en 2018 en amélioration de 3,2% par rapport à 2017. Cette évolution recouvre l'augmentation du produit net bancaire (+5,9%) et la hausse des charges générales d'exploitation (+4,7%).

Résultat courant

Au terme de l'année 2018, le résultat courant se chiffre à 6,5 milliards de dirhams, en progression de 3,0% par rapport à l'année précédente.

Les dotations aux provisions nettes des reprises ont augmenté de 44,1% à 1 083,3 millions de dirhams, en lien avec :

- Une dotation brute globale de 3,0 milliards de dirhams en 2018 au lieu de 2,7 milliards de dirhams en 2017 ;
- Et, une reprise de provisions globale de 1,9 milliards de dirhams en 2018 contre 2,0 milliard de dirhams en 2017.

Le taux de couverture des créances en souffrance par les provisions s'établit à 64,7% en 2018.

Résultat net

Au final, le résultat net s'établit, à l'issue de l'année 2018, à 4,6 milliards de dirhams, en croissance de 10,7% par rapport à l'année dernière.

Fonds propres

Les fonds propres relatifs à l'exercice 2018, hors résultat net, se sont renforcés de 12,2% pour se fixer à 36,9 milliards de dirhams.

Cette progression s'explique principalement par l'augmentation de capital réservée aux salariées d'Attijariwafa bank et de ses filiales au Maroc qui a été réalisée en décembre 2018 et dont le montant s'élève à 2,4 milliards de dirhams.

Total bilan

À fin décembre 2018, le total bilan a totalisé 350,6 milliards de dirhams en hausse de 9,8% par rapport à l'année précédente.

Valeurs des titres de transaction, de placement et des titres d'investissement au 31 décembre 2018 (en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	66 143 173	66 143 173	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	44 857 134	44 857 134	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	104 129	104 129	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	5 922 402	5 922 402	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 070 709	15 070 709	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	188 799	188 799	-	-	-	-
TITRES DE PLACEMENT	224 226	193 153	-	16 657	31 073	31 073
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	54 748	54 748	-	2 123	-	-
. OBLIGATIONS	102 896	102 896	-	3 310	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	-	-	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 582	35 509	-	11 224	31 073	31 073
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 593 052	8 593 052	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	8 521 311	8 521 311	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	-	-	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	71 741	71 741	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	-	-	-	-	-	-

Difficultés rencontrées : Aucune

Événements importants survenus entre la date de clôture et la date du rapport de gestion : Aucune

Délais de paiement : La banque est conforme à la Loi 32-10 et à ses textes d'application et n'a pas de dettes fournisseurs ni de créances clientèles qui remontent à plus de deux mois.

Affectation du résultat

Résultat net de l'exercice	4 603 982 564,32
Report des exercices précédents	388 816,59
Bénéfice distribuable	4 604 371 380,91
Répartition	
Dividende statutaire 6%	125 915 807,40
Somme nécessaire pour porter le dividende par action à 13 Dh	2 602 260 019,60
Soit un total de distribution de	2 728 175 827,00
Report à nouveau	1 876 195 553,91

Activité et résultats des principales filiales

Les sociétés de financement spécialisées

Wafasalaf

Dans un contexte de marché fortement concurrentiel et ayant connu de nouveaux entrants, notamment à travers les structures de la banque participative, Wafasalaf a réalisé des performances commerciales et financières notables au titre de l'année 2018.

La production globale de la filiale de crédit à la consommation s'est consolidée de 9,1% à 12,6 milliards de dirhams à fin décembre 2018, suite à l'amélioration de 6,0% à 5,5 milliards de dirhams de la production portée et à l'accroissement de 11,7% à 7,1 milliards de dirhams de la production gérée.

De son côté, l'encours global a augmenté de 10,4% s'établissant à 32,1 milliards de dirhams en lien avec la hausse de 4,9% à 13,3 milliards de dirhams de l'encours porté et la progression de 14,7% à 18,8 milliards de de l'encours géré.

En MDH	2017	2018	Variation
Production globale	11 522	12 570	9,1%
Production portée	5 208	5 520	6,0%
Production gérée	6 314	7 050	11,7%
Encours global	29 036	32 067	10,4%
Encours porté	12 643	13 263	4,9%
Encours géré	16 393	18 804	14,7%

Wafasalaf a ainsi conforté sa position de leader avec une part de marché totalisant 31,8% des encours bruts à fin 2018.

Au cours de l'année 2018, Wafasalaf a clôturé avec succès sa première opération de titrisation d'un montant de 250 millions de dirhams. L'opération a porté sur la cession d'un portefeuille de créances résultant de crédits à la consommation, octroyés par Wafasalaf et destinés exclusivement à des fonctionnaires de l'Etat marocain.

En termes de résultats, le produit net bancaire a enregistré une hausse de 9,5% pour se fixer à 1 054,6 millions de dirhams. Le résultat net consolidé s'est établi, quant à lui, à 315,0 millions de dirhams.

Wafabail

Au titre de l'année 2018, Wafabail a enregistré une évolution positive de son activité. En effet, la production globale s'est établie à 4,4 milliards de dirhams en hausse de 3,2%. De son côté, l'encours financier s'est amélioré de 5,6% pour se situer à 12,8 milliards de dirhams.

En MDH	2017	2018	Variation
Production globale	4 254	4 389	3,2%
Encours global	12 131	12 808	5,6%

La filiale leasing se maintient en première position au niveau de l'activité crédit-bail avec une part de marché de 26,2% en encours 2018.

Wafabail a clôturé l'exercice 2018 avec un produit net bancaire de 359,4 millions de dirhams et un résultat net financier de 120,5 millions de dirhams.

Wafa Immobilier

Wafa Immobilier poursuit son dynamisme dans le financement du crédit immobilier auprès des acquéreurs et des promoteurs.

Son encours global s'est, ainsi, apprécié de 7,1% à 62,7 milliards de dirhams faisant suite à la progression de 6,2% à 53,0 milliards de dirhams de l'encours acquéreurs et la hausse de 12,5% à 9,6 milliards de dirhams de l'encours promoteurs.

De son côté, l'encours acquéreurs en nombre de dossiers s'est apprécié de 6,2% pour se situer à 181 598 dossiers.

En MDH	2017	2018	Variation
Encours global	58 507	62 660	7,1%
Encours acquéreurs	49 952	53 034	6,2%
Encours promoteurs	8 555	9 626	12,5%
Encours acquéreurs (nombre de dossiers)	170 916	181 598	6,2%

Wafa Immobilier a étoffé son réseau en 2018 de 3 nouvelles agences commerciales à Nador, Benguérir et Sidi Othmane, le portant à 59 agences.

Dans le cadre de sa démarche de digitalisation, Wafa Immobilier a lancé une nouvelle émission sur le web « Dar Beraht Lbal ». Il s'agit d'une série de capsules web didactiques en langue arabe pour informer et conseiller le grand public sur le crédit immobilier et l'acquisition de logement.

En reconnaissance à son engagement en faveur de la qualité, le leadership, la technologie et l'innovation, Wafa Immobilier s'est vu décerner en décembre 2018 le prix « Summit of Oxford Quality » par l'académie d'Oxford.

En termes de résultats, Wafa Immobilier a réalisé, au terme de l'année 2018, un produit net bancaire de 341,7 millions de dirhams, en accroissement de 9,0% et un résultat financier de 105,6 millions de dirhams, en amélioration de 5,6%.

Wafacash

Au titre de l'année 2018, l'activité de Wafacash a été marquée par l'obtention de l'agrément d'établissement de paiement par Bank Al Maghrib. Cet agrément a permis à la filiale cash d'étendre son activité aux services financiers digitalisés, notamment les comptes de paiement.

Dans ce sillage, le nombre de transactions global a affiché une progression de 8,5% atteignant 31,0 millions de transactions et les flux globaux se sont consolidés de 8,0% pour s'établir à 73,2 milliards de dirhams. Le rythme d'acquisition de la clientèle Hissab Bikhir a augmenté, quant à lui, de 8,4%.

En MDH	2017	2018	Variation
Nombre de transactions (en millions)	28,6	31,0	8,5%
Flux global (en milliards de Dhs)	67,8	73,2	8,0%

L'activité de Wafacash a également été marquée par :

- Le lancement le 5 juillet 2018 du **premier compte de paiement** au Maroc ;
- L'enrichissement du service **PayCash** par la signature d'un nouveau partenariat avec Oriflame ;

- Le développement de l'offre **BINGA** par l'ajout de 4 nouveaux adhérents
- L'extension du réseau avec 84 nouveaux points de vente, portant le réseau à 1 818 agences à fin 2018 ;
- Et, l'obtention du prix « **Elu Service Client de l'année 2019** » dans la catégorie Moyens de paiement et transfert d'argent ;

En termes d'indicateurs financiers, le produit net bancaire de Wafacash s'est accru de 3,7% pour s'établir à 416,6 millions de dirhams. Pour sa part, le résultat net a progressé de 2,1% s'établissant à 141,0 millions de dirhams.

En 2019, Wafacash prévoit de poursuivre la réalisation des projets retenus dans le cadre de son plan stratégique "ORBITE 2020", qui s'articule autour de 6 axes de développement :

- Poursuivre le développement ciblé du réseau ;
- Enrichir l'offre transactionnelle actuelle ;
- Développer une offre relationnelle adaptée pour le LIB ;
- Se positionner sur les nouveaux métiers ;
- Accélérer le développement à l'international ;
- Industrialiser l'organisation en préservant son agilité.

Attijari Factoring Maroc

En 2018, le marché Factoring a connu un net recul de la production et des encours, conséquence d'une détérioration du risque vendeur, de la persistance de l'allongement des délais de paiement et de l'aggravation du taux de défaillance financière des débiteurs.

Dans ce contexte, Attijari Factoring (AFM) a maintenu son activité récurrente en croissance avec une hausse de 1,4% à 16,2 milliards de dirhams et ce malgré la perte de volumes conséquents dus à la baisse d'activité de la clientèle Corporate laquelle a été compensée par :

- La couverture de tous les segments de la clientèle notamment les PME et les TPE ;
- La mise en place d'une offre variée de produits et services à forte valeur ajoutée qui ont permis d'atténuer certaines baisses sectorielles.

Dans le cadre de l'accompagnement des TPE et PME, AFM a maintenu son soutien à ces segments à travers de nouvelles formes d'interventions notamment au niveau du Confirming. L'activité Confirming a enregistré une hausse de 2,0% de sa production en 2018.

En MDH	2017	2018	Variation
Production globale	15 970	27 132	70%
Encours global	2 314	2 459	6,3%

L'exercice 2018 a été marqué aussi par une production factoring exceptionnelle de 10,9 milliards de dirhams dans le cadre de l'opération « financement TVA »

Au niveau des indicateurs, le produit net bancaire se fixe à 82,9 millions de dirhams et le résultat financier net s'établit à 31,2 millions de dirhams.

Wafa LLD

Au titre de l'année 2018, le marché de l'automobile au Maroc évolue favorablement avec 177 359 véhicules vendus, en progression de 5,2% par rapport à l'année 2017. Cette évolution est redevable aux hausses respectives des voitures du tourisme (+5,0% à 163 074 unités) et des véhicules utilitaires légers (+6,8% à 14 285 unités).

	2017	2018	Variation
Parc global géré	5 413	5 738	6,0%

Wafa LLD gère une flotte de 5 792 véhicules, suite à la mise en circulation de 1 459 nouveaux véhicules et la cession de 1 134 véhicules.

Par ailleurs, la filiale de Location Longue Durée compte dans son portefeuille clientèle les plus grandes entreprises et administrations publiques du Maroc. Sa part de marché s'établit à plus de 18%.

À fin décembre 2018, la filiale LLD a réalisé un chiffre d'affaires de 224,5 millions de dirhams (+5,0%) et un résultat net financier de 13,2 millions de dirhams.

Bank Assafaa

L'année 2018 est un exercice de confirmation de BANK ASSAFA en tant que leader et acteur de référence au niveau de l'industrie de la finance participative.

En effet, BANK ASSAFA a contribué de manière significative dans l'évolution de l'industrie participative et ce, en initiant et en participant activement dans la mise en place d'un certain nombre d'instruments, notamment la WAKALA Bil ISTITMAR pour répondre aux besoins de liquidité du secteur.

L'adoption du contrat Mourabaha automobile a permis aux banques et fenêtres participatives de participer pour la première fois au salon AUTO EXPO.

Aujourd'hui, BANK ASSAFA compte plus de 37 000 clients, dispose de 35 agences commerciales réparties dans les différentes régions du royaume, de 2 agences mobiles et d'une agence digitale.

Bank ASSAFA clôture l'année 2018 avec un encours de financement dépassant les 2 milliards de dirhams soit près de 60% de part de marché, et plus de 1 milliard de dirhams de dépôts. Son total bilan frôle les 3,2 milliards de dirhams.

En termes de capital humain, le recrutement de 77 collaborateurs a permis de porter l'effectif total de la banque à 311 à fin 2018.

Les filiales de la banque de financement et d'investissement

Corporate Finance : Attijari Finances Corp

Au cours de l'exercice 2018, la banque d'affaires Attijari Finances Corp. s'est distinguée en matière de conseil à l'échelle locale et régionale en conseillant avec succès les opérations suivantes :

Infrastructures

- Conseil de **MASEN** dans le cadre de la restructuration de sa dette ;
- Conseil de **Al Omrane** dans le cadre de la modélisation des business plans et structuration financière et institutionnelle des projets de 6 villes nouvelles.

En 2018, sur le volet des opérations de marché, la banque conseil a maintenu sa dynamique ainsi que sa présence sur les marchés Actions (Equity Capital Market) et de la dette privée (Debt Capital Market) en dénouant avec succès les opérations suivantes :

ECM

- Conseil de **Groupe Veolia** dans le cadre de son augmentation de capital réservée aux salariés d'un montant de **56,3 millions d'euros** ;
- Conseil de **Attijariwafa bank** dans le cadre de son augmentation de capital réservée aux salariés d'un montant de **2,4 Mrds Dh**.

DCM

- Conseil de **OCP SA** dans le cadre de l'émission d'un emprunt obligataire subordonné perpétuel d'un montant de **5,0 Mrds Dh** ;
- Conseil de **Attijariwafa bank** dans le cadre d'un **emprunt obligataire subordonné perpétuel** d'un montant de **500 Mdh** ;
- Conseil de **Managem** dans le cadre de la **mise à jour de son dossier d'information** relatif au programme d'émission de billets de trésorerie ;
- Conseil de **Wafabail** dans le cadre de la **mise à jour de son dossier d'information** relatif à l'émission de bons de sociétés de financement (BSF) ;
- Conseil de **Wafasalaf** dans le cadre de la **mise à jour de son dossier d'information** relatif à l'émission de bons de sociétés de financement (BSF) ;
- Conseil de **Attijariwafa bank** dans le cadre de **l'émission d'un emprunt obligataire subordonné** d'un montant d'**1,5 Mrd Dh** ;
- Conseil de **Attijariwafa bank** dans le cadre de la **mise à jour de son dossier d'information** relatif à l'émission de certificats de dépôt (CD) ;
- Conseil de **CBAO** dans le cadre d'un **emprunt obligataire subordonné** d'un montant de **10 Mrds FCFA** ;
- Conseil de la **SIB** dans le cadre d'un emprunt obligataire subordonné d'un montant de **10 Mrds FCFA**.

À fin décembre 2018, le chiffre d'affaires d'Attijari Finances Corp. s'établit à 36,1 millions de dirhams vs 51,3 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent.

Attijari Invest

Attijari Invest est la filiale d'Attijariwafa bank dédiée au Private Equity. Sa vocation est d'offrir aux investisseurs des opportunités de placement dans des véhicules conjuguant une rentabilité financière élevée et une gestion optimale des risques.

En 2018, Attijari Invest a confirmé sa dynamique de développement et de création de valeur ajoutée, à travers les réalisations suivantes :

- Le renchérissement de son portefeuille par deux nouvelles prises de participation dans des sociétés opérant respectivement dans le génie hydraulique et les dispositifs médicaux ;
- Le développement d'un Deal Flow important autour des PME-PMI à fort potentiel, opérant dans divers secteurs d'activité ;
- Le monitoring et le suivi d'une vingtaine de participations en portefeuille ;
- L'étude d'opportunités de structuration de nouveaux véhicules d'investissement, élargissant le périmètre d'Attijari Invest à de nouveaux schémas d'investissement et à des secteurs d'activité très prometteurs.

Sur le plan de la RSE, Attijari Invest a continué à mobiliser en 2018 ses ressources humaines, dans le cadre du programme Injaz Al Maghrib, à travers l'accompagnement des jeunes entrepreneurs et la sensibilisation à l'entrepreneuriat au sein même des collègues et lycées marocains.

Les filiales de la banque des marchés

Gestion d'actifs : Wafa Gestion

Au terme de l'année 2018, Wafa Gestion a totalisé un encours sous gestion de 107,5 milliards de dirhams. En encours moyens, ce dernier s'est chiffré à 109 milliards de dirhams en hausse de 7% par rapport à l'année dernière.

Le marché marocain de la gestion d'actifs représente désormais 434,8 milliards de dirhams à fin décembre 2018, en progression de 4,5% par rapport à 2017.

Dans ce contexte, la filiale de gestion d'actifs consolide son positionnement de leader sur le marché de la gestion d'actifs avec une part de marché moyenne de 24,7%.

En termes de résultats, le chiffre d'affaires se chiffre à 296,9 millions de dirhams et le résultat net se fixe à 78,17 millions de dirhams.

Wafa Gestion s'est en outre démarquée par :

- **La consécration** de deux OPCVM de Wafa Gestion, dans les catégories diversifiée et obligataire, par le prestigieux prix « Thomson Reuters Lipper Fund Award 2018 » ;
- **La création et Commercialisation d'un nouveau produit** : Epargne Symphonie en partenariat avec Wafa Assurance portant sur des produits d'épargne avec contrats en unité de compte adossés à des OPCVM ;
- **Le lancement d'une nouvelle solution patrimoniale** : Attijari Dividend Fund, un fonds d'investissement distribuant des dividendes, spécialisé dans les actions dites de haut rendement ;
- La confirmation de la **note** Investment Management Quality Rating « **Excellent (mar)** » de Wafa Gestion par l'agence **Fitch Ratings**.

Attijari Titrisation

2018 a été l'année de la concrétisation pour Attijari Titrisation de projets d'envergure. En effet, Attijari Titrisation a lancé deux nouveaux fonds pour le compte de Wafasalaf et d'Attijariwafa bank.

Wafasalaf et Attijari Titrisation ont signé un accord portant sur la titrisation d'un montant d'un milliard de dirhams sur 5 ans. Une première enveloppe de 250 MDH de crédits octroyés aux fonctionnaires a été titrisée sous forme d'un appel public à l'épargne. En plus de constituer une nouvelle source de financement, le montage de titrisation proposé a permis un gain en fonds propres ainsi que la mise en place d'un outil activable à volonté que ce soit pour le propre compte de Wafasalaf ou pour le compte de ses clients.

L'opération de titrisation de crédits à la consommation pour le compte d'Attijariwafa bank a porté quant à elle sur un montant de 1,8 milliard de dirhams. L'opération a pour objectif la diversification des moyens de financement d'Attijariwafa bank ainsi que l'optimisation de ses fonds propres.

Intermédiation boursière : Attijari Intermédiation

La Bourse de Casablanca clôture l'année 2018 sur une contre-performance annuelle de l'indice MASI de -8,4%, se traduisant par un volume sur le Marché Central en baisse de 6,0% à 37,1 milliards de dirhams.

Malgré les contre-performances du marché, Attijari Intermédiation confirme en 2018 sa position de leader sur la place de Casablanca avec un volume de 24,4 milliards de dirhams en hausse de 36,1%, grâce à sa forte proximité avec les différentes catégories de clients.

En 2018, la part de marché de Attijari Intermédiation atteint 32,9% en hausse de 10,2 points.

En termes de rentabilité, Attijari Intermédiation a réalisé un chiffre d'affaires de 27,0 millions de dirhams contre 36,0 millions de dirhams en 2017 suite à la raréfaction d'opérations d'envergure sur le marché primaire.

Intermédiation boursière : Wafa Bourse

Au titre de l'année 2018, le marché boursier a été caractérisé par la baisse de ses indicateurs d'activité (-8,3% pour le MASI, -6,2% des volumes du Marché Central, -7,1% de la capitalisation boursière...). Dans ce sillage, la part de marché de la bourse en ligne s'établit à 2,6% en 2018 au lieu de 7,7% en 2017.

Pour sa part, le titre Attijariwafa bank maintient sa position de valeur la plus échangée sur le Marché Central avec près de 25% des volumes, suivi de Maroc Télécom, BMCE et BCP.

Dans ce contexte, Wafa bourse parvient à garder son niveau d'activité avec un chiffre d'affaires de plus de 10 millions de dirhams, en repli de 16%, et ce en dépit de la baisse de 52% de son volume transactionnel.

La filiale boursière a diversifié, au courant de l'année 2018, ses revenus notamment avec la commercialisation d'OPCVM pour compenser la baisse de la volumétrie sur le marché secondaire.

En termes de positionnement, Wafa bourse se place en première position de la bourse en ligne avec une part de marché de 70% en 2018 contre 46% en 2017. La structure a pu également drainer près de 20%* des flux transactionnels des personnes physiques sur la même année.

* Sur la base des derniers chiffres publiés par l'AMMC au 30 septembre 2018.

Wafa Assurance

Activité de Wafa Assurance

Réseau de distribution

Wafa Assurance poursuit l'extension de son réseau avec l'ouverture effective de 24 nouveaux points de vente et 12 en cours d'ouverture.

Le réseau exclusif compte à fin 2018, 253 Agents, 59 Bureaux Directs et 62 Démarcheurs.

Wafa Assurance collabore également avec 148 courtiers.

Systèmes d'Informations et Transformation Digitale

Au niveau SI et Digital, la compagnie a enregistré plusieurs réalisations en 2018, parmi lesquelles :

- Le déploiement sur site web et applications mobiles, de la souscription de l'assurance Automobile en ligne et d'un espace client pour la consultation des contrats ;
- Et la mise en place d'un dispositif d'écoute client final permettant la prise en charge des demandes d'informations et réclamations par téléphone, site Web et applications mobiles My Wafa et Wafa Santé.

Les résultats

Chiffre d'affaires

Le chiffre d'affaires de l'exercice 2018 est en progression de 4,0%, à 8 371 millions de dirhams, porté essentiellement par la branche Vie qui s'inscrit en hausse de 5,7%, à 4 683 millions de dirhams.

En Vie, les activités Epargne et Décès progressent de 5,7% chacune, grâce aux bonnes performances en bancassurance en épargne périodique et en Unités de Compte ainsi que sur les contrats décès adossés aux crédits.

La branche Non-Vie enregistre un chiffre d'affaires de 3 688 millions de dirhams à fin 2018, en croissance plus modeste de 1,9%, impacté principalement par la quasi-stagnation sur le marché des Entreprises.

Résultats

En Non-Vie, le résultat s'est contracté de 54,2%, à 360 millions de dirhams, affecté par la hausse de la sinistralité globale nette de réassurance.

Le résultat de l'activité Vie est en progression de 33 MDH, à 326 millions de dirhams, portée par le Décès.

Quant au résultat non technique, il ressort à 3 millions de dirhams en 2018, en amélioration de 45 millions de dirhams du fait, principalement, de la baisse de 31 millions de dirhams de la charge d'intérêt suite au remboursement, en début d'exercice, du reliquat de la dette bancaire.

Compte tenu par ailleurs d'une charge d'Impôts sur les Sociétés de 81 millions de dirhams, la compagnie dégage un bénéfice net sur l'exercice 2018 de 608 millions de dirhams contre 819 millions de dirhams au titre de l'exercice précédent, soit une baisse de 25,8%.

Activité des filiales

Wafa IMA Assistance

Les primes émises en 2018 sont en hausse de 10% par rapport à 2017, à 268 millions de dirhams, soit une progression de 24 millions de dirhams.

Ces primes sont issues à hauteur de 234 millions de dirhams des affaires directes souscrites au Maroc, qui tirent leur croissance d'une progression de 15% en bancassurance.

L'acceptation en réassurance, au titre des contrats distribués en Europe, progresse de 14%, à 52 millions de dirhams.

Le résultat net de l'exercice 2018 s'élève pour sa part à 29,9 millions de dirhams, en progression de 26,6%.

Attijari Assurance Tunisie

Le chiffre d'affaires 2018 s'élève à 86 millions de dinars tunisien (309 millions de dirhams), en hausse de 28,6%.

L'activité Epargne est en forte progression de 30% à 70 millions de dinars tunisien (250 millions de dirhams), alors que la Prévoyance progresse de 22% à 16 millions de dinars tunisien (58 MDH) grâce aux contrats décès des emprunteurs.

Le résultat net ressort bénéficiaire de 4,8 millions de dinars tunisien (17 millions de dirhams) contre 3,8 millions de dinars tunisien en 2017.

Wafa Assurance Vie Sénégal

Le chiffre d'affaires s'établit à 7 858 M FCFA (131 millions de dirhams) contre 5 783 M FCFA en 2017, soit une progression de 36%.

En Epargne, le chiffre d'affaires ressort à 5 989 millions FCFA (100 millions de dirhams) contre 4 654 millions FCFA en 2017, alors qu'en décès il ressort à 1 869 millions FCFA (31 millions de dirhams) contre 1 129 millions CFA en 2017.

Le résultat net au terme de ce troisième exercice d'activité ressort bénéficiaire de 417 millions FCFA (7 millions de dirhams) contre un bénéfice de 373 millions FCFA en 2017.

Wafa Assurance Sénégal (Non vie)

Le chiffre d'affaires s'élève à 1 941 millions FCFA (32 millions de dirhams), en progression de 18% par rapport à 2017.

Il est concentré à 70% sur les branches Santé et Automobile.

Le résultat net est bénéficiaire pour la première fois de 50 millions FCFA (0,8 millions de dirhams) contre un déficit de 312 millions FCFA en 2017.

Wafa Assurance Vie Côte d'Ivoire

Au terme du deuxième exercice d'activité, le chiffre d'affaires ressort à 4 695 millions FCFA (79 millions de dirhams), en progression de 48%, et provient à 76% de l'activité Epargne.

Le chiffre d'affaires Prévoyance s'élève à 1 118 millions FCFA (19 millions de dirhams) contre 662 millions FCFA en 2017.

Le résultat net est déficitaire de -134,4 millions FCFA (-2 millions de dirhams).

Wafa Assurance Côte d'Ivoire (Non vie)

La deuxième année pleine d'activité se solde par un chiffre d'affaires de 3 406 millions FCFA (57 millions de dirhams) contre 2 227 millions FCFA en 2017, soit une progression de 53%.

Ce chiffre d'affaire est concentré à 63% sur la maladie et l'automobile.

Le résultat net est bénéficiaire pour la première fois de 55 millions FCFA (0,9 millions de dirhams) après un déficit de 215 millions FCFA en 2017.

Wafa Assurance Vie Cameroun

Le chiffre d'affaires ressort à 4 155 millions FCFA (70 millions de dirhams) au terme de la deuxième année pleine d'activité, en forte progression de 68% par rapport à 2017.

Ce chiffre d'affaires est issu à 81% de l'activité Epargne.

Le résultat net est déficitaire de -279 millions FCFA (4,7 millions de dirhams) contre -332 millions FCFA en 2017.

Filiales en Afrique

Attijariwafa bank se positionne en tant que véritable banque panafricaine avec une présence soutenue au Maghreb et dans les zones économiques intégrées UEMOA et CEMAC.

Conformément à ses orientations stratégiques à l'international, le groupe Attijariwafa bank continue de conforter sa vocation d'acteur régional de référence et renforce son rôle dans le développement économique régional et la coopération Sud-Sud.

En mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 100% de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Les filiales de la Banque de Détail à l'International ont enregistré des performances considérables au titre de l'année 2018.

Afrique du Nord

Le groupe Attijariwafa bank est implanté au Maghreb à travers ses filiales Attijari bank Tunisie (ABT) et Attijari bank Mauritanie (ABM) et Attijariwafa bank Egypt.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2018	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dépôts	21 581	1 734	13 139
Crédits nets	17 366	1 498	7 798
Total bilan	27 352	2 442	16 939
PNB	1 560	172	1 208
RN	517	63	363
Réseau	207	30	56

CONTRIBUTIONS*	Attijari bank Tunisie	Attijari bank Mauritanie	Attijariwafa bank Egypt
Dettes envers la clientèle	6,5%	0,5%	3,4%
Prêts et créances sur la clientèle	5,9%	0,4%	2,6%
Total bilan	5,5%	0,5%	3,9%
PNB	6,7%	0,8%	5,3%
RN	7,3%	1,1%	4,3%

* Contributions dans le Groupe (comptes IFRS)

Zone UEMOA

Le groupe Attijariwafa bank opère au Sénégal à travers la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest et le Crédit du Sénégal. Il est présent en Côte d'Ivoire, au Mali et au Togo à travers la Société Ivoirienne de Banque, la Banque Internationale pour le Mali et la Banque Internationale pour l'Afrique au Togo.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2018	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dépôts	12 971	2 455	12 951	4 702	1 179
Crédits nets	10 836	1 906	11 997	3 664	803
Total bilan	ND	3 417	17 865	6 348	1 779
PNB	1 201	186	1 114	342	96
RN	395	59	394	8,5	11,3
Réseau	94 ¹	8	63	73	11

(1) yc Bénin, Burkina-Faso et Niger

CONTRIBUTIONS*	CBAO-Sénégal	CDS-Sénégal	SIB-Côte d'Ivoire	BIM-Mali	BIA-Togo
Dettes envers la clientèle	4,0%	0,7%	3,9%	1,4%	0,4%
Prêts et créances sur la clientèle	3,6%	0,6%	3,9%	1,1%	0,3%
Total bilan	3,2%	0,7%	3,6%	1,3%	0,4%
PNB	5,2%	0,8%	5,0%	1,5%	0,4%
RN	5,6%	0,9%	6,5%	0,6%	0,6%

(*) Contributions dans le Groupe (comptes IFRS)

Zone CEMAC

La zone CEMAC est couverte par les filiales suivantes : l'Union Gabonaise de Banque, le Crédit du Congo et la Société Camerounaise de Banque.

(En millions de Dhs)

COMPTES SOCIAUX 2018	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dépôts	5 774	2 976	8 871
Crédits nets	4 334	2 094	5 477
Total bilan	7 410	3 678	10 347
PNB	796	359	822
RN	229	102	174
Réseau	22	20	55

CONTRIBUTIONS*	UGB-Gabon	CDC-Congo	SCB-Cameroun
Dettes envers la clientèle	1,8%	0,9%	2,7%
Prêts et créances sur la clientèle	1,3%	0,6%	1,7%
Total bilan	1,4%	0,7%	2,0%
PNB	3,3%	1,6%	3,6%
RN	3,1%	2,0%	3,1%

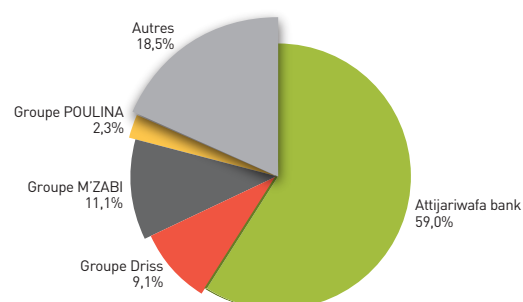
Contrib : Contribution dans le groupe (comptes IFRS)

Zoom Attijari bank Tunisie (ABT)

Faits marquants en 2018

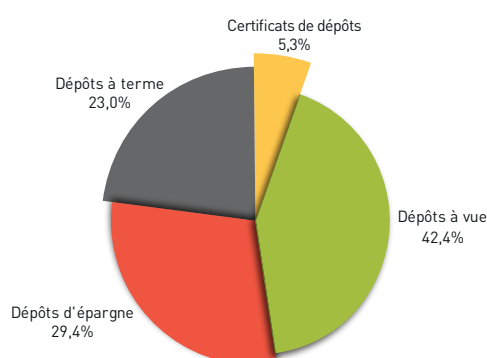
- lancement de la première banque en ligne en Tunisie « **Webbank** »
- Attijari bank Tunisie, primée « **meilleure banque en Tunisie en 2018** » par le magazine the Banker, pour la cinquième année consécutive

Répartition du capital de ABT en 2018



Principaux indicateurs du secteur bancaire Tunisien

Structure des dépôts en 2017



(En Mrds de Dhs)	2018	2017	2016
Nombre de banques résidentes	23	23	23
Réseau d'agences	1 896*	1 860	1 774
Nombre d'habitants par agence bancaire (en milliers)	Nd	6,15	6,4
Total actifs/PIB	Nd	124,6	118,9
Taux directeur	6,75%	5,00%	4,25%

* Donnée au 30 novembre 2018

Source : Banque Centrale Tunisienne

Principaux indicateurs financiers d'Attijari bank Tunisie

Attijari bank Tunisie a enregistré une très bonne performance au titre de l'année 2018.

Les dépôts se sont accrus de 12,6% à 21,6 milliards de dirhams et les crédits se sont consolidés de 4,9% à 17,4 milliards de dirhams.

La filiale Tunisienne a réalisé un produit net bancaire de 1,6 milliard de dirhams, en progression de 20,8% par rapport à 2017. Le résultat net ressort à 517,0 millions de dirhams en progression de 11,7%.

(En Mrds de Dhs)	2018	2017	2016
Total dépôts	21,6	19,2	17,4
Total crédits nets	17,4	16,6	14,3
Total bilan	27,4	25,0	21,9
PNB (comptes sociaux)	1,6	1,3	1,1
RN (comptes sociaux)	0,52	0,46	0,38
RoE	29,5%	31,8%	28,1%
PDM dépôts	11,2%	10,7%	10,8%
PDM crédits	8,5%	8,9%	8,8%
Nombre d'agences	207	207	203

Cours constant TND/MAD : TC : 3,1921, TM : 3,5681

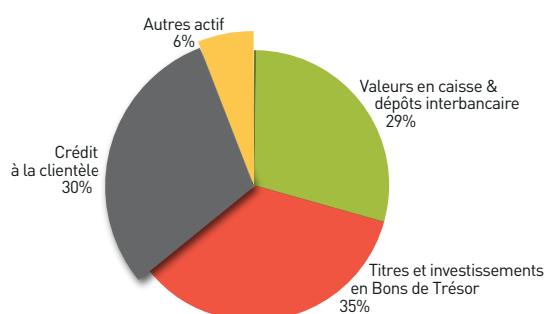
Zoom Attijariwafa bank Egypt (ABE)

Faits marquants en 2018

- Achèvement avec succès de la bascule du système d'information (plusieurs projets pour couvrir près de 150 applications, adressant près de 2 000 utilisateurs, soit près de 85 000 jours hommes, près de 600 personnes impliquées de 15 nationalités différentes) ;
- Lancement du plan de développement stratégique ;
- Intégration d'Attijariwafa bank Egypt dans le dispositif Trade Finance du Groupe ;
- Définition du nouveau concept d'agence retail et lancement du programme de transformation du réseau.

Principaux indicateurs du secteur bancaire Égyptien

Structure du bilan du secteur bancaire en 2017



	2018	2017	2016
Nombre de banques	38	38	38
Réseau d'agences	4 177*	4 093	3 950
Ratio de transformation	45,8%*	46,0%	47,0%
Réserves obligatoire	14%	14%	10%
Taux directeur	17,25%	19,25%	15,25%
Taux de contentialité	4,4%*	4,9%	6,0%
Taux de couverture	98,1%*	98,3%	99,1%
Ratio de solvabilité	16,0%*	14,7%	14,0%

(*) Données au 30 septembre 2018

Source : Banque Centrale Egyptienne

Principaux indicateurs financiers de Attijariwafa bank Egypt

Au titre de l'année 2018, Attijariwafa bank Egypt réalise une croissance significative de ses principaux indicateurs dans un environnement marqué par une forte croissance des crédits et par un élargissement des marges d'intérêt.

Attijariwafa bank Egypt affiche, en 2018, des niveaux de rentabilité et de capitalisation très satisfaisants (RoE de 17,6%, RoA de 2,2% en 2018 et un ratio CET1 au 30 juin 2018 de 15,1%).

(En Mrds de Dhs)	2018	2017	2016
Total Dépôts	13,1	11,5	9,8
Total Crédits nets	7,8	5,9	4,5
Total bilan	16,9	14,9	12,6
PNB (comptes sociaux)	1,2	1,3	1,0
RN (comptes sociaux)	0,36	0,59	0,35
RoE	17,6%	31,8%	24,7%
PDM dépôts	0,65%	0,65%	0,67%
PDM crédits	0,81%	0,76%	0,65%
Nombre d'agences	56	56	56

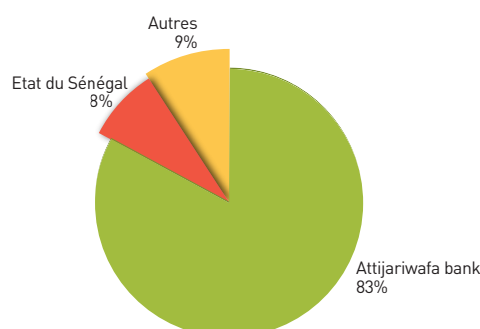
Cours constant EGP/MAD : TC : 0,5333 ; TM : 0,5275

Zoom Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest (CBAO)

Faits marquants en 2018

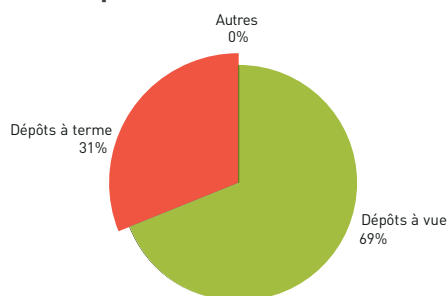
- CBAO 1^{er} SVT du Sénégal en 2018 et placement réussi de la dette subordonnée
- Extension de la distribution d'OPCVM à l'ensemble du réseau d'agences de la CBAO et mise en place des dispositifs d'animation
- Mandat de gestion pour les comptes de la BEAC et CRBC remporté par Wafa Gestion et géré en local par ASCA AM et AAM

Répartition du capital de CBAO en 2018



Principaux indicateurs du secteur bancaire Sénégalais

Structure des dépôts du secteur bancaire en 2017



	2018	2017	2016
Nombre de banques	25	24	24
Réseau d'agences	Nd	481	412
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	2,50%	2,50%	2,50%
Taux du guichet de prêt marginal	4,50%	4,50%	4,50%
Coefficient des réserves obligatoires	3,0%	3,0%	5,0%

Source : BCEAO

Principaux indicateurs financiers de la CBAO

Au terme de l'année 2018, les dépôts de la CBAO se sont renforcés de 9,2% à 13,0 milliards de dirhams. De son côté, l'encours des crédits nets est passé de 9,9 milliards de dirhams en 2017 à 10,8 milliards de dirhams en 2018, enregistrant une croissance de 9,4%.

Le produit net bancaire de la CBAO s'est établi à 1,2 milliard de dirhams, en amélioration de 8,5% par rapport à 2017. Le résultat net s'est hissé à 395,1 millions de dirhams en 2018 marquant une progression de 37,0% par rapport à l'année précédente.

(En Mrds de Dhs)	2018	2017	2016
Total dépôts	13,0	11,9	11,1
Total crédits nets	10,8	9,9	9,6
Total bilan	ND	16,6	15,9
PNB (comptes sociaux)	1,2	1,1	1,04
RN (comptes sociaux)	0,40	0,29	0,24
RoE	ND	23,1%	18,1%
PDM dépôts	16,7%	15,9%	16,2%
PDM crédits	14,8%	15,1%	16,7%
Nombre d'agences*	94	99	99

Cours FCFA/MAD : TC : 0,016697 ; TM : 0,016897 ;

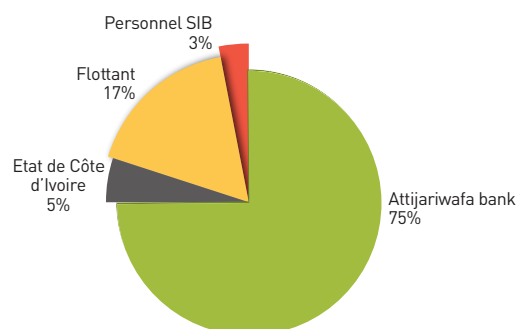
(*) y.c. Burkina Faso, Niger et Bénin

Zoom Société Ivoirienne de Banque (SIB)

Faits marquants en 2018

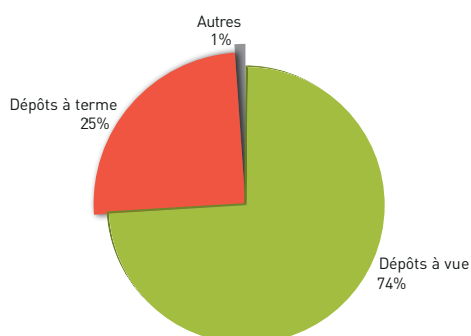
- Elargissement progressif du modèle SFS : projet Wafa Crédit (déploiement de la plate-forme)
- Démarrage d'une activité d'intermédiation titres en monnaies locales avec des non-résidents en Côte d'Ivoire – 1er short-listing du groupe à l'international pour la couverture de change de l'Etat de Côte d'Ivoire – 1er SVT
- Lancement de la revue de la stratégie de la banque et signature d'un partenariat SIB /Wafa CASH WEST AFRICA
- La Société Ivoirienne de Banque, a décroché le « Prix de l'Innovation » au Forum La Finance S'Engage 2018, au service du financement des PME

Répartition du capital de la SIB en 2018



Principaux indicateurs du secteur bancaire Ivoirien

Structure des dépôts du secteur bancaire en 2017



	2018	2017	2016
Nombre de banques	28	28	27
Réseau d'agences	Nd	709	606
Taux minimum de soumission aux appels d'offres d'injection de liquidités	2,50%	2,50%	2,50%
Taux du guichet de prêt marginal	4,50%	4,50%	4,50%
Coefficient des réserves obligatoires	3,0%	3,0%	5,0%

Source : BCEAO

Principaux indicateurs financiers de la SIB

Au terme de l'année 2018, les dépôts de la SIB se sont élevés à 13,0 milliards de dirhams, marquant une hausse de 16,2%. L'encours des crédits nets s'est accru, quant à lui, de 14,1% s'établissant à 12,0 milliards de dirhams.

Le produit net bancaire de la SIB s'est établi à 1,1 milliard de dirhams, en accroissement de 16,2% par rapport à 2017. Le résultat net s'est élevé à 393,8 millions de dirhams en 2018 en progression de 3,4% par rapport à l'année précédente.

(En Mrds de Dhs)	2018	2017	2016
Total dépôts	13,0	11,1	10,3
Total crédits nets	12,0	10,5	10,0
Total bilan	17,9	16,6	15,1
PNB (comptes sociaux)	1,1	0,96	0,86
RN (comptes sociaux)	0,39	0,38	0,29
RoE	-	45,1%	40,3%
PDM dépôts	8,9%	9,2%	9,2%
PDM crédits	9,9%	10,4%	11,0%
Nombre d'agences	63	60	54

Cours FCFA/MAD : TC : 0,016697 ; TM : 0,016897

Résultats consolidés

Le groupe Attijariwafa bank publie depuis le 30 juin 2007 ses résultats consolidés selon les normes IFRS.

En plus de ses filiales spécialisées basées au Maroc, la banque a entamé son développement régional en 2005 avec l'acquisition, en consortium avec Grupo Santander, de 53,54% du capital de la Banque du Sud en Tunisie, devenue depuis Attijaribank Tunisie.

En juillet 2006, Attijariwafa bank a développé un greenfield au Sénégal et a procédé à l'ouverture de 4 agences à Dakar, marquant ainsi la première étape d'un vaste projet d'implantation du Groupe en Afrique subsaharienne. En janvier 2007, Attijariwafa bank a acquis 66,70% du capital de la Banque Sénégal-Tunisienne et a fusionné les deux entités sénégalaises, donnant naissance à Attijari bank Sénégal.

En novembre 2007, Attijariwafa bank a acquis 79,15% du capital de la CBAO (Compagnie Bancaire d'Afrique Occidentale). En décembre 2008, la fusion entre la CBAO et Attijari bank Sénégal a donné naissance à CBAO Groupe Attijariwafa bank.

En 2009, Attijariwafa bank, accompagnée par son actionnaire de référence SNI, a acquis 51,0% du capital de la Banque Internationale pour le Mali (BIM) dans le cadre de sa privatisation. Dans la même année, la banque a également procédé à l'inauguration d'un bureau de représentation à Tripoli. Au premier semestre 2018, la participation d'Attijariwafa bank dans BIM a été portée à 66,3% faisant suite à une augmentation de capital de la filiale malienne.

En décembre 2009, le Groupe a finalisé l'acquisition de 95% du Crédit du Sénégal, 58,7% de l'Union Gabonaise de Banque, 91% du Crédit du Congo et de 51% de la Société Ivoirienne de Banque.

En 2010, le Groupe a consolidé sa position d'acteur de référence régional avec l'ouverture d'une succursale de CBAO au Burkina Faso.

Au courant de l'année 2011, le périmètre s'est consolidé avec la finalisation de l'opération d'acquisition de SCB Cameroun et la prise de contrôle de 80% de BNP Paribas Mauritanie.

Au titre du quatrième trimestre 2013, Attijariwafa bank a intégré dans le périmètre de consolidation la Banque Internationale pour l'Afrique (Togo) suite à l'acquisition de 55,0% de son capital. L'année a également connu l'ouverture de la succursale de CBAO au Niger.

En septembre 2015, Attijariwafa bank a finalisé l'acquisition de 39% du capital de la Société Ivoirienne de Banque (SIB) détenus par l'Etat de la Côte d'Ivoire. Attijariwafa bank a ainsi porté sa participation dans le capital de la SIB à 90% à la suite de cette opération dont 12% destinés à être introduits en bourse et 3% cédés au personnel de la filiale (détention à terme par Attijariwafa bank de 75% du capital de la SIB).

Attijariwafa bank a également renforcé sa participation dans le capital de CBAO (Sénégal) pour la ramener à 83% (contre une participation de 52% précédemment).

Dans le cadre de l'accord signé avec Barclays Bank PLC pour l'acquisition de sa filiale égyptienne, Attijariwafa bank et SNI se sont alliées dans le métier de l'assurance en devenant co-actionnaires à parts égales de Wafa Assurance. Cette opération permettra de donner à Attijariwafa bank les capitaux nécessaires à son développement international notamment en Egypte et plus généralement dans les pays africains anglophones.

En date du 3 mai 2017, Attijariwafa bank a finalisé la réalisation effective de 100% de Barclays Bank Egypt, devenue depuis Attijariwafa bank Egypt.

Principales filiales du périmètre de consolidation

Banque Maroc, Europe et Zone Offshore (BMET)	Banque de Détail à l'International (BDI)	Sociétés de Financement Spécialisées (SFS)	Assurance (ASI)
- Attijariwafa bank Europe	- Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest	- Wafasalaf	- Wafa Assurance
- Attijari International Bank	- Attijari bank Tunisie	- Wafabail	- Attijari Assurance Tunisie
- Attijari Finances Corp.	- La Banque Internationale pour le Mali	- Wafa Immobilier	- Wafa IMA Assistance
- Wafa Gestion	- Crédit du Sénégal	- Attijari Immobilier	
- Attijari Intermédiation	- Union Gabonaise de Banque	- Attijari Factoring Maroc	
	- Crédit du Congo	- Wafacash	
	- Société Ivoirienne de Banque	- Wafa LLD	
	- Société Commerciale de Banque Cameroun		
	- Attijaribank Mauritanie		
	- Banque Internationale pour l'Afrique au Togo		
	- Attijariwafa bank Egypt		

Analyse de l'activité consolidée

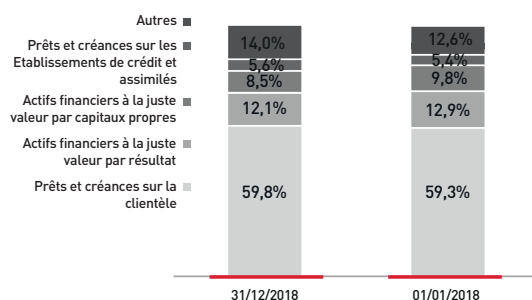
Total bilan

Au terme de l'exercice 2018, le total bilan du groupe Attijariwafa bank totalise 509,9 milliards de dirhams, en progression de 8,2% comparativement à l'année précédente.

Par zone géographique, le total bilan est concentré à hauteur de 74,8% au Maroc. Le reste est réparti entre l'Afrique du Nord, l'UEMOA, la CEMAC et l'Europe.

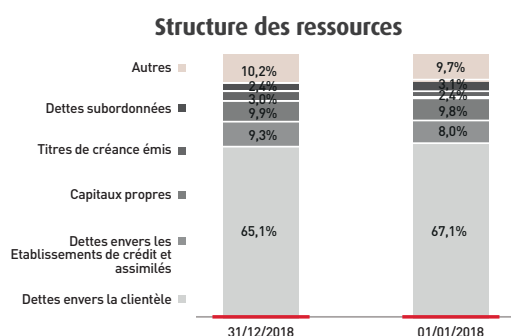
Au niveau bilanciel, le total actif est représenté pour 59,8% par les prêts et créances sur la clientèle, de 12,1% par les actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres et de 8,5% par les actifs financiers à la juste valeur par résultat.

Structure des emplois



L'augmentation de l'actif résulte essentiellement des éléments ci-après :

- La hausse de 9,1% à 305,1 milliards de dirhams des prêts et créances sur la clientèle ;
- L'accroissement de 60,6% à 15,1 milliards de dirhams des titres au coût amorti ;
- Et, la progression de 13,9% à 28,8 milliards de dirhams des prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés.



En contrepartie, l'augmentation du passif est principalement redevable à :

- L'appréciation de 5,0% à 332,0 milliards de dirhams des dettes envers la clientèle ;
- L'accroissement de 25,7% à 47,3 milliards de dirhams des dettes envers les établissements de crédit et assimilés ;
- Et, l'amélioration de 9,6% à 50,5 milliards de dirhams des capitaux propres Groupe.

Ressources

Représentant 65,1% du total bilan, les dépôts clientèle totalisent, au terme de l'année 2018, 332,0 milliards de dirhams contre de 316,2 milliards de dirhams une année auparavant. Cette tendance est le résultat de :

- l'augmentation de 4,2% à 239,9 milliards de dirhams des dépôts BMET ;
- la hausse de 6,8% à 87,1 milliards de dirhams des dépôts de la BDI ;
- Et, l'amélioration de 13,1% à 5,0 milliards de dirhams des dépôts des SFS.

Emplois

À l'issue de l'année 2018, les prêts et créances sur la clientèle se raffermissent de 9,1% s'établissant à 305,1 milliards de dirhams. Cette croissance est le résultat de la hausse respective des crédits clientèle de la Banque au Maroc Tanger et zone offshore (+12,7%), de la Banque de Détail à l'International (+2,0%), des Sociétés de Financement Spécialisées (+3,5%) et de l'Assurance (+3,6%).

Il en ressort un taux de transformation de 91,9% contre 88,4% une année auparavant.

Les fonds propres consolidés

Les fonds propres consolidés se chiffrent à 50,5 milliards de dirhams, en hausse de 9,6% comparativement à l'année précédente. Ce renforcement de la solidité financière est notamment redevable à l'augmentation du capital de la banque (+2,4 milliards de dirhams).

Solvabilité du Groupe

En termes de ratio prudentiel, le groupe Attijariwafa bank clôture le premier semestre 2018 avec un ratio Tier 1 de 9,7% et un ratio de solvabilité de 12,6%, au-delà des seuils réglementaires de 9% et 12% respectivement, applicables à compter du 30 juin 2014. En 2018, le Groupe prévoit un Tier 1 de 10,2% et un ratio de solvabilité de 13,0%.

Résultats consolidés du groupe Attijariwafa bank

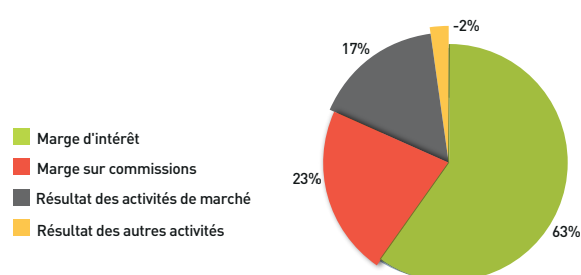
Le produit net bancaire consolidé

Au 31 décembre 2018, le produit net bancaire consolidé s'établit à 22,4 milliards de dirhams contre 21,6 milliards de dirhams en 2017. Cette hausse de 3,4% recouvre :

- Une hausse de 8,4% à 14,0 milliards de dirhams de la marge d'intérêt ;
- Une augmentation de 5,2% à 5,0 milliards de dirhams de la marge sur commissions ;
- Et, un léger recul de 1,7% à 3,8 milliards de dirhams du résultat des activités de marché ;

À fin 2018, la structure du PNB consolidé se présente comme suit :

Structure du PNB au 31 décembre 2018



Par pôle d'activité, cette évolution est ventilée comme suit :

- Augmentation de 3,8% à 11,5 milliards de dirhams du PNB de BMET ;
- Progression de 0,6% à 2,4 milliards de dirhams du PNB des SFS ;
- Baisse de 26,1% à 1,1 milliard de dirhams du PNB de l'Assurance ;
- Et, accroissement de 8,8% à 7,8 milliards de dirhams du PNB de la BDI.

Le résultat brut d'exploitation

Le résultat brut d'exploitation (RBE) enregistre une quasi-stagnation à 11,7 milliards de dirhams. Pour leur part, les charges générales d'exploitation y compris les dotations aux amortissements et aux dépréciations augmentent de 7,3% à 10,7 milliards de dirhams. Le coefficient d'exploitation s'établit ainsi à 47,9%.

Le coût du risque

Le coût du risque recule de 20,5% à 1,7 milliards de dirhams. Rapporté au total encours, le coût du risque s'établit à 0,53%, en amélioration par rapport à l'année dernière. De son côté, le taux de contentialité se fixe à 6,8% en amélioration par rapport à fin 2017 (-0,11 pt).

Le résultat net consolidé

Au terme de l'année 2018, le résultat net consolidé du Groupe enregistre une progression de 2,3% s'établissant à 6,7 milliards de dirhams.

Le résultat net part du Groupe

Au final, le résultat net part du groupe ressort à 5,7 milliards de dirhams, en accroissement de 5,8%.

La rentabilité des capitaux propres -ROE- s'établit à 15,4% en 2018. Pour sa part, le ratio de la rentabilité rapporté au total bilan se maintient à 1,3%.

Évolution des contributeurs du Résultat Net Part du Groupe au 31/12/2018

Banque Maroc, Europe et zone Offshore	+15,0%
Sociétés de Financement Spécialisées	-7,0%
Assurance	-50,5%
Banque de Détail à l'International	+2,9%



Gestion Globale des Risques

SOMMAIRE

MISSION ET ORGANISATION DE LA GESTION DES RISQUES	34
DISPOSITIONS GÉNÉRALES	35
CADRE D'APPÉTENCE AU RISQUE (RAF)	36
I - RISQUE DE CRÉDIT	38
A – Politique de crédit	
B – Procédures	
II - RISQUE MARCHÉ	45
A – Gestion des risques de marché	
B – Politique de gestion des risques de marché et sa mise en œuvre	
C – Méthodologie de mesure des risques de marché (Modèle interne)	
D – Risque de Marché Filiales	
III - GESTION DU RISQUE PAYS	48
IV – RISQUE OPERATIONNEL ET PLAN DE CONTINUITE D'ACTIVITE	
A – Analyse cartographie des risques et incidents exercice 2018	
B – Synthèse GRO	
C – Management de la Continuité d'Activité Groupe	
V – RISK MANAGEMENT	56
Cartographie de notation selon le nouveau modèle entreprise	
VI – GESTION ACTIF PASSIF	58
Le risque de liquidité	
Risque structurel de taux d'intérêt	

GESTION GLOBALE DES RISQUES

Mission et Organisation de la Gestion des Risques

La démarche d'Attijariwafa bank en matière de gestion des risques s'inscrit dans le cadre des normes professionnelles et réglementaires, des règles définies au niveau international ainsi qu'aux recommandations des autorités de tutelles. La gestion des risques du groupe est centralisée au niveau de la Gestion Globale des Risques Groupe (GGRG), indépendante des Pôles et Métiers et rapportant directement à la présidence.

Cette configuration consacre le principe de globalité dans la Gestion des Risques du Groupe et confirme son indépendance totale vis-à-vis des autres pôles et métiers de la Banque. Cette indépendance lui permet d'assurer une objectivité optimale dans l'examen des propositions de prises de risque et dans le contrôle.

La GGRG a pour principale mission de veiller à couvrir et à superviser l'ensemble des risques inhérents aux activités du groupe, de les mesurer et les contrôler. La fonction exerce un contrôle permanent, le plus souvent a priori, nettement différencié de celui de l'Audit Interne, effectué de façon périodique et a posteriori.

Ses missions permanentes consistent notamment à formuler des recommandations en matière de politiques de risque, à analyser les portefeuilles de crédit avec une vision prospective, à approuver les crédits aux entreprises et particuliers et les activités de trading et à garantir la qualité et l'efficacité de suivi du risque.

Les principaux risques sont identifiés en cinq familles :

- **Risque de crédit et de contrepartie** : risque de défaillance totale ou partielle de la contrepartie avec laquelle des engagements de bilan ou hors bilan ont été contractés ;
- **Risque de Marché** : risque de perte liée aux évolutions défavorables des paramètres de marché (taux d'intérêt, taux de change, prix des actions et des matières premières, ...) ;
- **Risque opérationnel** : risque de perte résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs ;
- **Risque pays** : le risque pays représente une agrégation des risques élémentaires résultant de la vulnérabilité à l'environnement économique, financier, politique, juridique ou sociale d'un pays étranger pouvant affecter les intérêts financiers de la banque.
- **Risques Asset Liability Management** : les risques structurels de nature ALM se rapportent aux risques de pertes de valeur économique ou de baisse des marges d'intérêts futures compte tenu des décalages de taux, des échéances entre les actifs et passifs de la banque.

L'organisation de la Gestion des Risques est calquée sur la typologie des risques telle qu'elle a été définie par les accords de Bâle II. Elle est organisée autour des entités suivantes :

Risque de contrepartie

En amont

- Formuler des recommandations en matière de politique de crédit
- Analyser et instruire les demandes de prise de risque émanant des différentes forces de vente de la banque par le paradigme contrepartie/transaction
- Évaluer la consistance et la validité des garanties ;
- Apprécier le volume d'activité de la relation, le bien-fondé économique des financements sollicités.

En aval

- Passer en revue régulièrement l'ensemble des engagements pour qualifier le portefeuille par famille de risque ;
- Appréhender les créances présentant des signes de difficulté et repérer les incidents de paiement
- Suivre avec le réseau la récupération de ces créances
- Provisionner les créances classées en souffrance.

Risque opérationnel

Le dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité « Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains » créée au sein de la « Gestion Globale des Risques ».

L'entité ROJH a établi pour chacune des lignes métiers une cartographie des risques s'appuyant sur le référentiel des processus de la Banque. Chacun des risques de la cartographie est défini selon une fréquence d'occurrence et d'un impact en cas de survenance.

Risque pays

- Diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- Elaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Risque marché

L'entité « Risque de marché » se consacre à détecter, à analyser et à suivre les différentes positions de la Banque en matière de taux et de devises, de rationaliser ses positions par des autorisations formalisées et d'être en alerte à toute déviation de ses positions.

Risque ALM

L'ALM fournit des indicateurs de suivi des risques et de rentabilité attendus sur les différents produits du bilan et décline les règles de gestion à même de limiter l'exposition du bilan de la banque aux risques et de gérer de façon optimale ses positions.

La démarche ALM poursuit un processus d'identification, d'évaluation et de gestion des positions de risque prises. La définition des règles d'écoulement et de traitement des postes du bilan à travers des études économiques et financières est l'une des étapes fondamentale de la démarche ALM.

Dans le cadre du plan stratégique 2020, l'initiative de transformation des risques a pour objectifs :

- Doter le Groupe d'un cadre d'appétence au risque structuré et partagé par l'ensemble des parties prenante. Un Cadre d'appétence au centre de la stratégie du Groupe optimisant le couple rendement-risque et l'utilisation des Fonds propres face aux nouvelles contraintes réglementaires.
- Optimiser les processus de gestion des risques
- Renforcer le dispositif de pilotage des risques notamment le profil de risque global du Groupe via des outils d'analyse, de simulation et de stress testing
- Promouvoir la culture du risque auprès des différentes instances du Groupe.

Dispositions Générales

1- Gouvernance et organisation

La gouvernance et l'organisation de la gestion des risques précisent et appliquent de façon systématique les principes de gestion arrêtés par les instances de la banque.

Pour une meilleure coordination des actions communes, les responsabilités des principaux acteurs ont été bien définies.

Ces acteurs sont :

1. Conseil d'Administration ;
2. Direction Générale ;
3. Comités de Décision ;
4. Gestion Globale des Risques.

Rôle du Conseil d'Administration :

Le Conseil d'Administration a pour responsabilités :

- de définir et revoir périodiquement la stratégie commerciale et les politiques de gestion des risques ;
- d'appréhender les risques principaux auxquels s'expose la banque dans ses activités ;
- de valider les limites globales de risques et de s'assurer que la Direction Générale et les Comités de décision prennent les mesures nécessaires pour identifier, mesurer, suivre et contrôler ces risques, les limites de risques doivent être fixées en tenant compte des fonds propres ;
- d'approuver la structure organisationnelle ;
- de s'assurer que la Direction Générale vérifie l'efficacité du dispositif de contrôle interne.

Rôle de la Direction Générale :

La Direction Générale est l'organe exécutif, elle a pour responsabilités :

- de mettre en œuvre les stratégies et les politiques approuvées par le Conseil d'Administration ;
- de mettre en œuvre les processus et les moyens permettant d'identifier, mesurer, suivre et contrôler les risques liés aux activités commerciales ;
- de mettre en place et de maintenir l'organisation chargée de la gestion des opérations commerciales et du suivi des risques ;
- de mettre en place les normes et méthodes de contrôle interne ;
- d'informer le Conseil d'Administration des éléments essentiels et des conclusions qui peuvent être dégagées des mesures des risques auxquels la banque est exposée ;
- d'associer le Conseil d'Administration dans le pilotage des activités de marché en lui soumettant, pour approbation, les politiques développées pour la gestion des risques.

Rôle des Comités :

Comité des Grands Risques

Au sein du conseil d'administration et présidé par le Président Directeur Général, ce comité examine et autorise les opérations importantes qui engagent le Groupe (crédits, recouvrement, investissements, achats,...) au-delà d'un certain seuil.

Désormais, Ce comité supervise l'évolution des indicateurs de risque et fixe les orientations en matière de gestion des risques.

Comité d'Audit et des Comptes

Au sein du conseil d'administration, le comité d'audit et des comptes joue un rôle essentiel dans l'évaluation de la qualité du dispositif de gestion des risques et de contrôle interne. Il est chargé particulièrement du :

- Examiner la cohérence du cadre interne de suivi des risques avec les procédures, les lois et les réglementations en vigueur
- Emettre une opinion sur la politique de provisionnement globale du groupe
- Suivre l'évolution globale du portefeuille en particulier le coût du risque.

Comité de Risque de Crédit Groupe

Le Comité de Crédit Groupe est compétent dans l'ensemble des engagements du groupe Attijariwafa bank jusqu'à une limite de 600 millions de dirhams.

Il fixe également, sur proposition du Correspondent Banking, les limites de contrepartie accordées aux banques internationales.

Comité Risque de Marchés (CRM)

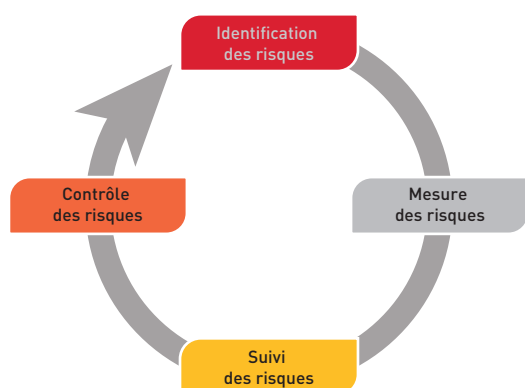
Le Comité Risques de Marchés (CRM) est l'instance interne de décision et de suivi des risques de marchés selon toutes ses formes. Il a comme responsabilités :

- le suivi et l'analyse des risques de marchés et leur évolution ;
- il s'assure du respect des indicateurs de surveillance, des règles spécifiques de gestion et des limites définies ;
- Il octroie des limites aux différentes lignes de produits dans le cadre des stratégies fixées par la banque.

Rôle de la Gestion Globale des Risques :

Elle assure le rôle de supervision des méthodologies et des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels. Ses principales responsabilités sont :

- Formuler des recommandations en matière de politiques de risque ;
- Instruire les demandes de limites de crédit et de trading avant de les soumettre au comité compétent ;
- Assurer le suivi des risques de contrepartie, de marchés et opérationnels en procédant à la consolidation de l'ensemble des expositions de la banque ;
- Valider les principes du dispositif et les méthodes de mesure en s'assurant notamment de leur homogénéité avec celles du



Groupe ;

- Valider les modèles internes et les modèles des logiciels utilisés pour la valorisation des instruments financiers.

2- Processus de gestion des risques

Le processus de gestion des risques comporte quatre étapes essentielles faisant intervenir plusieurs entités :

L'identification des risques

L'identification des risques consiste en un inventaire complet et détaillé des risques et des facteurs inhérents à chaque risque.

L'actualisation régulière de cet inventaire s'impose pour tenir compte de l'évolution des facteurs générateurs de risques et des changements induits par l'actualisation des orientations et politiques de gestion.

L'entité Contrôle et Méthodes est chargée de cette fonction aussi bien dans l'activité courante et que dans la phase de lancement de nouveaux produits ou activités. Elle s'appuie également sur les rapports et notes du Contrôle Interne.

La mesure des risques

Il s'agit d'évaluer la probabilité d'occurrence des risques et leurs conséquences financières sur les positions ou le patrimoine de la banque.

Les méthodes de mesure des risques adoptées s'inspirent largement des « saines pratiques » édictées par le Comité de Bâle et en conformité avec la réglementation prudentielle et sous le pilotage des Comités de Risques et la GGR.

La banque s'engage à investir dans la mise en place de techniques avancées en matière de gestion des risques intégrant ainsi les nouveaux développements en vue de la préparation pour l'application des méthodes internes.

La maîtrise des risques

Il s'agit des mesures prises par la banque pour limiter les risques à des niveaux acceptables.

Le contrôle des risques

Cette dernière étape englobe la surveillance et le pilotage de la gestion des risques et permet également d'identifier de nouvelles zones de risques et d'ajuster les limites en fonction de leur évolution.

Cadre d'Appétence au Risque (RAF)

1.1 Stratégie en matière de risques

La stratégie du Groupe en matière de risques consiste à employer son capital disponible afin d'optimiser l'équilibre entre rendement et risque de façon à mettre en œuvre sa stratégie tout en conservant un niveau approprié de capital économique (i.e. permettant de couvrir les risques) et de capital réglementaire. En conséquence, les objectifs de la gestion des risques du Groupe sont les suivants :

- Mettre en place une gestion rigoureuse des risques à tous les niveaux de l'activité, basée sur la détermination et le respect d'appétences au risque clairs ;
- S'assurer que l'allocation de fonds propres est ainsi effectuée dans le but d'obtenir les meilleurs rendements sur une base pondérée des risques ; et
- Répondre aux attentes de nos actionnaires et parties prenantes quant au fait que nous conservons des excédents de capital afin de garantir que nous pourrions honorer nos engagements, même dans le cas où des risques extrêmes devaient se matérialiser

Le Cadre de gestion des risques d'Attijariwafa bank fait partie intégrante des processus et du cadre de décision du Management et du Conseil d'Administration et a vocation à aider à la réalisation de ces objectifs. Attijariwafa bank s'efforce d'intégrer la prise de décision fondée sur le risque dans l'élaboration de sa stratégie et dans son processus de planification financière et opérationnelle, permettant ainsi que le business plan soit examiné sous l'angle des risques et que le plan amène le Groupe à passer de son profil de risque actuel au profil de risque souhaité (tenant compte des préférences de risques approuvées par Attijariwafa bank).

Le processus d'élaboration de la stratégie et de planification financière et opérationnelle doit impérativement aider le Groupe à atteindre un équilibre risque/rémunération optimal. Ceci implique un examen du portefeuille d'opportunités identifiées, au regard de l'environnement concurrentiel, des ressources en interne et de la capacité de l'organisation à prendre des risques ou de son appétence au risque, en tenant compte du Groupe dans son ensemble et de son profil de risque. Dans le cadre de ce processus, notre modèle économique (i.e. la façon dont nous entendons dégager des bénéfices) et les hypothèses sous-jacentes à ce modèle économique doivent impérativement être présentés de manière explicite.

Les discussions entourant la planification doivent impérativement tenir compte de la nature et du type de risques auxquels le Groupe est exposé, en se concentrant sur les risques de surestimation et de sous-estimation de la solidité de notre bilan économique, de notre position de liquidité et de notre réputation. Le Groupe doit impérativement mesurer et contrôler les risques qu'il a pris en toute connaissance de cause, tout en surveillant les risques qui évoluent, émergent ou pourraient émerger et qui pourraient avoir un impact sur le capital, la position de liquidité, la valeur de la marque et autres indicateurs considérés comme clés pour le Groupe.

Des analyses de scénarios et des stress tests (y compris les stress tests inversés) doivent impérativement être réalisés pour les business plans et les projets et être utilisés lors de la prise de décision.

Il convient que les objectifs fixés reflètent les rendements attendus par le Groupe, au regard des risques. Le cadre de gestion de la performance doit impérativement fournir des informations pertinentes, exactes et en temps voulu, qui favorisent la compréhension des risques et des rendements afin d'étayer la prise de décision.

L'ensemble du Groupe doit impérativement disposer de mesures de l'appétence au risque, de délégations de pouvoirs et de seuils d'escalade cohérents et clairement définis, en liaison avec le plan validé, de manière à habilitier les collaborateurs à gérer les risques de manière proactive dans le respect de l'appétence au risque et à intervenir rapidement ou à escalader le sujet en cas de violations avérées ou probables.

Le Conseil d'Administration doit impérativement évaluer et approuver la stratégie et le plan d'Attijariwafa bank, en tenant compte du profil de risque implicite et de l'appétence au risque approuvée.

1.2 Définition du cadre d'appétence au risque

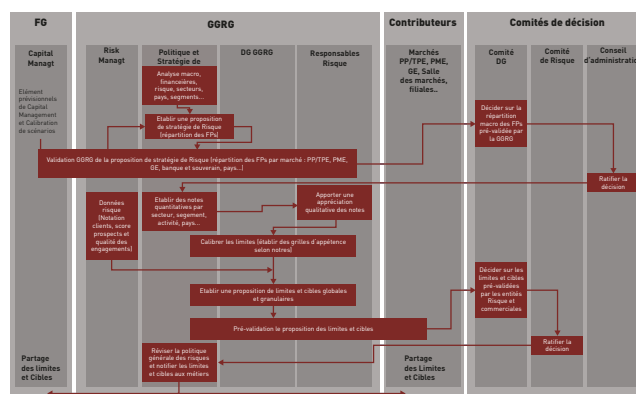
Le cadre de l'appétence au risque d'Attijariwafa bank définit les risques que le Groupe sélectionne et gère en vue de générer des profits ; les risques que le Groupe accepte mais qu'il cherche à minimiser et les risques que le Groupe cherche à éviter ou transférer. Il comprend :

- Les appétences au risque générales - il s'agit généralement de déclarations quantitatives qui aident à déterminer le niveau de risque qu'Attijariwafa bank peut supporter (par ex., le montant de fonds propres que nous sommes prêts à risquer). Les appétences au risque sont définies à un niveau agrégé et par type de risques.
- Les préférences de risques - il s'agit de déclarations qualitatives qui énoncent les risques qu'Attijariwafa bank estime pouvoir gérer efficacement et qui devraient produire des profits, les risques qu'Attijariwafa bank peut assumer mais qui nécessitent d'être maîtrisés et les risques qu'Attijariwafa bank cherche à éviter ou minimiser.
- Les tolérances et limites en matière de risques opérationnels sont des limites quantitatives spécifiques (par ex., limites sur des risques spécifiques). Les Business Standards (exigences et commentaires les accompagnant) présentent la méthodologie d'Attijariwafa bank pour :

- Identifier les risques acceptables et ceux qui ne le sont pas
- Fixer les limites et tolérances en matière de risques opérationnels, tenant compte des exigences et préférences du Groupe

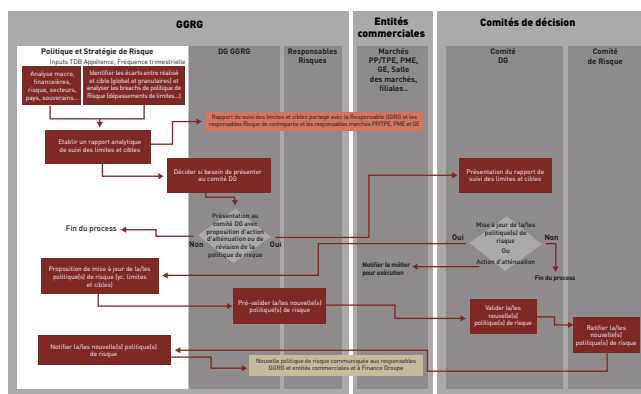
Les appétences au risque doivent impérativement être clairement définies et actualisées régulièrement et font partie intégrante du processus de planification. Il convient que les appétences au risque soient examinées et approuvées par les conseils d'administration et/ou les comités spécialisés compétents. Il convient que lors de chaque réunion le Comité des risques compare le profil de risque au regard des appétences au risque puis communique aux comités spécialisés compétents. Le Management et les instances spécialisées devraient examiner et discuter des positions liées à l'appétence lors de revues régulières (Business Review Meetings).

1.3 Processus d'élaboration des cibles et limites



Le cadre d'appétence ainsi défini se traduit à un premier niveau par la définition pour chacun des niveaux de risque retenus d'une cible vers laquelle orienter les efforts d'amélioration et d'une limite imposée par les contraintes réglementaires d'une part, et induite par les capacités maximales d'autre part. L'élaboration de cet ensemble de cibles et limites est assurée par un processus transverse impliquant un ensemble d'acteurs au sein des différentes entités front to back de la banque.

Le processus d'élaboration des cibles et limites présente un objectif double. Il s'agit en effet de définir l'ensemble des niveaux de risques les plus à même d'accompagner le groupe dans la réalisation de ses objectifs stratégiques ; mais également d'établir une méthodologie de suivi et de mise à jour continue directement liée aux variations des indicateurs mesurés.



1.4 Transformation des Risques - Réalisations 2018 par chantier

Appétence et stratégie de Risque

Les Scénarios, stress tests et les simulations d'impact ont été réalisés et validés. Les outils de construction de scénarios et de simulation sont finalisés et prêts à être interfacés avec une base de données groupe.

Concernant le volet appétence Top down, les indicateurs agrégés et niveaux d'appétence sont finalisés et validés. La calibration des cibles et limites d'exposition et de consommation de fonds propres en fonction des profils rendement, risque et appétence au risque est en cours. Par ailleurs le projet structurant Plan de Redressement de Crise Interne (PRCI) a donné lieu à la remise d'un premier rapport remis à Bank Al-Maghrib le 28 septembre 2018. Des améliorations et un renforcement du dispositif sont prévus pour le prochain exercice.

Le volet appétence Bottom up s'est focalisé cette année sur l'Entreprise et a été déployé en ligne avec le programme entreprise. L'appétence au Risque préliminaire (base de 42k entreprises) a été livrée et les outils de calcul sont automatisés et prêts à être interfacés avec les bases de données groupe. Par ailleurs l'appétence définitive est en cours de construction pour l'ensemble du Réseau en accompagnement du budget 2019 (itération en cours avec les 5 directions régionales).

De plus, une feuille de route pour l'approche filiales SFS et BDI a été validée. La définition des périmètres significatifs et la priorisation sont faites. Un premier exercice pilote a été mené avec Wafabail pour les SFS et la SIB pour la BDI et les premières moutures de cadre d'appétence au risque filiales sont en cours de validation avec les directions générales des filiales.

Enfin, le document de référence du Groupe Politique Générale de Risque a été mis à jour en incluant les nouveaux éléments introduits en 2018.

Infrastructure, Outils de Pilotage et Organisation

Ce chantier s'est structuré principalement autour de la donnée. La première étape a consisté en une expression de Besoins datamart PSR (données internes et externes/ clients et prospects / Risque, Finance, macro, secteurs, segments etc.) et outils de gestion et d'analyse de données. Dans un second temps, le Data use case Appétence PME a été initié en collaboration avec le Data Office.

Par ailleurs les différents projets outils (Front, GGR, pilotage global) ont vus les volets expression de besoin rédigés et livrés. Pour certains périmètres (PP et Entreprise, indicateurs de Risque à intégrer aux différents outils Vision 360, Dashboard, CRM, B.O.) les SFD sont rédigés et les développements déjà en cours.

Enfin un travail a été produit sur le volet Chaîne du Crédit. Le pré-cadrage GGR et Métiers est finalisé ainsi que l'expression de Besoins et le business case (hors coûts SIG). L'ensemble des documents et des travaux réalisés ont été livrés au SIG qui est en cours de planification du cadrage SI (prévu dans le plan d'action SIG 2018).

Promotion de la Culture Risque

Une action de mise à niveau du Cursus de Formation a été menée en collaboration avec l'Académie (Formations destinée aux CA et CC des agences PP et TPE). Par ailleurs un travail de formation des relais du PE Appétence au risque Entreprise a été réalisé en collaboration avec le CHG et des modules e-learning sont en cours de préparation.

Des Guides des Bonnes pratiques Risque ont été rédigés et transmis au Programme Entreprise. Leur déploiement en cours dans les C.A. pilotes.

Enfin, un travail de fond est en cours sur les sujets de sensibilisation des équipes et la Conduite du Changement liée à la Transformation des risques. Dans cette optique, des ateliers de conduite du changement transverses (GGRG, DT, Marché, Réseau) sont tenus en parallèle des ateliers de co-construction de l'Appétence au Risque PME et des visites périodiques des Directions régionales (Responsables Réseaux et C.A).

I- risque de crédit

A- Politique de crédit

I- Principes généraux

La politique générale de crédit (PGC) a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risque de contrepartie pour la banque.

Le risque de contrepartie représente le risque de perte financière du fait de l'incapacité d'un débiteur à honorer ses obligations contractuelles. Il concerne les activités de prêt ainsi que d'autres activités exposant la banque au risque de défaut d'une contrepartie ou d'un émetteur notamment les transactions sur le marché de capitaux ou sur les opérations de règlement -livraison.

Les dispositions de la PGC ont une portée générale et s'appliquent de manière permanente. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique de crédit de la banque s'appuie sur les dix principes fondamentaux suivants :

1.1 Déontologie et conformité : Le groupe s'astreint au strict respect des principes déontologiques définis dans son code interne et des dispositions réglementaires régissant ses activités.

1.2 Indépendance fonctionnelle des structures de Risques par rapport aux entités opérationnelles afin de préserver la qualité des risques et l'objectivité dans les prises de décisions.

1.3 Responsabilité des Risques. Les business units restent pleinement responsables de leurs risques de crédit. Cette responsabilité est également supportée par les organes d'octroi.

I.4 Collégialité des décisions : Les décisions de crédit nécessitent au minimum une double signature et un double regard : celui des organes commerciaux et celui du risque, ce qui favorise l'analyse contradictoire. Le renvoi en arbitrage à un niveau supérieur peut éventuellement être envisagé pour certaines décisions divergentes.

Aucune décision d'octroi ne sera rendue de manière unilatérale sauf délégation particulière de l'organe d'administration.

I.5 Rémunération satisfaisante : Chaque risque pris par la banque doit être correctement rémunéré. La tarification doit toujours s'inscrire en adéquation avec la notation.

I.6 Suivi : Chaque risque pris par la banque doit être suivi sur une base continue et permanente.

I.7 Séparation de la fonction de gestion et de la fonction de contrôle des risques.

I.8 La prudence et la «consultancy» doivent être de mise en cas de doute ou d'ambiguïté.

I.9 Analyse préalable par le comité nouveaux produits de tout risque de contrepartie lié au lancement de nouveaux produits ou de nouvelles activités.

I.10 Règle restrictive : Aucun financement ne peut être octroyé au profit d'une relation ayant bénéficié d'un abandon ou ayant fait l'objet d'un déclassement à contentieux. Le dispositif de notation est discriminatoire pour ce type de clientèle (note éliminatoire).

II. structuration du risque de contrepartie :

Principes généraux de prise de risque :

La prise de risque doit s'inscrire dans le cadre des stratégies risques approuvées. Les stratégies sont adaptées à chaque métier et à leur plan de développement et reposent sur :

- des limites globales ;
- des critères d'intervention ;
- un schéma de délégation.

Ces stratégies sont également déclinées par :

- métier ;
- entité ;
- secteur d'activité ;
- et, pays.

Le respect de ces stratégies relève des Métiers et est contrôlé par la GGR.

Toute décision de risque nécessite une analyse approfondie aussi bien de la contrepartie que de la transaction et doit être motivée par une appréciation du couple risque-rendement. Elle doit s'inscrire dans la stratégie risque du métier concerné et dans le dispositif de limites en vigueur.

II.1 La sélection de la clientèle :

Le groupe ne traite qu'avec les contreparties bénéficiant d'une bonne réputation. Les équipes commerciales sont responsables pour recueillir les informations pertinentes sur la clientèle en excluant la clientèle répertoriée dans les bases négatives (interdits de comptes, chéquiers et contentieux).

Si une contrepartie n'honore pas sa signature auprès de notre Groupe ou du système bancaire, elle ne peut plus prétendre à de nouvelles attributions de crédits auprès du Groupe. À défaut d'un règlement rapide de la créance contentieuse, AWB se désengage de la contrepartie concernée.

Si un règlement amiable se traduit par un abandon de créances, la contrepartie ne peut plus prétendre à des concours auprès d'Attijariwafabank (sauf décision contraire du comité des Grands Risques).

Les directions commerciales doivent également s'assurer de la bonne origine et du caractère licite des ressources de la clientèle.

La décision finale d'engagement s'appuie sur la note interne et un avis indépendant de la GGR. Le comité demeure l'instance ultime de décision.

II.2 Structure des opérations :

L'activité de crédit suppose une parfaite maîtrise de la structure des opérations de crédit selon les points suivants :

- **Objet** : la justification économique des opérations de crédit doit être avérée ;
- **Structure** : les opérations doivent être clairement explicitées et appréhendées et leur suivi doit être assuré ;
- **Maturité** : les maturités des engagements de crédits doivent être adossées à leur objet ainsi, les crédits d'investissement doivent en principe être échancés sur 7 ans sauf exception pour les crédits habitats dans le cadre d'une politique d'adossements des ressources à ces maturités ;
- **Transparence** : la procédure d'octroi de crédit doit être conforme aux règles de déontologie ;
- **Sécurité** : la capacité de remboursement des contreparties doit être analysée et confirmée ;
- **Garanties ou sûretés** : le crédit doit être assorti de garanties. La valeur économique de ces gages doit être validée par expertise et régulièrement actualisée ; de même, la surface patrimoniale des garants doit être détaillée et mise à jour ;
- **Notification** : les modalités du crédit doivent être formellement notifiées à la clientèle de manière à préserver les intérêts des parties.

III. Le Dispositif d'encadrement de l'activité crédit :

En raison de son importance vitale mais aussi des risques qu'elle induit, l'activité crédit est encadrée par un dispositif articulé autour de trois grandes orientations :

- Le respect des règles prudentielles édictées par Bank Al-Maghrib ;
- La notation des contreparties visant une sélection et un suivi rigoureux des risques ;
- Et, la diversification sectorielle à même d'atténuer le risque de concentration.

III.1 Règles prudentielles :

Le risque inhérent à l'activité crédit est encadré par un corpus de règles prudentielles destinées à en atténuer l'impact étant donné qu'il représente le risque bancaire majeur. Ces règles se rapportent aux trois phases de la prise de risque :

Avant la prise de risque :

À ce stade, la banque doit veiller en permanence au respect du coefficient minimum de solvabilité de 10%. Cela revient à coupler l'accroissement de l'activité crédit à l'augmentation du niveau des fonds propres (crédit égal 10 fois les fonds propres nets) afin de limiter le niveau d'endettement de la banque qui est aussi un facteur de fragilisation.

La prise de risque :

Cette phase est soumise à des dispositions réglementaires se rapportant :

- à l'instruction des demandes de crédit en termes de check list minimale ;
- au respect du plafond d'exposition maximale limité à 20% des fonds propres au profit d'un seul bénéficiaire (individuel ou groupe) ;
- à la nécessité de déconcentration du portefeuille engagements en vue de limiter la charge de risque ;
- à l'obligation de conformité de l'activité crédit aux différentes règles de droit, règles éthiques, fiscales et autres.

Après la prise de risque :

Les risques importants encourus sur un même bénéficiaire (individuel &/ou groupes) font l'objet d'un suivi particulier en plus des contraintes réglementaires les régissant (CMDR 20% des FP et déclaration à BAM à partir de 5% des FP).

Les groupes sur lesquels notre banque a atteint son plafond réglementaire d'engagements doivent faire l'objet d'une gestion spécifique conjointe entre les entités commerciales et la GGR de manière à permettre à notre établissement de profiter des opportunités de financement éventuelles en améliorant la rentabilité de notre intervention sans aggraver notre exposition.

De même le portefeuille engagements doit faire régulièrement l'objet de revue et de requalification en vue de structurer ce portefeuille en encours sain, en créances sous surveillance et en créances en souffrance avec une couverture appropriée en provisions.

L'efficacité de ces règles doit être assurée par la mise en place d'un dispositif de contrôle interne englobant :

- la mesure de l'exposition de la banque et des filiales au titre des engagements (mobilisés et confirmés non utilisés) et au titre du risque de contrepartie sur les opérations de marché ;
- la maîtrise et la surveillance des risques au niveau du groupe grâce à une identification précise des tiers porteurs de risque afin d'assurer la cohérence et l'exhaustivité du reporting de suivi de risque et l'affectation des encours aux portefeuilles bâlois ;
- ainsi que le stress test en tant qu'outil de simulation de la capacité de la banque à résister à la détérioration du portefeuille engagements du fait de retournements défavorables de la conjoncture.

III.2 Risque de concentration :

Le risque de concentration du crédit est le risque inhérent à une exposition de nature à engendrer des pertes importantes pouvant menacer la solidité financière d'un établissement ou sa capacité

à poursuivre ses activités essentielles. Le risque de concentration du crédit peut découler de l'exposition envers :

- des contreparties individuelles ;
- des groupes d'intérêt ;
- des contreparties appartenant à un même secteur d'activité ou à une même région géographique
- des contreparties dont les résultats financiers dépendent d'une même activité ou d'un même produit de base.

La politique d'expansion internationale de notre Groupe induit des risques dus à une concentration des contreparties appartenant à une même région géographique. Cette concentration est assortie d'une gestion des limites (en matière à la fois d'exposition et de délégations de pouvoirs) et des seuils d'alertes.

Le risque de concentration individuelle et sur des groupes d'intérêt est régi par les dispositions de la banque centrale en matière de division des risques. Cela suppose une gestion des groupes selon un processus normalisé s'appuyant sur une définition très large de la notion du groupe d'affaires et une approche concertée avec les lignes de métiers en vue de :

- définir les limites d'exposition globale et les choix d'accompagnement ;
- consolider dans une seule base de données les informations sur les groupes de contreparties.

De même, la déclinaison d'une politique sectorielle en matière de distribution de crédits tient compte :

1. du taux de pénétration de la banque dans chaque secteur d'activité ;
2. de la qualité de ses actifs (sinistralité et rating) ;
3. et des marges de progression que laisse envisager la conjoncture (intelligence économique, comités consultatifs avec les professionnels, fédérations, dispositions de la loi des finances etc...) afin de baliser l'action commerciale et de préserver au niveau du portefeuille engagements de la banque, un profil de risque optimal en termes de concentration sectorielle.

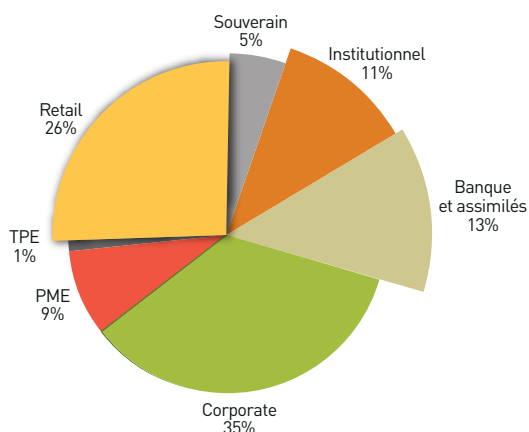
La revue périodique de l'exposition de la banque à la lumière des évolutions conjoncturelles permet un pilotage décisionnel et un ajustement dynamique des limites quantitatives, voire qualitatives, dans le sens :

- de l'accroissement des secteurs à fort potentiel de développement ;
- de la consolidation sur les activités où le taux de pénétration est assez élevé ou bien pour lesquelles nous n'avons pas une grande visibilité ;
- ou du repli à l'égard des secteurs en déperdition (perspectives défavorables, grande sinistralité ...).

Ces limites sectorielles quantitatives sont challengées de manière concertée entre les unités commerciales (cf. business plan) et la GGR, avant leur approbation par les organes habilités. Elles doivent régir aussi bien les demandes de réévaluations que les entrées en relation. Les dépassements de ces limites doivent être soumis à cette même instance pour autorisation et mise à jour de nouveaux seuils.

III.2.1 - Diversification par contrepartie :

Évaluée en tenant compte de l'ensemble des engagements portés sur un même bénéficiaire, la diversification est une constante de la politique de risque de la banque. L'étendue et la variété des activités du Groupe pourraient y participer. Les éventuelles concentrations font l'objet d'un examen régulier donnant lieu le cas échéant à des actions correctives.

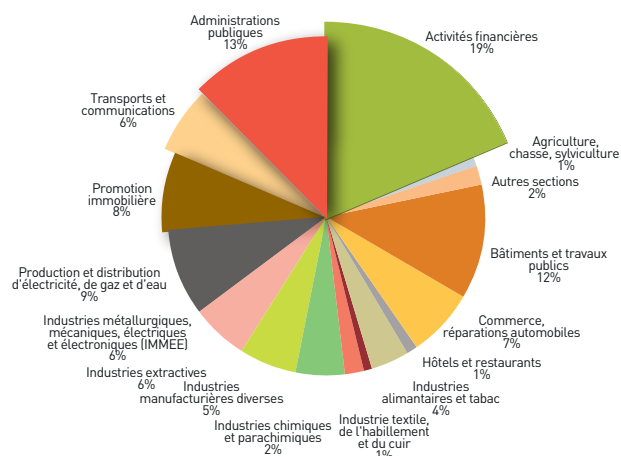


III.2.2 - Diversification sectorielle :

La répartition des risques selon les secteurs de l'économie fait l'objet d'une même attention et se double d'une analyse prospective permettant une gestion dynamique de l'exposition de la Banque. Elle s'appuie sur des études exprimant une opinion sur l'évolution des secteurs et identifiant les facteurs qui expliquent les risques encourus par leurs principaux acteurs.

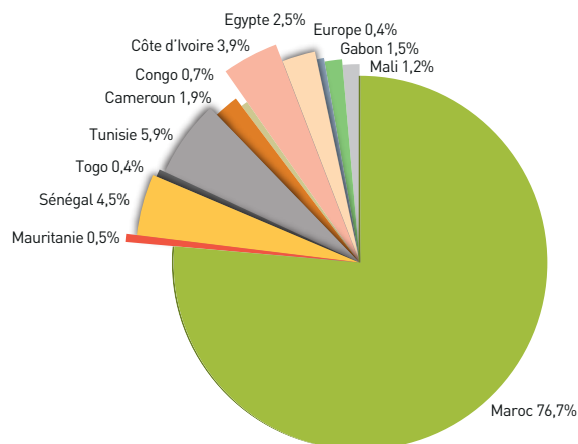
La répartition des engagements donnés par secteurs, rapportés au total des engagements de la Banque à fin décembre 2018, se décline comme suit :

- Les établissements financiers –holding et assurances représentant 19%, en stagnation par rapport à 2017. Les engagements sur ce secteur sont de très bon risque.
- Le BTP & matériaux de construction représente 12% en stagnation par rapport à 2017.
- La promotion immobilière représente 6% en stagnation par rapport à 2017.
- La rubrique « autres sections » regroupe les crédits accordés aux particuliers (immobilier et consommation).



III.2.3- Répartition géographique :

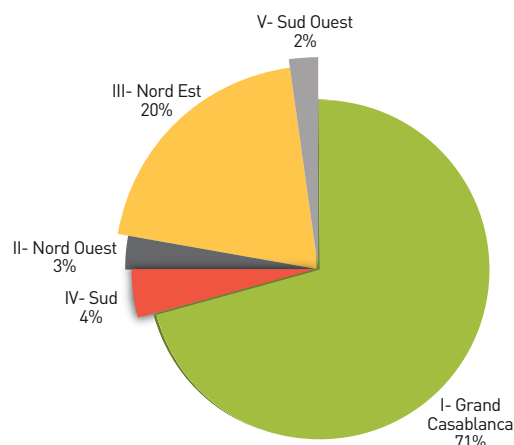
La répartition des engagements par zone géographique montre que l'exposition du groupe est concentrée au Maroc avec environ 77% suivi de la Tunisie. Le reste étant réparti entre les pays africains subsahariens.



Au niveau Maroc, la région de Casablanca représente, à elle seule, 71% des engagements de la banque, suivie de la région de Nord-Ouest (Rabat-Tanger) (20%), celles du Sud, Nord Est et Sud-Ouest.

Cette concentration s'explique par :

- le fait que les régions de Casablanca et de Rabat représentent le « cœur économique, financier et administratif » du Royaume;
- la domiciliation des comptes à Casa et Rabat des principaux projets d'infrastructure lancés et réalisés en province.



B- Procédures

1- Prise de décision

a- Compétences :

Le dispositif de décision en matière de crédit repose sur un ensemble de délégations qui implique de recueillir l'avis conforme d'un représentant de la fonction risque nommément désigné. L'accord est toujours donné par écrit que ce soit au moyen d'un processus de recueil de signatures ou par la tenue formelle d'un comité de crédit.

Les délégations de compétence se déclinent en montant de risques

variant selon les catégories de notes internes et les spécificités de métiers.

Les propositions de crédit doivent respecter les principes de la politique générale de crédit. Les exceptions impliquent le recours au niveau d'autorité supérieur.

S'agissant de la banque, les différents organes de prise de décision tels qu'ils ont été validés par le conseil d'administration sont : (classés par niveau de compétences croissant) :

- Comités GGR restreints (3 niveaux)
- Comité Crédit BE
- Comité de Crédit Groupe
- Comité des Grands Risques, présidé par le Président Directeur Général, est l'instance ultime de décision en matière de prise de risques de crédit et de contrepartie.

S'agissant des filiales du groupe, les compétences sont définies en montant de risques. En cas de dépassement de seuil, les décisions sont prises par les différents comités de la banque.

b- Processus :

Demande et proposition :

Après la prise de contact avec le client et une première évaluation de son activité et/ ou de ses revenus, le responsable commercial en agence procède au montage d'une proposition de crédit via une application informatique dédiée. Il constitue un dossier administratif de ladite proposition, recensant l'exhaustivité des documents exigés tant par la réglementation BAM que par le règlement interne de l'établissement en matière d'engagement de crédit.

Cette proposition doit comporter toutes les informations requises pour permettre la prise de décision au niveau du pôle «Gestion Globale des Risques».

Étude et décision :

Les analystes du Pôle «Gestion Globale des Risques» reçoivent la proposition de crédit et procèdent à un premier diagnostic complet de la relation à travers les éléments suivants :

- L'activité et la rentabilité de la relation ;
- La capacité de remboursement de la contrepartie ;
- La structure financière de l'affaire ;
- L'historique des relations ;
- la qualité des garanties bordant le crédit ;
- la rentabilité de l'opération ;
- Le rating déterminé par le système de notation interne de la banque ;

En plus de ces éléments, et afin d'améliorer la maîtrise des risques encourus par la banque, l'analyse des dossiers de crédit est complétée par les études sectorielles réalisées par l'entité « Etudes économiques et sectorielles ».

Ces études ont pour principal objectif d'analyser l'évolution de l'environnement macro-économique en réalisant des études ciblées sur l'ensemble des secteurs d'activité de manière à contribuer à la fixation des grandes orientations de la politique de crédit de la Banque.

Ce diagnostic est ensuite approuvé par un œil d'expert en matière de gestion des risques (divisionnaire GGR). Ce dernier prend la décision appropriée dans le cadre des compétences qui lui sont déléguées intuitu personae sine qua non, il présente la proposition à l'instance habilitée pour prise de décision.

Notification de la décision :

Entrant dans le cadre du projet de certification du process crédit, cette nouvelle procédure a permis d'officialiser l'ensemble des termes de nos décisions de crédits clarifiant ainsi les relations avec notre clientèle dans un souci de transparence et de préservation des intérêts mutuels des parties .

Des améliorations sont en cours à ce niveau prévoyant la mise en place de contrat d'ouverture de crédit et/ou de lettre de notification spécifique pour certains types de financements notamment de l'immobilier.

Révision :

À l'instar de la proposition de mise en place, la proposition de révision des lignes de crédits émane des unités commerciales. Toutefois, elle peut être provoquée sur demande des entités GGR notamment lorsque les outils de suivi font apparaître des anomalies justifiant une révision à la hausse comme à la baisse des enveloppes autorisées.

Le circuit d'étude et de décision obéit au même schéma que pour la phase d'octroi.

Personnes morales apparentées :

L'octroi de crédits aux personnes morales apparentées obéit aux mêmes règles et procédures appliquées pour les clients normaux.

c- Gestion des dossiers de crédit :

Contenu et gestion des dossiers de crédit

Les dossiers physiques de la clientèle comprennent :

- Le dossier de la Relation ;
- Le dossier des garanties ;
- Le dossier administratif ;
- Le dossier des services opérationnels.

En plus, et conformément aux termes de la Directive de Bank Al-Maghrib datée du 1/04/2005, les dossiers de crédits sont complétés par les éléments suivants :

- PV d'assemblée ayant statué sur les comptes de l'exercice ;
- Etats de synthèse annuels ;
- Rapport du Commissaires aux comptes ou attestation de régularité et de sincérité des comptes ;
- Récépissé de dépôt des états de synthèse et du rapport du commissaire aux comptes au greffe du tribunal de commerce.

Les dossiers de crédit sont tenus au niveau de l'agence. Pour les besoins d'étude, les copies des documents originaux sont envoyées pour consultation aux différents services centraux concernés, pour permettre de formuler la décision de crédit.

À noter que les propositions de crédits ainsi que les décisions et documents y afférents sont archivés au niveau de la Gestion Globale des Risques.

Parallèlement à la gestion des dossiers physiques, le système d'archivage électronique mis en place à Attijariwafa bank offre une historisation, sur une profondeur de plusieurs années, d'un ensemble d'états et de situations permettant ainsi des recherches approfondies à partir de critères préalablement définis.

d- Gestion des garanties

Les garanties sont proposées par l'unité commerciale dans le cadre de la proposition de crédit, elles sont donc préalablement négociées avec le client dans l'objectif de couvrir un risque de crédit.

Ces garanties sont évaluées simultanément à l'évaluation de la proposition de crédit. Cette évaluation s'effectue via un certain nombre d'informations et documents requis dans le cadre du processus d'instruction de toute proposition de crédit. Les principales garanties retenues par la banque et leur mode d'appréciation sont :

- La caution personnelle est appréciée sur la base d'une surface patrimoniale détaillée récente et conforme au modèle pré-établi ;
- Le gage hypothécaire est apprécié sur la base du :
 - Rapport d'expertise établi par un expert agréé par Attijariwafa bank pour les garanties supérieures ou égales à un million de dirhams ;
 - Rapport d'un responsable de l'établissement étayé d'un compte rendu de visite pour les garanties inférieures à un million de dirhams ;

À l'occasion du renouvellement annuel du dossier de crédit, l'analyste veille à actualiser, si besoin, est l'expertise des biens affectés en hypothèques.

- La valeur du nantissement sur fonds de commerce pourra également être étayée d'un rapport d'expert ;
- Les marchandises nanties sont régulièrement assorties de déclaration de stock voire éventuellement contrôlées par les organismes habilités ;
- Les matériels financés et nantis sont corroborés par les factures et preuves de paiements correspondantes.

Gestion des dossiers de garanties :

Les actes originaux des garanties sont conservés sous la responsabilité de l'Administration des garanties au Siège.

Les demandes de libération de garanties obéissent au même circuit de traitement que les propositions de crédits après toutefois avoir été visées par l'Entité de Contrôle des Engagements. Toute modification autorisée des garanties est donc répercutée au niveau de la décision de crédit.

Pour une parfaite maîtrise des opérations, le traitement des mainlevées est centralisé au niveau de l'Administration des Garanties, les signatures habilitées en la matière ayant été strictement fixées.

Le projet AGMA initié par la banque en 2007 vise la refonte du système de gestion des garanties par une centralisation de la gestion des dossiers de garanties et la mise en place d'un système informatisé de gestion des garanties et des mainlevées.

2- Surveillance :

Dans la nouvelle organisation du groupe Attijariwafa bank, le rôle de surveillance et de détection des créances en difficulté incombe essentiellement à l'entité « Audit des Engagements ».

L'entité « Surveillance et Contrôle des Risques de Crédit » veille en permanence, dans une optique préventive, à la santé et à la qualité des engagements de la banque.

Fonction clé dans le processus de maîtrise des risques, cette gestion préventive consiste à anticiper les situations de dégradation des risques et à y apporter les ajustements appropriés.

Dans le cadre de l'exercice de cette fonction, cette entité est amenée à :

- Surveiller la régularité des engagements : conformité à l'objet du crédit et respect des côtes autorisés ; examen des incidents de paiement ; revue des dossiers échus...
- Détecter les créances présentant des signes de faiblesse persistants (créances dites difficiles) à partir d'un certain nombre de clignotants d'alerte ;
- Suivre avec le réseau l'évolution des principaux risques (créances difficiles, engagements les plus importants et/ou les plus sensibles) ;
- Déterminer les dossiers éligibles au déclassement au regard de la réglementation en vigueur régissant les créances en souffrance ;
- Suivre avec le réseau le dénouement de certains risques spécifiques notamment, les admissions temporaires, les avances sur marchés publics et les avances sur marchandises.

L'objectif escompté de ces diverses formes de contrôle est de prévenir les risques pouvant résulter de dépassements ou d'incidents de paiements, ainsi que d'une baisse importante des opérations domiciliées par le client à travers des réactions rapides permettant d'appréhender à temps, les problèmes rencontrés par le client concerné et lui trouver les solutions appropriées.

3- Provisionnement :

En vue d'identifier les créances sensibles et celles éligibles au provisionnement au regard de la réglementation en vigueur, une revue exhaustive du portefeuille de la Banque est effectuée trimestriellement à l'aide d'un état des clignotants conçu par référence aux critères de classifications des créances en souffrance institués par la circulaire n°19 de BAM, ainsi qu'à d'autres critères de sécurité complémentaires retenus par la Banque.

Ces clignotants d'alerte, dont les règles de détection sont conformes à la réglementation en vigueur, relèvent essentiellement des quatre familles ci-après :

- Clignotants relatifs aux dépassements ;
- Clignotants relatifs aux impayés (escompte commercial ou crédits amortissables) ;
- Clignotants relatifs au gel de compte ;
- Clignotants relatifs aux critères financiers.

À ces critères usuels de détection, il convient d'ajouter un ensemble de ratios proactifs récemment introduits dans l'état des clignotants et déterminés par rapport à certains postes du bas de bilan.

Ces ratios confèrent la possibilité de repérer de façon précoce, les signes précurseurs de dégradation du risque.

Les créances, ainsi détectées et pré-classées, sont examinées, dans un second temps, dans le cadre des comités de suivi des créances difficiles de concert avec les autres instances de la Banque (Réseau, Crédits, Recouvrement).

Ces comités suivent de manière périodique l'évolution des créances en souffrance qui peut déboucher sur l'une des actions suivantes :

- La régularisation, et donc le reclassement desdites créances dans la catégorie normale ;
- Le rééchelonnement ou la restructuration pour les affaires économiquement et financièrement viables ;
- Le déclassement définitif de la créance dans l'une des catégories des créances en souffrance après la mise en demeure préalable du client concerné ;
- Le maintien de la créance en suivi pour les cas qui bien qu'ils ne soient pas encore formellement éligibles au déclassement au regard des critères réglementaires, nécessitent, de par leur sensibilité, un certain accompagnement de la part des entités concernées et qui peuvent être couvertes le cas échéant par des provisions pour risques généraux.

Les créances en souffrance sont évaluées et comptabilisées conformément à la réglementation bancaire en vigueur. Elles sont réparties en trois catégories différentes :

- Les créances pré douteuses ;
- Les créances douteuses ;
- Les créances compromises.

Par ailleurs, les dossiers éligibles au provisionnement sont préalablement mis en demeure par les entités concernées de la Banque.

Enfin, les garanties hypothécaires dont le montant est égal ou supérieur à un million de dirhams font l'objet d'une évaluation systématique avant leur prise en compte dans le calcul des provisions.

Il faut noter par ailleurs que dans un souci de prudence, la politique du groupe prévoit que les créances en souffrance sont, pour l'essentiel, classées directement dans la catégorie « Compromises » et provisionnées en conséquence.

Il y a lieu de noter que le Comité des Risques et des Comptes examine régulièrement, lors de ses réunions périodiques, la situation des engagements classés en souffrance et ceux faisant l'objet d'un suivi particulier, suite à l'apparition d'indicateurs pouvant être défavorables.

4- Gestion Corrective du Portefeuille :

Pour améliorer l'efficacité de recouvrement des créances difficiles et en souffrance, des dispositifs de recouvrement à l'amiable et judiciaire ont été mis en place au sein de la Banque.

Recouvrement à l'amiable consiste à veiller en permanence à la régularité et à la qualité de l'ensemble des engagements de la Banque et de suivre, principalement via le réseau, ou directement avec les clients concernés, la régularisation de toute insuffisance ;

Le **Recouvrement judiciaire** consiste à mettre en œuvre l'ensemble des actions judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Le Recouvrement Groupe a pour mission la mise en œuvre de l'ensemble des actions à l'amiable ou judiciaires aux fins de récupération des créances en souffrance.

Les activités principales de l'entité se résument comme suit :

- élaborer et proposer une politique de recouvrement à l'échelle du groupe
- négocier des sorties à l'amiable avec les clients avant toute action judiciaire.
- préparer et transmettre les dossiers contentieux aux avocats pour assignation en justice
- suivre les actions de recouvrement judiciaire avec les avocats désignés
- minimiser les coûts du recouvrement et les risques liés à l'activité

Un recouvrement efficace nécessite une politique clairement définie à savoir :

- Respect des instructions relatives aux provisions et des principes comptables (LC. 8 G, 19 G & Instructions BAM et DGI: Constitutions et reprises, Pondération des garanties, Mise à niveau des hypothèques)
- Processus de décision fluide Collégialité dans la prise des décisions ; Plusieurs comités aux compétences différentes statuent sur les propositions de règlement des créances avec un comité Recouvrement Groupe hebdomadaire se penche sur les autres propositions
- Distinction de la clientèle entre celle de masse, super créances, Créances en redressement et liquidation judiciaire.
- Analyse préliminaire des dossiers hors masse : Etude des garanties, Collecte de l'information utile et pertinente
- Choix de la stratégie à adopter : Amiable de préférence, Judiciaire
- Partenariat efficient avec Mise en place et refonte des conventions de collaboration, renouvellement du collège des avocats en fonction des performances et de la qualité des prestations fournies et définition d'une politique d'attribution des dossiers à confier Institution de quotas
- Amélioration de la productivité des ressources en place : Formation continue spécifique, Recrutement et adéquation des effectifs avec le métier, préparation de la relève
- Instauration de 5 comités de recouvrement à compétences différentes : Respect du principe de collégialité, Matérialisation des décisions par PV de comité
- Refonte du système d'information
- Adoption du plan d'action annuel : Objectifs quantitatifs et qualitatifs
- élaboration des tableaux de bord et reportings : Réalisations et suivi de l'activité,
- Analyse des performances des prestataires : Suivi et analyse des coûts, Suivi des frais généraux, Suivi des honoraires et commissions des prestataires.

II- RISQUE MARCHÉ

Les activités de marché constituent un domaine où la gestion des risques est considérée comme une préoccupation majeure et un levier important de pilotage de la rentabilité et de la performance. Un ensemble de dispositions et de mesures sont établies par la banque pour prévenir, réduire les risques et améliorer leur maîtrise.

A – Gestion des risques de marché

1- Catégories de risques de marché

Les principaux risques de marchés sont :

- le risque de taux
- le risque de change
- le risque actions
- le risque sur les produits de base

- Le risque de taux :

Ce risque correspond au risque de variation de la valeur des positions ou au risque de variation des flux de trésorerie futurs d'un instrument financier du fait de l'évolution des taux d'intérêts sur le marché.

- Le risque de change :

Ce risque correspond au risque de variation d'une position ou d'un instrument financier du fait de l'évolution des cours de change sur le marché.

Techniquement, le risque de change est mesuré par la position de change qui inclut :

- les spots de change
- les changes à terme
- les swaps de change
- les options de change

Les limites d'encadrement du risque de change sont :

- Limite de position par devise en fin de journée ;
- Limite de position globale en fin de journée ;
- Limite de position courte ;
- Limite de stop loss.

Ces limites sont déterminées sur la base des limites réglementaires.

Les positions structurelles liées aux investissements stratégiques en devises de la banque ne font pas l'objet de couverture.

À fin décembre 2018, la position change à terme s'élève à 25,482 milliards de dirhams ventilé comme suit :

(Chiffres en KMAD)	< 3 mois	3M-6M	> 6 mois
Couverture	15 874 217	1 790 184	7 818 444

À fin décembre 2018, la position options de change s'élève à 4.996 milliards de dirhams.

- Le risque actions :

Ce risque résulte de la variation de la valeur d'un portefeuille actions suite à une évolution défavorable des cours de la bourse.

- Le risque sur les produits de base :

Ce risque découle de la variation de positions suite à une évolution défavorable des prix des matières premières sur les différents marchés sur lesquels la banque intervient.

2- Dispositif de suivi et de contrôle

Le Contrôle des risques de marché se fait en procédant à la comparaison des différentes mesures de risques avec les limites correspondant dont le respect incombe en permanence aux limites de produits de la Salle des Marchés.

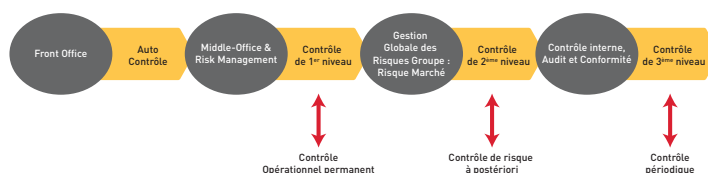
Les fonctions de contrôle relatives au suivi des risques de marché sont principalement assurées par :

- l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- l'entité Risque de marché de la GGR
- le Contrôle Interne

L'entité Middle Office & Risk Management est rattachée à la Banque des Marchés et des Capitaux, mais elle reste indépendante du Front Office et des équipes commerciales.

Le Contrôle Interne est rattaché hiérarchiquement à la Banque des Marchés et des Capitaux et fonctionnellement à la Conformité Groupe.

Rôles des différents intervenants



Le Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux :

L'entité Opérations et Risk Management de la Banque des Marchés et des capitaux est responsable du contrôle de niveau 1.

Elle a pour principal rôle de :

- produire et analyser quotidiennement les résultats et les risques ;
- s'assurer de la fiabilité des paramètres de marché servant à l'élaboration des résultats et des risques (taux, cours de change, cours de bourse, prix matières premières, cotation swap, ...);
- proposer les méthodes de calcul des risques et des résultats en s'assurant de leur exhaustivité et de leur adéquation avec la nature des risques encourus ;
- concevoir en liaison avec la GGR Risques Marchés le dispositif des limites ainsi que les méthodes de calcul de risque ;
- suivre et notifier tout dépassement des limites de marché ;
- s'assurer de la conformité des opérations initiées par le Front Office par rapport aux pratiques de marché et par rapport aux règles fixées par la banque ;
- validation des pricers utilisés par le Front.

La Gestion Globale des Risques (Risques de marché)

La GGR assure la composante financière du contrôle de niveau 2 avec en particulier un rôle de supervision des méthodologies et des risques de marché. Elle a pour principal rôle de :

- valider les principes du dispositif et les méthodes proposés par l'entité Middle Office & Risk Management, en s'assurant en particulier de l'homogénéité des méthodes au sein du Groupe et émettre des recommandations le cas échéant ;

- assurer le reporting global interne et externe sur les risques de marché ;
- valider les méthodes développées en interne et les modèles des logiciels utilisés pour valoriser les produits en portefeuille ;
- valider les diverses autorisations et limites demandées relatives aux différentes lignes de produits.

Comité Risques de Marchés

Ce comité réunit trimestriellement les responsables des différents niveaux de contrôle ainsi que les responsables du Front Office. Le Comité valide les nouvelles limites, les aménagements de limites proposées et passe en revue les différents dépassements constatés.

3- Gouvernance de la Gestion des risques



4- Gestion des limites

Les limites sont fixées par le Comité Risques de Marché qui se tient trimestriellement pour chaque type d'exposition. Elles peuvent être révisées en fonction des besoins des limites de produits et de l'évolution des marchés.

Les demandes de limites sont exprimées par les différentes limites de produits de la Salle des Marchés et doivent être adressées à l'entité Middle Office & Risk Management, accompagnées d'une note expliquant :

- les limites demandées et la nature des risques correspondants ;
- les motivations pour leur mise en place.

À noter que le comité des risques de marché a instauré un système de stop loss par produit (change, taux, actions ...). Ce système repose sur la clôture immédiate de la position au cas où le trader atteint les niveaux de pertes maximales fixées par le Comité.

Suivi des limites et traitement des dépassements

Le Contrôle du respect des limites est assuré par :

- l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés
- la GGR

L'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux surveille en permanence les expositions et effectue les mesures de risque et les compare aux limites.

Elle produit quotidiennement des reportings appropriés qu'elle adresse à :

- la Direction Générale
- la GGR
- le contrôle interne

Les limites de contrepartie sont revues sur la base des demandes de révision des limites émanant de la Salle des Marchés. La révision concerne principalement :

- **Le renouvellement** : l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés et des Capitaux examine les limites définies et les compare aux réalisations de l'année écoulée.

Elle propose, en concertation avec la banque des Marchés et des Capitaux et les autres entités commerciales, les ajustements nécessaires pour l'année suivante. La révision peut porter sur l'augmentation d'une limite, sa réduction, son maintien ou sa suppression.

- La révision ponctuelle : les acteurs intervenant dans la mise en place des limites peuvent demander la révision des limites octroyées à une contrepartie pour faire face à de nouvelles circonstances.

Toutes les demandes de révision sont centralisées par l'entité Middle Office & Risk Management de la Banque des Marchés qui examine leur impact sur les opérations de la Salle des Marchés avant de les adresser à la GGR.

5- Système mis en place pour gérer les risques de marché

La banque a mis en place le logiciel Murex intégré Front to Back Office y compris Risque et Comptabilité destiné à mesurer et quantifier les risques de marché ainsi que le risque de contrepartie via le module MLC et ce sur les différents produits de la salle des marchés.

B- Politique de gestion des risques de marché et sa mise en oeuvre

Identification des risques	Toute opération de marché peut engendrer un risque de contrepartie et/ou un risque de marché. Les principaux risques liés aux activités de marché sont : le risque de taux, de change, de panier, de modèle, sur les produits de base et sur les titres de propriété.
Quantification des risques	Les risques sont mesurés et quantifiés par les indicateurs et les facteurs suivants : - Indicateur de risque de contrepartie : Equivalent risque de crédit - Indicateurs de risque de marché : Sensibilité, VaR, Capital économique, Backtesting et Stress-testing - Facteurs de risque : Exposition en nominal et en mark to market, maturité, duration, historique taux/cours...
Maîtrise des risques	La maîtrise du risque se fait par un processus de gestion des limites de contrepartie et de marché (du front office au Back office), un canevas de traitement des demandes ainsi que le système d'information qui permet le suivi en temps réel de l'activité de marché sous ses volets risque de marché et de contrepartie.
Gestion opérationnelle des risques	Suivi journalier et mensuel de l'activité de marché avec déclaration des dépassements et/ou des reportings non reçus en risque opérationnel. Suivi semestriel de l'impact des stress-tests réglementaires et internes.
Surveillance des risques	Le comité risques de marché passe en revue l'ensemble des expositions de la salle des marchés ainsi que le risque potentiel induit par les limites octroyées. Le comité s'assure également de l'efficacité du dispositif de pilotage des risques de marché et de son adéquation avec la politique de gestion des risques définie.
Reporting des risques	Les rapports de risque marché font ressortir : les indicateurs des risques de marché et de contrepartie, les expositions sur l'ensemble des activités de marché, les dépassements, les résultats des stress-tests...Il s'agit du reporting mensuel sur les activités de marché, du reporting sur les dépassements des limites de contrepartie ainsi que le reporting sur les stress-tests réglementaires et internes.

C- Méthodologie de mesure des risques de marché (Modèle interne)

La maîtrise des risques relatifs aux activités de marché se base sur la mesure de plusieurs indicateurs, à savoir :



1- Valeur en Risque

La valeur en risque (VaR) est une mesure de la variation maximale de la valeur d'un portefeuille d'instruments financiers, avec une probabilité fixée sur une période donnée sous des conditions normales de marché.

Le modèle VaR a été développé par les soins de la gestion globale des risques d'Attijariwafa bank, il couvre le risque de taux, le risque de change au comptant et à terme ainsi que le risque sur les titres de propriété. Il s'agit d'une application en interne qui repose sur l'implémentation de la méthode RiskMetrics développée par JP Morgan.

Cette méthode présente différents avantages : (i) facile à implémenter, (ii) tient compte des corrélations existantes entre les prix des actifs et (iii) prend en considération des fluctuations récentes et historiques des prix.

La méthode RiskMetrics repose sur une matrice de variances et covariances des rendements des actifs du portefeuille ainsi que leur composition dans le portefeuille. La gestion globale des risques produit quotidiennement un reporting détaillé qui retrace le calcul et l'évolution de la VaR, le contrôle des limites réglementaires et internes.

Activité (en KMAD)	Position MAD	VaR (1 jour)	VaR réglementaire 10 jours
Change	-225 669	917	2 899
Titres de propriété	77 895	1 594	5 042
Obligations & OPCVM	54 209 338	38 925	123 093

2- Back-testing

Le Backtesting est une technique pour tester la validité du modèle de calcul de la VaR. Il consiste à se baser sur des opérations historiques de calcul de la VaR et de voir par la suite si cette VaR encadre réellement la perte potentielle réalisée en la comparant au P&L théorique.

3- Indicateurs de sensibilité

Les indicateurs de sensibilité mesurent le prix d'un actif face à un mouvement du marché.

Le Delta d'un portefeuille mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à l'augmentation de la valeur du sous-jacent de 1 point de base. Exemple pour le risque de taux : la sensibilité 1bps (Delta) est la variation de la MTM lorsque les taux augmentent de 1 point de base.

Le Vega mesure la sensibilité de la valeur du portefeuille à la volatilité de l'actif sous-jacent.

4- Capital Économique

Le capital économique représente le risque de perte maximale sur toute l'activité de marché. On distingue le capital économique dû au risque de marché et le capital économique dû au risque de contrepartie.

5- Stress-testing

Les programmes de stress-test sont réalisés semestriellement tels qu'ils sont définis par Bank Al Maghrib. On distingue les stress-tests internes (identifiés par l'entité risque de marché en se basant sur des scénarios de crise survenue dans le passé) et réglementaires (spécifiés par le régulateur). La fréquence de communication de ces reportings est semestrielle.

Risque marché filiales

A. Suivi des risques de marché

1- Activité de Change

Les opérations de marché relatives au marché des changes sont aujourd'hui constituées essentiellement de spots de change et de change à terme.

Les filiales disposent de limites de position de change, validées par la GRRG.

Les limites de position de change sont calibrées pour les filiales des zones UEMOA et CEMAC afin de limiter le risque potentiel de dévaluation.

2- Activité de Taux

Le risque souverain est du ressort de l'entité risque pays.

3- Activité Money Market

Les activités money market se limitent à des prêts/emprunts, des pensions ainsi que des swaps de change.

Une étude annuelle des contreparties bancaire de la zone UEMOA a été mise en place dans le cadre des prêts interbancaires des filiales de la zones, et ce depuis début 2018.

B - Gestion des risques de marché au sein des filiales

1- Système d'information

Le module de trésorerie d'Amplitude est mis en place pour les filiales SIB et UGB et est en phase de déploiement pour le reste des filiales.

La filiale Egyptienne quant à elle, acquise en Mai 2017, dispose d'une entité risque marché qui lui est propre. Le logiciel Murex est mis en place et est opérationnel.

2- Politique des risques

Une Charte de Gestion des Risques Marchés filiales a été élaborée.

Cette charte a été déclinée au sein de chacune des zones économiques de l'UEMOA et de la CEMAC de manière à correspondre aux spécificités réglementaires de chaque zone.

Au niveau de l'Égypte et de la Tunisie, la charte a déjà été mise en place.

3- Comités de trading et trésorerie

Des comités mixtes se déroulent au sein des filiales, et sont tenus, depuis 2018, à fréquence trimestrielle. Ces comités permettent de suivre la stratégie de la filiale et de formuler leurs besoins en termes de limites à soumettre à la GGRG.

III- Gestion du risque pays

Pilotage des risques

La consolidation du dispositif de gestion des risques pays a été soutenue afin de maintenir un encadrement rigoureux des risques transfrontaliers au regard de l'accélération du développement régional du groupe induit par l'acquisition de la filiale Egyptienne du groupe Barclays mais aussi et surtout en vue d'accompagner l'approfondissement régulier du cadre macro prudentiel. À ce titre, la fonction Risque a vu se renforcer la démarche du Risk Appetit Framework (RAF) afin d'asseoir un développement éclairé qui concilie de manière optimale les ambitions commerciales et les impératifs de risque.

L'intégration de la filiale Egyptienne de Barclays :

Il s'agit d'un événement majeur dans la consécration du développement international du groupe Attijariwafa bank en ce sens que l'acquisition de cette filiale intervient dans un environnement macroéconomique distinct de ceux des autres pays de présence du groupe et induit une extension significative du poids des risques transfrontaliers dans le portefeuille engagements consolidés (voir infra).

Sur le plan risque, l'intégration a été déployée au terme de plusieurs ateliers de travail en vue d'aligner la nouvelle entité sur la gouvernance risque du groupe tout en prenant en considération le plan de transformation et les spécificités de l'économie locale.

Dans ce cadre, il a été procédé à la revue et/ou ajustement de la politique de risque de la filiale, l'appétence au risque et les limites sectorielles, la notation interne des risques, la délégation de pouvoirs ainsi que les processus d'octroi et de suivi de risque afin d'assurer et de préserver une gestion des risques à la fois sur base sociale par Filiale mais également en mode consolidé.

Cet alignement a permis de conforter le risque management en tant que vecteur de développement et a ancré la vision risque au cœur de la démarche managériale. À la faveur de cette vision, l'entité Risque BDI a intégré la filiale égyptienne à toute la filière des filiales bancaires depuis l'octroi, jusqu'au suivi-surveillance en prenant en considération la gestion des risques pays en tant que composante indissociable de l'exposition à l'international.

Pour ce qui est de l'appréciation du risque, il convient de rappeler que l'approche d'évaluation individuelle par contrepartie est toujours confortée par une approche globale (portefeuille, filiale et pays) pour une évaluation plus large.

Le déploiement du nouveau global bancaire et du modèle organisationnel aligné aux normes centrales consacre le total ancrage de cette Filiale au groupe et une avancée décisive de son plan de transformation.

L'approfondissement du cadre de régulation des risques transfrontaliers

Au regard de l'importance grandissante des encours transfrontaliers dans le bilan de la banque, le régulateur a renforcé de manière significative le cadre de régulation de cette typologie de risque. Face à cette nouvelle dynamique, la GGR Groupe a répondu aux nouvelles exigences prudentielles notamment :

- en participant à la cinquième revue des risques organisée par le collège des superviseurs des différents pays d'implantation sous les auspices de Bank Al Maghrib, adepte d'une supervision consolidée et concertée avec les régulateurs des pays de présence ;
- aux missions d'inspections sur place réalisées conjointement entre les services de Bank Al Maghrib et la commission bancaire de la BCEAO ainsi que la BEAC et ce en deux temps : au niveau des filiales et au niveau central ;
- en communiquant un reporting réglementaire dédié aux risques pays de plus en plus granulaire.

Ainsi après le renforcement de la réglementation en matière de déclassement des créances en zone CEMAC à travers l'extension de la notion usuelle de défaut (gel et impayés) à la définition plus large du comité de Bale (dépassements non régularisés et autorisations échues), le régulateur régional de la zone UEMOA a décidé également la refonte de la supervision bancaire en l'orientant vers davantage de convergence avec les standards internationaux (bale 2 , bale3 , gouvernance, contrôle interne et gestion des risques).

Après une étude d'impact de la nouvelle réglementation prudentielle, l'entité audit des engagements BDI a intégré les nouveaux clignotants dans sa batterie des clignotants d'alerte pour une surveillance des risques actualisée et en strict conformité réglementaire.

Le renforcement du dispositif de gestion du risque pays

L'étude réalisée par l'entité Risque Pays avec l'appui d'un consultant externe, en vue d'automatiser la gestion du risque pays, a permis :

- le diagnostic du dispositif en place et son adéquation avec les exigences réglementaires tout en identifiant les actions d'évolution par rapport à un benchmark international ;
- l'élaboration d'un modèle conceptuel pour une gestion optimale des risques pays (blocs fonctionnels et système d'information dédié) en vue d'une mise en œuvre informatique avec une extension du dispositif aux filiales étrangères selon une approche progressive.

Le processus de renforcement du cadre de régulation et la mise en œuvre de la nouvelle organisation, ont eu pour effet conjugué de permettre un renforcement du suivi des risques BDI et une consolidation du dispositif d'encadrement des risques pays.

De même, l'institution du comité Risques Pays, l'adoption du cadre d'appétence aux risques pays et le projet de mise en place d'une base de données Risque contribueront de manière décisive au couronnement de cette dynamique de consolidation.

Le suivi et surveillance du risque de contrepartie au niveau du Groupe

Activité exercée auparavant de manière éclatée, elle se déroule aujourd'hui au sein de l'entité Risques BDI avec un spectre plus large :

- d'abord un suivi permanent et un arrêté mensuel de la qualité des actifs de chacune des filiales BDI par le département Audit des engagements BDI qui intervient en tant que contrôle de 2^o niveau et identifie de manière précoce et contradictoire toute dégradation de risque de contrepartie. L'efficacité opérationnelle de ce contrôle est en train de se renforcer avec la mise en œuvre de requêtes par clignotant en attendant l'accès direct aux sources d'informations ;
- ensuite un suivi macro par filiale réalisé trimestriellement afin d'accompagner l'évolution des activités et de s'assurer que le développement commercial emprunte une trajectoire saine, rentable et sans risque de concentration au niveau du portefeuille engagements le tout en strict conformité réglementaire.

L'élaboration de ce reporting en termes de revue trimestrielle des filiales bancaires permet l'élaboration d'une véritable radioscopie de ces entités dans la mesure où elle est fondamentalement orientée vers l'identification précoce des zones de risque et la formulation de préconisations d'atténuation.

La consolidation du dispositif de gestion du risque pays

Le déploiement de la stratégie de croissance de la banque à l'international ainsi que les dispositions de la directive 1/G/2008 de Bank Al Maghreb ont motivé la mise en place d'un dispositif de gestion du risque pays au regard du poids sans cesse croissant de l'international dans l'exposition globale de notre groupe. Ce dispositif s'articule autour des axes suivants :

- la politique générale de Risque Pays (PGRP) :

Il s'agit d'une charte qui a pour finalité de définir le cadre de référence qui régit les activités génératrices de risques internationaux pour la banque en termes de structuration des risques, de gestion, de suivi et de pilotage de ces risques ainsi que leur encadrement.

Compte tenu de l'internationalisation des opérations bancaires elle-même consécutive à l'interconnexion des économies de plus en plus globalisées, le risque pays devient une composante majeure du risque de crédit. À ce titre, il est régi conjointement par la politique générale de risque crédit pour l'aspect risque de contrepartie et par la présente charte en ce qui concerne la composante risque pays.

Les dispositions de la PGRP s'appliquent de manière permanente aux risques internationaux aussi bien au niveau d'Attijariwafa bank maison mère qu'au niveau de ses filiales. Elles sont susceptibles de mises à jour lorsque l'évolution de la situation économique et financière des marchés le justifie.

Ces dispositions peuvent être complétées par des politiques spécifiques relatives à certaines activités (dette souveraine) ou entités du groupe. De même qu'elles sont accompagnées par des orientations de crédit révisables périodiquement.

La politique générale du risque pays suit le processus d'approbation par les organes décisionnels de la banque.

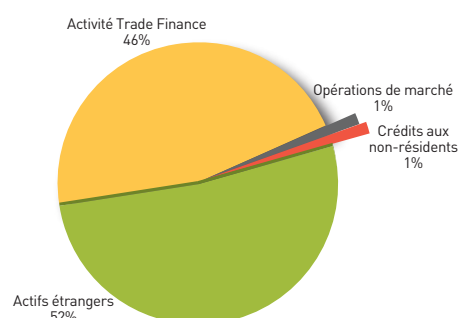
- la méthodologie de recensement et d'évaluation des risques internationaux

Le groupe Attijariwafa bank déploie son activité bancaire et para bancaire aussi bien sur son marché domestique que dans les pays étrangers à travers des filiales voire même des succursales. À ce titre, son exposition aux risques internationaux regroupe tous types d'engagements pris par la banque en tant qu'entité créditrice vis-à-vis de contre parties non résidentes à la fois en dirhams et devises étrangères. Il s'agit en l'occurrence :

- des crédits par caisse et des engagements par signature en faveur de non résidents ;
- des expositions dans le cadre de l'activité Trade Finance :
 - confirmation de LC export d'ordre banques étrangères
 - contre garanties reçues de banques étrangères ;
 - comptes nostrii créditeurs auprès de correspondants étrangers ainsi que les comptes Lori des correspondants étrangers débiteurs sur nos livres ;
- des opérations sur actifs étrangers :
 - participations financières étrangères ;
 - contre garanties émises par AWB en faveur de ses filiales en soutien à leur développement commercial ;
 - dotations de succursales étrangères ;
 - Portefeuille ALM.
- opérations de marché induisant un risque de contrepartie : change spot et terme, swap de change, produits structurés, matières premières, dépôts en devises.

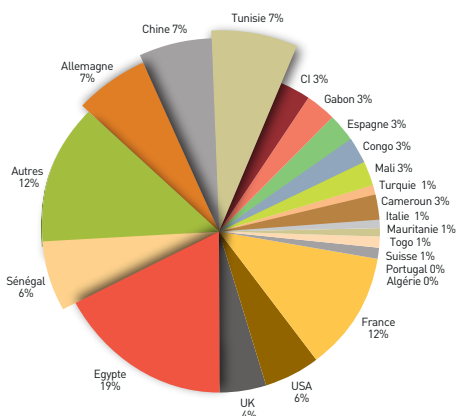
À fin décembre 2018, les risques transfrontaliers d'Attijariwafa bank s'élèvent à 28 654 KDH avec une prédominance des opérations sur Actifs étrangers qui représentent 52% du total des risques transfrontaliers suivies des opérations de Trade Finance à hauteur de 46%. Le poids des actifs étrangers est imputable à l'intégration de la filiale égyptienne ce qui traduit les ambitions de développement de la banque à l'international dans le sillage de l'ouverture de l'économie marocaine sur l'économie mondiale.

Exposition aux risques transfrontaliers (social) décembre 2018



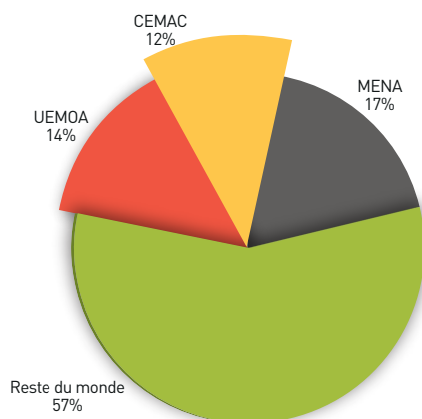
- la méthodologie de retraitement et de calcul de l'exposition au risque pays selon le principe de transfert de risque ce qui permet de mettre en évidence les zones et les pays à forte exposition (en valeur et en pourcentage des fonds propres de la banque) ainsi que les typologies de risques correspondantes :

Distribution des risques transfrontaliers sociaux par pays au 31 décembre 2018



Sur les zones de présence, l'exposition de la banque est représentée par les participations financières à travers les filiales bancaires en tant que relais de croissance dans notre stratégie de développement continentale. Il convient de signaler la prédominance de la zone MENA avec un poids relatif de 17% contre 8% en 2016 compte tenu de l'acquisition de la filiale égyptienne.

Distribution des risques transfrontaliers sociaux par zone au 31 décembre 2018



- **des règles de consolidation** des expositions aux risques pays permettant, au-delà d'une analyse individuelle de l'engagement par pays de chaque filiale ainsi que du siège, une vue d'ensemble de l'engagement global du Groupe.

- **l'élaboration d'un score interne pays** traduisant **l'indice de vulnérabilité** par pays. Ce score est basé sur une approche multicritères d'évaluation combinant :

- un sous-score **risque économique** basé sur l'appréciation des indicateurs macroéconomiques (solde public, dette extérieure, réserves de change et PIB) permettant d'apprécier la solidité économique des pays ;
- un sous-score **risque financier** basé sur l'appréciation des indicateurs macroéconomiques (dette externe, service de la dette, réserve de change et solde courant) ;

un sous-score lié au **risque marché** à travers principalement les CDS (Credit Default Swap) en tant que protection contre les défauts des émetteurs et à ce titre en tant que baromètre de la probabilité de défaut associée à chaque pays ;

un sous-score risque politique traduisant la vulnérabilité d'un pays face à l'instabilité politique. Cet indicateur est basé sur une approche multicritère d'évaluation combinant la qualité de la justice, l'administration et la bureaucratie, la redistribution des richesses à travers l'évaluation du taux de pauvreté, le Democracy Index ainsi que le score de Doing Business relatif aux réglementations qui favorisent l'activité économique et celles qui la limitent.

Le score interne-pays découle de la somme algébrique des différents sous-scores ci-dessus et il est gradué de 1 à 5, 1 étant un excellent profil de risque, le niveau 5 représentant un profil de risque très vulnérable.

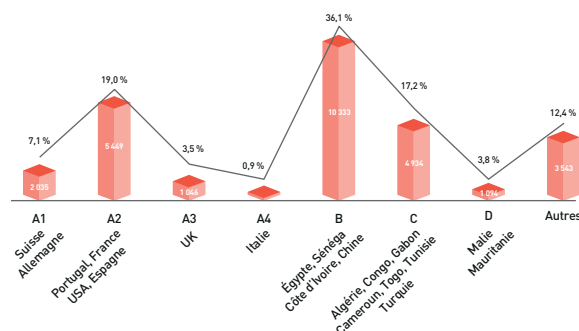
Le modèle de notation interne des pays actuellement centré sur le Risque Souverain est en cours d'extension aux autres composantes au risque pays à savoir le risque de transfert, déjà modélisé, le risque de fragilités bancaires et les chocs généralisés.

Ce modèle sera enrichi d'un module «Alertes» permettant de renseigner sur les grandes ruptures ou la détection des tendances lourdes annonciatrices de crises.

De même que le processus de détermination des expositions par pays en mode consolidé a été renforcé grâce aux remontées des filiales et aureporting réglementaire instauré par le régulateur.

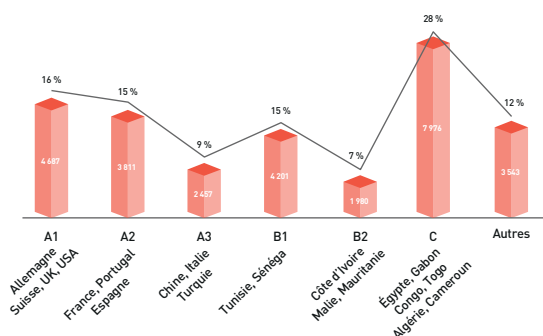
Il convient de signaler que 66,4% des risques transfrontaliers d'Attijariwafabank sont localisés dans des pays représentant une signature inférieure à celle du Maroc (A4) avec une amélioration progressive de l'Egypte upgradée à « B » (note moyennement acceptable) au début de l'année 2018.

Distribution des expositions transfrontalières selon l'échelle Coface au 31 décembre 2018



Sur l'échelle du score interne pays (indice de vulnérabilité) la proportion des expositions sur des pays de qualité de risque moyenne (B1) et au-delà s'établit à 53%.

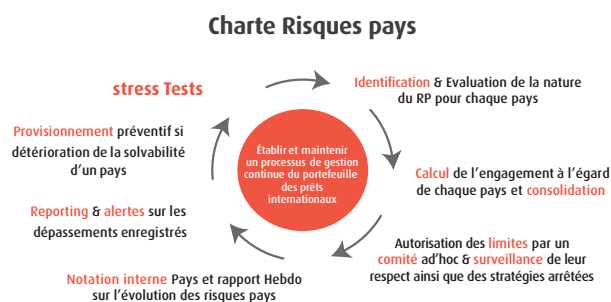
Distribution des expositions transfrontalières selon le score interne à fin décembre 2018



- l'élaboration et la diffusion d'un **rapport hebdomadaire** de l'évolution du risque pays récapitulant l'ensemble des événements saillants survenus dans la semaine (mouvements des notations des agences et autres...) avec une mise à jour de la base «Monde» en matière de notations internes de la banque, des CDS ainsi que des notations des pays par des organismes externes (Standard & Poor's, Moody's, Fitch, Coface, OCDE).
- **l'allocation des limites**, calibrées en fonction du profil risque du pays et du niveau des fonds propres de la banque et déclinées par zone, par pays, par secteur, par type d'activité, par maturité ...).
- **le suivi et la surveillance** du respect des limites au moyen de reporting ad hoc.
- **le provisionnement** du risque pays en fonction de la dégradation des expositions (matérialisation du risque, rééchelonnement de la dette, défaut de paiement, bénéfice d'initiative d'allègement de la dette etc...).
- **le stress test**, exercice consistant à s'assurer de la capacité de la banque à résister à des facteurs de risque extrême (cas de la matérialisation du risque politique en Tunisie et en Côte d'Ivoire) et à en mesurer l'impact sur le capital et la rentabilité.

L'exercice du stress test est effectué semestriellement conformément aux exigences réglementaires et à chaque fois que l'évolution des pays d'exposition de la banque ou du Groupe l'exige.

En définitive, la gestion du risque pays est encadrée par un dispositif qui assure la couverture des risques internationaux depuis leur origine jusqu'à leur dénouement final :



IV- Risque Opérationnel et p.C.A.

Cadre général de la Gestion du Risque Opérationnel

1. Contexte et méthodologie

La mise en place du dispositif de gestion des risques opérationnels (GRO) s'inscrit dans le cadre de la réforme «Bâle 2» et de sa déclinaison pour le Maroc par la Directive DN/29/G/2007, édictée par Bank Al-Maghrib le 13 avril 2007.

Le risque opérationnel est défini par Bank Al Maghrib, comme étant «un risque de pertes résultant de carences ou de défaillances attribuables à des procédures, personnels et systèmes internes ou à des événements extérieurs». Cette définition inclut le risque juridique, mais exclut les risques stratégiques et de réputation.

Ce dispositif de gestion des risques opérationnels est piloté par l'entité «Risques Opérationnels, Juridiques, Informatiques et Humains» créée au sein de la «Gestion Globale des Risques Groupe».

2. Organisation de la filière risques opérationnels

L'animation du dispositif s'appuie sur une structure centrale «ROJIH» (Risques Opérationnels, Juridiques Informatiques & Humains) rattachée à la GGR (Gestion Globale des Risques) avec deux niveaux de gestion à distinguer :

- **1^{er} niveau / entité ROJIH** : la mesure et le contrôle des risques opérationnels sont de sa responsabilité. Elle est en charge de mettre à disposition des métiers les informations sur leur niveau de risque opérationnel et de les éclairer sur la mise en place de plans d'actions.
- **2^{ème} niveau / métier** : la détection, la collecte des incidents et la mise en œuvre d'actions de couverture des risques, sont de la responsabilité des métiers eux-mêmes.

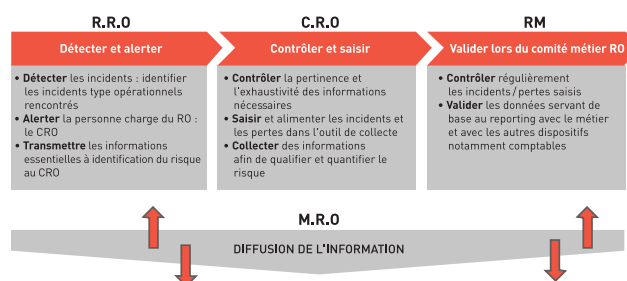
Ainsi, au sein de chacun des métiers, les principaux intervenants dans le dispositif de gestion des RO sont :

RRO : RELAIS Risques Opérationnels (au niveau métier)

CRO : CORRESPONDANT Risques Opérationnels (au niveau métier)

MRO : MANAGER Risques Opérationnels (au niveau de l'entité ROJIH) appelé également GRO (Gestionnaire des Risques Opérationnels)

RM : DIRECTEUR Métier



3. Gouvernance GRO

Le dispositif RO comprend un ensemble de comités :

Comité Risques Opérationnels métier d'une fréquence périodique, ses objectifs sont :

- Revue des pertes et incidents opérationnels de la période écoulée ;
- Suivi des risques à piloter avec les indicateurs et plans d'action associés ;
- Évaluation des changements ayant un impact sur les RO et lancement de plans d'actions ad Hoc ;
- Validation de la mise à jour éventuelle des documents de référence (processus, cartographie).

Comité ROJH d'une fréquence mensuelle, ses objectifs sont :

- Valider les évolutions de la cartographie des risques (validées en comité RO Métier) ;
- Vérifier le déploiement du dispositif risques opérationnels dans les entités du Groupe ;
- Examiner les risques majeurs survenus au niveau du Groupe et proposer une mise à jour des plans d'actions associés ;
- Élaborer les reportings destinés à la Direction Générale et aux différents organes de gestion de la banque.

Comité Réglementaire des Risques Opérationnels d'Attijariwafa bank : à la demande des administrateurs et/ou de la direction générale de la Banque, son objectif est de procéder à un état des lieux du dispositif GRO.

Périmètre de couverture GRO

L'ensemble des activités de la Banque est couvert par le dispositif de gestion des risques opérationnels à l'exception des entités suivantes : l'Audit Général, la Conformité Groupe (entités de contrôle) et la Stratégie et développement.

Périmètre de couverture GRO des métiers de la banque et filiales :

Métiers de la Banque	Filiales*
1. Banque de l'Entreprise	1. Wafasalaf
2. CTR	2. Wafacash
3. BPP	3. Wafa Immobilier
4. CTN Opérations de Marché	4. AWB Europe
5. CTN Devises	5. Wafa bail
6. CTN Engagements	6. Attijari Factoring
7. Moyens de paiements Groupe	7. Wafa LLD
8. Monétique Groupe	8. Wafa Bourse
9. Service Clientèle	9. Attijari Intermediation
10. Gestion Globales des Risques Groupe	10. Wafa Gestion
11. Recouvrement Groupe	11. Attijari bank Tunisie
12. Communication Groupe	12. CBAO Sénégal
13. Organisation et Reengineering	13. AIB
14. Banque Transactionnelle Groupe	
15. Qualité Groupe	
16. Conseil Juridique	
17. Logistique Achats Groupe	
18. SI Groupe	
19. Banque de financement	
20. Banque des marchés	
21. Custody / Salle des marchés	
22. Capital Humain Groupe	
23. Finances Groupe	

* Pour une couverture globale et cohérente des risques du groupe, un projet de déploiement et d'harmonisation des dispositifs GRO des filiales BDI (UEMOA, CEMAC, MENA) a été lancé et est prévu de se finaliser courant l'exercice 2019 (11 filiales concernées).

A. Analyse cartographie des risques et incidents exercice 2018

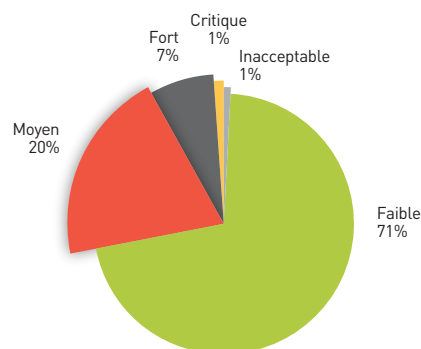
Cartographie des risques « périmètre Banque »

La cartographie des risques recense **808 risques** dont **15 risques cotés comme « inacceptables ou critiques »**. Ces derniers font l'objet d'une attention particulière.

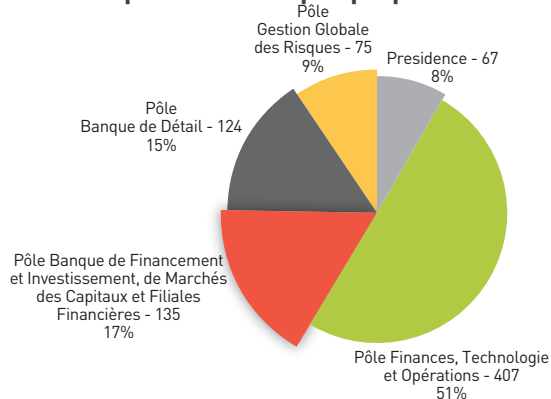
Répartition des risques par cotation moyenne nette

	1 - Moins d'une fois tous les 5 ans	2 - Moins d'une fois par an	3 - Quelques fois par an (entre 1 et 15 fois par an)	4 - Quelques fois par mois (entre 16 et 50 fois par an)	5 - Quelques fois par semaine (entre 51 et 350 fois par an)	6 - Quelques fois par jour (au moins 350 fois par an)	Total
6 - Plus de 100 M MAD	1	-	-	-	-	-	1
5 - De 10 M MAD à 100 M MAD	5	1	-	2	1	-	9
4 - De 1 M MAD à 10 M MAD	20	24	19	5	1	-	69
3 - De 100 K MAD à 1 M MAD	26	51	63	14	3	2	159
2 - De 10 K MAD à 100 K MAD	68	64	110	26	7	15	290
1 - Moins de 10 K MAD	21	30	123	60	26	20	280
Total	141	170	315	107	38	37	808
	Faible	Moyen	Fort	Critique	Inacceptable	Total général	
	573	164	57	10	4	808	

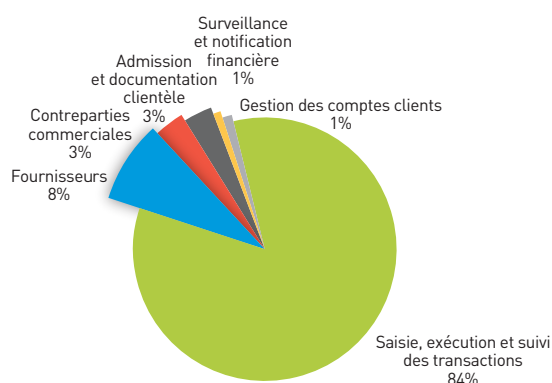
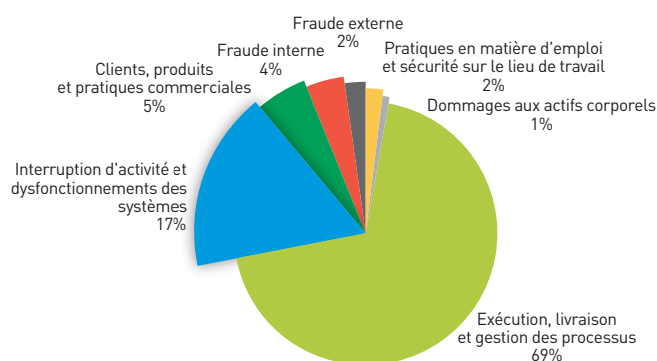
Répartition des risques par cotation



Répartition des risques par pôle d'activité



Répartition des risques par cause bâloise

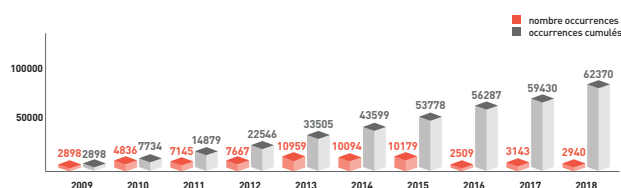


- 808** risques opérationnels ont été recensés
- 71 %** des RO sont de cotation « Faible »
- 9 %** des RO ont une cotation supérieure à « Fort »
- 51 %** des RO sont rattachés au Pôle Finances, Technologie et Opérations (FTO)
- 69 %** des RO sont causés par les défauts d'exécution livraison et gestion des processus (Bâle II niv1)

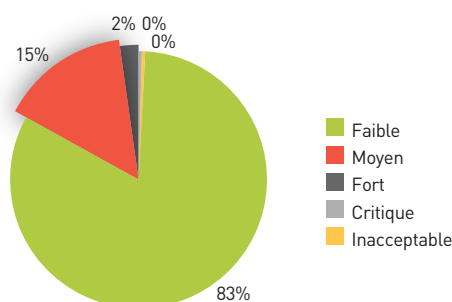
Collecte incidents « périmètre Banque »

La mise en place du dispositif GRO a permis la collecte de 2940 nouvelles occurrences d'incidents déclarés durant l'année 2018 soit une base consolidée d'incidents recensant plus de 62 000 occurrences à fin décembre 2018 et ce depuis la mise en place du dispositif GRO.

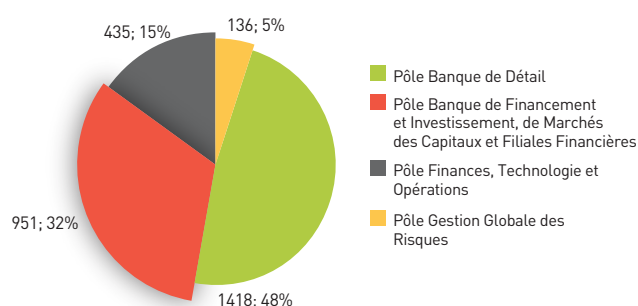
Occurrences d'incidents RO cumulées à fin 2018



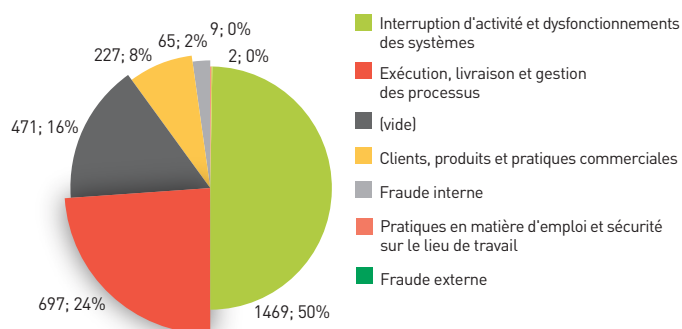
Distribution des risques survenus par cotation



Répartition des risques survenus par pôle d'activité



Distribution des incidents survenus par cause bâloise



Près de la moitié des incidents survenus au titre de l'exercice 2018 sont causés par des interruptions d'activités et des dysfonctionnements des systèmes.

B. Synthèse GRO

La cartographie des risques opérationnels a connu une évolution importante due aux opérations de mises à jour annuelles effectuées au niveau des métiers de la banque. Il s'agit principalement des métiers du Back-Office qui ont connu une refonte de leur référentiel des processus, ainsi que de la Banque des Marchés et de Finance Groupe.

Dans le cadre de la mise en œuvre des recommandations du régulateur, différents chantiers ont été lancés à savoir :

- Une mise à jour de l'ensemble des référentiels GRO du Conseil Juridique Groupe. L'élaboration d'une procédure favorisant les synergies entre les deux entités est en cours de rédaction.

- Un déploiement du dispositif GRO de la filiale AIB (Attijari International Bank) visant à identifier les risques opérationnels majeurs des activités de la banque offshore.
- Le lancement du projet de déploiement et d'harmonisation des dispositifs GRO des filiales BDI (11 filiales concernées par ce déploiement avec 2 filiales pilotes démarrées en T4/2018-SIB/SCB).

D'autres chantiers sont prévus courant 2019 à savoir :

- la poursuite du déploiement du dispositif GRO des filiales BDI
- le diagnostic des filiales SFS dans le but d'harmoniser également les dispositifs GRO des filiales marocaines et insister sur la gouvernance et la synergie entre les filiales et la maison mère (notamment en termes de suivi des risques et de consolidation des incidents opérationnels)
- Une revue des DMRs et des plans d'actions sur les risques majeurs est prévue au cours de l'exercice 2019.
- Dans le cadre de l'animation des métiers et de la sensibilisation des acteurs, une circulaire GRO sera diffusée pour rappeler les rôles et les missions de chacun pour se conformer aux exigences réglementaires.

C- Management de la Continuité d'Activité Groupe

Faits marquants du PCA en 2018

1- Mise en place d'une politique de continuité d'activité groupe

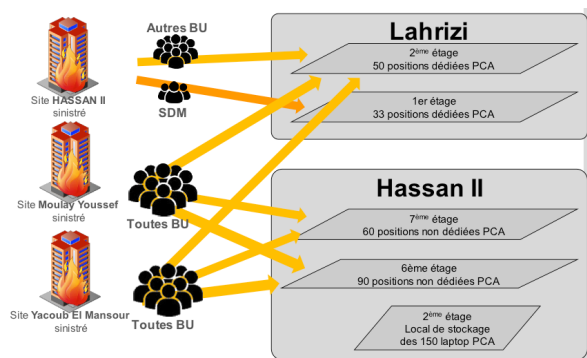
Conformément aux orientations de BAM, la politique générale de continuité d'activité du groupe Attijariwafa bank, a été présentée au comité DG du 03/07/2018, et validée par le conseil d'administration de la banque du 05/07/2018.

Elle constitue un cadre de référence tant vis-à-vis de l'interne que vis-à-vis des autorités de tutelle, des clients, des fournisseurs ou prestataires et des partenaires de la banque.

Elle s'applique à la banque et à ses filiales via des adaptations spécifiques.

2- Finalisation et aménagement des sites de repli PCA

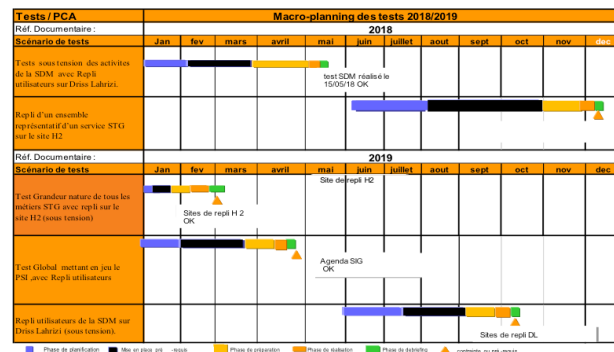
En étroite collaboration avec les entités PCA, LAG, SIG et les experts métiers de la banque, les travaux d'aménagement des sites de Repli PCA (Driss Lahrizi et Hassan II) ont été achevés et livrés en 2018. Ainsi, les sites de Repli PCA couvrent 250 postes utilisateurs en mode dégradé.



3- mise en place d'un plan de tests (2018-2019)

Attijariwafa bank a arrêté une stratégie de tests PCA, avec une montée en charge progressive.

Le plan de test PCA (2018-2019) a fait l'objet d'une validation au comité DG du 29/10/2018.



4- Organisation réussie des tests réglementaires PCA

L'année 2018 a été fortement marquée par l'organisation de plusieurs tests PCA de pré qualification, et des tests sous tension, réels, opérationnels et organisationnels.

Test PCA de la salle des marchés du 15/05/2018

La salle des marchés est une priorité majeure pour le management de la continuité d'activité par sa diversité et la complexité de ses métiers.

Scénarios :

- Délocalisation partielle, des opérations de marchés vers le site de Repli de la salle des marchés (Driss Lahrizi)
- Fonctionnement en « complément » à l'activité du site principal H2
- Périmètre : Les métiers du trading, le Corporate, Trésorerie et Middle office.

Résultats des tests PCA/SDM

Les opérateurs en mode dégradé du PCA, ont démontré leur capacité à reprendre un ensemble représentatif de leurs activités sur le nouveau site d'accueil et ce, dans un délai compatible avec la DIMA métier de la salle des marchés.

Test PCA /STG du 13/12/2018

Délocalisation partielle, des opérations STG/ CTN Op de marchés BO vers le site de Repli de back up (H2).

Test PCA/ BAM /SRBM du 13/12/2018

Test de Repli de l'équipe AWB / SRBM, vers le site de back up de BAM (Participation des Responsables de BAM dans le test).

Résultats des tests PCA/ STG /BAM

- La procédure d'Alerte et de mobilisation des équipes aux tests de Repli PCA/STG concernées, a été respectée. Les différents intervenants ont pu accéder à leurs applications courantes aussi bien au niveau du site de Repli H2 ou au niveau du site de Repli de BAM
- Les opérateurs ont pu passer leurs opérations de virements interbancaires via le site de back up de BAM avec succès et ce, dans un scénario de crise catastrophique, à savoir que toutes les plateformes dédiées de Attijariwafa bank ne sont pas opérationnelles.

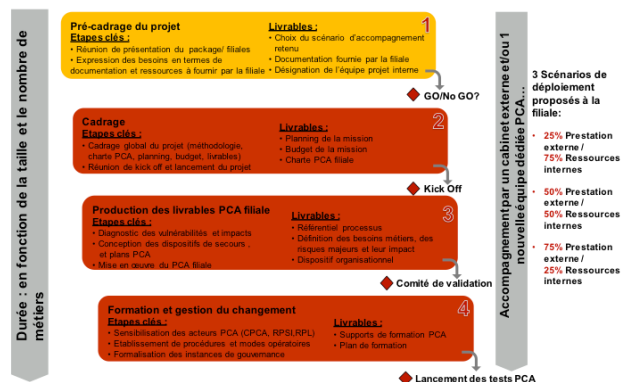
Tous les tests techniques et organisationnels du PCA en 2018, se sont avérés concluants.

5- Déploiement des PCA/FILIALES

Le déploiement du PCA dans les filiales est exécuté sur la base d'une démarche globale (concepts, procédures, organisation, sensibilisation, modèles documentaires...) pour garantir la prise en compte des normes définies au niveau du Groupe à savoir : cohérence des PCA mis en œuvre.

- Mise en place d'un socle commun PCA /Filiale Africaine (supports méthodologiques + formation, cartographie des risques, fondations PCA, annuaire PCA, Procédures d'escalade...etc.
- Mise en place d'une feuille de route pour le déploiement PCA/ Filiales et d'un guide méthodologique dédié.

Démarche de déploiement des PCA au niveau des filiales



6- Roadmap de l'entité pca groupe dans le déploiement du pca des filiales :

Pour garantir la conformité avec les circulaires BAM en matière du dispositif PCA / filiales, ainsi que leur intégration dans le PCA /groupe Attijariwafa bank, tout en tenant en compte de leurs spécificités locales et réglementaires, l'entité central « Management de la continuité d'Activité Groupe » entamera, tout au long de l'année 2019, une tournée africaine, auprès des filiales de la BDI, conformément à la Roadmap retenu :

- Assistance dans le déploiement du PCA de la filiale/BDI
- Audit de conformité avec le PCA du Groupe Attijariwafa bank, et les standards internationaux
- Validation des livrables clés (référentiel processus, cartographie des Risques PCA...)
- Harmonisation des outils nécessaires à une gestion intégrée des PCA Groupe.

7- Maintien en conditions opérationnelles (mco)

En 2018, tous les PRA métiers prioritaires (Salle des marchés, STG, LAG, SIG...) ont été revus et testés.

Des séances de formations et de sensibilisations ont été organisées, aussi bien au profit des CPCA de la banque, qu'en faveur des responsables des filiales de la BDI (SIB, UGB, CBAO) et des SFS (AIB, Wafa LLD.)

8- Suivi rigoureux des recommandations bam, à l'issue de sa mission d'audit

Présentation au comité d'audit et des comptes de la banque en date du 31/10/2018, de la synthèse du suivi des recommandation de BAM émises, lors de sa de sa mission d'audit du PCA.

9- Développement de synergies pca/groupe

L'entité Management de la Continuité d'Activité Groupe, a planifié en 2018, plusieurs ateliers de travail PCA, au profit des CPCA de la banque et des responsables des filiales (BDI & SFS)

Les principales thématiques des ateliers PCA en 2018 :

- Revue des dispositifs PCA : PRA, PRL, PSI.
- Aménagement des sites de repli (Driss Lahrizi) et (H2)
- Séance de validation des profils/poste (Site de Repli)
- Désignation des personnes affectées au mode dégradé PCA/métier
- Processus de configuration des Laptops/profil métier
- Sensibilisation des membres des cellules de crise- métiers
- Organisation et répartition des rôles, déclenchement du mode dégradé et Repli logistique du site principal YEM vers le site d'accueil H2
- Préparation des canevas et des scénarios de tests
- Guide méthodologique pour la mise en place PCA/Filiales
- Assistances aux filiales BDI et SFS, pour la rédaction du cahier des charges PCA (Attijari Tunisie, SIB, UGB.)
- Accompagnement des filiales, dans le choix des consultants externes PCA (SIB, UGB) à travers l'organisation des soutenances des prestataires, et arbitrages.
- La conduite du changement
- La gestion de crise
- Le Maintien en Conditions Opérationnelles du PCA

10. Coordination des plans de continuité d'activité à l'échelle de la place

Au terme de l'année 2018, Attijariwafa bank s'est associée, avec les opérateurs du secteur financier marocain, sous l'égide de Bank Al-Maghrib, pour mettre en place des structures d'échange d'information et de communication en cas de crise, et de tester collectivement, sans ingérence dans les PCA individuels des acteurs, des scénarii de risques et de menaces communes, de cessation d'activité dans toute la place de Casablanca.

11. Couverture optimisée des risques/assurances

L'année 2018 s'est caractérisée par la création de nouvelles synergies en matière de gestion des Risque/ Assurances, et le renforcement des différents dispositifs de couverture des risques de GGRG.

Avec la mise en place d'une police d'assurance optimisée dite GBA « Globale banque Assurance », et son placement, à travers le courtier AGMA, la banque a réussi à transférer un certain nombre de risques probables et latents aux compagnies d'assurances :

GBA 2018 comprend :

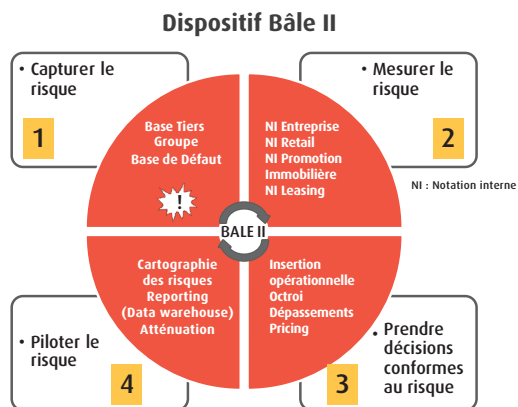
- Assurance multi risque Bureaux
- Assurance tout risque Informatique
- Assurance Fraude
- Assurance Cyber

À fin 2018, et dans une perspective de rationalisation des dépenses, la GGRG a été désignée, en tant qu'ordonnateur, en charge de la détermination des budgets des Assurances de la banque, et la validation du règlement de leurs primes.

V- Risk Management

L'entité Risk Management vise à apporter des outils et des approches d'aide à la décision, pour la maîtrise des risques. Ceci, conformément aux meilleures pratiques sous tendues par la réforme Bâloise. Cette entité est en charge de la conception, déploiement et monitoring des modèles de notation au niveau du Groupe, du reporting liés à la notation et de l'amélioration continue du dispositif de gestion des risques.

Dans le cadre du processus de passage aux approches avancées engagé par la banque sous l'impulsion de la banque centrale (BAM) et du management de la banque, Un dispositif Bâle II a été mis en place sous la responsabilité de l'entité Risk Management, il s'articule autour des axes suivants : une base de capture du risque (base de défaut), un système de notation des entreprises (rénové successivement en 2010 et en 2017), une base tiers groupe, un Datawarehouse permettant l'historisation des données nécessaires à la modélisation et permettant entre autre le monitoring/backtesting périodique des modèles de notation.



Cartographie de notation selon le nouveau modèle entreprise

La notation interne est un outil d'aide à la décision ainsi qu'au suivi du risque. Elle constitue l'un des instruments de détection de la dégradation ou de l'amélioration d'un risque lors des revues périodiques de portefeuille.

Dès juin 2003, une première génération des systèmes de notation interne d'Attijariwafa bank a été élaborée avec l'assistance technique de la société de financement internationale et du cabinet Mercer Oliver wyman. Ce système prenait en compte deux paramètres : une échelle de notation de six notes (A, B, C, D, E et F). Le modèle initial se limitait à cinq facteurs financiers explicatifs du risque de crédit. Ce modèle a été revu successivement en 2010 et 2017 dans l'esprit d'une amélioration continue du pouvoir prédictif et pour s'aligner aux standards internationaux en matière de gestion des risques, notamment Bâle II.

En 2018, le nouveau modèle de notation interne entreprise (2017) a servi de base pour la notation du portefeuille et il a servi de base pour les besoins de la nouvelle norme IFRS 9.

Ce nouveau modèle prend en compte en plus des éléments financiers, des éléments qualitatifs et de comportement. Il couvre l'essentiel des engagements de la banque. Il a été construit sur la base d'une approche statistique éprouvée et sur la base du retour d'expérience des gestionnaires de risque. Ainsi, son pouvoir prédictif a été rehaussé.

Le dispositif de notation est fondé essentiellement sur la Note de Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'une année. La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de huit classes de risque dont une en défaut (A, B, C, D, E, F, G, et H).

Classification Attijariwafa bank	Description
A	Très bon
B	Bon
C	Assez bon
D	Moyen
E	Médiocre
F	Mauvais
G	Très Mauvais
H	Défaut

Le système de notation présente les caractéristiques suivantes :

- Périmètre: portefeuille entreprises hors administrations publiques, les sociétés de financement et les sociétés de la promotion immobilière ;
 - Le dispositif de notation du groupe Attijariwafa bank est fondé essentiellement sur la Note de la Contrepartie qui reflète sa probabilité de défaut à un horizon d'observation d'un an ;
 - Le calcul de la note système résulte de la combinaison de trois types de notes : Note financière, note qualitative et note de comportement.
 - La note financière est basée sur plusieurs facteurs financiers liés à la taille, au dynamisme, à l'endettement, à la rentabilité et à la structure financière de l'entreprise.
 - La note qualitative est basée sur des informations concernant le marché, l'environnement, l'actionnariat et le management de l'entreprise. Ces informations sont renseignées par le Réseau.
 - La note de comportement est essentiellement basée sur la physionomie du compte.
 - Toute note du système de contrepartie fait l'objet d'un agrément par le comité de crédit selon les délégations de pouvoirs en vigueur.
 - La probabilité de défaut évalue uniquement la solvabilité de la contrepartie, indépendamment des caractéristiques de la transaction (garanties, rangs, clauses...)
 - La note est attribuée à une classe de risque de l'échelle de notation, laquelle échelle est constituée de 8 classes regroupées en 3 catégories :
 - Contreparties saines : les classes de A à D. E est désormais une classe intermédiaire qui marque un premier signal de changement du profil de risque.
 - Contreparties sensibles : F à G.
 - Contreparties en défaut : la classe H.
 - Usage de la notation interne : le système de notation interne fait actuellement partie intégrante du processus d'évaluation et de décision de crédit. En effet, lors du traitement de la proposition de crédit, la notation est prise en considération.
- Les niveaux de délégation des compétences en termes de décisions de crédit sont d'ailleurs fonction de la notation risque.
- Mise à jour de la note : les notes de contreparties sont réexaminées lors de chaque renouvellement de dossier et au minimum une fois par an. Cependant, pour les clients relevant du périmètre des dossiers d'entreprises sous surveillance (Classe F, G), la note de Contrepartie doit être revue périodiquement

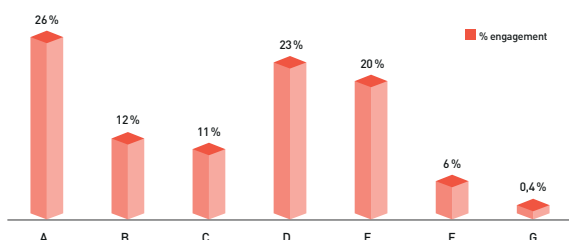
dans le cadre de comité de notation. Toute nouvelle information considérée comme significative doit être une occasion pour s'interroger sur la pertinence de la note de Contrepartie à la hausse ou à la baisse.

Le système de notation est dynamique, sa révision annuelle (Backtesting) est prévue pour :

- Tester le pouvoir prédictif du modèle de notation
- S'assurer de la bonne calibration des probabilités de défauts

Au plan des engagements, la distribution des risques* ci-dessous au titre de 2018 fait ressortir un bon profil de risque du portefeuille de risque. Plus de 90 % des encours sont portés par les classes saines. Une nette amélioration est particulièrement observée au niveau des Top 500 en termes de CA. Seuls 5 % des encours de cette catégorie de grandes entreprises sont logés dans les classes FG.

BASE : 4799 dossiers totalisant 108,6 MMdh



(*) Les administrations publiques et les sociétés de la promotion immobilière et les dossiers contentieux sont hors périmètre.

La mise en œuvre se traduit à ce stade, par un meilleur taux de notation du portefeuille qui s'est établi en 2018 à **97 % des encours**, l'utilisation plus intensive de la notation –qui figure dans l'ensemble des supports de décision – lors des comités de crédit.

Ceci donne une indication sur le niveau d'appropriation irréversible de l'approche notation interne par les différents acteurs réseau et GGRG.

En 2018, un nouveau modèle spécifique à la notation des projets d'envergure « Project Finance » a vu le jour. Le secteur d'énergie a servi d'opération pilote. La mise en œuvre réussie de ce système est en faveur d'une généralisation progressive à d'autres secteurs d'activité. Aussi, une nouvelle version du modèle de la promotion immobilière sera déployée au courant du premier semestre 2019.

Par ailleurs, la GGRG s'est largement impliqué dans un processus de communication externe et de sensibilisation des entreprises Marocaines à l'approche de notation. À cet effet, des séminaires organisés conjointement avec le marché d'entreprise ont concerné la quasi-totalité des régions du Maroc. Ceci est à même de rehausser la culture du risque et d'améliorer la relation banque / entreprise. Sur un plan opérationnel, la banque a ajusté son dispositif pour permettre un meilleur partage de la notation.

Ajustement des modèles de notation pour les besoins d'IFRS 9

La nouvelle norme IFRS 9 a introduit depuis janvier 2018, un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou ECL). Le calcul du montant des pertes attendues (ECL) s'appuie sur 3 paramètres principaux de risque: la probabilité de défaut (« PD »), la perte en cas de défaut (« LGD ») et le montant de l'exposition en cas de défaut (« EAD ») tenant compte des profils d'amortissement. ECL est le produit de la PD par LGD et par l'EAD.

Par ailleurs, la norme adopte une approche de classement des actifs en 3 phases (« buckets ») :

- Phase 1 (« portefeuille sain ») : actifs sains n'ayant pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 2 (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- Phase 3 (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

L'élargissement des modèles de notation entreprise a permis de disposer des paramètres de risque (notamment Probabilité de défaut) couvrant la majeure partie des engagements sur le périmètre banque Maroc. Notamment la probabilité de défaut qui se situe à un niveau nettement inférieur que dans les modèles antérieurs. Le calcul des provisions relatif au bucket 1 se base sur cette PD estimée sur un horizon de 12 mois sur une vision point in time (PIT).

En cas de dégradation significative du risque de crédit (« Bucket 2 »), la PD utilisée est une PD à maturité pour tenir compte de la provision tout au long de la vie résiduelle de l'instrument. C'est ainsi que la banque a développé de nouveaux modèles d'estimation de la Probabilité de Défaut à plusieurs horizons conformément à la norme.

En outre, la prise en compte de la composante prospective i.e sur la base des anticipations macro-économiques est en cours de mise en œuvre selon des scénarios probabilisés tenant compte des événements passés, des circonstances actuelles et des prévisions raisonnables et justifiables de la conjoncture macro-économique. Ces nouveaux modèles dit « Forward looking » permettent d'estimer un taux de défaut prévisionnel sur plusieurs horizons. Ce taux de défaut prévisionnel permet de calibrer la probabilité de défaut LIT (Life In Time).

Rénovation des modèles de scoring de la clientèle retail

Après 5 ans d'usage effectif des modèles de scoring (TPE et Professionnels), ces derniers ont été enrichis en intégrant une nouvelle typologie de données internes (paiements et retraits par cartes) et de données externes (crédit bureau) qui a permis une amélioration notable du pouvoir prédictif des modèles de scoring. Par ailleurs, de nouveaux modèles ont été élaborés et seront mis en œuvre courant le premier trimestre 2019, pour adresser certains segments spécifiques, notamment les prospects, les nouvelles entrées en relation et la double relation, en vue d'un scoring plus précis.

En vue de donner une dimension groupe au projet de scoring, la banque a mis en place une nouvelle technologie permettant de s'affranchir des contraintes géographiques. Cette technologie permettra techniquement aux filiales de se connecter aux modèles du groupe pour noter les clients. Cette approche a été expérimentée en décembre 2018 pour WAFABAIL qui se connecte aujourd'hui aux modèles groupe (TPE et professionnels) pour scorer la clientèle.

Le scoring des professions libérales et des particuliers viendra s'intégrer dans le dispositif global de scoring 2019.

Désormais, ces modèles constituent un pilier du dispositif Retail. Ils contribuent à la mécanisation des décisions de crédit et in fine au renforcement de la capacité de traitement des dossiers.

Renforcement du dispositif Risk management filiales

Une attention toute particulière a été accordée à Attijariwafa bank Egypt. De nouveaux modèles de notation GE et PME ont été élaborés pour se substituer aux anciens modèles initialement implémentés par Barclays et pour s'aligner sur les pratiques du Groupe. Ces nouveaux modèles tiennent compte de la réalité locale.

Une approche collaborative impliquant les gestionnaires de risque de la filiale et du groupe a permis d'aboutir à un modèle intuitif dans des délais rapprochés. Les différents tests statistiques démontrent le choix judicieux des variables et le bon pouvoir prédictif du modèle global comportant à l'instar du Groupe un volet quantitatif et un autre qualitatif.

Au plan opérationnel, un nouveau système de notation a été déployé en juillet 2018. Ainsi, le portefeuille a pu être noté sur la base du nouveau modèle en prenant en considération les bilans les plus récents.

Les premiers résultats obtenus (3 mois) montrent que le nouveau modèle permet une meilleure capture du profil de risque et fait ressortir un impact positif sur le calcul des provisions en IFRS 9.

Aussi, les modèles quantitatifs du risque exigés par la nouvelle norme IFRS 9, notamment les modèles de probabilité de défaut à maturité, les modèles de Forward looking ont été livrés au courant du deuxième semestre et ont permis ainsi à la filiale d'être en phase par rapport aux échéances exigées par la Banque Centrale Egyptienne.

Par ailleurs, la dynamique de l'élargissement du système de notation interne des entreprises se poursuit au niveau des autres filiales à l'international en priorisant celles qui ont un niveau d'engagement important : CBAO (Sénégal) et SCB (Cameroun). Aussi, les modèles déjà déployés SIB (Côte d'Ivoire), et ATB (Tunisie) font l'objet d'actions de back-testing et d'amélioration continue.

VI. GESTION ACTIF PASSIF

Le risque de liquidité

Le risque de liquidité représente pour un établissement de crédit l'éventualité de ne pas pouvoir faire face à ses engagements ou à ses échéances même par la mobilisation de ses actifs, sur l'ensemble des horizons du court terme au long terme.

Ce risque peut provenir de la baisse de sources de financement, des tirages sur des engagements de financements ou de la réduction de liquidité de certains actifs. Il peut être lié à l'établissement lui-même « risque intrinsèque » ou à des facteurs extérieurs « risques de marché ».

Le risque de liquidité du groupe Attijariwafa bank est suivi dans le cadre d'une politique de liquidité validée par le comité ALM, le comité d'audit et le conseil d'administration. Cette politique permet d'identifier, de mesurer de suivre et de couvrir le risque de liquidité dans une situation normale et dans une situation de crise. La situation de liquidité du groupe est appréciée à partir d'un ensemble d'indicateurs internes et réglementaires.

Politique de gestion du risque de liquidité

Objectifs

Le principe général de la politique de liquidité du groupe Attijariwafa bank consiste :

- à détenir des actifs disponibles et réalisables permettant à la banque de faire face à des sorties exceptionnelles de cash sur différents horizons données, y compris en intraday, et pour toutes types de monnaie ;

- à assurer une structure de financement équilibrée et assez diversifiée à un coût optimal ;
- et, à respecter les indicateurs réglementaires de liquidité.

Ce dispositif est accompagné d'un plan d'urgence prévoyant des actions à mener en cas de crise de liquidité.

Gouvernance

Le Conseil d'Administration est informé des principes de la politique de liquidité ainsi que de la situation du Groupe, par l'intermédiaire du comité d'audit

Le comité ALM se réunit trimestriellement afin de :

- définir le profil de risque de liquidité ;
- suivre le respect des ratios réglementaire de liquidité ;
- définir et suivre les indicateurs de pilotage de la liquidité et de fixer les limites associées ;
- et, définir la stratégie de financement de la banque compte tenu des conditions du marché.

Les membres du comité ALM sont le Président Directeur Général, les directeurs généraux, le responsable de la Gestion Globale des Risques, les responsables des business units, le responsable de Finances Groupe, le responsable de la trésorerie, le responsable de la salle des marchés et le responsable de l'entité ALM.

En cas de besoin, le Président du Comité de Gestion Actif-Passif invite ponctuellement d'autres participants.

Le comité de trésorerie, qui se réunit mensuellement, suit et pilote le risque de liquidité, notamment en assurant une veille régulière des conditions du marché, en vérifiant les capacités internes de la banque à faire face aux différents besoins éventuels en liquidité et en pilotant le coefficient de liquidité.

Le comité de trésorerie, qui se réunit mensuellement, suit et pilote le risque de liquidité, notamment en assurant une veille régulière des conditions du marché, en vérifiant les capacités internes de la banque à faire face aux différents besoins éventuels en liquidité et en pilotant le coefficient de liquidité.

Pilotage et surveillance du risque de liquidité

Le pilotage et le suivi du risque de liquidité s'appuie sur une large gamme d'indicateurs couvrant différentes échéances.

Bons du trésor libres

Les bons du trésor libres permettent à la banque à tout moment de faire face à un écart important entre les flux entrants et sortants dans une même journée et/ou à des sorties exceptionnelles de cash en overnight en utilisant les bons de trésor en pension livrée intraday « PLI » avec la banque centrale, et le cas échéant en pension overnight.

Au 31 décembre 2018, l'encours de bons du trésor libres s'élève à 24,4 milliards de dirhams contre 33,6 milliards de dirhams au 31 décembre 2017.

Réserves de liquidités disponibles et réalisables (RLDR)

Les réserves de liquidité sont constituées des actifs que l'établissement a la possibilité de transformer en liquidités sur un horizon inférieur à un an.

Cette liquidité peut résulter soit de la cession de l'actif en question sur le marché, soit de l'utilisation du titre sur le marché des repos, soit de la mobilisation du titre auprès de Bank Al Maghrib.

Au 31 décembre 2018, les RLDR en dhs s'élèvent à 30,5 milliards de dirhams contre 38,7 milliards de dirhams au 31 décembre 2017.

Couverture des tombées des ressources wholesale à horizon de 12 mois par les RLDR

Cet indicateur permet de mesurer la capacité de la banque à faire face à une fermeture des marchés se traduisant par son incapacité à remplacer les tombées des ressources wholesale, considérées comme volatiles surtout en période de crise de liquidité.

Au 31 décembre 2018, les tombées des ressources wholesale à horizon 12 mois s'élèvent à 23,4 milliards de dirhams contre 22,9 milliards de dirhams au 31 décembre 2017, soit un taux de couverture par les RLDR de 130% au 31 décembre 2018 contre 169% au 31 décembre 2017.

Les impasses statiques de liquidité (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en liquidité de l'ensemble des actifs, passifs :

- jusqu'à la date contractuelle pour les éléments avec échéance contractuelle ;
- et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.

Au 31 décembre 2018, les impasses statiques de liquidité se présentent comme suit (en milliards de dirhams) :

	0-1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Flux actifs	167	107	80
Flux passifs	150	55	147
Impasses de liquidité	17	52	-67

Liquidity coverage ratio « LCR »

Le LCR (Liquidity Coverage Ratio) mesure la capacité des banques à résister à des crises de liquidité aigues (à la fois systémiques et spécifiques à la banque) sur une durée d'un mois.

Au 31 décembre 2018, le LCR ressort à 104% contre 147% au 31 décembre 2017.

Net stable funding ratio « NSFR »

Le NSFR (Net stable funding ratio) vise à limiter les banques à un recours excessif aux ressources wholesale à court terme, encourage une meilleure évaluation du risque de refinancement pour l'ensemble des postes de bilan et de hors-bilan et favorise la stabilité des refinancements.

Au 31 décembre 2018, le NSFR ressort à 121% contre 135% au 31 décembre 2017.

Risque structurel de taux d'intérêt

Le risque de taux d'intérêt est l'un des risques les plus importants encourus par les banques. Il découle de la nature de l'activité des banques à travers la transformation de ressources essentiellement à vue ou à court terme à taux révisable en emplois à long terme à taux fixe.

La gestion du risque de taux consiste à faire un adossement en nature de taux entre les emplois et les ressources de la banque. Or la nature des ressources de la banque généralement de courte ou moyenne durée ne s'adosse pas parfaitement avec les emplois de la banque qui deviennent de plus en plus de longue durée et à taux fixe comme le cas des crédits immobiliers. D'où, la nécessité de suivre ce risque, de le mesurer, et de le couvrir.

La gestion du risque de taux d'intérêt d'Attijariwafa bank vise à immuniser les marges d'intérêt prévisionnelles ainsi que la valeur des fonds propres contre des mouvements adverses de taux d'intérêt :

- sur un horizon à court terme d'un an au plus, la politique de gestion du risque de taux d'Attijariwafa bank a pour objectif d'immuniser la variation de sa marge d'intérêt suite à une variation brutale des taux d'intérêt ;
- sur le long terme, la politique de gestion du risque de taux a pour objectif de réduire la variation, de la valeur actuelle nette financière des positions résiduelles à taux fixe (excédents ou déficits) futures (sur plus de 20 ans) issues de l'ensemble de ses actifs et passifs.

L'exposition au risque de taux d'intérêt global est présentée au Comité de Gestion Actif-Passif d'Attijariwafa bank. Celui-ci :

- examine les positions de risque de taux déterminées en date d'arrêté trimestriel ;
- s'assure du respect des limites applicables ;
- décide des mesures de gestion sur la base des propositions faites par la Gestion Actif-Passif.

Mesure et suivi du risque structurel de taux

Attijariwafa bank utilise plusieurs indicateurs pour mesurer le risque de taux d'intérêt sur le portefeuille bancaire (hors activités trading). Les trois plus importants sont :

1. Les impasses de taux (différence entre flux actifs et flux passifs) par maturité : Celles-ci consistent à déterminer les échéanciers en taux de l'ensemble des actifs, passifs à taux fixes ou révisables :
 - jusqu'à la date de révision du taux pour les opérations à taux révisables,
 - jusqu'à la date contractuelle pour les transactions à taux fixes,
 - et suivant des conventions appuyées sur des modèles pour les éléments sans échéance contractuelle.
2. La sensibilité de la valeur économique du bilan à une variation de taux.
3. La sensibilité de la marge d'intérêt aux variations des taux d'intérêt dans divers scénarii de stress

Les impasses taux en périmètre social (PTF Bancaire MAD hors devises) au 31 décembre 2018 (en milliards de dirhams) se présentent comme suit :

(en milliards de dirhams)

	0-1 an	de 1 à 5 ans	plus de 5 ans
Flux Actifs	110	98	86
Flux Passifs	117	65	112
GAP de taux	-7	33	-26

Des simulations de différents scénarios de choc de taux sont effectuées pour déterminer l'impact de tels scénarios sur la marge nette d'intérêt et sur la valeur économique des fonds propres.

Au 31 décembre 2018, la sensibilité pour 100 bps de choc parallèle des taux à la hausse est de -49 millions de dirhams -0,65% sur la marge d'intérêt prévisionnel et de 1 620 millions MAD soit 5,4% des fonds propres réglementaires.

Les impasses de taux et les résultats des stress tests sont présentés en Comité ALM qui décide des mesures de gestion / couverture à prendre.



Pillier III

SOMMAIRE

I. GESTION DU CAPITAL ET ADÉQUATION DES FONDS PROPRES DU GROUPE ATTIJARIWAFI BANK	62
1) Cadre réglementaire Bank Al-Maghrib	
2) Champ d'application : périmètre prudentiel	
3) Composition des fonds propres	
4) Ratio de solvabilité	
II. EXIGENCE EN FONDS PROPRES ET ACTIFS PONDÉRÉS DU GROUPE ATTIJARIWAFI BANK	63
1) Risque de crédit	
2) Risque de contrepartie	
3) Risque de marché	
4) Risque opérationnel	
5) Techniques de réduction du risque crédit	
III. ÉLÉMENTS D'INFORMATION SUR BASE INDIVIDUELLE DES FILIALES SIGNIFICATIVES	66
1) Cadre réglementaire	
2) Ratios des principales filiales	
IV. PILOTAGE INTERNE DU CAPITAL	67
1) Gestion du capital	
2) Gouvernance	
3) Stress tests réglementaires	
V. GOUVERNANCE D'ENTREPRISE	68
1) Comité de Direction Générale	
2) Comité de Direction et de Coordination	
3) Autres comités issus du Conseil d'Administration	

Pilier III : Risques et adéquation des fonds propres

La publication des informations financières portant sur les fonds propres et sur les risques s'effectue sur base consolidée conformément à l'article 2 de la directive 44/G/2007. Certaines informations sont publiées sur base individuelle pour le périmètre siège et les filiales significatives, conformément à l'article 8 de la même directive.

Le troisième pilier de l'accord de Bâle vise à promouvoir la discipline de marché à travers la publication d'un ensemble de données venant compléter la communication financière. L'objectif de cette communication est de permettre aux acteurs de marché d'apprécier des éléments d'information essentiels sur les fonds propres, les expositions aux différents types de risques, le pilotage interne des fonds propres et, par conséquent, l'adéquation des fonds propres du groupe Attijariwafa bank à son profil de risque.

I. Gestion du capital et adéquation des fonds propres du groupe Attijariwafa bank

1- Cadre réglementaire Bank Al-Maghrib

Dans la lignée avec les directives du Comité Bâle, Bank Al-Maghrib suit les nouvelles réformes proposées par le comité Bâle et s'inspire des normes internationales en vigueur pour procurer aux établissements financiers de la place marocaine un cadre réglementaire plus robuste et renforcé.

Ainsi après la transposition par Bank Al-Maghrib en 2007 du dispositif Bâle II couvrant les 3 piliers :

- **Pilier 1** : calcul des exigences minimales de fonds propres au titre des différents risques prudentiels : risque de crédit, de marché et opérationnel ;

- **Pilier 2** : mise en place des outils internes d'évaluation de l'adéquation du capital avec le profil des risques encourus. Ce dispositif couvre l'ensemble des risques quantitatifs et des risques qualitatifs ;

- **Pilier 3** : transparence et uniformisation de l'information financière.

Bank Al-Maghrib a aussi transposé les recommandations du comité Bâle III au niveau des fonds propres prudentiels, cette réforme est entrée en vigueur en juin 2014.

2- Champ d'application : Périmètre prudentiel

L'élaboration des ratios de solvabilité sur base sociale et sur base consolidée obéit aux normes internationales du comité Bâle et est régie par les directives réglementaires de Bank Al-Maghrib :

- La circulaire 26/G/2006 (détaillée dans la notice technique NT 02/DSB/2007) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur les risques de crédit, de marché et opérationnels suivant l'approche standard.
- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit suivant la norme Bâle III.

Sur base consolidée, conformément à l'article 38, de la circulaire 14/G/2013, les participations détenues par les établissements dans les entreprises d'assurance et de réassurance sont prises dans les fonds propres consolidés selon la méthode comptable de mise en équivalence et ce même dans le cas où elles font l'objet d'un contrôle exclusif ou conjoint.

Dénomination	Secteur d'activité	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
Attijariwafa bank	Banque	Maroc	Top		
Attijariwafa Europe	Banque	France	IG	99,78%	99,78%
Attijari International Bank	Banque	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijariwafa bank Egypt	Banque	Egypte	IG	100,00%	100,00%
CBAO Groupe Attijariwafa bank	Banque	Sénégal	IG	83,07%	83,01%
Attijari bank Tunisie	Banque	Tunisie	IG	58,98%	58,98%
La Banque Internationale pour le Mali	Banque	Mali	IG	66,30%	66,30%
Crédit du Sénégal	Banque	Sénégal	IG	95,00%	95,00%
Union Gabonaise de Banque	Banque	Gabon	IG	58,71%	58,71%
Crédit du Congo	Banque	Congo	IG	91,00%	91,00%
Société Ivoirienne de Banque	Banque	Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
Société Commerciale De Banque	Banque	Cameroun	IG	51,00%	51,00%
Attijari bank Mauritanie	Banque	Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
Banque Internationale pour l'Afrique Togo	Banque	Togo	IG	56,76%	56,76%
Wafasalaf	Crédit à la consommation	Maroc	IG	50,91%	50,91%
Wafabail	Leasing	Maroc	IG	98,10%	98,10%
Wafa immobilier	Crédit immobilier	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Attijari Factoring Maroc	Affacturage	Maroc	IG	100,00%	100,00%
Wafa LLD	Location longue durée	Maroc	IG	100,00%	100,00%

3- Composition des Fonds Propres

En juin 2014, la réglementation prudentielle de Bank Al-Maghrib accompagnant l'adoption de la norme Bâle III est entrée en vigueur. Ainsi, le groupe Attijariwafa bank est tenu de respecter sur base individuelle et consolidée un ratio sur fonds propres de base au moins égal à 8,0% (incluant un coussin de conservation de 2,5%), un ratio sur fonds propres de catégorie 1 au moins égal à 9,0% et un ratio sur total fonds propres de catégorie 1 et de catégorie 2 au moins égal à 12,0%.

À fin Décembre 2018, conformément à la circulaire 14/G/2013, les fonds propres prudentiels du groupe Attijariwafa bank sont composés des fonds propres de catégorie 1 et des fonds propres de catégorie 2.

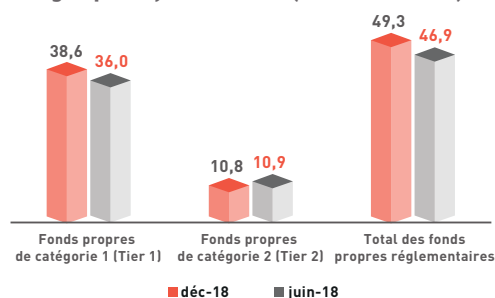
Les fonds propres de catégorie 1 sont déterminés à partir des fonds propres de base et des fonds propres additionnels en tenant compte des retraitements prudentiels. Ces retraitements consistent principalement en l'anticipation des dividendes à distribuer, de la déduction des écarts d'acquisition et des actifs incorporels ainsi que des participations ne figurant pas dans le périmètre de consolidation et détenues dans le capital des établissements de crédit et assimilés au Maroc et à l'étranger et des entités exerçant les opérations connexes à l'activité bancaire au Maroc et à l'étranger ainsi que des filtres prudentiels.

Les fonds propres de catégorie 2 sont composés essentiellement de dettes subordonnées dont l'échéance initiale est d'au moins 5 ans. Une décote de 20% annuellement est appliquée aux dettes subordonnées de maturité résiduelle inférieure à 5 ans.

(en milliers de dirhams)

	Déc-18	juin-18
Fonds propres de catégorie 1 (Tier 1= CET1+AT1)	38 574 941	35 994 000
Eléments à inclure dans les fonds propres de base	50 127 149	47 647 555
Capital social ou dotation	2 098 597	2 035 272
Réserves	41 868 076	40 558 763
Résultat net bénéficiaire non distribué	3 046 121	1 523 377
Intérêts minoritaires créditeurs	3 151 512	3 608 588
Fonds propres de base non éligibles	-529 567	-78 446
Eléments à déduire des fonds propres de base	-12 552 207	-12 153 555
Fonds propres de base après déduction (CET1)	37 574 941	35 494 000
Fonds propres additionnels (AT1)	1 000 000	500 000
Fonds propres de catégorie 2 (Tier 2)	10 766 816	10 919 993
Dettes subordonnées à durée initiale ≥ cinq ans	10 655 260	10 633 348
Plus-values latentes résultant des titres de placement	47 986	160 869
Autres éléments	73 570	155 776
Fonds propres de catégorie 2 non éligibles	-10 000	-30 000
Total des fonds propres réglementaires (Tier 1+ Tier 2)	49 341 758	46 913 993

Évolution des fonds propres réglementaires du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



4- Ratio de Solvabilité

Au 31 décembre 2018, le ratio Groupe sur fonds propres de catégorie 1 (T1) est de 10,19% et le ratio de solvabilité s'élève à 13,04%.

(en milliers de dirhams)

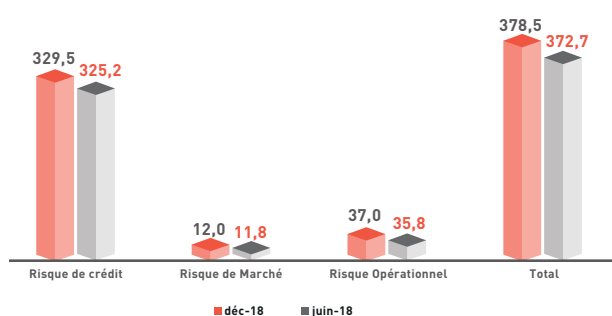
	Déc-18	juin-18
Fonds propres de catégorie 1	38 574 941	35 994 000
Total fonds propres	49 341 758	46 913 993
Risques pondérés	378 501 630	372 723 034
Ratio sur fonds propres de base (T1)	10,19%	9,66%
Ratio de solvabilité	13,04%	12,59%

II. Exigence en fonds propres et actifs pondérés du groupe Attijariwafa bank

Au 31 Décembre 2018, le total des risques pondérés au titre du Pilier 1, conformément à la circulaire 26/G/2006 (normes de calcul des exigences en fonds propres au titre des risques de crédit, de marché en approche standard) pour le groupe Attijariwafa bank s'élève à 378 501 630 KDH. Les risques pondérés sont calculés en approche standard pour les risques de crédit, de contrepartie et les risques de marché et en méthode d'indicateurs de base pour les risques opérationnels.

	Pilier 1	
	Risque Couvert	Méthode d'évaluation et de Gestion
Risque de Crédit et de Contrepartie	✓	Méthode Standard
Risque de Marché	✓	Méthode Standard
Risque Opérationnel	✓	BIA (Basic Indicator Approach)

Évolution des risques pondérés du groupe Attijariwafa bank (en milliards MAD)



1)- Fonds propres de catégorie 1 sont constitués des fonds propres de base et des fonds propres additionnels (tout instrument pouvant être converti en fonds propres de base ou déprécié dès que le ratio sur fonds propres de base est inférieur à un seuil prédéterminé au moins égal à 6%) après application des déductions et des retraitements prudentiels.

2)- Les participations détenues à plus de 10% dont la valeur historique est inférieure à 10% des fonds propres de base du groupe sont pondérées à 250%.

Ci-après l'exigence en fonds propres et actifs pondérés au titre du pilier 1 :

(en milliers de dirhams)

	Déc -18		Juin-18		Variation	
	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres ³	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres ³	Actifs pondérés	Exigences en fonds propres
Risque de crédit bilan	260 147 103	20 811 768	247 164 018	19 773 121	12 983 085	1 038 647
Souverains	16 267 344	1 301 388	17 444 454	1 395 556	-1 177 110	-94 169
Établissements	18 740 854	1 499 268	12 467 248	997 380	6 273 606	501 888
Entreprises	178 931 874	14 314 550	174 382 205	13 950 576	4 549 669	363 973
Clientèle de détail	46 207 032	3 696 563	42 870 111	3 429 609	3 336 921	266 954
Risque de crédit hors bilan	45 106 167	3 608 493	51 879 114	4 150 329	-6 772 946	-541 836
Souverains	1 817 874	145 430	933 013	74 641	884 861	70 789
Établissements	1 885 264	150 821	2 091 666	167 333	-206 401	-16 512
Entreprises	41 107 941	3 288 635	48 497 452	3 879 796	-7 389 511	-591 161
Clientèle de détail	295 088	23 607	356 983	28 559	-61 895	-4 952
Risque de contrepartie⁴	1 585 265	126 821	759 837	60 787	825 429	66 034
Établissements	88 682	7 095	124 265	9 941	-35 583	-2 847
Entreprises	1 496 583	119 727	635 571	50 846	861 012	68 881
Risque de crédit sur Autres Actifs⁵	22 626 850	1 810 148	25 356 046	2 028 484	-2 729 195	-218 336
Risque de Marché	11 993 658	959 493	11 789 261	943 141	204 397	16 352
Risque Opérationnel	37 042 586	2 963 407	35 774 759	2 861 981	1 267 827	101 426
Total	378 501 630	30 280 130	372 723 034	29 817 843	5 778 596	462 288

1- Risque de crédit

Le montant du risque de crédit pondéré est calculé en multipliant les éléments d'actifs et du hors bilan par les coefficients de pondération prévus aux articles 11 à 18, 45 à 47 de la circulaire 26/G/2006. Le risque de crédit dépend essentiellement de la nature de l'engagement et de la contrepartie.

Le risque pondéré est calculé à partir de l'exposition nette atténuée par les garanties ou les sûretés et pondérée par le taux de pondération ou RW (Risk Weight). Les engagements hors bilan sont également pondérés par le facteur de conversion risque crédit, CCF (Conversion Coefficient Factor).

• Ventilation du risque de crédit par segment

Le tableau ci-après représente la ventilation des expositions nettes et pondérées au risque de crédit sur les différents segments par type d'engagement : bilan ou hors-bilan.

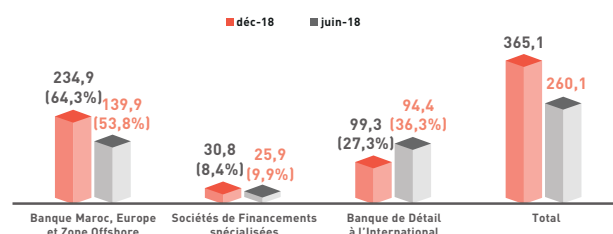
(en milliers de dirhams)

	Expositions nettes avant ARC ⁶ (EAD)		Expositions pondérées après ARC (RWA)	
	Bilan	Hors bilan ⁷	Bilan	Hors bilan
Souverains	37 084 784	9 178 046	16 267 344	1 817 874
Institutions	26 745 815	2	116 199	-
Établissements de crédit et assimilés	26 772 019	5 423 146	18 624 654	1 885 264
Clientèle entreprises	188 487 159	110 327 267	178 931 874	41 107 941
Clientèle de détail	86 015 102	963 846	46 207 032	295 088
Total	365 104 878	125 892 306	260 147 103	45 106 167

• Ventilation du risque de crédit bilan par pôle d'activité

Le graphe ci-après représente la ventilation des expositions nettes et pondérées du risque de crédit bilan groupe par pôle d'activité.

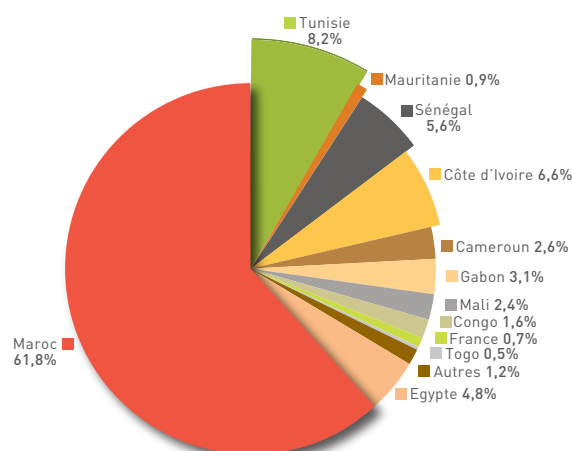
Ventilation du risque crédit par pôle d'activité à fin décembre 2018
(xx%) Ventilation par rapport au total



• Ventilation géographique des risques pondérés

Ci-dessous la répartition des risques pondérés crédit bilan par localisation géographique du pays de la contrepartie porteuse du risque de défaut, à noter que conformément à la réglementation Bank Al-Maghrib, la notation du pays est inférieure strictement à B- (cas du Mali, Mauritanie et Togo) le risque souverain et corporate est pondéré à 150%.

Évolution géographique des risques pondérés



2- Risque de contrepartie

Les opérations de marché (comportant les contrats bilatéraux) exposent la banque au risque de défaut de sa contrepartie. Le montant de ce risque dépend des paramètres marché qui peuvent affecter la valeur potentielle future des transactions concernées.

• Ventilation des expositions nettes et pondérées au titre du risque de contrepartie par segment prudentiel

À fin Décembre 2018, les expositions nettes du groupe au titre du risque de contrepartie sur cessions temporaires et produits dérivés s'élèvent à 34 592 158 KDH, soit une hausse de 4% par rapport à juin 2018. Les expositions pondérées pour leur part, sont de 1 585 265 KDH et une hausse de 109% en comparaison avec juin 2018.

3) Calculé comme étant 8% x Actifs pondérés.

4) Risque de crédit produit à l'occasion d'opérations de marché, d'investissements et de règlements.

5) Immobilisations corporelles, divers autres actifs et titres de participation non déduits des FP.

6) ARC : Atténuation du Risque de Crédit : techniques utilisées par les établissements pour réduire leurs expositions vis-à-vis des contreparties.

7) Hors bilan composé des engagements de financement et des engagements de garantie.

(en milliers de dirhams)

	Déc-18		Juin-18	
	Expositions nettes	Expositions pondérées	Expositions nettes	Expositions pondérées
Souverains	29 253 371	-	28 482 871	-
Établissements de crédit et assimilés	1 386 168	88 682	306 175	124 265
Entreprises	3 952 620	1 496 583	4 444 157	635 571
Total	34 592 158	1 585 265	33 233 203	759 837

3- Risque de marché

Conformément à l'article 48 de la circulaire 26/G/2006 de Bank Al-Maghrib, les risques de marché sont définis comme les risques de pertes liés aux variations des prix de marché. Ils recouvrent :

- les risques relatifs aux instruments inclus dans le portefeuille de négociation ;
- le risque de change et le risque sur produits de base encourus pour l'ensemble des éléments du bilan et du hors bilan autres que ceux inclus dans le portefeuille de négociation.

L'article 54 de la circulaire 26/G/2006 décrit en détails les méthodes de calcul préconisées par le régulateur pour toutes les catégories des risques marché.

Le risque de marché est composé du :

• Risque de taux d'intérêt

Le calcul du risque de taux d'intérêt concerne les produits de taux faisant partie du portefeuille trading. Celui-ci est la somme du risque général de taux et risque spécifique de taux.

Le calcul des exigences en fonds propres au titre du risque de taux d'intérêt général se fait selon la méthode de l'échéancier. Le risque spécifique est calculé à partir de la position nette. Sa pondération dépend de la nature de l'émetteur du titre et de la maturité selon des critères énumérés dans la notice technique relative à la 26/G/2006 (cf. article 54, Partie I, paragraphe A).

• Risque sur titres de propriété

Le calcul du risque sur les titres de propriété concerne : les positions sur actions, options sur actions, futures sur actions, options sur index, autres dérivés avec comme sous-jacent une action ou un index. Celui-ci est la somme du risque général sur titre de propriété et du risque spécifique sur titre de propriété.

L'exigence en fonds propres au titre du risque général (cf. article 54, Partie II, paragraphe B de la notice technique relative à la 26/G/2006) sur titres de propriétés représente 8% de la position nette globale.

Le risque spécifique est calculé sur la position globale en appliquant les pondérations listées par le régulateur suivant la nature de l'actif.

• Risque de change

L'exigence en fonds propres au titre du risque de change est calculée lorsque la position nette globale dépasse 2% des capitaux de base. La position nette globale correspond à la position la plus forte entre la somme des positions courtes et celle des positions longues pour la même devise.

• Exigences en fonds propres des différents types du risque marché

(en milliers de dirhams)

Exigences en fonds propres	Déc-18	Juin-18
Risque de taux	871 037	922 954
Risque spécifique de taux	298 392	242 052
Risque général de taux	572 645	680 902
Risque sur titres de propriété	12 462	20 187
Risque de change	75 994	-
Risque sur produits de base	-	-
Total	959 493	943 141

4- Risque opérationnel

Le risque opérationnel est calculé à l'aide de la méthode des indicateurs de base, à l'aide des PNB annuels des 3 derniers exercices. L'exigence des fonds propres est 15% x la moyenne du PNB des 3 derniers exercices.

• Exigence en fonds propres du risque opérationnel par pôle d'activité

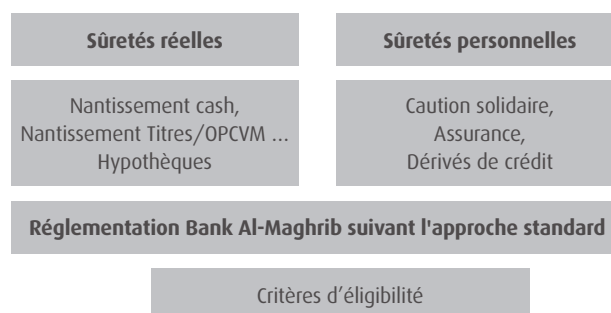
(en milliers de dirhams)

Exigence en Fonds Propres	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financements Spécialisées	Banque de Détail à l'International	Total
Déc-18	1 570 216	353 282	1 039 909	2 963 407
Juin-18	1 523 755	354 655	983 570	2 861 981

5- Techniques de réduction du risque crédit

Les techniques de réduction du risque de crédit sont prises en compte conformément à la réglementation de Bâle II. En particulier, leur effet est évalué dans les conditions d'un ralentissement économique. Elles sont distinguées en deux grandes catégories : les sûretés personnelles d'une part et les sûretés réelles d'autre part.

- Une sûreté personnelle correspond à l'engagement pris par un tiers de se substituer au débiteur primaire en cas de défaillance de ce dernier. Par extension, les assurances crédit et les dérivés de crédit (achat de protection) font partie de cette catégorie.
- Une sûreté réelle est un actif physique constituée au profit de la Banque pour garantir l'exécution à bonne date des engagements financiers du débiteur.
- Ainsi, comme modélisé ci-dessous, une exposition peut être atténuée par une sûreté ou une garantie suivant les critères fixés par le régulateur.



• Eligibilité des techniques d'atténuation du risque crédit

Le groupe Attijariwafa bank déclare son ratio de solvabilité suivant l'approche standard, qui limite l'éligibilité des techniques d'atténuation du risque de crédit contrairement aux approches IRB.

En effet, pour le périmètre traité en approche standard :

- les sûretés personnelles sont prises en compte, sous réserve de leur éligibilité, par une pondération bonifiée correspondant à celle du garant, sur la part garantie de l'exposition qui tient compte des asymétries de devise et de maturité.
- les sûretés réelles (type cash, nantissement titres) viennent, quant à elles, en diminution de l'exposition après prise en compte le cas échéant des asymétries de devise et de maturité.
- Les sûretés réelles (types hypothèques bien immobilier) qui remplissent les conditions d'éligibilité permettent d'appliquer une pondération plus favorable à la créance qu'elles couvrent

Ci-après un comparatif des sûretés éligibles en fonction des deux méthodes : standard et avancée.

	Approche standard	Approche avancée	
		IRBF	IRBA
Sûretés financières			
• Liquidités/DAT/OR	✓	✓	✓
• Titres de dettes			
- Emprunteur souverain ayant une note ≥ BB-	✓	✓	✓
- Autres émetteurs ≥ BBB-	✓	✓	✓
- Autres (n'ayant pas de note externe mais inclus dans les modèles de notation interne)	X	X	✓
• Actions			
- Indice principal	✓	✓	✓
- Bourse reconnue	✓	✓	✓
- Autres	X	X	✓
• OPCVM et Fonds d'investissement	✓	✓	✓
Sûretés réelles			
• Hypothèque portant sur un prêt immobilier Retail	✓	✓	✓
• Hypothèque sur un crédit-bail à usage professionnel	✓	✓	✓
• Autres sûretés immobilières à condition de :			
- Existence d'un marché liquide pour la cession de la sûreté	X	✓	✓
- Existence d'un prix de marché applicable à la sûreté			
Sûretés personnelles			
• Souverains banques et autres entités ≥ A-	✓	✓	✓
• Autres entités < A-	X	X	✓
• Entités non notées	X	X	✓
Dérivés de crédit			
• Emprunteurs souverains, BMD et les institutions financières ou autre entité avec une note ≥ A-	✓	✓	✓
• Autres	X	✓	✓

• Montants des ARC

Ci-dessous les garanties et sûretés réelles et financières à décembre 2018 ainsi que les montants pour la couverture du risque de crédit prises en compte dans le calcul des risques pondérés en méthode standard à décembre 2018.

(en milliers de dirhams)

	déc-18
Garanties et sûretés	185 718 558
Garanties	19 313 799
Sûretés réelles ⁸ et financières	166 404 759
EAD couverts par des garanties et sûretés éligibles à l'approche standard	92 639 718
Garanties	19 313 799
Sûretés réelles et financières	73 325 919
- Hypothèques sur prêt immobilier à usage résidentiel	58 316 980
- Hypothèques sur leasing immobilier à usage commercial	6 270 716
- Autres	8 738 222

8) Sûretés réelles au niveau du siège.

III. Éléments d'information sur base individuelle des filiales significatives

1- Cadre réglementaire

Attijariwafa bank est tenue de respecter sur le périmètre social les exigences en fonds propres calculées suivant les mêmes normes prudentielles exigées par Bank Al-Maghrib sur le périmètre consolidé.

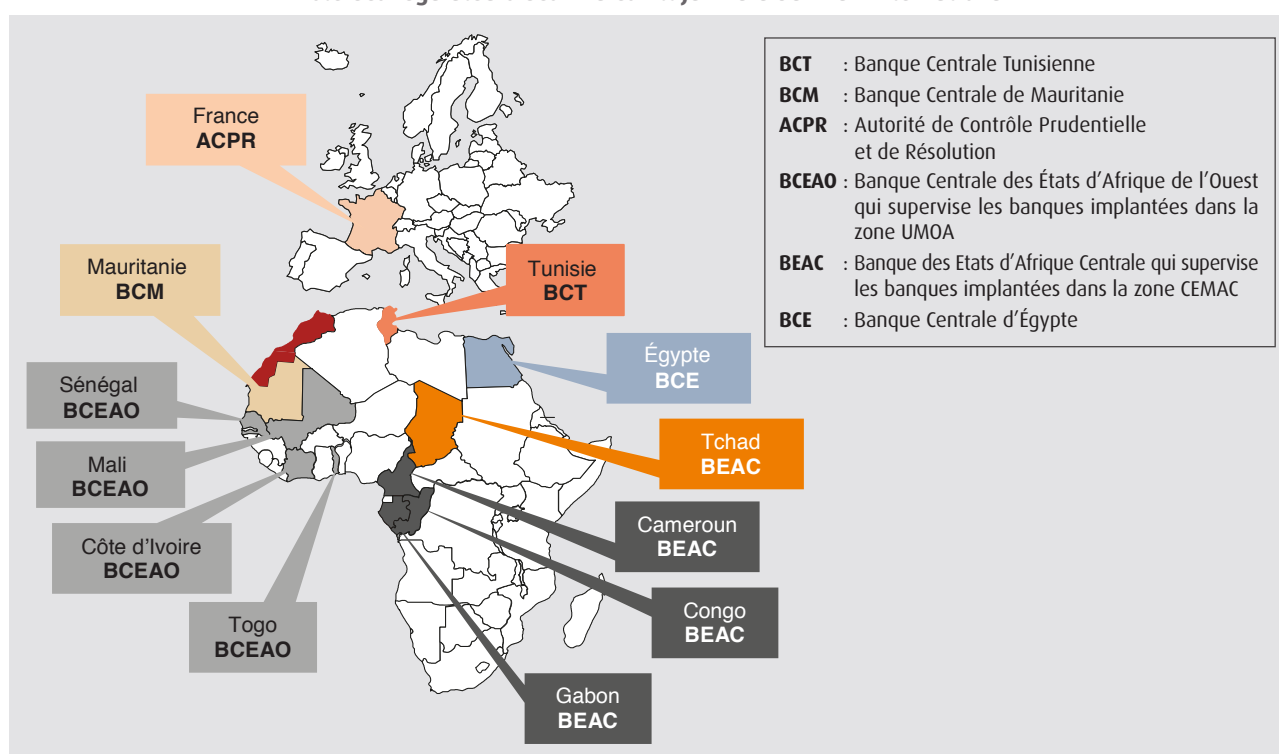
Toutes les filiales établissements de crédits au Maroc : Wafabail, Wafasalaf et Attijari Factoring déclarent, sur base sociale leurs ratios de solvabilités à Bank Al-Maghrib et qui sont régis par les circulaires :

- La circulaire 25/G/2006 (conforme avec Bâle I) relative au calcul des exigences en fonds propres portant sur le risque de crédit.
- La circulaire 14/G/2013 (détaillée dans la notice technique NT 01/DSB/2014) relative au calcul des fonds propres réglementaires des banques et établissements de crédit (conforme avec Bâle III)

S'agissant de Wafa assurance, celle-ci est régie par la réglementation de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de Prévoyance Sociale (ACAPS)

Les filiales bancaires du groupe Attijariwafa bank à l'international, calculent leurs exigences en fonds propres suivant la norme prudentielle locale dans les juridictions des pays d'implantations qui sont alignées avec la norme Bâle I en Afrique (Tunisie, Mauritanie, UEMOA, CEMAC) et avec la norme Bâle III en Europe.

Liste des régulateurs des filiales Attijariwafa bank à l'international



2- Ratios des principales filiales

Ci-dessous les éléments d'information, relatifs à la solvabilité des filiales du Groupe. Le périmètre siège correspond aux encours portés par le siège.

Entités	Régulateur	Minimum requis	Devise	FP réglementaire (milliers)	Risques pondérés (milliers)	Ratio global
Attijariwafa bank	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	35 253 143	248 423 208	14,19%
Wafasalaf	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	1 553 733	12 018 916	12,93%
Wafabail	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	1 143 369	9 022 837	12,67%
Wafa Immobilier	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	162 532	429 889	37,81%
Attijari Factoring	Bank Al-Maghrib	12,00%	MAD	240 537	1 281 074	18,78%
Attijari bank Tunisie	BCT	10,00%	TND	742 661	5 946 081	12,49%
Attijariwafa bank Egypt	BCE	11,88%	EGP	3 724 836	29 062 882	12,82%
Société Ivoirienne de Banque	BCEAO	8,63%	FCFA	89 623 617	844 434 655	10,61%
CBAO	BCEAO	8,63%	FCFA	92 785 343	926 883 585	10,01%
Attijariwafa bank Europe	ACPR	12%	EURO	47 318	340 713	13,73%
UGB	BCEAC	9,50%	FCFA	30 083 000	198 244 750	15,17%

Filiale (en milliers MAD)	Régulateur	Marge	Minimum de la marge de solvabilité	Ratio
Wafa Assurance	ACAPS	6 612 994	2 100 963	315%

Cours de change : TND (3,1921) FCFA (0,016697) EUR (10,952499) EGP (0,5333).

IV. Pilotage interne du capital

1- Gestion du capital

L'anticipation des besoins en capital est devenue, ces dernières années, un élément clé du processus de la planification stratégique du groupe Attijariwafa bank, et ce d'autant plus que Bank Al-Maghrib a adopté le dispositif Bâle II en 2006 et que le contexte réglementaire est en constante évolution depuis. Ceci s'est traduit par un besoin de plus en plus élevé en fonds propres.

Ainsi la maîtrise de cette ressource onéreuse et de tous les facteurs associés est matérialisée à l'aide de la politique de « Gestion du Capital » du Groupe. Cette dernière a pour objectif de garantir en permanence la solvabilité du Groupe et de ses filiales, de satisfaire aux exigences prudentielles au niveau consolidé et local (respect des règles prudentielles du régulateur local) tout en optimisant le rendement pour les actionnaires qui procurent le capital requis.

Au-delà du cadre réglementaire, la politique de « Gestion du capital » s'étend au suivi des investissements et de leur rentabilité (calcul du taux de rendement interne, projection des dividendes, désinvestissement, efficacité du montage fiscal ...) assurant une optimisation dans l'allocation du capital sur toutes les activités, une anticipation des besoins en capital en fonction des ambitions stratégiques et de l'évolution réglementaire.

Objectifs de « Gestion du capital »



2- Gouvernance

Le Comité Capital Management (CCM) est un comité semestriel, composé des membres du Comité de Direction Générale, des responsables de lignes métiers, de la Direction des Risques et de la Direction Financière. Le Secrétaire Général du Comité Capital Management est le responsable de l'entité « Gestion Financière et Capital Management ».

Les principales missions du CCM se résument comme suit :

- définir la politique de « Gestion du capital » et les ajustements nécessaires en fonction des évolutions des contextes (marché et concurrence, réglementation, environnement de taux, coût du capital ...) ;
- anticiper les besoins en capital du Groupe et des filiales bancaires et établissements de crédits sur un horizon de 18 mois ;
- analyser l'allocation du capital par pôle/métier ;
- prendre des décisions sur les sujets qui ont un impact sur le capital (de toutes les entités du Groupe).

De manière générale, sponsoriser toutes les actions/initiatives permettant un pilotage et une gestion optimisée du capital.

3- Stress tests réglementaires

Les résultats des stress tests réglementaires (directive Bank-Al-Maghrib 01/DSB/2012) sont communiqués semestriellement au régulateur. À fin juin 2018, Les ratios post-choc sur fonds propres Tier 1 et sur total fonds propres d'Attijariwafa bank sont supérieurs aux minimums réglementaires.

Les stress scénarios des stress tests réglementaires à fin 2018 sont :

Risque de crédit : Migration de 10% à 15% des créances représentant un risque élevé sur le total du portefeuille puis par secteur d'activité

Risque de concentration : Défaut des principales relations

Risque de marché :

- Dépréciation du MAD par rapport à l'EUR ;
- Dépréciation du MAD par rapport à l'USD ;
- Déplacement de la courbe de taux ;
- Hausse des taux ;
- Baisse des prix actions ;
- Dépréciation de la valeur liquidative des différents OPCVM (obligataires, monétaires ...).

4- Prévisions du capital

Les ratios prévisionnels d'Attijariwafa bank sur base individuelle et consolidée sur les 18 prochains mois sont largement supérieurs au minimum réglementaire en vigueur : 9% au niveau du ratio de solvabilité sur fonds propres de base de catégorie 1 et 12,0% sur fonds propres global grâce à la politique interne de gestion capital. Les FP prudentiels sont calculés conformément à la circulaire 14G 2013 et la notice technique 01/DSB/2018 intégrant les impacts IFRS9.

Évolution du ratio prévisionnel sur base sociale

Montant (MAD Mrds)	juin-18	déc-18	juin-19P	déc-19P	juin-20P
FP de catégorie 1	24 049	27 074	28 036	29 210	28 873
FP de catégorie 2	8 484	8 179	9 057	8 675	10 126
Total FP réglementaires	32 533	35 253	37 094	37 885	38 999
Risques pondérés	240 480	248 423	254 355	260 521	262 475
Ratio sur FP de catégorie 1 (T1)	10,00%	10,90%	11,02%	11,21%	11,00%
Ratio de solvabilité global	13,53%	14,19%	14,58%	14,54%	14,86%

Évolution du ratio prévisionnel sur base consolidée

Montant (MAD Mrds)	juin-18	déc-18	juin-19P	déc-19P	juin-20P
FP de catégorie 1	35 994	38 575	39 401	41 669	42 485
FP de catégorie 2	10 861	10 767	10 624	10 143	11 518
Total FP réglementaires	46 855	49 342	50 024	51 812	54 003
Risques pondérés	374 603	378 502	393 243	407 657	424 726
Ratio sur FP de catégorie 1 (T1)	9,61%	10,19%	10,02%	10,22%	10,00%
Ratio de solvabilité global	12,51%	13,04%	12,72%	12,71%	12,71%

Risque pays :

- Stress tests sur les crédits non-résidents dans les pays connaissant des risques d'instabilité politique ;
- Stress tests sur les crédits aux non-résidents installés dans les pays sur lesquels la banque détient une exposition importante.

V. Gouvernance d'entreprise

Le système de gouvernance mis en place respecte les principes généraux du gouvernement d'entreprise. Ce système se compose de cinq organes de contrôle et de gestion, issus du Conseil d'Administration.

Conseil d'administration

Le Conseil d'Administration (CA) est constitué d'un groupe de personnes, morales ou physiques (les administrateurs), chargé de diriger la banque. Il est nommé par l'assemblée des actionnaires. Le CA comprend plusieurs membres, dont un président et un secrétaire. Toute personne morale membre du CA désigne une personne physique pour la représenter.

L'organisation, le fonctionnement et les prérogatives du Conseil d'Administration sont fixés par le statut de la banque et dépendent du droit national.

1- Comité de Direction Générale

Le comité de direction générale réunit les responsables des pôles sous la présidence du Président Directeur Général. Ce comité, qui se tient une fois par semaine, assure une mission de pilotage de la performance du groupe et veille à la mise en œuvre de la stratégie telle qu'approuvée par le Conseil d'Administration.

Membres	Fonction	Date d'entrée en fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	2007
M. Boubker JAI	Directeur Général Délégué	2003
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général Délégué	2004
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué	2008
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué	2014

2- Comité de Direction et de Coordination

Sous la présidence du Président Directeur Général ou d'au moins deux directeurs généraux, le Comité de Direction et de Coordination est une instance d'échange et de partage d'informations. Plus particulièrement le Comité :

- assure la coordination d'ensemble entre les différents programmes du Groupe et se concentre principalement sur l'examen des indicateurs clés de performance ;
- prend acte des grandes orientations stratégiques et de la politique générale du Groupe, ainsi que des décisions et des priorités arrêtées dans les instances ad hoc ;
- prend les décisions fonctionnelles et opérationnelles pour maintenir les objectifs et maximiser les résultats.

D'une périodicité mensuelle, le Comité de Direction et de Coordination est composé des membres de la Direction Générale et des responsables des principaux domaines d'activité.

Membres	Fonction	Titre
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général	Président Directeur Général
M. Omar BOUNJOU	Responsable du pôle Banque de Détail	Directeur Général Délégué
M. Ismail DOUIRI	Responsable du pôle Finances, Technologie et Opérations	Directeur Général Délégué
M. Boubker JAI	Responsable du Pôle Banque de Financement et Investissement, de Marchés des Capitaux & Filiales Financières	Directeur Général Délégué
M. Talal EL BELLAJ	Responsable de la Gestion Globale des Risques Groupe	Directeur Général Délégué
M. HASSAN BERTAL	Responsable de la Région du Grand Casablanca	Directeur Général Adjoint
M. Saad BENWAHOUD	Responsable de la Région Nord-Ouest	Directeur Général Adjoint
M. Said SEBTI	Responsable de la Région Nord-Est	Directeur Général Adjoint
M. Hassan BEDRAOUI	Responsable de la direction de la transformation	Directeur Général Adjoint
M. Mouawia ESSEKELLI	Responsable de la Banque Transactionnelle Groupe	Directeur Général Adjoint
M. Omar GHOMARI	Responsable des Sociétés de Financement Spécialisées	Directeur Général Adjoint
Mme Wafaa GUESSOUS	Responsable Logistique et Achats Groupe	Directeur Général Adjoint
M. Jamal AHIZOUNE	Responsable de la BDI	Directeur Général Adjoint
M. Youssef ROUISSI	Responsable Banque de Financement & d'Investissement Groupe	Directeur Général Adjoint
M. Mohamed BOUBRIK	Responsable de la Région Sud-Ouest	Directeur Exécutif
M. Fouad MAGHOUS	Responsable de la Région Sud	Directeur Exécutif
M. Rachid EL BOUZIDI	Responsable Supports & Moyens du pôle Banque de Détail	Directeur Exécutif

Mme Saloua BENMEHREZ	Responsable de la Communication Groupe	Directeur Exécutif
M. Younes BELABED	Responsable Audit Général Groupe	Directeur Exécutif
Mme Malika EL YOUNSI	Responsable du Conseil Juridique Groupe	Directeur Exécutif
M. Jalal BERRADY	Responsable de la Banque Privée	Directeur Exécutif
M. Rachid KETTANI	Responsable Finances Groupe	Directeur Exécutif
Mme Soumaya LRHEZZIOUI	Responsable des Systèmes d'Information Groupe	Directeur Exécutif
M. Driss MAGHRAOUI	Responsable du Marché des Particuliers & Professionnels	Directeur Exécutif
M. Ismail EL FILALI	Responsable des Services et Traitements Groupe	Directeur Exécutif
M. Mohamed SOUSSI	Responsable du Capital Humain Groupe	Directeur Exécutif
M. Karim IDRISSE KAITOUNI	Responsable du Marché de l'Entreprise	Directeur Exécutif
Mme Bouchra BOUSSERGHINE	Directeur Exécutif - Responsable Conformité Groupe	Directeur Exécutif

3- Autres Comités issus du Conseil d'Administration

• Comité Stratégique :

Présidé par le Président Directeur Général, ce comité suit les réalisations opérationnelles et les projets stratégiques du Groupe. Ce comité se réunit tous les deux mois.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
Non permanents	
M. Omar BOUNJOU	Directeur Général- Banque de Détail
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général - Pôle Finances, Technologie et Opérations
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général- Gestion Globale des Risques Groupe
M. Boubker JAI	Directeur Général - Pôle Banque de financement et Investissement, de Marchés des capitaux et Filiales Financières.

• Comité des Grands Risques Groupe :

Le Comité des Grands Risques Groupe, qui se réunit sur convocation du Président Directeur Général, statue sur la politique des risques et valide les grands engagements du groupe.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. José REIG	Administrateur
M. Aymane TAUD	Administrateur
Non permanents	
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général - Pôle Finances, Technologie et Opérations
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général - Gestion Globale des Risques Groupe
Mme Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint- Logistique et Achats Groupe

• Comité d'Audit et des Comptes Groupe :

Le Comité d'Audit et des Comptes Groupe analyse les comptes du groupe, examine la politique de maîtrise des risques et le programme d'intervention des commissaires aux comptes, s'assure de l'efficacité du contrôle des risques et des services d'audit interne et externe au moins 6 fois par an.

Membres	Fonction
M. Abed YACOUBI-SOUSSANE	Président
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Non permanents	
M. Talal EL BELLAJ	Directeur Général Délégué - Gestion Globale des Risques Groupe
M. Younes BELABED	Directeur Exécutif - Audit Général Groupe
M. Rachid KETTANI	Directeur Exécutif - Finances Groupe

• Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe :

D'une périodicité annuelle, le Comité des Nominations et des Rémunérations Groupe gère les nominations et les rémunérations des principaux dirigeants du Groupe. Il est réparti en trois sous-comités :

Membres	Fonction
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA

Le deuxième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mounir EL MAJIDI	Administrateur - Représentant SIGER
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. José REIG	Administrateur
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur

Le troisième sous-comité est composé des membres suivants :

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général Attijariwafa bank
M. Hassan OURIAGLI	Administrateur - Représentant AL MADA
M. José REIG	Administrateur
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur

• Comité Supérieur des Achats Groupe :

Le Comité Supérieur des Achats Groupe approuve les achats d'un montant significatif. Dans ce cadre, le Comité procède à l'ouverture des plis des offres financières des appels d'offre et instruits les opérations d'achat d'un montant significatif.

Membres	Fonction
M. Mohamed EL KETTANI	Président Directeur Général
M. Aymane Taud	Administrateur - Représentant AL MADA
M. Abdelmjid TAZLAOUI	Administrateur
M. José REIG	Administrateur
Non permanents	
M. Ismail DOUIRI	Directeur Général Délégué - Pôle Finances, Technologie et Opérations
Mme Wafaa GUESSOUS	Directeur Général Adjoint- Logistique et Achats Groupe

Résolutions de l'Assemblée Générale Ordinaire

Première résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport de gestion du Conseil d'Administration et le rapport des Commissaires aux Comptes sur l'exercice clos au 31 décembre 2018, approuve expressément les états de synthèse dudit exercice tels qu'ils lui ont été présentés, ainsi que les opérations traduites dans ces états ou résumées dans ces rapports se soldant par un bénéfice net de 4 603 982 564,32 dirhams.

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale, après avoir entendu la lecture du rapport spécial des Commissaires aux Comptes, sur les conventions relevant des articles 56 et suivants de la loi 17/95 relative aux sociétés anonymes, telle que modifiée et complétée par la loi 20/05 et la loi 78-12, approuve successivement les conventions qui y sont mentionnées.

Troisième Résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration, décide d'affecter le bénéfice de l'exercice qui s'élève à 4 603 982 564,32 dirhams comme suit :

(en dirham)	
Résultat net de l'exercice	4 603 982 564,32
Report des exercices précédents	388 816,59
BÉNÉFICE DISTRIBUTABLE	4 604 371 380,91
RÉPARTITION :	
Dividende statutaire 6 %	125 915 807,40
Somme nécessaire pour porter le dividende par action à 13 dirhams	2 602 260 019,60
SOIT UN TOTAL DE DISTRIBUTION DE	2 728 175 827,00
Mise en réserves extraordinaires	1 876 195 553,91
Report à nouveau	388.816,59

En conséquence, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'attribuer à chacune des actions composant le capital social, pour une année de jouissance, un dividende de 13 dirhams qui sera mis en paiement à partir du 1er juillet, au siège de la banque conformément à la réglementation en vigueur.

Quatrième Résolution

En conséquence des résolutions précédentes, l'Assemblée Générale confère aux membres du Conseil d'Administration, quitus définitif et sans réserve, de leur gestion pendant l'exercice dont les comptes ont été ci-dessus approuvés et aux Commissaires aux Comptes pour leur mandat durant ledit exercice.

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale fixe le montant des jetons de présence à allouer aux membres du Conseil d'Administration au titre de l'exercice 2019 à 4.000.000 DH.

Le Conseil d'Administration répartira cette somme entre ses membres, dans les proportions qu'il jugera convenables.

Sixième résolution

L'Assemblée Générale, sur proposition du Conseil d'Administration du 18 décembre 2018, nomme en qualité de nouvel Administrateur, Monsieur Lionel ZINSOU pour la durée statutaire de six années, qui expirera par conséquent le jour de l'Assemblée Générale qui statuera sur les comptes de l'exercice 2024.

Septième résolution

L'Assemblée Générale confère tous pouvoirs au porteur d'un original, d'une expédition, d'une copie du présent procès-verbal pour accomplir les formalités de publicité ou autres prescrites par la loi.

Le Conseil d'Administration



Comptes consolidés

Rapport des commissaires aux comptes

Comptes Consolidés au 31 décembre 2018

Deloitte.

Deloitte Audit

288, Bd Zerktouni
Casablanca - Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

GROUPE ATTIJARIWABA BANK

RAPPORT D'AUDIT SUR LES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK et ses filiales (Groupe ATTIJARIWABA BANK), comprenant le bilan au 31 décembre 2018, ainsi que le compte de résultat, l'état du résultat global, l'état des variations des capitaux propres et le tableau des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives. Ces états financiers font ressortir un montant de capitaux propres consolidés de KMAD 50.471.394 dont un bénéfice net consolidé de KMAD 6.735.205.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états financiers ne comportant pas d'anomalie significative, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession applicables au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalie significative.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états financiers

À notre avis, les états financiers consolidés cités au premier paragraphe ci-dessus donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Groupe ATTIJARIWABA BANK constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation au 31 décembre 2018, ainsi que de la performance financière et des flux de trésorerie pour l'exercice clos à cette date, conformément au référentiel de Bank Al Maghrib, comprenant les normes IFRS publiées par l'IASB à l'exception de l'application des dispositions de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance du groupe, différée jusqu'à l'entrée en vigueur de la norme IFRS 17.

Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note exposant les effets dus à la première application d'IFRS 9 relative aux Instruments Financiers.

Casablanca, le 25 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT


Fawzi BRITEL
Associé

ERNST & YOUNG


BACHIR TAZI
ASSOCIÉ

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2018

1. Normes et principes comptables

1.1 Contexte

Les normes comptables internationales (International Financial Reporting Standards -IFRS-) ont été appliquées aux comptes consolidés du groupe Attijariwafa bank à compter du 1^{er} semestre 2007 avec bilan d'ouverture au 1^{er} janvier 2006.

Dans les comptes consolidés présentés au 31 décembre 2018, le groupe Attijariwafa bank a appliqué les normes et principes de l'International Accounting Standards Board (IASB) dont l'application est obligatoire.

Le 24 juillet 2014, l'IASB a publié la version complète d'IFRS 9, 'Instruments Financiers', qui remplace la norme IAS 39. Cette norme établit les principes de comptabilisation et d'information financière en matière d'actifs financiers et de passifs financiers. Ces principes visent à remplacer ceux actuellement énoncés par la norme IAS 39, Instruments financiers (IFRS 9.1.1) (Cf. note IFRS 9-Instruments financiers). Ce projet a été scindé en trois phases :

- Phase 1 - Classement et évaluation des instruments financiers ;
- Phase 2 - Dépréciation des actifs financiers (initialement Coût amorti et dépréciation des actifs financiers) ;
- Phase 3 - Couvertures.

Cette phase est divisée en deux parties : couverture des éléments financiers, portefeuilles fermés et portions d'éléments financiers et non financiers ; et macro-couverture. La nouvelle norme est d'application obligatoire pour les exercices ouverts après le 1^{er} janvier 2018. La première application de la norme IFRS 9 au 1^{er} janvier 2018 est d'application rétrospective, mais les dispositions transitoires de la norme offrent la possibilité, retenue par le Groupe, de ne pas retraiter les données comparatives des exercices antérieurs. Au 1^{er} janvier 2018, les différences d'évaluation des actifs et passifs financiers, des provisions et dépréciations pour risque de crédit et des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres résultant de l'application rétrospective de la norme IFRS 9 à cette date ont été comptabilisées directement dans les capitaux propres (Réserves consolidées ou Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres et Participations ne donnant pas le contrôle) à cette date.

Application de la norme IFRS 9 aux activités d'assurance

L'IASB a publié le 12 septembre 2016 des modifications à IFRS 4 « Contrats d'assurance » intitulées « Application d'IFRS 9 Instruments financiers et d'IFRS 4 Contrats d'assurance ». Ces modifications sont applicables pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2018. Ces amendements donnent aux entités qui exercent principalement des activités d'assurance la possibilité de reporter jusqu'au 1^{er} janvier 2021 la date d'application de la norme IFRS 9. Ce report permet aux entités concernées de continuer à présenter leurs états financiers selon la norme IAS 39 existante. Cette exemption temporaire d'application d'IFRS 9, limitée aux groupes majoritairement assurance dans les amendements de l'IASB, a été étendue par Bank Al-Maghrib aux entités d'assurance consolidées par des établissements de crédit produisant des comptes consolidés conformément au PCEC. Attijariwafa bank a opté pour cette exemption aux entités d'assurance, y compris les fonds relevant de cette activité, qui appliqueront ainsi la norme IAS 39 « Instruments financiers: comptabilisation et évaluation » jusqu'au 31 décembre 2020.

Au 1^{er} janvier 2018, le groupe Attijariwafa bank a également mis en application la nouvelle norme comptable IFRS 15 « Produits des activités ordinaires tirés des contrats avec les clients » sans effet significatif sur le bilan.

La norme IFRS 15 Produits des activités ordinaires tirés de contrats conclus avec des clients remplace IAS 18 « Produits des activités ordinaires », IAS 11 « Contrats de construction » et leurs interprétations, par de nouveaux principes de reconnaissance des revenus applicables à tous les contrats conclus avec des clients, à l'exception des contrats de location, des contrats d'assurance, des contrats d'instruments financiers et des contrats de garantie. Le mode d'enregistrement de ces revenus dans le compte de résultat doit refléter le rythme de transfert au client du contrôle du bien ou du service vendu, et cela pour le montant auquel le vendeur s'attend à avoir droit en échange du bien ou du service.

La norme IFRS 16 « Locations » publiée en janvier 2016, remplacera la norme IAS 17 « Contrats de location » et les interprétations relatives à la comptabilisation de tels contrats. La nouvelle définition des contrats de location implique d'une part, l'identification d'un actif et d'autre part, le contrôle par le preneur du droit d'utilisation de cet actif. La principale évolution apportée par la norme IFRS 16 concerne la comptabilité des locataires. IFRS 16 imposera pour les locataires un modèle visant à comptabiliser au bilan tous les contrats de location, avec la reconnaissance au passif d'une dette locative représentative des engagements sur toute la durée du contrat, et à l'actif un droit d'utilisation à amortir. La norme IFRS 16 entrera en vigueur de manière obligatoire pour les exercices ouverts à compter du 1^{er} janvier 2019.

1.2 Normes comptables appliquées

1.2.1 Consolidation

La détermination d'un périmètre de consolidation suppose l'intégration de toutes les entités, étrangères et nationales, sur lesquelles le Groupe exerce un contrôle exclusif, un contrôle conjoint ou une influence notable.

Parmi les entités sur lesquelles l'Etablissement de crédit exerce une influence notable et qui doivent être consolidées figurent les entités ad hoc quelle que soit leur forme juridique et le pays d'exercice de leur activité.

Une entité ad hoc doit être consolidée lorsqu'en substance elle est contrôlée par l'Etablissement de crédit assujetti, et ce même en l'absence d'un lien capitalistique entre eux.

Une entité ad hoc est une structure juridique distincte créée spécifiquement pour réaliser un objectif limite et bien défini (par exemple, effectuer une location ou une titrisation d'actifs financiers).

La nature du contrôle détermine la méthode de consolidation à savoir : Intégration globale pour les entités contrôlées exclusivement selon la norme IFRS 10 Etats financiers consolidés et la mise en équivalence pour les entreprises associées et les coentreprises selon la norme IAS 28 Participations dans des entreprises associées et des coentreprises.

Une filiale est incluse dans le périmètre de consolidation même si ses activités sont différentes de celles des autres entités du Groupe.

Options retenues par Attijariwafa bank

Définition de périmètre

Afin de définir les sociétés à intégrer dans le périmètre de consolidation, les critères suivants doivent être respectés :

- Attijariwafa bank doit détenir, directement ou indirectement, au moins 20 % de ses droits de vote existants et potentiels.

- L'une des limites suivantes est atteinte :
 - Le total du bilan de la filiale est supérieur à 0,5% du total bilan consolidé,
 - La situation nette de la filiale est supérieure à 0,5% de la situation nette consolidée,
 - Le chiffre d'affaires ou produits bancaires de la filiale sont supérieurs à 0,5% des produits bancaires consolidés.

Les titres de participation sur lesquelles le Groupe n'a aucun contrôle, ne sont pas intégrés au niveau du périmètre même si leur contribution remplit les critères présents ci-avant.

Exception : Une entité ayant une contribution non significative doit intégrer le périmètre de consolidation si elle détient des parts dans des filiales qui vérifient un des critères ci-dessus décrits.

La consolidation des entités ad hoc

Les OPCVM dédiées sont consolidées conformément à IFRS 10 qui explicite la consolidation des entités ad hoc et plus particulièrement les fonds sous contrôle exclusif.

Les exclusions du périmètre de consolidation

Une entité contrôlée ou sous influence notable est exclue du périmètre de consolidation lorsque dès son acquisition, les titres de cette entité sont détenus uniquement en vue d'une cession ultérieure à brève échéance.

Ces titres sont évalués à la juste valeur en contrepartie du compte de résultat.

Les participations (hors participations majoritaires) détenues par des entités de capital-risque sont également exclues du périmètre de consolidation dans la mesure où elles sont classées en actifs financiers à la juste valeur par résultat sur option.

Les méthodes de consolidation

Les méthodes de consolidation sont fixées respectivement par les normes IFRS 10 « Etats financiers consolidés » et IAS 28 « Participations dans des entreprises associées et des coentreprises ». Elles résultent de la nature de contrôle exercé par Attijariwafa bank S.A. sur les entités consolidables, quelle qu'en soit l'activité et qu'elles aient ou non la personnalité morale.

1.2.2 Immobilisations corporelles :

Une immobilisation corporelle est un bien par nature durable détenue par l'entreprise pour être utilisée par elle-même ou louée à des tiers.

Pour l'évaluation d'une immobilisation corporelle, une entité doit choisir une des méthodes suivantes : Le modèle du coût ou le modèle de la réévaluation.

Le modèle du coût

C'est le traitement de référence de toute évaluation ultérieure à la comptabilisation initiale d'une immobilisation corporelle. Le coût correspond au coût diminué du cumul des amortissements et du cumul des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

Après sa comptabilisation en tant qu'actif, une immobilisation corporelle dont la juste valeur peut être évaluée de manière fiable doit être comptabilisée à son montant réévalué. Il s'agit de sa juste valeur à la date de réévaluation diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures.

La fréquence de réévaluation dépend des fluctuations de la juste valeur des immobilisations en cours de réévaluation. Lorsque la juste valeur d'un actif réévalué diffère significativement de sa valeur comptable, une nouvelle réévaluation est nécessaire.

Les règles d'amortissement par composants significatifs

Chaque élément significatif d'une immobilisation corporelle doit être comptabilisé séparément comme un composant et amorti de façon systématique sur sa durée d'utilité propre, de manière à refléter le rythme de consommation des avantages économiques.

Les conditions d'amortissement relatives au montant amortissable :

La base amortissable d'un actif correspond au coût de l'actif (ou montant réévalué) diminué de sa valeur résiduelle.

La dotation aux amortissements d'un exercice est généralement comptabilisée dans le résultat. Toutefois, lorsque les avantages économiques futurs représentatifs de cet actif sont absorbés dans la production d'autres actifs,

La dotation aux amortissements fait partie du coût des autres actifs et est considérée comme incluse dans leurs valeurs comptables. À titre d'exemple, l'amortissement des installations de production est inclus dans les coûts de fabrication des stocks (IAS2).

Les durées et méthodes d'amortissement doivent être revues périodiquement par l'entreprise.

En cas de révision de ces hypothèses, un changement d'estimation comptable doit être comptabilisé. De même, les dotations aux amortissements de l'exercice en cours et des exercices futurs doivent être ajustées.

L'amortissement est comptabilisé, même si la juste valeur de l'actif est supérieure à sa valeur comptable, et ceci tant que la valeur résiduelle n'excède pas sa valeur comptable.

La valeur résiduelle

C'est le prix actuel de l'actif en tenant compte de l'âge et de l'état estimés de l'immobilisation à la fin de sa durée d'utilité. En pratique, c'est souvent une valeur immatérielle qui n'inclut pas les effets de l'inflation.

Elle doit être réajustée à chaque date de clôture.

La durée d'utilité

La durée d'utilité est la période pendant laquelle l'entité s'attend à utiliser un actif.

L'amortissement d'un actif débute quand cet actif est disponible pour être utilisé. Par conséquent, l'amortissement d'un actif cesse quand l'actif est sorti du bilan.

Pour la détermination de la durée d'utilité, l'ensemble des facteurs suivants est pris en considération :

- L'usage attendu de cet actif : cet usage est évalué par référence à la capacité ou à la production physique attendue de cet actif ;
- L'usure physique attendue, qui dépend des facteurs d'activité telles que les cadences auxquelles est utilisé l'actif et le programme de maintenance, les soins apportés et la maintenance de l'actif en dehors de sa période d'utilisation ;
- L'obsolescence technique ou commerciale découlant de changements ou d'améliorations dans la préparation, ou d'une évolution de la demande de marché pour le produit ou le service fourni par l'actif ;
- Les limites juridiques ou similaires sur l'usage de l'actif, telles que les dates d'expiration des contrats de location.

Les coûts d'emprunt

La norme IAS 23 « Coûts d'emprunt » supprime la possibilité de comptabiliser immédiatement en charges les coûts d'emprunt qui sont directement attribuables à l'acquisition, la construction ou la production d'un actif éligible. L'ensemble de ces coûts d'emprunt doit être incorporé dans le coût de l'actif. Les autres coûts d'emprunt doivent être comptabilisés en charges.

Options retenues par Attijariwafa bank

Évaluation

La norme Groupe est de ne pas adopter l'option réévaluation prévue en IAS 16.

Cependant, il est possible pour une entité du Groupe d'opter pour l'option juste valeur (IFRS1) pour un ou plusieurs immeubles sans justification de ce choix avec comme contrepartie un compte de capitaux propres.

Durée d'amortissement :

La norme Groupe est de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IFRS.

Approche par composants

Pour les besoins Groupe, il n'est pas nécessaire d'isoler des composants dont la valeur brute est inférieure à 1 000 KMAD.

Une décomposition de la valeur brute initiale des immobilisations en composants est nécessaire, notamment pour les constructions (gros œuvre, agencement et aménagements intérieurs, étanchéité, installations techniques fixes, menuiserie).

Cette proposition de découpage par composants est un minimum.

Les durées d'amortissement des composants d'un immeuble sont résumées dans le tableau suivant :

	Durée annuelle Amortissement	Durée mensuelle Amortissement
Gros Œuvre	50	600
Etanchéité	20	240
Agencement Aménagement intérieur	15	180
Installations Techniques fixes	20	240
Menuiserie	15	180

Les composants ci-dessus s'appliquent nécessairement aux sièges.

Pour les agences, une ventilation plus restreinte peut être effectuée, en fonction de la matérialité des enjeux.

Concernant les logements de fonction, il n'y a pas d'exonération au principe de ventilation des composants (IAS 16). Les logements de fonction sont aussi décomposés.

Les honoraires d'architecte sont à activer.

Par mesure de simplification, il a été décidé que ces honoraires ne sont pas à ventiler mais à intégrer dans le composant principal qui a « bénéficié » des travaux de l'expert.

Ventilation des composants :

La méthode de reconstitution historique des composants à partir des factures d'origine a été rejetée par le Groupe.

Il est plus aisé de décomposer le coût historique d'origine selon la répartition du coût actuel à neuf en fonction des données techniques.

Ce coût d'entrée n'est pas à retraiter rétrospectivement en fonction de la répartition charge/immobilisation des frais accessoires d'acquisition. Par contre pour toutes les acquisitions postérieures au 01/01/2006, un suivi différencié est opéré entre le coût d'entrée normes locales et normes IFRS.

À cet effet, les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à repartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Valeur résiduelle :

La valeur résiduelle des composants autres que le terrain est supposée nulle. En effet, la valeur résiduelle est logée au niveau de la composante pérenne du bien qui n'est autre que le terrain qui par sa nature n'est pas amortissable.

1.2.3 Immeubles de placement

Un immeuble de placement est un bien immobilier (terrain ou bâtiment – ou partie d'un bâtiment – ou les deux) détenue (par le propriétaire ou le preneur dans le cadre d'un contrat de location financement) pour en retirer des loyers ou pour valoriser le capital ou les deux, plutôt que pour :

- L'utiliser dans la production ou la fourniture de biens ou de services, ou à des fins administratives ;
- Le vendre dans le cadre de l'activité ordinaire.

Critère de distinction entre un immeuble de placement et un bien immobilier occupé par son propriétaire : un immeuble de placement génère des flux de trésorerie largement indépendant des autres actifs détenus par l'entreprise, ce qui n'est pas le cas pour la production ou la fourniture de biens ou de services qui sont l'objet principal de l'utilisation d'un bien immobilier occupé par son propriétaire.

Dans le cas où une entité possède un bien immobilier loué a, et occupé par sa maison mère ou une autre filiale, dans les comptes consolidés, le bien immobilier ne remplit pas les conditions d'un immeuble de placement car du point de vue Groupe dans son ensemble, le bien est occupé par son propriétaire.

Une entité à le choix entre :

- Le modèle de la juste valeur

Si l'entité opte pour ce traitement, il doit être applicable à tous les immeubles de placement. Notons que le recours à ce modèle est encouragé par les évaluateurs indépendants.

- Le modèle du coût

Dans les deux cas, une estimation de la juste valeur des immeubles de placement reste obligatoire, pour la comptabilisation au bilan ou la présentation en annexes.

Les changements de modèles sont permis seulement s'il en résulte une présentation plus appropriée. Seul le passage du modèle du coût au modèle de la juste valeur est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Identification :

Les immeubles de placement sont l'ensemble des immeubles hors exploitation hormis les immeubles destinés au personnel et les immeubles destinés à être vendus dans un délai d'un an.

Les biens immobiliers, ainsi que le mobilier, matériel et autres immobilisations corporelles y affectés, occupés par des membres du personnel ne sont pas considérés comme immeubles de placement.

Les immeubles destinés à être cédés sont pour la plupart des immeubles obtenus en dation, il n'y a pas de certitude de vente de ces immobilisations à un délai de moins d'un an, compte tenu des conditions de réalisation de ce genre d'opérations. De ce fait, l'enregistrement d'une immobilisation de placement en immobilisation destinée à être cédée devrait être formellement documenté par des indications fiables qui montrent que la probabilité de cession dans les 12 mois est imposable.

Les autres immobilisations corporelles hors exploitation liées aux immeubles de placement devraient suivre le même traitement.

Tous les immeubles d'exploitation loués à des sociétés hors Groupe

Les immeubles d'exploitation qui ne servent pas directement à des fins administratives sont considérés comme des immeubles de placement.

Cas particulier des opérations Intra-groupe

Le bien immobilier loué par les filiales du Groupe ne remplit pas les conditions d'un immeuble de placement car du point de vue du Groupe, il est occupé par son propriétaire.

Valorisation

L'option a été prise de valoriser les immeubles de placement au coût historique corrige selon l'approche par composants.

L'information de la juste valeur devrait être présentée en annexes, la valorisation de la juste valeur devrait être faite par le biais de l'expertise interne.

Certains biens immobiliers comprennent une partie qui est détenue pour en retirer des loyers ou valoriser le capital et une autre partie qui est utilisée dans le processus de production ou de fourniture de biens ou de services ou à des fins administratives. Si ces deux parties peuvent être vendues ou louées séparément, l'entité les comptabilise séparément. Si les deux parties ne peuvent être vendues séparément, le bien immobilier est un immeuble de placement seulement si la partie détenue pour être utilisée dans le processus de production ou de fourniture de biens ou de services à des fins administratives n'est pas significative.

La valorisation de la juste valeur de ces parties séparées considérées comme immeubles d'exploitation devrait être effectuée de façon fiable.

1.2.4 Immobilisations incorporelles

Une immobilisation incorporelle est un actif non monétaire, identifiable et sans substance physique.

Elle est :

- Identifiable : afin de la distinguer du goodwill ;
- Contrôlée : si l'entreprise à le pouvoir d'obtenir les avantages économiques futurs découlant de la ressource sous-jacente et si elle peut également restreindre l'accès des tiers à ses avantages

Deux méthodes d'évaluation sont possibles :

Le modèle du coût

L'immobilisation est comptabilisée à son coût diminué du cumul des amortissements et des pertes de valeurs.

Le modèle de la réévaluation

L'immobilisation incorporelle doit être comptabilisée pour son montant réévalué correspondant à sa juste valeur à la date de réévaluation, diminuée du cumul des amortissements ultérieurs et du cumul des pertes de valeur ultérieures. Ce traitement est applicable si le marché est actif.

L'amortissement d'une immobilisation incorporelle dépend de sa durée d'utilité. Une immobilisation incorporelle à durée d'utilité indéterminée n'est pas amortie et est soumise à un test de dépréciation au minimum à chaque clôture annuelle. Par contre, une immobilisation incorporelle à durée d'utilité déterminée est amortie sur cette durée.

La valeur résiduelle, la durée d'utilité et le mode d'amortissement sont revus à chaque clôture (IAS 8, changement d'estimation).

Pour apprécier si une immobilisation incorporelle générée en interne satisfait les critères de comptabilisation, il est nécessaire de classer la création de l'immobilisation dans :

- **Phase de recherche** : aucune immobilisation incorporelle résultant de la recherche ne doit être comptabilisée. Les dépenses de la recherche doivent être comptabilisées en charges lorsqu'elles sont encourues ;
- **Phase de développement** : Une immobilisation incorporelle résultant du développement doit être comptabilisée si elle remplit les conditions suivantes :
 - La faisabilité technique de l'achèvement de l'actif afin de pouvoir l'utiliser ou le vendre ;
 - Son intention d'achever l'immobilisation incorporelle et de l'utiliser ou de la vendre ;
 - Sa capacité de vendre ou d'utiliser l'actif produit ;
 - L'aptitude de l'actif à générer des avantages économiques futurs ;
 - L'existence des ressources suffisantes pour mener à bien le projet ;
 - Sa capacité de mesurer de façon fiable les coûts liés au projet.

Options retenues par Attijariwafa bank :

La norme Groupe est de ne pas multiplier les plans d'amortissement et d'avoir un plan d'amortissement identique dans les comptes consolidés IFRS.

Les frais d'acquisition non encore amortis en tant que charges à répartir au 01/01/06 ont été retraités en contrepartie des capitaux propres.

Droits au bail

Les droits au bail comptabilisés en comptes sociaux ne sont pas amortis.

En comptes consolidés, ils font l'objet d'un plan d'amortissement selon leur durée d'utilité.

Fonds de commerce

Les fonds de commerce acquis doivent faire l'objet d'un suivi régulier et formalisé à chaque clôture. Dans le cas où le suivi de ces FDC est impossible, une option de les annuler est effectuée.

Logiciels

Les durées de vie des logiciels utilisés sont différentes selon que les logiciels en question soient des logiciels d'exploitation ou des logiciels de bureautique. Ces durées de vie sont à définir par la Direction des SI (Système d'Information).

Valorisation des logiciels développés en interne

La direction des SI doit être en mesure de valoriser les logiciels développés en interne dans la phase de développement. Dans le cas où la valorisation n'est pas fiable, aucune immobilisation n'est à enregistrer.

Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes Les droits de mutation, honoraires, commissions et frais d'actes sont selon leur valeur enregistrés en charges ou intégrés au coût d'acquisition alors qu'en IFRS, ces dépenses sont à activer.

1.2.5 Stocks

Définition

Les stocks sont des actifs :

- Détenus pour être vendus dans le cours normal de l'activité ;
- En cours de production dans le but d'une vente future ;
- Sous forme de matières premières ou de fournitures devant être consommées dans le processus de production ou de prestation de services.

Evaluation

Les stocks doivent être évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation.

La valeur nette de réalisation est le prix de vente estimé dans le cadre normal de l'activité, diminué des :

- Coûts estimés pour l'achèvement ;
- Coûts nécessaires pour réaliser la vente.

Le coût des stocks pour des éléments non fongibles doit être déterminé en procédant à une identification spécifique des coûts individuels.

À contrario, le coût des stocks pour des éléments fongibles peut être déterminé selon deux méthodes :

- La méthode du premier entré – premier sorti (FIFO) ;
- La méthode du coût moyen pondéré.

Une même méthode de calcul du coût doit être utilisée pour tous les stocks de même nature et usage similaire.

Options retenues par Attijariwafa bank

Les stocks sont valorisés selon la méthode du Coût Unitaire Moyen Pondéré.

1.2.6 Contrats de location

Un contrat de location est un accord par lequel le bailleur cède au preneur pour une période déterminée, le droit d'utilisation d'un actif en échange d'un paiement ou d'une série de paiements.

Un contrat de location-financement est un contrat qui transfère au preneur la quasi-totalité des risques et avantages inhérents à la propriété d'un actif.

Un contrat de location simple est un contrat de location autre qu'un contrat de location-financement.

Pour le preneur, la comptabilisation des contrats de location-financement, déterminée en début de période de location, doit être inscrite à l'actif et au passif du bilan pour des montants égaux :

- À la juste valeur du bien loué ;
- Ou, si celle-ci est inférieure, à la valeur actualisée des paiements minimaux au titre de la location.

Le bailleur doit, quant à lui, comptabiliser dans son bilan les actifs détenus en vertu d'un contrat de location-financement et les présenter comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location. (IAS 17)

La comptabilisation de produits financiers doit s'effectuer sur la base d'une formule traduisant un taux de rentabilité périodique constant sur l'en-cours d'investissement net du bailleur dans le contrat de location-financement. (IAS17).

Définition du taux d'intérêt implicite (TII) :

Le TII est le taux d'actualisation qui permet de rendre égales :

- La valeur actualisée des paiements minimaux à recevoir par le bailleur augmente de la valeur résiduelle non garantie,
- Et la valeur d'entrée du bien (= juste valeur à l'initiation augmentée des coûts directs initiaux).

Evolution de la valeur résiduelle d'un contrat de location financement :

La norme IAS 17 exige que les valeurs résiduelles non garanties fassent l'objet d'une révision régulière. Une diminution de la valeur résiduelle estimée non garantie doit entraîner une modification du profil d'imputation des revenus sur toute la durée du contrat (recalcule d'un nouveau plan d'amortissement).

La part de variation au titre des périodes échues est enregistrée flat en résultat et la part de variation au titre des périodes à venir est constatée par le biais d'une modification du taux d'intérêt implicite.

En normes IAS, la dépréciation est étalée sur l'ensemble de la durée de vie du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank

Contrats de location simple donnés par Attijariwafa bank

Pour les contrats de location simple donnés dont les durées sont déterminées et renouvelables par tacite reconduction aucun retraitement n'est à faire.

Contrats de location à durée indéterminée

Immeuble donné en location avec des contrats de durée 3 ans, 6 ans ou 9 ans. Le renouvellement tacite de la période de location fait que le contrat soit à durée indéterminée. Il a été qualifié de contrat de location-financement.

La durée du contrat prise en compte est de 50 ans.

Ces actifs doivent être comptabilisés dans le bilan du bailleur comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

À la date de début de contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

Contrat de leasing

Les contrats de Leasing sont des contrats de location-financement. Attijariwafa bank est le bailleur. La banque ne comptabilise dans ses comptes que sa part dans le contrat.

Ces actifs sont comptabilisés dans le bilan du bailleur comme des créances pour un montant égal à l'investissement net dans le contrat de location.

À la date de début de contrat, les loyers sont actualisés au taux d'intérêt effectif (TIE). Leur somme correspond au montant initial de financement.

1.2.7 Actifs et passifs financiers (Prêts, emprunts, dépôts)

Classification

Les actifs financiers, à l'exception de ceux relatifs aux activités d'assurance (cf. § sur les assurances) sont classés dans les 3 catégories comptables :

- coût amorti,
- juste valeur en contrepartie des autres éléments du résultat global (« JVOCI ») et
- juste valeur par résultat (« JVR »)

La classification d'un actif financier dans l'une ou l'autre de ces 3 catégories est établie sur la base des Critères clés suivants :

- catégorie de l'actif détenu (instrument de dette ou instrument de capitaux propres) ; et
- pour les actifs qui constituent des instruments de dettes, en fonction à la fois (i) des caractéristiques des flux de trésorerie contractuels de l'instrument (critère dit « SPPI : solely payment of principal and interests ») et (ii) des modalités de gestion (dit « business model ») définies par la société. Les modalités de gestion sont relatives à la manière dont la société gère ses actifs financiers afin de générer des flux de trésorerie et créer de la valeur.

Instruments de dette

La norme distingue trois modèles d'activités :

- Modèle dit de « Collecte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels
- Modèle dit de « Vente » : Actifs gérés à des fins de transaction
- Modèle dit « Mixte » : Actifs gérés afin de percevoir des flux de trésorerie contractuels et en vue de la vente.

L'affectation des instruments de dettes à un de ces modèles s'apprécie en analysant comment les Groupes d'instruments financiers sont collectivement gérés afin de déterminer l'objectif économique visé. L'identification du modèle économique ne s'effectue pas instrument par instrument, mais au niveau d'un portefeuille d'instruments financiers en analysant et en observant notamment :

- le mode d'évaluation, de suivi et de gestion des risques associés aux instruments financiers concernés,
- les cessions d'actifs réalisées et prévues (taille, fréquence, nature).

Instruments de capitaux propres

Les investissements dans des instruments de capitaux propres sont classés en « Actifs Financiers à la Juste valeur par résultat » ou en « Actifs à la juste valeur par capitaux propres non recyclables ».

L'option irrévocable de comptabiliser les instruments de capitaux propres à la juste valeur par capitaux propres non recyclables est retenue au niveau transactionnel (ligne par ligne) et s'applique dès la date de comptabilisation initiale. Dans ce dernier cas, lors de la cession des titres, les gains ou pertes latents précédemment comptabilisés en capitaux propres ne seront pas constatés en résultat. Seuls les dividendes seront comptabilisés en résultat.

Les parts de fonds ne répondent pas à la définition d'instruments de capitaux propres car remboursables au gré du porteur. Elles ne respectent pas non plus les critères de flux de trésorerie et sont donc comptabilisées en valeur de marché par résultat.

Évaluation

Evaluation initiale des actifs au coût amorti

Le coût amorti d'un actif ou d'un passif financier correspond au montant auquel cet instrument a été évalué lors de sa comptabilisation initiale :

- diminué des remboursements en principal ;
- majoré ou diminué de l'amortissement cumulé calculé par la méthode du taux d'intérêt effectif, de toute différence entre ce montant initial et le montant du remboursement à l'échéance ;
- diminué de toutes les réductions pour dépréciations ou irrécouvrable.

Ce calcul doit inclure l'ensemble des commissions et autres montants payés ou reçus directement attribuables aux crédits, les coûts de transaction et toute décote ou surcote.

Le taux d'intérêt effectif (TIE) est le taux qui actualise exactement les décaissements ou encaissements de trésorerie futurs, sur la durée de vie attendue de cet instrument financier ou, selon le cas, sur une période plus courte de manière à obtenir la valeur comptable nette de l'actif ou du passif financier.

Evaluation initiale des actifs à la juste valeur par résultat

Conformément à IFRS 9, les actifs ou passifs financiers à la juste valeur par résultat sont des actifs ou passifs acquis ou générés par l'entreprise principalement dans l'objectif de réaliser un bénéfice lié à des fluctuations de prix à court terme ou à une marge d'arbitrage.

Tous les instruments dérivés sont des actifs (ou passifs) financiers à la juste valeur par résultat, sauf lorsqu'ils sont désignés en couverture.

Les titres classés en actifs financiers à la juste valeur par résultat sont évalués à leur juste valeur et les Variations de juste valeur sont comptabilisées en résultat.

Cette catégorie de titre ne fait pas l'objet de dépréciation.

Evaluation initiale des actifs à la juste valeur par capitaux propres

Cette catégorie de titre concerne les instruments de dettes du portefeuille de placement et les instruments de dettes détenus à long terme.

Les variations de juste valeur des titres (positives ou négatives) classés en « Actifs à la juste valeur par Capitaux propres » sont enregistrés en capitaux propres (recyclables). L'amortissement dans le temps

de l'éventuelle surcote / décote des titres à revenus fixes est comptabilisé en résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif (étalement actuariel).

Évaluation ultérieure d'actifs financiers

Après leur comptabilisation initiale, une entité doit évaluer les actifs financiers, y compris les dérivés qui constituent des actifs, à leur juste valeur, sans aucune déduction au titre des coûts de transaction qui peuvent être encourus lors de leur vente ou d'une autre forme de sortie, sauf en ce qui concerne les actifs suivants :

- Les prêts et créances qui doivent être évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ;
- Les placements détenus jusqu'à leur échéance, qui doivent être évalués au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif ;

Evaluation des passifs financiers : Emprunt et dépôt

Lors de sa mise en place, un dépôt ou un emprunt classé en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » doit être évalué initialement au bilan à sa juste valeur augmentée ou minorée :

- Des coûts de transaction (ils correspondent aux coûts d'acquisition externes directement attribuables à l'opération),
- Des commissions perçues correspondant à des honoraires qui font partie intégrante du taux de rendement effectif du dépôt ou de l'emprunt.

Les dépôts et emprunts classés en IFRS dans la catégorie « Autres passifs financiers » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure au coût amorti en utilisant la méthode du taux d'intérêt effectif (taux actuariel).

Les dépôts classés en IFRS dans la catégorie « Passifs détenus à des fins de transaction » font l'objet en date d'arrêt d'une évaluation ultérieure à la juste valeur. La juste valeur du dépôt est calculée intérêts courus exclus.

Un dépôt ou un emprunt peut être le contrat hôte d'un dérivé incorpore. Dans certaines conditions, le dérivé incorpore doit être séparé du contrat hôte et comptabilisé selon les principes applicables aux dérivés. Cette analyse doit être menée à l'initiation du contrat sur la base des clauses contractuelles.

Options retenues par Attijariwafa bank

Actifs financiers - Prêts & Créances

Le groupe n'a pas identifié de prêts et créances ne répondant pas au critère SPPI. Ces actifs financiers sont tous détenus dans un modèle dit de « Collecte et sont donc comptabilisés au coût amorti.

Les crédits à moins d'un an sont maintenus au coût historique.

Actifs financiers - Instruments de dettes

Ces actifs financiers sont comptabilisés conformément aux principes présentés ci-dessous :

Attijariwafa bank et autres entités hors compagnie d'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

Actifs à la JVR	Instruments de dettes à la JV OCI	Instruments de dettes au coût amorti
• Portefeuilles de Trading de la Salle des Marchés	• Bons du Trésor négociables classés en Portefeuille de placement • Obligations et autres titres de créances négociables	• Bons du Trésor classés en Portefeuille d'investissement

Actifs financiers - Instruments de capitaux propres

Les instruments de capitaux propres sont par défaut comptabilisés en actifs financiers à la juste valeur par résultat, sauf option irrévocable pour un classement à la juste valeur par capitaux propres non recyclables des titres stratégiques.

Passifs financiers - Emprunts

Les dettes et dépôts sont ventilés par nature entre les différentes catégories « Passifs financiers »/ « Passifs de trading »/ « Passifs à la juste valeur sur option ».

Passifs financiers - Dépôts

Pour les dépôts à vue :

Pour les dépôts à vue, le groupe Attijariwafa bank applique la norme IFRS 13. La juste valeur d'un dépôt à vue ne peut être inférieure au montant payable sur demande. Elle est actualisée à partir de la première date où le paiement de ce montant pourrait être exigé.

Pour les dépôts rémunérés à des taux de marché :

Pour les dépôts rémunérés à des taux de marché, la juste valeur sera la valeur nominale, sous réserve que la valeur des coûts marginaux de transaction ne soit pas significative.

- En cas d'existence de coûts corrélables et directement affectables, ces derniers devraient être inclus dans la juste valeur ;
- Coût marginaux de transaction et de commissions directement affectables aux agents externes au groupe, par exemple des commissions d'apporteurs d'affaires ;
- Les coûts de transaction et les commissions directement affectables aux agents liés au groupe devront aussi faire l'objet d'une analyse (identifier les opérations non neutres en inter-compagnie avec impact résultat).

Il est nécessaire de conserver des historiques de taux, afin de pouvoir justifier que ceux-ci étaient bien des taux de marché d'origine.

La période de conservation des taux est fixée à 10 ans à l'image du délai de conservation des documents comptables (voir le texte du code de commerce).

Pour les dépôts rémunérés à des taux hors marché :

Pour les dépôts rémunérés à des taux hors marché, la juste valeur sera constituée de la valeur nominale et d'une décote.

Pour les produits de collecte vendus à des taux hors marché, la juste valeur n'est pas égale à la valeur nominale, il faut donc estimer cette juste valeur, c'est-à-dire déterminer la valeur d'entrée au bilan de ces opérations.

Il est donc nécessaire de recenser les opérations de collecte et apprécier si le taux consenti est sensiblement différent de celui accordé par les autres établissements de la place (cela pourrait être le cas pour certains DAT).

Pour les dépôts rémunérés à des taux hors marché, il faudra tenir compte d'une décote pour la comptabilisation ultérieure. Si la société émet un prêt portant un intérêt à un taux différent de celui du marché et si elle reçoit des frais prélevés à l'émission à titre de rémunération, cette société comptabilisera le prêt à sa juste valeur, c'est à dire net de la commission qu'elle perçoit. La société portera la décote dans le compte de résultat selon la méthode du taux d'intérêt effectif.

NB : Les avances sur dépôts rémunérés sont systématiquement comptabilisées en prêts et créances et traitées en IFRS en tant que tel.

Pour les comptes sur carnet

Un même taux réglementé applique par la grande majorité des Etablissements de crédit de la place est réputé être un taux de marché.

Par conséquent, Pas de retraitement IFRS pour les comptes sur carnet.

Position d'Attijariwafa bank :

Les produits de collecte doivent être classés dans la catégorie des « autres passifs ».

Le groupe Attijariwafa bank ne comptabilisera de passifs financiers à la juste valeur par résultat que par dérogation de la Direction Financière Groupe.

En effet, par principe, l'activité de collecte faisant partie de l'activité d'intermédiation bancaire, doit être comptabilisée dans la catégorie des autres passifs, ce qui lui permet de garder le coût historique (sous certaines conditions), et non à la juste valeur.

Sauf exception signalée explicitement, les options décrites ci-dessus s'appliqueront également aux titres de dette émi.

Prêts/emprunts de titres et titres donnés / reçus en pension :

Les titres cédés temporairement dans le cas d'une mise en pension restent comptabilisés au bilan du Groupe dans leur portefeuille d'origine.

Le passif correspondant est comptabilisé sous la rubrique de « Dettes » appropriée, à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles le passif correspondant est comptabilisé en « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les titres acquis temporairement dans le cas d'une prise en pension ne sont pas comptabilisés au bilan du Groupe. La créance correspondante est comptabilisée sous la rubrique « Prêts et Créances », à l'exception des opérations de pension initiées par les activités de négoce du Groupe, pour lesquelles la créance correspondante est comptabilisée en « Actifs financiers à la valeur de marché par résultat ».

Les opérations de prêts de titres ne donnent pas lieu à la décomptabilisation des titres prêtés et les opérations d'emprunts de titres ne donnent pas lieu à la comptabilisation au bilan des titres empruntés, à l'exception des cas où les titres empruntés sont ensuite cédés par le Groupe. Dans ce cas, l'obligation de livrer les titres à l'échéance de l'emprunt est matérialisée par un passif financier présenté au bilan sous la rubrique « Passifs financiers à la valeur de marché par résultat ». Le groupe n'utilise cependant pas l'option de juste valeur pour les passifs financiers.

Actions propres

Le terme « actions propres » désigne les actions de la société consolidante Attijariwafa bank. Les actions propres détenues par le Groupe sont portées en déduction des capitaux propres consolidés, aussi les résultats y afférents sont éliminés du compte de résultat consolidé.

Les dérivés sur actions propres sont considérés selon leur mode de dénouement :

- soit comme des instruments de capitaux propres si le dénouement se fait par livraison physique d'un nombre fixe d'actions propres contre un montant fixe de trésorerie ou un autre actif financier ; ces instruments dérivés ne sont dans ce cas pas réévalués ;
- soit comme des dérivés si le dénouement se fait en numéraire ou au choix par la livraison physique d'actions propres ou la remise de numéraire. Les variations de valeur de ces instruments sont dans ce cas enregistrées en résultat.

En outre, si le contrat contient une obligation de rachat par la banque de ses propres actions, même si celle-ci n'est qu'éventuelle, la valeur présente de la dette est comptabilisée par la contrepartie des capitaux propres.

Dépréciation

IFRS9 introduit un nouveau modèle de reconnaissance des dépréciations des actifs financiers, basé sur les pertes de crédit attendues (« expected credit losses » ou « ECL »). Ce nouveau modèle qui s'applique aux actifs financiers évalués au coût amorti ou aux actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres, constitue un changement par rapport au modèle actuel d'IAS 39, basé sur les pertes de crédit avérées.

Suivi de la dégradation du risque

La nouvelle norme adopte ainsi une approche en 3 phases (« buckets ») : l'affectation d'un actif financier dans l'une ou l'autre des phases est basée sur l'existence ou non d'une augmentation significative de son risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale.

- **phase 1** (« portefeuille sain ») : pas d'augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ;
- **phase 2** (« portefeuille avec détérioration significative du risque de crédit ») : augmentation significative du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale ; par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.
- **phase 3** (« portefeuille en défaut ») : événement de crédit avéré / défaut.

Le montant de la dépréciation et la base d'application du taux d'intérêt effectif dépend du « bucket » auquel l'actif financier est alloué.

L'approche des pertes de crédit attendues sous IFRS 9 est symétrique, c'est-à-dire que si des pertes de crédit attendues à maturité ont été comptabilisées lors d'une précédente période d'arrêt, et s'il s'avère qu'il n'y a plus, pour l'instrument financier et pour la période d'arrêt en cours, d'augmentation significative du risque de crédit depuis sa comptabilisation initiale, la provision est à nouveau calculée sur la base d'une perte de crédit attendue à 12 mois, actualisés au taux d'intérêt effectif de l'exposition.

Mesure des pertes de crédit attendues

Les pertes de crédit attendues sont définies comme étant une estimation des pertes de crédit (c'est-à-dire la valeur actuelle des déficits de trésorerie) pondérées par la probabilité d'occurrence de ces pertes au cours de la durée de vie attendue des instruments financiers. Elles sont calculées de manière individuelle, pour chaque exposition.

Le calcul du montant des pertes attendues s'appuie sur 3 paramètres principaux : la probabilité de défaut ('PD'), la perte en cas de défaut ('LGD') et le montant de l'exposition en cas de défaut ('EAD') tenant compte des profils d'amortissement. Les pertes attendues sont calculées comme le produit de la PD par la LGD et l'EAD.

La probabilité de Défaut (PD) représente la probabilité qu'un emprunteur soit en défaut sur ses engagements financiers (selon la « Définition du défaut et de la dépréciation ci-dessus » pendant les 12 prochains mois ou sur la maturité résiduelle du contrat (PD à maturité) ;

- Exposition en cas de défaut (EAD : Exposure at default) : elle est basée sur le montant auquel le Groupe s'attend à être exposé effectivement au moment du défaut, soit sur les 12 prochains mois, soit sur la maturité résiduelle ;
- La perte en cas de défaut (LGD) représente la perte attendue au titre de l'exposition qui serait en défaut.

La LGD varie selon le type de contrepartie, le type de créance sur cette contrepartie, l'ancienneté du contentieux et la disponibilité ou non de collatéraux ou garanties. La LGD est représentée par un pourcentage de perte par unité d'exposition au moment du défaut (EAD). La LGD est le pourcentage moyen de perte sur l'exposition au moment du défaut, quelle que soit la date de survenance du défaut au cours de la durée du contrat.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Suivi de la dégradation du risque

L'appréciation de l'augmentation significative du risque de crédit se fonde sur les dispositifs suivants en fonction de leur disponibilité :

- sur le dispositif de notation interne du risque de crédit mis en œuvre par le Groupe,
- ainsi que sur les dispositifs de suivi des créances sensibles (incluant des critères quantitatifs et qualitatifs), les restructurés, le gel et les créances impayées.

Pour les portefeuilles couverts par un système de notation interne, les règles d'affectation des créances en « Bucket 2 » sont basées sur le principe de dégradation des notes suivant :

- dégradation de plus de 2 notches down si noté Investment Grade (note A à E) ;
- dégradation de 1 notch si noté Non investment Grade (note F à G).

Les encours sensibles (c'est-à-dire classés en watch list ») sont également classés en « Bucket 2 ».

Par ailleurs, il existe selon la norme une présomption réfutable d'augmentation significative du risque de crédit associé à un actif financier depuis la comptabilisation initiale en cas d'impayés de plus de 30 jours.

Définition du défaut

Au Maroc, la définition du défaut est alignée sur les critères adoptés par Bank Al-Maghrib dans sa circulaire n° 19/G/2002. Cette définition est également celle retenue par le groupe dans sa gestion interne.

Dans les filiales à l'international, la définition retenue est celle des régulateurs locaux.

Mesure des pertes de crédit attendues

Le groupe Attijariwafa bank a développé des modèles statistiques, spécifiques à chaque portefeuille, pour calculer les pertes attendues sur la base des :

- Systèmes de notation internes
- Historiques de passage en défaut
- Historiques de recouvrement des créances en souffrance ;
- Eléments à la disposition des entités de recouvrement pour les créances en souffrance présentant des montants relativement significatifs ;
- Garanties et sûretés détenues.

En fonction de la maturité des entités et de la disponibilité des données, ces paramètres ont pu être modélisés dans leur ensemble ou ont fait l'objet d'approximation à dire d'expert.

Pour les filiales marocaines dont les portefeuilles sont couverts par des systèmes de notation interne, la probabilité de défaut à un an (PD) est modélisée statistiquement. Sur la base de matrices de transition annuelles des notations, les probabilités de défaut à maturité sont projetées via une approche Markovienne.

La LGD est la différence entre les flux de trésorerie contractuels et les flux de trésorerie attendus, actualisés au taux d'intérêt effectif (ou une approximation de celui-ci) en date de défaut. La LGD est exprimée en pourcentage de l'EAD. La LGD a été modélisée sur la base des flux de recouvrement observé en tenant compte des mécanismes de rehaussement de crédit éventuels retraités des retours en sain.

Forward-looking

La norme IFRS 9 introduit dans le calcul des pertes attendues liées au risque de crédit la notion d'éléments prospectifs, de type macroéconomique. Il s'agit ainsi de mesurer les pertes de crédit attendues (ECL) à travers une estimation probabiliste des différentes pertes attendues dans les différents scénarii économiques probables.

Le Groupe a identifié les indicateurs macro-économiques pertinents qui impactent son risque de crédit par classe homogène de risque à partir d'une analyse des données historiques.

Des scénarii prospectifs, sur 3 ans, ont été établis et probabilisés. Les scénarii retenus sont pondérés et projetés sur les probabilités de défaut des classes de risques sélectionnées.

1.2.8 Dérivés et dérivés incorporés :

Dérivés :

Un dérivé est un instrument financier ou un autre contrat entrant dans le champ d'application de la norme IFRS 9 et qui présente les trois caractéristiques suivantes :

- sa valeur varie en fonction d'une variation d'un taux d'intérêt spécifié, du prix d'un instrument financier, du prix d'une marchandise, d'un taux de change, d'un indice de prix ou de taux, d'une notation de crédit ou d'un indice de crédit ou d'une autre variable, à condition que dans le cas d'une variable non financière, la variable ne soit pas spécifique à une des parties au contrat (parfois appelé le « sous-jacent »).

- il ne requiert aucun placement net initial ou un placement net initial inférieur à celui qui serait nécessaire pour d'autres types de contrats dont on pourrait attendre des réactions similaires aux évolutions des conditions du marché ; et
- il est réglé à une date future.

Un instrument de couverture est un dérivé désigné ou (pour une couverture du seul risque de variation des taux de change) un actif ou passif financier désigné non dérivé dont on s'attend à ce que la juste valeur ou les flux de trésorerie compensent les variations de juste valeur ou de flux de trésorerie d'un élément couvert désigné.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le groupe Attijariwafa bank n'utilise pas à ce jour de dérivés de couverture. Il n'est donc pas soumis aux dispositions de la comptabilité de couverture.

L'ensemble des opérations faisant appel à des dérivés (dans leur large panel) est comptabilisé en actifs/passifs à la juste valeur par résultat.

Dérivés incorporés :

Un dérivé incorporé est une composante d'un contrat financier ou non qui a pour effet de faire varier une partie des flux de trésorerie de l'opération composée d'une manière analogue à celle d'un dérivé autonome.

La norme IFRS 9 définit un contrat hybride comme un contrat comprenant un contrat hôte et un dérivé incorporé. Lorsque le contrat hôte constitue un actif financier, le contrat hybride doit être évalué entièrement à la JVR car ses flux contractuels ne revêtent pas un caractère basique (SPPI).

Lorsque le contrat hôte constitue un passif financier, le dérivé incorporé doit faire l'objet d'une séparation si les trois conditions suivantes sont remplies :

- le contrat hybride n'est pas comptabilisé à sa juste valeur ;
- séparé du contrat hôte, le dérivé incorporé possède les caractéristiques d'un dérivé ;
- les caractéristiques du dérivé ne sont pas étroitement liées à celle du contrat hôte.

La norme IFRS 9 préconise de valoriser le contrat hôte à l'initiation en effectuant la différence entre la juste valeur du contrat hybride (= coût) et la juste valeur du dérivé incorporé.

Options retenues par Attijariwafa bank :

Si le résultat de chiffrage des dérivés incorporés à la juste valeur fait ressortir un impact significatif, le dérivé incorporé est à comptabiliser sous la rubrique « actifs financiers à la juste valeur par résultat ».

1.2.9 Assurance

Contrat d'assurance

Le traitement des contrats qualifiés de contrat d'assurance au sens de la définition donnée par la norme IFRS 4 ainsi que des contrats d'investissement à participation discrétionnaire est régi par la norme IFRS 4 dont les principales dispositions sont récapitulées ci-après :

- La possibilité de continuer à comptabiliser ces contrats selon les principes comptables actuels, en distinguant les trois contrats d'assurance selon IFRS 4 :
 1. Les contrats d'assurance purs
 2. Les contrats financiers comportant une clause discrétionnaire de participation aux bénéfices
 3. Et les passifs relatifs aux autres contrats financiers, qui relevant de la norme IAS 39, et qui sont comptabilisés dans le poste « Dettes envers la clientèle ».
- L'obligation de séparer et de comptabiliser en juste valeur par résultat les dérivés incorporés qui ne bénéficieraient pas d'une exemption selon IFRS 4,

- L'interdiction de constitution de provisions au titre de demandes d'indemnisation éventuelles selon des contrats d'assurance non encore souscrits à la date de reporting (telles que les provisions pour risques de catastrophe et les provisions pour égalisation).
- L'obligation de mettre en œuvre un test de suffisance des passifs d'assurance comptabilisés et un test de dépréciation relatif aux actifs au titre des cessions en réassurance.
- Par ailleurs, l'assureur n'est pas tenu mais est autorisé à changer ses méthodes comptables relatives aux contrats d'assurance pour éliminer une prudence excessive. Toutefois, si un assureur évalue déjà ses contrats d'assurance avec une prudence suffisante, il ne doit pas introduire de prudence supplémentaire.
- Un actif des cessions en réassurance est déprécié, en comptabilisant en résultat cette perte de valeur, si et seulement si :
 - Il existe des preuves tangibles, par suite d'un événement qui est survenu après la comptabilisation initiale de l'actif au titre des cessions en réassurance qui font que la cédante peut ne pas recevoir tous les montants qui lui sont dus selon les termes du contrat ;
 - Cet événement a un impact évaluable de façon fiable sur les montants que la cédante recevra du réassureur.
- L'obligation pour un assureur de conserver les passifs d'assurance dans son bilan jusqu'à leur acquittement ou annulation, ou expiration, et de présenter les passifs d'assurance sans les compenser par rapport aux actifs au titre des cessions en réassurance ;
- L'obligation de constater un nouveau passif d'assurance en IFRS 4 «shadow accounting» appelée la participation des assurés aux bénéfices différée et qui représente la quote-part revenant aux assurés des plus-values latentes des actifs affectés aux contrats financiers, prise en charge par la norme IAS 39.

Options retenues par Attijariwafa bank

Contrat d'assurance

Un test de suffisance de passif a déjà été mis en œuvre par Wafa Assurance qui a fait appel à un actuaire externe pour l'évaluation de ses provisions techniques.

La provision pour fluctuations de sinistralité relative aux contrats d'assurance non vie est à éliminer.

Placement de l'assurance

Les instruments détenus en portefeuilles sont classés actuellement dans les catégories suivantes :

HFT	AFS	HTM	Prêt et créances
• Le portefeuille des OPCVM consolidés	• Les actions et parts sociales • Les participations dans les SCI (Panorama...) • Les bons de trésor, les obligations non cotés...	• Néant	• Les prêts immobilisés

1.2.10 La juste valeur

La norme IFRS 13 définit la juste valeur comme le prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif dans une transaction ordonnée sur le marché principal (ou le plus avantageux) à la date d'évaluation selon les conditions courantes du marché (i.e. un prix de sortie), que ce prix soit directement observable ou estimé en utilisant une autre technique d'évaluation.

IFRS 13 présente une hiérarchie des justes valeurs qui classe selon trois niveaux d'importance les données d'entrée des techniques d'évaluation utilisées pour déterminer la juste valeur. Cette hiérarchie place au plus haut niveau les prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques (données d'entrée de niveau 1), et au niveau le plus bas les données d'entrée non observables (données d'entrée de niveau 3).

Données d'entrée de niveau 1

Les données d'entrée de niveau 1 s'entendent des prix cotés (non ajustés) sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques auxquels l'entité peut avoir accès à la date d'évaluation. Un prix coté dans un marché actif fournit la preuve la plus fiable de la juste valeur et doit être utilisée sans ajustement pour évaluer la juste valeur lorsque disponible, sauf dans des cas spécifiques précisés dans la norme.

Données d'entrée de niveau 2

Les données d'entrée de niveau 2 sont des données d'entrée, autres que les prix cotés inclus dans les données d'entrée de niveau 1, qui sont observables pour l'actif ou le passif, soit directement, soit indirectement.

Si l'actif ou le passif a une échéance spécifiée (contractuelle), une donnée d'entrée de niveau 2 doit être observable pour la quasi-totalité de la durée de l'actif ou du passif. Les données d'entrée de niveau 2 comprennent :

- les prix cotés sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs similaires ;
- les prix cotés sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs ou des passifs identiques ;
- les données d'entrée autres que les prix cotés qui sont observables pour l'actif ou le passif, par exemple, les taux d'intérêt et les courbes de taux observables aux intervalles usuels, les volatilités implicites, les différentiels de taux.

Les ajustements apportés aux données d'entrée de niveau 2 varient selon des facteurs spécifiques à l'actif ou au passif. Ces facteurs incluent : l'état de l'actif ou l'endroit où il se trouve, la mesure dans laquelle les données d'entrée ont trait à des éléments comparables à l'actif ou au passif, ainsi que le volume et le niveau d'activité sur les marchés où ces données d'entrée sont observées.

Un ajustement qui est significatif pour la juste valeur dans son ensemble peut donner lieu à une évaluation de la juste valeur classée au niveau 3 de la hiérarchie de la juste valeur si l'ajustement utilise des données d'entrée importantes non observables.

Données d'entrée de niveau 3

Les données d'entrée de niveau 3 sont les données d'entrée concernant l'actif ou le passif qui sont fondées sur des données non observables. Ces données d'entrée non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur dans la mesure où il n'y a pas de données d'entrée observables disponibles, ce qui rend possible l'évaluation dans les cas où il n'y a pas, ou presque pas, d'activité sur les marchés pour l'actif ou le passif à la date d'évaluation. Cependant, l'objectif de l'évaluation de la juste valeur demeure le même, à savoir l'estimation d'un prix de sortie du point de vue d'un intervenant du marché qui détient l'actif ou qui doit le passif. Ainsi, les données d'entrée non observables doivent refléter les hypothèses que les intervenants du marché utiliseraient pour fixer le prix de l'actif ou du passif, y compris les hypothèses concernant le risque.

La valeur de marché est déterminée par le Groupe :

- soit à partir de prix cotés sur un marché actif,
- soit à partir d'une technique de valorisation faisant appel à des méthodes de calcul mathématiques fondées sur des théories financières reconnues et des paramètres de marché observables :

CAS 1: Instruments traités sur des marchés actifs

Lorsque des prix cotés sur un marché actif sont disponibles, ils sont retenus pour la détermination de la valeur de marché. Sont ainsi valorisés les titres cotés et les dérivés sur marchés organisés comme les futures et les options. La majorité des dérivés de gré à gré, swaps et options simples, est traitée sur des marchés actifs, leur valorisation est opérée par des modèles communément admis (méthode d'actualisation des cash flows futurs, modèle de Black and Scholes, techniques d'interpolation) et fondés sur des prix de marché cotés d'instruments ou de sous-jacents similaires.

CAS 2: Instruments traités sur des marchés inactifs

Produits traités sur un marché inactif valorisés avec un modèle interne fondé sur des paramètres directement observables ou déduits de données observables.

Certains instruments financiers, bien que n'étant pas traités sur des marchés actifs, sont valorisés selon des méthodes fondées sur des paramètres observables sur les marchés.

Les modèles utilisent des paramètres de marché calibrés à partir de données observables telles que les courbes de taux, les nappes de volatilité implicite des options, les taux de défaut et hypothèses de pertes obtenues à partir de données de consensus ou à partir des marchés actifs de gré à gré.

1.2.11 Goodwill

Coût d'un regroupement d'entreprises :

Les regroupements d'entreprises sont comptabilisés conformément à la méthode de l'acquisition selon laquelle le coût d'acquisition correspond à la contrepartie transférée pour obtenir le contrôle.

L'acquéreur doit évaluer le coût d'acquisition comme :

- Le total des justes valeurs, à la date d'échange, des actifs remis, des passifs encourus ou assumés, et des instruments de capitaux propres émis par l'acquéreur, en échange du contrôle de l'entreprise acquise;
- Les autres coûts directement attribuables éventuellement au regroupement d'entreprises sont comptabilisés en charges de l'exercice au cours duquel ils ont été encourus.

La date de l'acquisition est la date à laquelle l'acquéreur obtient effectivement le contrôle de l'entreprise acquise.

Affectation du coût d'un regroupement d'entreprises aux actifs acquis et aux passifs et passifs éventuels assumés :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition, affecter le coût d'un regroupement d'entreprises en comptabilisant les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise qui satisfont aux critères de comptabilisation à leur juste valeur respective à cette date.

Toute différence entre le coût du regroupement d'entreprises et la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables est ainsi constatée au niveau du Goodwill.

Comptabilisation du Goodwill :

L'acquéreur doit, à la date d'acquisition comptabiliser le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises en tant qu'actif.

- **Évaluation initiale** : ce goodwill devra être évalué initialement à son coût, celui-ci étant l'excédent du coût du regroupement d'entreprises sur la part d'intérêt de l'acquéreur dans la juste valeur nette des actifs, passifs et passifs éventuels identifiables.
- **Évaluation ultérieure** : après la comptabilisation initiale, l'acquéreur doit évaluer le goodwill acquis lors d'un regroupement d'entreprises à son coût, diminue du cumul des pertes de valeur constate éventuellement lors des tests de dépréciation opérées annuellement ou dès l'apparition d'indices susceptibles de remettre en cause sa valeur comptabilisée à l'actif.

Lorsque la quote-part de la juste valeur des actifs, passifs et passifs éventuels acquise excède le coût d'acquisition, un écart d'acquisition négatif est immédiatement comptabilisé en résultat.

Si la comptabilisation initiale d'un regroupement d'entreprises ne peut être déterminée que provisoirement avant la fin de la période au cours de laquelle le regroupement est effectué, l'acquéreur doit comptabiliser le regroupement en utilisant ces valeurs provisoires. L'acquéreur doit comptabiliser les ajustements de ces valeurs provisoires liés à l'achèvement de la comptabilisation initiale au cours de la période d'évaluation au-delà de laquelle aucun ajustement n'est possible.

Options retenues par Attijariwafa bank

- Option prise de ne pas retraiter les Goodwill existants au 31/12/05, et ce conformément aux dispositions de la norme IFRS 1 « Première adoption des IFRS » ;
- Arrêt d'amortissement des Goodwill, car leur durée de vie est indéfinie selon la norme IFRS 3 révisée « regroupement d'entreprises » ;
- Des tests de dépréciation réguliers doivent être effectués pour s'assurer que la valeur comptable des Goodwill est inférieure à leur valeur recouvrable. Dans le cas contraire, une dépréciation devrait être constatée ;
- Les Unités Génératrices de Trésorerie sont définies à l'image des informations sectorielles à présenter au niveau du Groupe ;
- La valeur recouvrable est la valeur la plus élevée entre la valeur d'utilité et la juste valeur nette des frais de cession. Cette notion intervient dans les tests de dépréciation d'actifs conformément à la norme comptable IAS 36. Si le test de dépréciation de l'actif met en exergue une valeur recouvrable inférieure à la valeur nette comptable, il convient de déprécier la valeur de l'actif de la différence entre ces deux valeurs.

1.2.12 Provisions

Une provision doit être comptabilisée lorsque :

- L'entreprise a une obligation actuelle (juridique ou implicite) résultant d'un événement passé,
- Il est probable qu'une sortie de ressources représentatives d'avantages économiques sera nécessaire pour éteindre l'obligation ; et
- Le montant de l'obligation peut être estimé de manière fiable.

Si ces conditions ne sont pas réunies, aucune provision ne doit être comptabilisée.

En IFRS, lorsque l'effet est significatif, l'actualisation obligatoire des provisions pour risques et charges pour lesquelles la sortie probable des ressources est prévue, dépasse une année.

En IFRS les passifs éventuels, hors regroupements d'entreprises, ne sont pas provisionnés. La mention en annexe est impérative lorsque le passif ou l'actif éventuel est significatif.

Options retenues par Attijariwafa bank

Le Groupe a procédé à l'analyse de l'ensemble des provisions pour risques, leur affectation aux natures de risques inhérents ; et à la Revue de valorisation et comptabilisation selon les dispositions des normes IFRS.

1.2.13 Impôt exigible et impôt différé

Un actif ou passif d'impôt différé est comptabilisé chaque fois que le recouvrement ou le règlement de la valeur comptable d'un actif ou passif augmentera ou diminuera les paiements futurs d'impôt par rapport à ce qu'ils auraient été si un tel recouvrement n'avait pas eu d'incidence fiscale. Il est probable que l'entreprise dispose d'un bénéfice imposable sur lequel elle pourra imputer une différence temporelle déductible :

- lorsqu'il y aura suffisamment de différences temporelles imposables relevant de la même autorité et relatives à la même entité imposable et dont on attend à ce qu'elles s'inversent ;

- lorsqu'il est probable que l'entreprise dégagera un bénéfice imposable suffisant relevant de la même administration fiscale et pour la même entité imposable au cours des exercices appropriés ;
- la gestion fiscale lui donne l'opportunité de générer un bénéfice imposable au cours des exercices appropriés.

La norme interdit l'actualisation des impôts différés.

Options retenues par Attijariwafa bank

Appréciation de la probabilité de récupération des actifs d'impôt différé :

Les impôts différés dont la probabilité de recouvrement est incertaine ne sont pas activés. La probabilité de recouvrement peut être appréhendée par les business plan des sociétés concernées.

Comptabilisation d'impôt différé passif au titre des différences temporaires relatives à des immobilisations incorporelles générées dans le cadre d'un regroupement d'entreprises :

Les écarts d'évaluation liés à des immobilisations incorporelles créés dans le cadre d'un regroupement d'entreprises et non cessibles séparément de l'entreprise acquise génèrent un impôt différé passif, et ce même si ces immobilisations ont des durées de vie indéfinies.

Impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés :

Comptabilisation obligatoire d'un impôt différé actif au titre des différences temporaires déductibles relatives aux titres de participation consolidés dès lors que ces différences temporaires devraient se résorber dans un avenir prévisible et que le recouvrement de l'actif d'impôt différé est probable.

Possibilité de corriger le goodwill si un impôt différé est identifié après la période admise en IFRS pour la régularisation :

Un actif d'impôt différé considéré comme non identifiable à la date d'acquisition et ultérieurement réalisé, est comptabilisé en résultat consolidé et l'écart d'acquisition est corrigé de manière rétrospective même après l'expiration du délai d'affectation. L'impact de cette correction étant également comptabilisé en résultat consolidé.

Impôts différés initialement comptabilisés en capitaux propres :

Comptabilisation de l'impact des changements de taux d'impôt et/ou de modalités d'imposition en capitaux propres.

1.2.14 Avantages au Personnel

L'objectif de la norme IAS 19 est de prescrire le traitement comptable des avantages au personnel et des informations à fournir à leur sujet. Cette norme doit être appliquée à la comptabilisation, par l'employeur, de tous les avantages au personnel sauf ceux auxquels s'applique l'IFRS 2. Ces avantages comprennent notamment ceux accordés en vertu :

- de régime ou autre accord formel établi entre une entité et des membres du personnel, pris individuellement ou collectivement, ou leur représentant
- de dispositions légales ou d'accords sectoriels au terme desquels les entités sont tenues de cotiser à un régime national ou sectoriel, ou à un régime multi employeurs
- d'usages qui donnent lieu à une obligation implicite et ceci lorsque l'entité n'a pas d'autre solution réaliste que de payer les avantages du personnel.

Les avantages au personnel sont les contreparties de toutes formes accordées par une entité pour les services rendus par les membres de son personnel ou pour la cessation de leur emploi. Ils comprennent les catégories suivantes :

Les avantages à court terme :

Ce sont les avantages du personnel (autres que les indemnités de cessation d'emploi) dont le règlement intégral est attendu dans les 12 mois qui suivent la clôture de l'exercice au cours duquel les membres du personnel ont rendu les services correspondant.

Ex : les salaires et les cotisations de sécurité sociale, les congés annuels et congés maladie payés, l'intéressement et les primes, ...

L'entité doit comptabiliser le montant non actualisé des avantages à court terme qu'elle s'attend à lui payer en contrepartie des services d'un membre du personnel au cours d'une période comptable :

- Au passif, après déduction du montant déjà payé, le cas échéant.
- En charge.

Les avantages postérieurs à l'emploi

Ce sont les avantages du personnel qui sont payables après la fin de l'emploi.

Ex : les prestations de retraite, assurance vie et assistance médicale postérieures à l'emploi.

On distingue deux régimes d'avantages postérieurs à l'emploi :

1. Le régime à cotisations définies : selon ce dernier une entité verse des cotisations définies à un fonds et n'aura aucune obligation juridique ou implicite de payer des cotisations supplémentaires si le fonds n'a pas suffisamment d'actifs pour servir toutes les prestations correspondant aux services rendus par le personnel. Le risque actuariel et le risque de placement sont donc, supportés par le membre du personnel.

La comptabilisation des régimes à cotisations définies est simple car aucune hypothèse actuarielle n'est nécessaire pour évaluer l'obligation ou la dépense et donc il ne peut y avoir d'écarts actuariels.

L'entité doit comptabiliser les cotisations à payer à un régime à cotisations définies en échange des services d'un des membres du personnel :

- Au passif, après déduction des cotisations déjà payées, le cas échéant.
- En charge.

2. Le régime à prestations définies : engage l'entité à servir les prestations convenues aux membres de son personnel en activité et aux anciens membres de son personnel. Celle-ci supporte donc le risque actuariel et le risque de placement.

La comptabilisation des régimes à prestations définies est assez complexe du fait que des hypothèses actuarielles sont nécessaires pour évaluer l'obligation et la charge et qu'il peut y avoir des écarts actuariels. De plus, les obligations sont évaluées sur une base actualisée (car peuvent être réglées de nombreuses années après que les membres du personnel ont rendu les services correspondants).

Le régime multi-employeurs qui n'est pas un régime général ni obligatoire et qui doit être classé par l'entreprise comme régime à cotisations définies ou comme régime à prestations définies, en fonction des caractéristiques du régime.

Les autres avantages à long terme

Ils comprennent notamment les absences de longue durée rémunérées, comme les congés liés à l'ancienneté ou les congés sabbatiques. Ils comprennent aussi les primes d'ancienneté et autres avantages liés à l'ancienneté et les jubiles (telles que Wisham schoghl), les indemnités d'incapacité de longue durée, s'ils sont payables 12 mois ou plus après la clôture de l'exercice, les primes et les rémunérations différées...

Habituellement, l'évaluation des autres avantages à long terme n'est pas soumise au même degré de confusion que celle des avantages postérieurs à l'emploi. C'est pour cela que la présente norme prévoit une méthode simplifiée pour la comptabilisation des autres avantages à long terme selon laquelle les réévaluations ne sont pas comptabilisées en autres éléments du résultat global.

Les indemnités de cessation d'emploi

Ce sont les avantages du personnel fournis en contrepartie de la cessation de l'emploi d'un membre du personnel résultant soit de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi du membre du personnel avant l'âge normal de départ en retraite, soit de la décision du membre du personnel d'accepter une offre d'indemnité en échange de la cessation de son emploi.

L'entité doit comptabiliser un passif et une charge au titre des indemnités de cessation d'emploi à la première des dates suivantes :

- La date à laquelle elle ne peut plus retirer son offre d'indemnités.
- La date à laquelle elle comptabilise les coûts d'une restructuration entrant dans le champ d'application d'IAS 37 et prévoyant le paiement de telles indemnités.

Dans le cas d'indemnités de cessation d'emploi payables par suite de la décision de l'entité de mettre fin à l'emploi d'un membre du personnel, l'entité ne peut plus retirer son offre d'indemnités des qu'elle a communiqué aux membres du personnel concernés un plan de licenciement qui satisfait aux critères suivants :

- Les mesures requises pour mener le plan à bien indiquent qu'il est improbable que des changements importants soient apportés au plan.
- Le plan indique le nombre de personnes visées par le licenciement, leur catégorie d'emploi ou leur fonction, et leur lieu de travail ainsi que sa date de réalisation prévue.
- Le plan fixe les indemnités de cessation d'emploi avec une précision suffisante pour permettre aux membres du personnel de déterminer la nature et le montant des prestations qu'ils toucheront lors de la cessation de leur emploi.

Couverture des engagements

Les engagements peuvent être couverts de deux manières :

1. Par la constitution d'une provision en interne, uniquement ou en complément d'actifs de couverture ou de droits à remboursements
2. Par l'externalisation de son obligation de verser les prestations par la souscription d'un contrat d'assurance (l'entreprise transfère son obligation de verser les prestations : les risques actuariels et de placement sont gérés par l'assureur, qui verse les prestations ; la seule obligation de l'entreprise est de payer des cotisations -régime à cotisations définies-).

La version révisée de la norme a défini trois critères caractérisant les actifs de couverture (ou contrats d'assurance admissibles) :

- L'entité juridique détenant ces actifs doit être juridiquement distincte de la société,
- Les actifs doivent être affectés exclusivement au financement des prestations payables au titre du régime étudié,
- Si les actifs sont suffisants pour couvrir les engagements, l'entreprise n'a aucune obligation juridique de payer les prestations directement au titre du régime.

Tout actif destiné à couvrir les engagements mais ne vérifiant pas les critères ci-dessus est un Droit à remboursement. Les droits à remboursements sont comptabilisés comme un actif séparé. Ils ne viennent pas en réduction des engagements, contrairement aux actifs de couverture.

Évaluation des engagements

Méthode

La valorisation des régimes à prestations définies implique notamment l'obligation d'utiliser des techniques actuarielles pour estimer de façon fiable le montant des avantages accumulés par le personnel en contrepartie des services rendus pendant l'exercice et les exercices antérieurs.

Cela suppose d'estimer les prestations, les variables démographiques du type mortalité et rotation du personnel, les variables financières du type taux d'actualisation, et les augmentations futures des salaires qui influenceront sur le coût des prestations.

La méthode préconisée par la norme IAS 19 est la méthode des unités de crédit projetées « Projected Unit Credit ».

Elle équivaut à reconnaître, à la date de calcul de l'engagement, un engagement égal à la valeur actuelle probable des prestations de fin de carrière estimées multipliée par le rapport entre l'ancienneté à la date du calcul et à la date de départ en retraite du salarié.

Cela revient à considérer que l'engagement se constitue au prorata de l'ancienneté acquise par le salarié. En conséquence, le calcul des droits est effectué en fonction de l'ancienneté du salarié et du salaire estimé au jour de la fin de carrière défini.

Options retenues par Attijariwafa bank

Il a été convenu pour le cas d'Attijariwafa bank que les prestations de retraites relevaient du régime à contributions définies. Par conséquent, leur comptabilisation ne requiert aucun retraitement IFRS.

Dans le cas de la couverture médicale postérieure à l'emploi (CMIM), Attijariwafa bank ne dispose pas d'informations suffisantes pour comptabiliser comme tel ce régime multi-employeurs à prestations définies.

D'autre part, le Groupe a comptabilisé des provisions spécifiques à ses engagements envers une partie de son personnel qui ont concernés notamment : Les primes de fin de carrière et primes de médailles de travail (Ouissam Achoughl).

Paievements à base d'actions

Les paiements à base d'actions sont constitués par les paiements fondés sur des actions émises par le Groupe qu'ils soient dénoués par la remise d'actions ou par un versement de numéraires dont le montant dépend de l'évolution de la valeur des actions.

Ces paiements peuvent se faire par attribution d'options de souscription (stocks option) ou par une offre de souscription d'action aux salariés (OPV).

Pour les offres de souscription d'action aux salariés, une décote est octroyée par rapport au prix moyen de marche sur une période donnée. La charge de cet avantage est constatée en tenant compte de la période d'incessibilité.

Tableau des flux de trésorerie

Le solde des comptes de trésorerie et assimilés est constitué des soldes nets des comptes de caisse, banques centrales, CCP ainsi que les soldes nets des prêts et emprunts à vue auprès des Établissements de crédit.

Estimations utilisées dans la préparation des états financiers

La confection des états financiers du groupe Attijariwafa bank nécessite la formulation d'hypothèses et l'utilisation d'estimations dont la réalisation future peut être influencée par de nombreux facteurs notamment :

- les activités des marchés nationaux et internationaux ;
- les fluctuations des taux d'intérêt et de change ;
- la conjoncture économique et politique dans certains secteurs d'activité ou pays ;
- les modifications de la réglementation ou de la législation.

Ces hypothèses concernent essentiellement

- L'usage de modèles internes pour la valorisation des instruments financiers pour lesquelles on ne dispose pas de cotations sur les marchés organisés ;
- Les tests de dépréciation relatifs aux actifs incorporels ;
- La détermination des provisions pour dépréciation des prêts et créances et des provisions pour risques et charges ;
- L'estimation des valeurs résiduelles relatives aux actifs valorisés au coût amorti, aux contrats de location financement et de location simple.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes consolidés au 31 décembre 2018

BILAN IFRS CONSOLIDÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

ACTIF IFRS	Notes	31/12/2018	01/01/2018
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		18 536 591	18 224 849
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	2.1	61 567 279	60 765 376
Actifs financiers détenus à des fins de transactions		61 318 331	60 571 636
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		248 947	193 740
Instruments dérivés de couverture			
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	2.2 / 2.16	43 190 734	46 208 032
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables		10 086 448	15 002 669
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables		2 328 058	2 285 141
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		30 776 229	28 920 222
Titres au coût amorti	2.16 / 2.17	15 101 428	9 401 965
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés, au coût amorti	2.3 / 2.16	28 791 443	25 267 604
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	2.4 / 2.16	305 059 677	279 682 245
Écart de réévaluation actif des portefeuilles couvert en taux			
Placements des activités d'assurance			
Actifs d'impôt exigible	2.5	181 922	123 659
Actifs d'impôt différé	2.5	2 866 699	3 012 395
Comptes de régularisation et autres actifs	2.6	13 667 001	8 648 895
Actifs non courants destinés à être cédés		97 044	114 322
Participations dans des entreprises mises en équivalence	2.7	86 699	106 949
Immeubles de placement	2.8	2 522 538	2 247 468
Immobilisations corporelles	2.9	5 687 723	5 550 721
Immobilisations incorporelles	2.9	2 617 343	2 124 258
Écarts d'acquisition	2.10	9 951 595	9 996 150
TOTAL ACTIF IFRS		509 925 715	471 474 889

PASSIF IFRS	Notes	31/12/2018	01/01/2018
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		3 056	97 064
Passifs financiers à la juste valeur par résultat	2.11	400 624	716 739
Passifs financiers détenus à des fins de transaction		400 624	716 739
Passifs financiers à la juste valeur par résultat sur option			
Instruments dérivés de couverture			
Dettes envers les Etablissements de crédit et assimilés	2.12	47 314 854	37 651 602
Dettes envers la clientèle	2.13	332 005 586	316 210 403
Titres de créance émis	2.14	15 508 094	11 120 406
Écart de réévaluation passif des portefeuilles couverts en taux			
Passifs d'impôt exigible	2.5	864 710	613 644
Passifs d'impôt différé	2.5	1 975 571	2 435 504
Comptes de régularisation et autres passifs	2.6	12 306 933	10 714 737
Dettes liées aux actifs non courants destinés à être cédés			
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance		33 639 357	28 634 562
Provisions	2.15 / 2.16	2 608 204	2 446 353
Subventions et fonds assimilés		361 230	129 252
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	2.14	12 466 102	14 645 903
Capitaux propres		50 471 394	46 058 720
Capital et réserves liées		12 551 765	10 151 765
Réserves consolidées		29 387 656	33 763 752
Part du Groupe		25 596 383	28 639 863
Part des minoritaires		3 791 273	5 123 889
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres		1 796 769	2 143 202
Part du Groupe		665 060	829 598
Part des minoritaires		1 131 708	1 313 604
Résultat net de l'exercice		6 735 205	
Part du Groupe		5 706 129	
Part des minoritaires		1 029 075	
TOTAL PASSIF IFRS		509 925 715	471 474 889

COMPTE DE RÉSULTAT IFRS CONSOLIDÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	Notes	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et produits assimilés	3.1	20 910 854	18 819 180
Intérêts et charges assimilés	3.1	-6 916 158	-5 910 854
MARGE D'INTERÊT		13 994 695	12 908 326
Commissions perçues	3.2	5 836 324	5 405 347
Commissions servies	3.2	-801 976	-618 350
MARGE SUR COMMISSIONS		5 034 348	4 786 997
Gains ou pertes nets résultants des couvertures de position nette			
Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat	3.3	3 115 065	2 870 289
Gains ou pertes nets sur actifs/passifs de transaction		3 125 084	2 870 289
Gains ou pertes nets sur autres actifs/passifs à la juste valeur par résultat		-10 019	
Gains ou pertes nets des instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres	3.4	725 810	1 035 505
Gains ou pertes nets sur instruments de dettes comptabilisés en capitaux propres recyclables		37 499	8 733
Rémunérations des instruments de capitaux propres comptabilisés en capitaux propres non recyclables (dividendes)		128 905	142 959
Rémunérations des actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)		559 406	883 812
Gains ou pertes nets résultants de la décomptabilisation d'actifs financiers au coût amorti			
Gains ou pertes nets résultants du reclassement d'actifs financiers à la JV par CP en actifs financiers à la JVR			
Produits des autres activités	3.5	8 699 100	7 925 769
Charges des autres activités	3.5	-9 198 302	-7 882 109
PRODUIT NET BANCAIRE		22 370 716	21 644 776
Charges générales d'exploitation		-9 647 858	-9 043 552
Dotations aux amortissements et aux dépréciations des immobilisations incorporelles et corporelles		-1 065 250	-937 293
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION		11 657 608	11 663 931
Coût du risque de crédit	3.7	-1 723 565	-2 168 124
RESULTAT D'EXPLOITATION		9 934 043	9 495 808
Quote-part du résultat net des entreprises associées et des coentreprises mises en équivalence		11 915	16 488
Gains ou pertes nets sur autres actifs	3.8	52 642	23 361
Variations de valeurs des écarts d'acquisition			
RESULTAT AVANT IMPÔTS		9 998 601	9 535 657
Impôts sur les bénéfices		-3 263 396	-2 951 691
Résultat net d'impôts des activités arrêtées ou en cours de cession			
RESULTAT NET		6 735 205	6 583 965
Intérêts minoritaires		-1 029 075	-1 193 064
RESULTAT NET PART DU GROUPE		5 706 129	5 390 902
Résultat de base par action		27,19	26,49
Résultat dilué par action		27,19	26,49

RÉSULTAT NET ET GAINS ET PERTES COMPTABILISÉS DIRECTEMENT EN CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	6 735 205	6 583 965
Éléments recyclables en résultat net :		
Écarts de conversion	-374 454	-36 735
Réévaluation des actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres recyclables	-539 486	378 367
Réévaluation des instruments dérivés de couverture d'éléments recyclables		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres des entreprises mises en équivalence	-5 655	-4 392
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres et recyclables		
Impôts liés	193 053	-144 843
Éléments non recyclables en résultat net :		
Réévaluation des immobilisations		
Réévaluation (ou écarts actuariels) au titre des régimes à prestations définies		
Réévaluation du risque de crédit propre des passifs financiers ayant fait l'objet d'une option de comptabilisation à la juste valeur par résultat		
Réévaluation des instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres		
Quote-part des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur entreprises mises en équivalence non recyclables		
Autres éléments comptabilisés par capitaux propres non recyclables		
Impôts liés		
Total des gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	-726 542	192 397
Résultat net et gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres	6 008 662	6 776 362
Dont part du Groupe (ou des propriétaires de la société mère)	5 348 045	5 467 743
Dont part des intérêts minoritaires (ou participations ne donnant pas le contrôle)	660 617	1 308 618

TABEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	Capital	Réserves liées au capital	Actions propres	Réserves et résultats consolidés	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres recyclables	Gains et pertes latents comptabilisés directement en capitaux propres non recyclables	Capitaux propres - part du Groupe	Intérêts minoritaires	TOTAL
Capitaux propres clôturé au 31 décembre 2017	2 035 272	8 116 493	-2 461 129	35 189 098	818 514		43 698 251	7 102 798	50 801 049
Éléments impactant le bilan d'ouverture hors IFRS 9				-82 381			-82 381	-49 792	-132 173
Capitaux propres clôturé au 31 décembre 2017 corrigés avant IFRS 9	2 035 272	8 116 493	-2 461 129	35 106 717	818 514		43 615 870	7 053 006	50 668 876
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Juste valeur par résultat				-2 511	2 511				
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers JV OCI non recyclables					23 833	-23 833			
Reclassement depuis Actifs disponibles à la vente vers Titres au coût amorti					8 573		8 573		8 573
Comptabilisation des pertes de crédit attendues (sur actifs financiers et engagements hors bilan)				-4 003 217			-4 003 217	-615 513	-4 618 730
Capitaux propres d'ouverture au 01 janvier 2018	2 035 272	8 116 493	-2 461 129	31 100 989	853 431	-23 833	39 621 227	6 437 493	46 058 720
Opérations sur capital	63 325	2 336 675		-410 274			1 989 726	-532 867	1 456 859
Paiements fondés sur des actions									
Opérations sur actions propres									
Dividendes				-2 743 968			-2 743 968	-654 833	-3 398 801
Résultat de l'exercice				5 706 129			5 706 129	1 029 075	6 735 205
Immobilisations corporelles et incorporelles : réévaluations et cessions									
Instruments financiers : variation de juste valeur et transfert en résultat					-154 268	-10 270	-164 538	-181 895	-346 433
Ecarts de conversion : variation et transferts en résultat				-187 891			-187 891	-186 562	-374 454
Gains ou pertes latentes ou différés				-187 891	-154 268	-10 270	-352 429	-368 458	-720 887
Autres variations				266 296			266 296	-10 958	255 338
Variations de périmètre				32 358			32 358	52 606	84 964
Capitaux propres clôturé au 31 décembre 2018	2 098 597	10 453 168	-2 461 129	33 763 639	699 163	-34 103	44 519 337	5 952 057	50 471 394

TABEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat avant impôts	9 998 601	9 535 657
+/- Dotations nettes aux amortissements des immobilisations corporelles et incorporelles	1 123 146	1 139 901
+/- Dotations nettes pour dépréciation des écarts d'acquisition et des autres immobilisations		
+/- Dotations nettes pour dépréciation des actifs financiers		
+/- Dotations nettes aux provisions	1 939 699	2 265 863
+/- Quote-part de résultat liée aux sociétés mises en équivalence	-10 188	-16 488
+/- Perte nette/(gain net) des activités d'investissement	-102 757	-253 717
+/- Perte nette/(gain net) des activités de financement		
+/- Autres mouvements	-752 798	-617 020
Total des éléments non monétaires inclus dans le résultat net avant impôts et des autres ajustements	2 197 102	2 518 538
+/- Flux liés aux opérations avec les Etablissements de crédit et assimilés	12 075 675	3 619 843
+/- Flux liés aux opérations avec la clientèle	-9 582 248	15 240 710
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs financiers	-949 394	-17 608 708
+/- Flux liés aux autres opérations affectant des actifs ou passifs non financiers		
- Impôts versés	-3 161 363	-2 765 681
Diminution/(augmentation) nette des actifs et des passifs provenant des activités opérationnelles	-1 617 330	-1 513 836
Flux net de trésorerie généré par l'activité opérationnelle	10 578 372	10 540 358
+/- Flux liés aux actifs financiers et aux participations	-10 458	-5 430 006
+/- Flux liés aux immeubles de placement	-565 341	-284 307
+/- Flux liés aux immobilisations corporelles et incorporelles	-339 816	-1 114 531
Flux net de trésorerie lié aux opérations d'investissement	-915 615	-6 828 844
+/- Flux de trésorerie provenant ou à destination des actionnaires	-3 398 801	-3 223 799
+/- Autres flux de trésorerie nets provenant des activités de financement	2 207 418	992 389
Flux net de trésorerie lié aux opérations de financement	-1 191 383	-2 231 410
Effet de la variation des taux de change sur la trésorerie et équivalent de trésorerie	-529 190	-409 879
Augmentation/(diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie	7 942 184	1 070 225
Composition de la trésorerie	31/12/2018	31/12/2017
Trésorerie et équivalents de trésorerie à l'ouverture	14 926 600	13 856 375
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 127 784	13 980 487
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	-3 201 184	-124 113
Trésorerie et équivalents de trésorerie à la clôture	22 868 784	14 926 600
Caisse, Banques centrales, CCP (actif & passif)	18 533 535	18 127 784
Comptes (actif & passif) et prêts/emprunts à vue auprès des Etablissements de crédit	4 335 248	-3 201 184
Variation de la trésorerie nette	7 942 184	1 070 225

TABEAU DE PASSAGE DES CATÉGORIES COMPTABLES IAS 39 VERS IFRS 9

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017		01/01/2018									
	Valeur au bilan selon IAS 39 ^a	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Reclassement au titre d'IFRS 9									
			Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Instruments financiers disponibles à la vente Wafa Assurance	Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	Prêts et créances sur la clientèle	Titres au coût amorti	
			Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables					
Actifs financiers												
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	18 224 849	18 224 849	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	66 512 480	-	58 655 906	9 636	-	-	-	-	7 846 938	-	-	-
Actifs Financiers détenus à des fins de transaction	48 302 646	-	42 778 702	-	-	-	-	-	5 523 943	-	-	-
Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat	18 209 834	-	15 877 203	9 636	-	-	-	-	2 322 994	-	-	-
Instruments dérivés de couverture	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	41 339 743	-	1 915 730	184 104	-	-	15 246 132	2 285 141	21 073 284	-	-	635 352
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	25 304 396	-	-	-	-	-	-	-	-	25 286 890	-	17 506
Prêts et créances sur la clientèle	285 777 442	-	-	-	-	-	-	-	-	-	285 774 588	2 854
Placements détenus jusqu'à leur échéance	8 746 253	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	8 746 253
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IAS 39	445 905 162	18 224 849	60 571 636	193 740	-	-	15 246 132	2 285 141	28 920 222	25 286 890	285 774 588	9 401 965
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-	-	-	-	-	-	-243 463	-	-	-19 286	-6 092 343	-
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9	445 905 162	18 224 849	60 571 636	193 740	-	-	15 002 669	2 285 141	28 920 222	25 267 604	279 682 245	9 401 965

(*) Y compris éléments impactant le bilan d'ouverture hors IFRS 9

RÉCONCILIATION ENTRE LES DÉPRÉCIATIONS IAS 39 ET LES PROVISIONS IAS 37 ET LES PERTES ATTENDUES SOUS IFRS 9

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017		01/01/2018									
	IAS 39 - Montant de la dépréciation*	Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	Reclassement au titre d'IFRS 9									
			Actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments dérivés de couverture	Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres		Actifs financiers au coût amorti				
			Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Autres actifs financiers à la juste valeur par résultat		Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Actifs financiers disponibles à la vente Wafa Assurance	Prêts et créances sur les établisse- ments de crédit et assimilés	Prêts et créances sur la clientèle	Titres au coût amorti	
Actifs financiers												
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, CCP	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Prêts et créances sur les établissements de crédit et assimilés	23 994	-	-	-	-	-	-	-	-	23 994	-	-
Prêts et créances sur la clientèle	15 590 463	-	-	-	-	-	-	-	-	-	15 590 463	-
Placements détenus jusqu'à leur échéance	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Soldes comptables de dépréciations selon les dispositions d'IAS 39	15 614 457	-	-	-	-	-	-	-	-	23 994	15 590 463	-
Retraitement de la valeur comptable au titre d'IFRS 9	-	-	-	-	-	-	243 463	-	-	19 286	6 092 343	-
Soldes comptables selon les critères de valorisation d'IFRS 9	-	-	-	-	-	-	243 463	-	-	43 280	21 682 805	-

(*) Y compris éléments impactant le bilan d'ouverture hors IFRS 9

2.1 Actifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018		01/01/2018	
	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option	Actifs financiers détenus à des fins de transaction	Actifs financiers à la JV par résultat sur option
Créances sur les Etablissements de crédit				
Créances sur la clientèle				
Actifs représentatifs de contrats en unités de comptes				
Valeurs reçues en pension				
Effets publics et valeurs assimilées	38 636 438		36 678 353	
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 339 187		5 677 646	
Actions et autres titres à revenu variable	16 231 685	121 926	17 792 934	57 208
Titres de participation non consolidés		127 022		136 533
Instruments dérivés	111 021		422 703	
Créances rattachées				
Juste valeur au bilan	61 318 331	248 947	60 571 636	193 740

2.2 Actifs financiers à la juste valeur par Capitaux Propres au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018		
	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	43 190 734	3 359 744	-758 622
Instruments de dette comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	10 086 448	132 136	-94 051
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 328 058	197 909	-211 647
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	30 776 229	3 029 699	-452 924
Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	3 545 981	131 498	-89 805
Obligations et autres titres à revenu fixe	6 540 466	638	-4 246
Total des titres de dettes	10 086 448	132 136	-94 051
Total Instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables	10 086 448	132 136	-94 051
Impôts		-35 739	21 974
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de dettes comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (nets d'impôts)		96 397	-72 077
Instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Actions et autres titres à revenu variable			
Titres de participation non consolidés	2 328 058	197 909	-211 647
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables	2 328 058	197 909	-211 647
Impôts		-65 385	76 632
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)		132 524	-135 015
Actifs financiers comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	Valeur au bilan	Gains latents	Pertes latentes
Effets publics et valeurs assimilées	12 404 613	486 926	-12 473
Obligations et autres titres à revenu fixe	4 702 921	89 429	-104 359
Actions et autres titres à revenu variable	8 393 469	2 103 018	-21 115
Titres de participation non consolidés	5 275 226	350 325	-314 977
Total instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres recyclables (Assurance)	30 776 229	3 029 699	-452 924
Impôts		-908 536	106 701
Gains et pertes comptabilisés directement en capitaux propres sur instruments de capitaux propres comptabilisés à la juste valeur par capitaux propres non recyclables (nets d'impôt)		2 121 163	-346 223

- Les placements dans des instruments financiers des activités d'assurance sont comptabilisés selon les principes d'IAS 39. La valeur de marché des actifs financiers dont les flux de trésorerie sont uniquement des remboursements de principal et paiement d'intérêts est de 17,11 milliards de dirhams au 31 décembre 2018. Elle était de 15,21 milliards de dirhams au 1er janvier 2018, soit une variation sur la période de 1,90 milliards de dirhams. La valeur de marché des autres actifs financiers s'élève à 13,67 milliards de dirhams, correspondant à l'ensemble des instruments ne répondant pas au critère précédent, aux instruments dérivés et aux actifs gérés en valeur de marché. Elle était de 13,71 milliards de dirhams au 1er janvier 2018, soit une variation sur la période de -0,04 milliards de dirhams.

2.3 Prêts et Créances sur les Établissements de Crédit au Coût Amorti

(en milliers de dirhams)

2.3.1 Prêts et Créances sur les Etablissements de Crédit au Coût Amorti au 31 décembre 2018

Opérations sur les Etablissements de crédit	31/12/2018	01/01/2018
Comptes et prêts	27 499 181	24 488 897
dont comptes ordinaires débiteurs non douteux	10 166 161	9 497 199
dont comptes et prêts au jour le jour non douteux	17 333 020	14 991 698
Autres prêts et créances	788 426	686 020
Valeur brute	28 287 608	25 174 917
Créances rattachées	568 894	135 966
Dépréciations (*)	65 059	43 280
Valeur nette des prêts et créances auprès des Etablissements de crédit	28 791 443	25 267 604
Opérations internes au Groupe	31/12/2018	01/01/2018
Comptes ordinaires	2 833 807	4 337 223
Comptes et avances à terme	23 417 918	25 219 233
Créances rattachées	70 676	116 319

(*) voir note 2.16

2.3.2 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018
Maroc	8 893 536
Afrique du Nord	6 523 186
Afrique Zone UEMOA	1 161 876
Afrique Zone CEMAC	1 478 642
Europe	7 891 145
Autres	2 339 221
Total en principal	28 287 608
Créances rattachées	568 894
Dépréciations(*)	65 059
Valeurs nettes au bilan	28 791 443

(*) voir note 2.16

Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par zone géographique au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017
Maroc	8 491 775
Afrique du Nord	4 199 099
Afrique Zone UEMOA	1 564 873
Afrique Zone CEMAC	1 208 526
Europe	4 053 887
Autres	5 674 263
Total en principal	25 192 423
Créances rattachées	135 966
Dépréciations(*)	23 994
Valeurs nettes au bilan	25 304 396

(*) voir note 2.16

2.3.3 Ventilation des prêts et créances sur les Etablissements de crédit par durée restant à courir au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	< = 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances sur les Établissements de crédit	14 354 704	6 994 385	5 441 981	1 470 903	28 261 974

2.4 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti

2.4.1 Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Opérations avec la clientèle	31/12/2018	01/01/2018
Créances commerciales	40 665 827	40 846 606
Autres concours à la clientèle	234 460 174	217 272 218
Valeurs reçues en pension	1 107 784	11 892
Prêts subordonnés	3 339	3 406
Comptes ordinaires débiteurs	27 581 890	21 763 214
Valeur brute	303 819 015	279 897 336
Créances rattachées	2 016 072	1 911 249
Dépréciations (*)	20 409 812	20 999 627
Valeur nette des prêts et créances auprès de la clientèle	285 425 274	260 808 958
Opérations de location-financement		
Crédit-bail immobilier	3 453 617	4 421 512
Crédit-bail mobilier, LOA et opérations assimilées	16 980 249	15 134 046
Valeur brute	20 433 866	19 555 558
Créances rattachées	1 092	907
Dépréciations (*)	800 555	683 178
Valeur nette des opérations de location-financement	19 634 402	18 873 287
Valeur au bilan	305 059 677	279 682 245

(*) voir note 2.16

2.4.2 Prêts et créances sur la clientèle par agent économique au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018
Entreprises	206 101 195
Dont Grandes Entreprises	131 518 950
Particuliers	96 941 318
Total en principal	303 042 513
Créances rattachées	2 017 164
Valeurs nettes au bilan	305 059 677

Prêts et créances sur la clientèle par agent économique au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017
Entreprises	196 698 069
Dont Grandes Entreprises	111 042 585
Particuliers	87 384 820
Total en principal	284 082 889
Créances rattachées	1 912 156
Valeurs nettes au bilan	285 995 046

2.4.3 Ventilation des prêts et créances sur la clientèle par durée restant à courir au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	< = 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Prêts et créances émis sur la clientèle	62 109 522	53 368 017	115 696 736	70 757 187	301 931 463

La juste valeur des encours sains des prêts et créances sur la clientèle et sur les Etablissements de crédit est estimée à 333 661 millions de dirhams.

2.5 Impôts courants et impôts différés

2.5.1 Impôts courants et impôts différés au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Impôts courants	181 922	123 659
Impôts différés	2 866 699	3 012 395
Actifs d'impôts courants et différés	3 048 621	3 136 054
Impôts courants	864 710	613 644
Impôts différés	1 975 571	2 435 504
Passifs d'impôts courants et différés	2 840 280	3 049 148

2.5.2 Charge nette de l'impôt sur les bénéfices au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Charge d'impôts courants	-3 368 729	-3 161 363
Charge nette d'impôts différés de l'exercice	105 333	209 672
Charges nette de l'impôt sur les bénéfices	-3 263 396	-2 951 691

2.5.3 Le taux effectif d'impôt au 31 décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat net	6 735 205	6 583 965
Charge d'impôt sur les bénéfices	3 263 396	2 951 691
Taux d'impôt effectif moyen	32,6%	31,0%

Analyse du taux effectif d'impôt au 31 décembre 2018

	31/12/2018	31/12/2017
Taux d'impôt en vigueur	37,0%	37,0%
Différentiel de taux d'imposition des entités étrangères	-2,5%	-1,9%
Différences permanentes	0,5%	-0,1%
Autres éléments	-2,4%	-4,0%
Taux d'impôt effectif moyen	32,6%	31,0%

2.6 Comptes de régularisation

2.6.1 Comptes de régularisation et autres actifs au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Autres Actifs	7 449 145	5 618 021
Débiteurs divers	3 908 410	3 733 961
Valeurs et emplois divers	167 669	175 258
Autres actifs d'assurance	3 068 438	1 515 077
Autres	304 628	193 726
Comptes de régularisation	6 217 856	3 030 874
Produits à recevoir	1 939 502	1 332 289
Charges constatées d'avance	232 133	174 638
Autres comptes de régularisation	4 046 222	1 523 946
Total	13 667 001	8 648 895

2.6.2 Comptes de régularisation et autres passifs au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Autres Passifs	7 882 817	7 164 900
Opérations diverses sur titres	253 689	338 232
Créditeurs divers	7 166 039	6 710 837
Autres Passifs d'assurance	463 090	115 831
Comptes de régularisation	4 424 116	3 549 838
Charges à payer	1 764 499	1 543 465
Produits constatés d'avance	775 455	583 825
Autres comptes de régularisation	1 884 161	1 422 548
Total	12 306 933	10 714 737

Les autres comptes de régularisation Actif et Passif comprennent essentiellement les opérations qui ne sont pas définitivement imputées au moment de leur enregistrement au bilan. Ces dernières sont réimputées à leurs comptes définitifs dans les plus brefs délais.

2.7 Participations dans les entreprises mises en équivalence au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	Valeur de mise en équivalence	Résultat	Total bilan	Revenu (CA)	Quote-part de résultat dans les sociétés MEE
Sociétés financières					
Sociétés non financières	86 699	38 364	694 523	87 433	11 915
Valeur nette au bilan des quotes-parts dans les sociétés MEE	86 699	38 364	694 523	87 433	11 915

La participation du groupe dans les sociétés mises en équivalence concerne uniquement la société Moussafir Hôtels.

2.8 Immeubles de placement au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	01/01/2018	Variation périmètre	Acquisitions	Cessions et échéances	Autres mouvements	31/12/2018
Valeur brute	2 784 871	17 190	343 222	56 723	-7 130	3 081 429
Amortissements et provisions	537 402	733	43 255	17 801	-4 698	558 891
Valeur nette au bilan	2 247 468	16 457	299 967	38 922	-2 432	2 522 538

Les immeubles de placement sont comptabilisés au coût selon l'approche par composants

Le mode de calcul des amortissements pratiqué est linéaire. Les durées d'amortissements retenues correspondent aux durées d'utilité par composants suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros œuvres	50
Étanchéité	20
Agencements/Amenagements	15
Installations techniques	20
Menuiserie intérieure et extérieure	15

La valeur de marché des terrains et constructions classés en immeubles de placement est estimée en 2018 à 2 846 millions de dirhams.

2.9 Immobilisations corporelles et incorporelles au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018			01/01/2018		
	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes	Valeurs Brutes	Cumul des amortissements et pertes de valeur	Valeurs Nettes
Terrains et constructions	3 312 799	1 404 761	1 908 038	3 178 977	1 344 777	1 834 200
Equip. Mobilier, installations	3 648 799	2 988 385	660 414	3 465 735	2 845 848	619 887
Biens mobiliers donnés en location	706 977	271 643	435 335	646 023	245 949	400 074
Autres immobilisations	6 544 704	3 860 768	2 683 936	6 145 818	3 449 258	2 696 561
Total Immobilisations corporelles	14 213 280	8 525 557	5 687 723	13 436 552	7 885 831	5 550 721
Logiciels informatiques acquis	3 848 632	2 385 334	1 463 298	3 301 645	2 117 298	1 184 347
Autres immobilisations incorporelles	1 710 159	556 113	1 154 046	1 487 722	547 812	939 911
Total Immobilisations incorporelles	5 558 790	2 941 447	2 617 343	4 789 368	2 665 110	2 124 258

Immobilisations corporelles :

Attijariwafa bank a opté pour une évaluation au coût de l'ensemble des immobilisations. L'amortissement est linéaire et s'étale sur les durées d'utilités suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Constructions par composant	15-50 ans
Equip. Mobilier, installations	4-10 ans
Biens mobiliers donnés en location	N/A
Autres immobilisations	15-20 ans

Par ailleurs les composants des constructions ont été amortis de la façon suivante :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Gros Œuvre	50
Étanchéité	20
Agencement Aménagement intérieur	15
Installations Techniques fixes	20
Menuiserie	15

Immobilisations incorporelles hors goodwill :

Le groupe Attijariwafa bank n'a pas généré en interne d'immobilisations incorporelles. Les durées d'utilités de ces immobilisations sont les suivantes :

Composants	Durée annuelle d'amortissement
Logiciels informatiques acquis	5 ans
Logiciels informatiques produits par l'entreprise	N/A
Autres immobilisation incorporelles	15-20 ans

2.9.2 Locations simples : informations complémentaires au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Durée résiduelle	Pour le bailleur
	Montant des paiements futurs minimaux à recevoir au titre des contrats de location simple non résiliables
≤ 1 an	253 200
> 1 an ≤ 5 ans	912 240
> 5 ans	
Total	1 165 440

2.10 Écarts d'acquisition au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	01/01/2018	Variation périmètre	Ecart de conversion	Autres mouvements	31/12/2018
Valeur brute	9 996 150		-44 555		9 951 595
Cumul des pertes de valeur					
Valeur nette au bilan	9 996 150		-44 555		9 951 595

Le groupe Attijariwafa bank opère régulièrement des tests de dépréciation des Goodwill enregistrés à l'actif du bilan. Une dépréciation devrait être constatée si les tests font ressortir des pertes de valeurs sur ces goodwill. Pour l'exercice 2018, aucune dépréciation n'a été constatée.

2.11 Passifs financiers à la juste valeur par résultat

2.11.1 Passifs financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Valeurs données en pension EC	105 633	291 038
Instruments dérivés	294 991	425 701
Juste valeur au bilan	400 624	716 739

2.11.2 Instruments dérivés par type de risque au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Par type de risque	Valeur comptable		Montant notionnel
	Actifs	Passifs	
Instruments dérivés de taux de change	47 542	84 145	35 821 084
Instruments dérivés de taux d'intérêt	56 562	32 949	24 621 797
Dérivés sur matières premières	6 917	3 985	386 874
Autres instruments dérivés		173 912	124 923
Total	111 021	294 991	60 954 678

2.12 Dettes envers les Établissements de crédit

2.12.1 Dettes envers les Établissements de crédit au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Établissements de crédit		
Comptes et emprunts	15 844 661	18 024 326
Valeurs données en pension	31 391 411	19 551 878
Total en principal	47 236 071	37 576 203
Dettes rattachées	78 783	75 399
Valeur au bilan	47 314 854	37 651 602

	31/12/2018	01/01/2018
Opérations internes au Groupe		
Comptes ordinaires créditeurs	2 168 968	3 017 060
Comptes et avances à terme	24 021 345	25 654 975
Dettes rattachées	144 483	147 502

2.12.2 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	< = 3 mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers les Établissements de crédit	43 366 610	1 738 686	1 366 447	764 328	47 236 071

2.13 Dettes envers la clientèle

2.13.1 Dettes envers la clientèle au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Comptes ordinaires créditeurs	239 132 310	226 664 757
Comptes d'épargne	66 585 668	65 232 537
Autres dettes envers la clientèle	22 710 135	17 637 538
Valeurs données en pension	2 656 823	5 739 521
Total en principal	331 084 937	315 274 353
Dettes rattachées	920 650	936 050
Valeur au bilan	332 005 586	316 210 403

2.13.2 Ventilation des dettes envers la clientèle par zone géographique au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Maroc	241 343 116	229 791 216
Afrique du Nord	31 094 444	34 069 614
Afrique Zone UEMOA	34 316 213	30 228 060
Afrique Zone CEMAC	19 083 095	16 425 640
Europe	4 469 989	4 743 864
Autres	778 079	15 960
Total en principal	331 084 937	315 274 353
Dettes rattachées	920 650	936 050
Valeurs nettes au bilan	332 005 586	316 210 403

2.13.3 Ventilation des dettes envers la clientèle par agent économique au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Entreprises	130 803 813	120 381 694
Dont Grandes Entreprises	46 364 770	41 668 447
Particuliers	200 281 123	194 892 660
Total en principal	331 084 937	315 274 353
dettes rattachées	920 650	936 050
Valeur au bilan	332 005 586	316 210 403

2.13.4 Ventilation des dettes par durée restant à courir au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	< = 3mois	Entre 3 mois et 1an	Entre 1 an et 5 ans	> 5 ans	Total
Dettes envers la clientèle	101 912 860	49 116 972	48 643 059	131 412 046	331 084 937

2.14 Dettes représentées par un titre et dettes subordonnées au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	01/01/2018
Autres dettes représentées par un titre	15 508 094	11 120 406
Titres de créances négociables	15 468 327	11 050 883
Emprunts obligataires	39 768	69 523
Dettes subordonnées	12 466 102	14 645 903
Emprunts subordonnés	12 466 102	14 645 903
à durée déterminée	12 466 102	14 645 903
à durée indéterminée		
Titres subordonnés		
à durée déterminée		
à durée indéterminée		
Total	27 974 196	25 766 309

2.15 Provisions pour risques et charges au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	01/01/2018	Variation de périmètre	Dotations	Reprises utilisées	Reprises non utilisées	Autres variations	31/12/2018
Provisions pour risques d'exécution des engagements par signature (*)	819 865		367 999		263 670	-9 286	914 908
Provisions pour engagements sociaux	523 741		99 631	58 519		-19 767	545 085
Autres provisions pour risques et charges	1 102 748		254 115	12 075	183 093	-13 483	1 148 211
Provisions pour risques et charges	2 446 353		721 745	70 595	446 763	-42 536	2 608 204

(*) voir note 2.16

Passifs éventuels : des opérations de commerce extérieur initiées par des clients de Attijari bank Tunisie font l'objet d'une enquête des autorités tunisiennes. À ce stade et au vu des informations disponibles, la responsabilité directe de l'institution Attijari Bank Tunisie n'est pas recherchée.

2.16 Répartition des créances, engagements et dépréciations par buckets sous IFRS 9 au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

31/12/2018	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	10 170 229	46 465		125 524	4 723		1,2%	10,2%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	10 170 229	46 465		125 524	4 723		1,2%	10,2%	
Actifs financiers au coût amorti	318 621 655	29 353 140	22 347 052	2 196 282	4 324 893	14 848 124	0,7%	14,7%	66,4%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	28 830 868		25 634	41 535		23 523	0,1%		91,8%
Prêts et créances sur la clientèle	274 806 614	29 142 012	22 321 418	2 082 332	4 303 435	14 824 601	0,8%	14,8%	66,4%
Titres de dettes	14 984 173	211 128		72 415	21 459		0,5%	10,2%	
Total Actif	328 791 884	29 399 605	22 347 052	2 321 806	4 329 616	14 848 124	0,7%	14,7%	66,4%
Engagements hors bilan	125 989 278	10 340 805	849 238	477 910	267 271	169 727	0,4%	2,6%	20,0%
Total	454 781 162	39 740 410	23 196 290	2 799 717	4 596 886	15 017 851	0,6%	11,6%	64,7%

01/01/2018	Créances et Engagements			Dépréciations			Taux de couverture		
	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3	Bucket 1	Bucket 2	Bucket 3
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	14 591 991	654 141		193 684	49 779		1,3%	7,6%	
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit									
Prêts et créances sur la clientèle									
Titres de dettes	14 591 991	654 141		193 684	49 779		1,3%	7,6%	
Actifs financiers au coût amorti	280 716 285	34 851 194	20 510 421	2 006 763	6 099 111	13 620 210	0,7%	17,5%	66,4%
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit	25 286 890		23 994	19 286		23 994	0,1%		100,0%
Prêts et créances sur la clientèle	246 119 277	34 759 347	20 486 427	1 987 477	6 099 111	13 596 217	0,8%	17,5%	66,4%
Titres de dettes	9 310 118	91 847					0,0%	0,0%	
Total Actif	295 308 276	35 505 335	20 510 421	2 200 447	6 148 890	13 620 210	0,7%	17,3%	66,4%
Engagements hors bilan	110 212 870	10 827 684	1 465 963	417 075	296 450	106 339	0,4%	2,7%	7,3%
Total	405 521 146	46 333 019	21 976 384	2 617 523	6 445 341	13 726 549	0,6%	13,9%	62,5%

2.17 Encours Dépréciés (Bucket 3) au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

31/12/2018	31/12/2018		
	Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les établissements de crédit	25 634	23 523	2 111
Prêts et créances sur la clientèle	22 321 418	14 824 601	7 496 817
Titres de dette au coût amorti			
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	22 347 052	14 848 124	7 498 928
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	849 238	169 727	679 512

01/01/2018	01/01/2018		
	Encours Bucket 03		
	Brut	Dépréciation	Net
Prêts et créances sur les établissements de crédit	23 994	23 994	
Prêts et créances sur la clientèle	20 486 427	13 596 217	6 890 210
Titres de dette au coût amorti			
Total des encours au coût amorti dépréciés (Bucket 3)	20 510 421	13 620 211	6 890 210
Total des engagements dépréciés hors-bilan (Bucket 3)	1 465 963	106 339	1 359 624

2.18 Titres au coût amorti au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

TITRES AU COÛT AMORTI	31/12/2018	01/01/2018
Effets publics et valeurs assimilées	11 880 666	9 088 383
Obligations et autres titres à revenu fixe	3 314 635	313 581
Total	15 195 301	9 401 965
Dépréciations	93 873	
Valeur au bilan	15 101 428	9 401 965

3. NOTES RELATIVES AU COMPTE DE RÉSULTAT

3.1 Marge d'intérêt au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018			31/12/2017		
	Produits	Charges	Net	Produits	Charges	Net
Opérations avec la clientèle	17 576 789	4 203 413	13 373 376	16 107 876	3 678 349	12 429 528
Comptes et prêts / emprunts	16 668 838	4 007 491	12 661 347	15 106 788	3 528 175	11 578 613
Opérations de pensions	2 177	195 922	-193 746	1 399	150 174	-148 775
Opérations de location-financement	905 774		905 774	999 689		999 689
Opérations interbancaires	700 064	1 584 410	-884 345	652 094	1 192 819	-540 725
Comptes et prêts / emprunts	699 592	1 461 125	-761 533	652 094	1 100 354	-448 260
Opérations de pensions	472	123 285	-122 812		92 466	-92 466
Emprunts émis par le Groupe		1 128 335	-1 128 335		1 039 686	-1 039 686
Opérations sur titres	2 634 000		2 634 000	2 059 209		2 059 209
Total des produits et charges d'intérêts ou assimilés	20 910 854	6 916 158	13 994 695	18 819 180	5 910 854	12 908 326

3.2 Commissions nettes au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	Produits	Charges	Net
Commissions nettes sur opérations	2 480 395	116 486	2 363 908
avec les Etablissements de crédit	142 001	89 068	52 933
avec la clientèle	1 600 740		1 600 740
sur titres	132 073	12 197	119 876
de change	119 554	9 780	109 774
sur instruments financiers à terme et autres opérations hors bilan	486 026	5 442	480 585
Prestation de services bancaires et financiers	3 355 930	685 490	2 670 440
Produits nets de gestion d'OPCVM	382 491	27 212	355 279
Produits nets sur moyen de paiement	1 886 412	581 180	1 305 232
Assurance	19 404		19 404
Autres	1 067 623	77 098	990 525
Produits nets de commissions	5 836 324	801 976	5 034 348

3.3 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018
Titres à revenus fixes	1 214 841
Titres à revenus variables	497 847
Instruments financiers dérivés	67 244
Réévaluation des positions de change manuel	1 335 132
Total	3 115 065

Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par résultat au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017
Titres à revenus fixes	1 853 593
Titres à revenus variables	208 009
Instruments financiers dérivés	1 038 479
Réévaluation des positions du change manuel	229 602
Total	3 329 684

3.4 Gains ou pertes nets sur instruments financiers à la juste valeur par capitaux propres au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018
Produits des titres à revenu variable	491 728
Résultats de cession	248 104
Plus-value	290 642
Moins-value	-42 538
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	-14 023
Total	725 810

Gains ou pertes nets sur actifs financiers disponibles à la vente au 31 décembre 2017

(en milliers de dirhams)

	31/12/2017
Produits des titres à revenu variable	423 113
Résultats de cession	86 880
Plus-value	160 004
Moins-value	-73 124
Gains ou pertes de valeur des titres à revenu variable	66 117
Total	576 110

3.5 Produits et charges des autres activités au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018			31/12/2017		
	Produits	Charges	Nets	Produits	Charges	Nets
Produits nets de l'assurance	8 154 242	8 300 667	-146 425	7 375 945	7 328 238	47 708
Produits nets des immeubles de placement	49 063		49 063	59 559		59 559
Produits nets des immobilisations en location simple	17 729	181	17 548	346		346
Autres produits	478 066	897 454	-419 389	489 918	553 871	-63 953
Total des produits et charges des autres activités	8 699 100	9 198 302	-499 202	7 925 769	7 882 109	43 660

3.6 Produits nets de l'activité de l'assurance au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Primes acquises brutes	8 817 756	8 007 358
Variation des provisions techniques	-3 386 710	-2 372 873
Charges des prestations des contrats	-5 649 209	-5 166 586
Charges ou produits nets des cessions en réassurance	71 737	-420 191
Total	-146 425	47 708

3.7 Coût du risque au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018
Dotations aux provisions	-5 362 042
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	-5 023 937
Provisions pour dépréciation des titres	-83 989
Provisions pour risques et charges	-254 115
Reprises de provisions	5 396 283
Provisions pour dépréciations des prêts et créances	5 093 062
Provisions pour dépréciation des titres	108 052
Provisions pour risques et charges	195 169
Variation de provisions	34 241
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables provisionnées	-1 845 240
Pertes sur prêts et créances irrécouvrables non provisionnées	-31 797
Récupérations sur prêts et créances amorties	136 290
Autres	-17 059
Total	-1 723 565

3.8 Gains ou pertes nets sur autres actifs au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Immobilisations corporelles et incorporelles d'exploitation		
Plus-values de cession	59 060	39 171
Moins-value de cession	-6 418	-15 810
Gains ou pertes sur autres actifs	52 642	23 361

4. INFORMATION PAR PÔLE D'ACTIVITÉS

L'information sectorielle d'Attijariwafa bank est articulée autour des pôles d'activités suivants :

- **Banque Maroc, Europe et Zone Offshore** comprenant Attijariwafa bank SA, Attijariwafa bank Europe, Attijari International bank ainsi que les holdings portant des participations dans les filiales consolidées par le Groupe ;
- **Sociétés de Financement Spécialisées** comprenant les filiales marocaines de crédit à la consommation, crédits immobiliers, leasing, factoring et transfert d'argent cash ;
- **Banque de détail à l'international** comprenant les banques de l'Afrique du nord notamment Attijari bank Tunisie, Attijariwafa bank Egypt et Attijaribank Mauritanie ainsi que les banques de la zone CEMAC et la zone UEMOA ;
- **Assurance** comprenant notamment Wafa Assurance et ses filiales les plus significatives.

(en milliers de dirhams)

BILAN DÉCEMBRE 2018	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	TOTAL
Total Bilan	315 262 044	35 099 483	40 530 830	119 033 358	509 925 715
dont					
Éléments de l'Actif					
Actifs financiers à la juste valeur par résultat	58 863 348	80 484		2 623 446	61 567 279
Actifs financiers à la juste valeur par capitaux propres	1 592 202	126 360	30 776 229	10 695 943	43 190 734
Titres au Coût Amorti	9 242 124	12 500		5 846 804	15 101 428
Prêts et créances sur les Établissements de crédit et assimilés, au coût amorti	18 469 333	800 967	54 316	9 466 827	28 791 443
Prêts et créances sur la clientèle, au coût amorti	204 019 570	30 787 248	2 849 859	67 403 000	305 059 677
Immobilisations corporelles	2 904 155	627 276	170 932	1 985 360	5 687 723
Éléments du Passif					
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	37 846 409	2 458 134	555	7 009 755	47 314 854
Dettes envers la clientèle	239 899 905	5 041 976	3 226	87 060 480	332 005 586
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance			33 639 357		33 639 357
Dettes subordonnées et fonds spéciaux de garantie	11 042 935	453 696		969 471	12 466 102
Capitaux propres	38 773 107	2 761 296	4 324 978	4 612 012	50 471 394

COMPTE DE RÉSULTAT DÉCEMBRE 2018	Banque Maroc, Europe et Zone Offshore	Sociétés de Financement Spécialisées	Assurance et Immobilier	Banque de Détail à l'International	Eliminations	TOTAL
Marge d'intérêt	7 300 009	1 155 297	741 916	4 928 171	-130 698	13 994 695
Marge sur commissions	2 461 514	934 667	-26 448	2 188 477	-523 862	5 034 348
Produit net bancaire	11 491 287	2 418 885	1 063 045	7 813 787	-416 288	22 370 716
Charges de fonctionnement	4 929 740	848 296	596 193	3 689 916	-416 288	9 647 858
Résultat d'exploitation	5 272 782	1 095 982	290 482	3 274 798		9 934 043
Résultat net	3 390 704	686 705	314 200	2 343 596		6 735 205
Résultat net part du Groupe	3 363 642	545 500	128 226	1 668 762		5 706 129

5. ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE

5.1 Engagements de financement au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de financement donnés	65 002 129	56 284 528
Engagements de financement reçus	1 448 894	497 547

5.2 Engagements de garantie au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Engagements de garantie donnés	72 177 192	66 221 989
Engagements de garantie reçus	48 698 119	44 268 810

6. INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES :

6.1 Parties liées

Les transactions opérées entre Attijariwafa bank et les parties qui lui sont liées sont réalisées aux conditions de marché prévalant au moment de la réalisation de ces transactions.

6.1.1 Relations entre les sociétés consolidées du Groupe

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Actif	27 653 951
Prêts, avances et titres	27 171 623
Comptes ordinaires	3 253 538
Prêts	23 918 086
Titres	
Opérations de location financement	
Actif divers	482 328
Total	27 653 951
Passif	27 653 951
Dépôts	27 097 228
Comptes ordinaires	2 931 400
Autres emprunts	24 165 828
Dettes représentées par un titre	74 395
Passif divers	482 328
Total	27 653 951
Engagements de financement et de garantie	
Engagements donnés	11 462 257
Engagements reçus	11 462 257

6.1.2 Eléments de résultat relatifs aux opérations réalisées avec les parties liées

(en milliers de dirhams)

	Entreprises consolidées par intégration globale
Intérêts et produits assimilés	764 817
Intérêts et charges assimilées	634 119
Commissions (produits)	635 476
Commissions (charges)	111 614
Produits des autres activités	373 780
Charges des autres activités	668 165
Autres charges	416 288

Relations avec les membres des organes d'administration et de direction :

En 2018, la rémunération attribuée aux membres du Conseil d'Administration d'Attijariwafa bank s'établit à 4 Mdh, au titre des jetons de présence. Cette somme globale inclut tous les frais annexes inhérents aux déplacements liés au Conseil.

Par ailleurs, la rémunération brute annuelle des membres de direction, au titre de l'exercice 2018, s'élève à 121,04 Mdh. Enfin, les prêts accordés aux membres de direction s'établissent à 151,98 Mdh à fin 2018.

6.2 Wafa assurance

(en milliers de dirhams)

Bilan	31/12/2018	31/12/2017
Eléments de l'Actif		
Actifs à la juste valeur par capitaux propres	22 390 832	21 073 284
Prêts et créances sur les Etablissements de crédit et assimilés	50 970	166 158
Prêts et créances sur la clientèle	2 688 999	2 751 038
Immobilisations corporelles	146 492	226 176
Eléments du Passif		
Passifs relatifs aux contrats des activités d'assurance	32 585 789	28 634 562
Capitaux propres	3 867 050	4 250 913
Compte de résultat	31/12/2018	31/12/2017
Marge d'intérêt	490 092	512 571
Marge sur commissions	-22 663	-20 657
Résultat net des autres activités	-177 798	227 117
Produit net bancaire	693 783	1 164 674
Charges de fonctionnement	-631 374	-663 572
Résultat d'exploitation	-99 229	332 991
Résultat net	-42 673	238 918
Résultat net part du Groupe	-16 918	94 717

7. AUTRES INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

7.1 Certificats de dépôt et bons des sociétés de financement au cours de l'année 2018

L'encours des certificats de dépôt à fin Décembre 2018 s'élève à 10.4 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2018, 7.4 milliards de dirhams de certificats de dépôt ont été émis dont la maturité est comprise entre 13 semaines et 5 ans et les taux entre 2.46% et 13%.

L'encours des bons des sociétés de financement à fin Décembre 2018 s'élève à 4.9 milliards de dirhams.

Au cours de l'année 2018, 2.1 milliards de dirhams de bons des sociétés de financement ont été émis, de maturité comprise entre 1 et 6 ans. Les taux associés varient entre 2.28 % et 3.36 %.

7.2 Dettes subordonnées émises au cours de l'année 2018

Au cours de l'année 2018, le groupe Attijariwafa bank a clôturé l'émission de cinq emprunts obligataires subordonnés.

Le premier emprunt subordonné a été émis par Attijariwafa bank en date du 19 juin 2018 d'un montant de 1,5 milliard de dirhams. Il est scindé en 15 000 obligations de valeur nominale de 100 000 dirhams et de maturité de 7 ans. Il est ventilé en six tranches dont quatre sont cotées à la Bourse de Casablanca (tranches A, B, E et F), et les deux autres non cotées (tranches C et D).

Le taux d'intérêt nominal relatif aux tranches A et C est fixe avec remboursement in fine du principal et s'établit à 2,97% augmenté d'une prime de risque de 60 points de base soit 3,57%. Le taux d'intérêt nominal relatif aux tranches E et F est fixe avec remboursement du principal sur la base d'un amortissement linéaire constant et s'établit à 2,81% augmenté d'une prime de risque de 55 points de base soit 3,32%. Pour les tranches B et D, le taux est révisable annuellement et se fixe à 2,38% augmenté d'une prime de risque de 55 points de base soit 2,93%.

Le résultat global des souscriptions des six tranches est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B	Tranche C	Tranche D	Tranche E	Tranche F
Montant retenu	18 200	1 091 800	-	-	60 000	330 000

Le second emprunt perpétuel a été émis par Attijariwafa bank le 27 décembre 2018 d'un montant de 500 millions de dirhams.

Il est scinde en 5 000 obligations de valeur nominale 100 000 dirhams. Il est ventilé en 2 tranches (A et B) non cotées.

Le taux d'intérêt nominal relatif à la tranche A est révisable chaque 10 ans et s'élève à 5.98% dont une prime de risque de 260 points de base. Celui applicable à la tranche B est révisable annuellement et s'élève à 4.79% dont une prime de risque de 235 points de base.

Le résultat global des souscriptions est résumé dans le tableau suivant :

(en milliers de dirhams)

	Tranche A	Tranche B
Montant retenu	100 000	400 000

Le troisième emprunt émis par la Compagnie Bancaire de l'Afrique de l'Ouest le 7 décembre 2018 de l'ordre de 10 milliards de FCFA, il est scinde en 200 obligations de valeur nominale de 50 millions de FCFA et de maturité 7 ans avec un rendement de 7.5% par an.

Le quatrième emprunt émis par la Société Ivoirienne de Banque le 7 décembre 2018 de l'ordre de 10 milliards de FCFA, il est scinde en 200 obligations de valeur nominale de 50 millions de FCFA et de maturité 7 ans avec un rendement de 7.5% par an.

Le cinquième emprunt contracté par Attijari Bank Tunisie le 31 Décembre 2018 de l'ordre de 68,6 millions de TND est d'une maturité de 7 ans avec 2 ans de grâce et un rendement de 3,40% par an.

7.3 Le capital et résultat par action

7.3.1 Nombre d'actions et valeur nominale

Au cours de l'exercice 2018, le capital d'Attijariwafa bank a été porté à 2 098 596 790 de dirhams contre 2 035 272 260 dirhams en 2017 suite à une augmentation de capital réservée aux salariés du Groupe. Cette augmentation de capital a concerné 6.332.453 actions.

Le capital est ainsi constitué de 209 859 679 actions de 10 dirhams de nominal.

7.3.2 Actions Attijariwafa bank détenues par le Groupe

À fin décembre 2018, le groupe Attijariwafa bank détient 13 226 583 actions Attijariwafa bank représentant un montant global de 2 461 millions de dirhams qui vient en déduction des capitaux propres consolidés.

7.3.3 Résultat par action

La banque n'a pas d'instruments dilutifs en actions ordinaires. Par conséquent, le résultat dilué par action est égal au résultat de base par action.

(en dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Résultat par action	27,19	26,49
Résultat dilué par action	27,19	26,49

7.4 Avantages au personnel

Les avantages postérieurs à l'emploi accordés par le Groupe varient en fonction des obligations légales et des politiques locales en la matière.

Les salariés du groupe bénéficient d'avantages à court terme (congés payés, congés maladie), d'avantages à long terme (médaille du travail "Ouissam Achoughl", prime de pèlerinage) et d'avantages postérieurs à l'emploi à cotisations ou prestations définies (indemnités de fin de carrière, régimes de retraite complémentaire, couverture maladie).

Les avantages à court terme sont comptabilisés en charge de période par les différentes entités du groupe, qui les accordent.

Régimes postérieurs à l'emploi à cotisations définies

Ces régimes se caractérisent par des versements de cotisations périodiques à des organismes extérieurs qui en assurent la gestion administrative et financière. Ces régimes libèrent l'employeur de toute obligation ultérieure, l'organisme se chargeant de verser aux salariés les montants qui leur sont dus (CNSS, CIMR...). Les paiements du Groupe sont constatés en charge sur la période à laquelle ils se rapportent.

Régimes postérieurs à l'emploi à prestations définies

Ces régimes se caractérisent par une obligation de l'employeur vis-à-vis des bénéficiaires ou futurs bénéficiaires. S'ils ne sont pas entièrement préfinancés, ils donnent lieu à constitution de provisions.

L'engagement actualisé est calculé selon la méthode des unités de crédits projetées en tenant compte des hypothèses actuarielles, d'augmentation de salaires, d'âge de départ à la retraite, de mortalité, de rotation ainsi que de taux d'actualisation.

Les modifications d'hypothèses actuarielles, ou la différence entre ces hypothèses et la réalité, donnent lieu à des écarts actuariels qui sont constatés en contrepartie du résultat de l'exercice lors de leur survenance conformément aux principes comptables appliqués par le Groupe.

Prime fin de carrière

Ces régimes prévoient le versement d'indemnités forfaitaires calculées sur la base de l'ancienneté au sein du Groupe des salariés et de leurs salaires au moment du départ en retraite.

Elle est servie aux employés qui arrivent à l'âge de retraite. Le nombre d'années passées au service de la compagnie donne droit à un nombre de mois de salaire. La prime de fin de carrière est égale au produit des éléments suivants :

- Nombre de mois de salaire acquis par l'employé en raison de son ancienneté à l'âge de retraite ;
- Salaire brut mensuel ;
- Probabilité d'être en vie à l'âge de retraite ;
- Probabilité d'être présent à la compagnie à l'âge de la retraite ;
- Facteur d'actualisation des engagements portant sur n qui est le nombre d'années restant à la retraite tenant compte du taux de valorisation du salaire.

Prime Ouissam Achoughl

Elle peut être servie plusieurs fois dans la vie d'un employé au sein de la compagnie. Le nombre d'années passées au service de la compagnie donne droit à un nombre de mois de salaire. La prime Ouissam Achoughl à 15 ans d'ancienneté par exemple est le produit des éléments suivants :

- Nombre de mois de salaire acquis par l'employé correspondant à 15 ans d'ancienneté ;
- Salaire brut mensuel ;
- Probabilité d'être en vie à 15 ans d'ancienneté ;
- Probabilité d'être présent à la compagnie ;
- Facteur d'actualisation des engagements portant sur n qui est le nombre d'années restant à 15 ans d'ancienneté tenant compte du taux de valorisation du salaire.

Hypothèses de calcul :

	31/12/2018	31/12/2017
Début de période	01 janvier 2018	01 janvier 2017
Fin de période	31 décembre 2018	31 décembre 2017
Taux d'actualisation	4,15%	4,16%
Taux d'augmentation des salaires	4,00%	4,00%
Taux de rendement attendu des actifs de couverture	NA	NA

Les résultats des calculs sont comme suit :

Variation de la dette actuarielle	31/12/2018	31/12/2017
Dette actuarielle N-1	523 741	500 446
Coût des services rendus sur la période	87 307	108 858
Effet de l'actualisation	8 514	3 302
Cotisations de l'employé	-	-
Modification/ réduction / liquidation de plan	-	-
Acquisition, cession (modification du périmètre de consolidation)	-	-
Indemnité de cessation d'activité	-71 151	-81 609
Préstations versées (obligatoire)	-	-
Gains/pertes actuarielles	-3 326	-7 256
Dette actuarielle N	545 086	523 741

Charge comptabilisée	31/12/2018	31/12/2017
Coût des services rendus sur l'exercice	-87 307	-108 858
Effet de l'actualisation	-8 514	-3 302
Rendements attendus des actifs sur la période	-	-
Amortissement du coût des services passés	-	-
Amortissement des gains/pertes actuarielles	-	-
Gains/pertes sur les réductions et liquidations	-	-
Gains pertes sur les limitations de surplus	11 836	47 251
Charge nette comptabilisée au compte de résultat	-83 986	-64 909

7.5 Périmètre de consolidation

Dénomination	Secteur d'activité	(A)	(B)	(C)	(D)	Pays	Méthode	% Contrôle	% Intérêt
ATTIJARIWABA BANK	Banque					Maroc	Top		
ATTIJARIWABA EUROPE	Banque					France	IG	99,78%	99,78%
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK	Banque					Maroc	IG	100,00%	100,00%
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE DE L'OUEST	Banque					Sénégal	IG	83,07%	83,01%
ATTIJARIBANK TUNISIE	Banque					Tunisie	IG	58,98%	58,98%
LA BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI	Banque			(2)		Mali	IG	66,30%	66,30%
CREDIT DU SENEGAL	Banque					Sénégal	IG	95,00%	95,00%
UNION GABONAISE DE BANQUE	Banque					Gabon	IG	58,71%	58,71%
CREDIT DU CONGO	Banque					Congo	IG	91,00%	91,00%
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE	Banque					Côte d'Ivoire	IG	67,00%	67,00%
SOCIETE COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN	Banque					Cameroun	IG	51,00%	51,00%
ATTIJARIBANK MAURITANIE	Banque					Mauritanie	IG	80,00%	53,60%
BANQUE INTERNATIONALE POUR L'AFRIQUE AU TOGO	Banque		(2)			Togo	IG	56,76%	56,76%
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque	(1)				Egypte	IG	100,00%	100,00%
WABA SALAF	Crédit à la consommation					Maroc	IG	50,91%	50,91%
WABA BAIL	Leasing					Maroc	IG	98,10%	98,10%
WABA IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI IMMOBILIER	Crédit immobilier					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FACTORING MAROC	Affacturage					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA CASH	Activités cash					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA LLD	Location longue durée					Maroc	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI FINANCES CORP.	Banque d'affaire					Maroc	IG	100,00%	100,00%
WABA GESTION	Gestion d'actif					Maroc	IG	66,00%	66,00%
ATTIJARI INTERMEDIATION	Intermédiation boursière					Maroc	IG	100,00%	100,00%
FCP SECURITE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP OPTIMISATION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP STRATEGIE	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP EXPANSION	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
FCP FRUCTI VALEURS	OPCVM dédié					Maroc	IG	39,65%	39,65%
WABA ASSURANCE	Assurance					Maroc	IG	39,65%	39,65%
ATTIJARI ASSURANCE TUNISIE	Assurance			(3)		Tunisie	IG	58,98%	50,28%
WABA IMMA ASSISTANCE	Assurance			(3)		Maroc	IG	72,15%	45,39%
BCM CORPORATION	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
OGM	Holding					Maroc	IG	50,00%	50,00%
ANDALUCARTHAGE	Holding					Maroc	IG	100,00%	100,00%
KASOVI	Holding					Ile maurice	IG	100,00%	100,00%
SAF	Holding					France	IG	99,82%	99,82%
FILAF	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
CAFIN	Holding					Sénégal	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATIONS	Holding					France	IG	100,00%	100,00%
ATTIJARI MAROCO-MAURITANIE	Holding					France	IG	67,00%	67,00%
ATTIJARI IVOIRE	Holding	(4)				Maroc	IG	66,67%	66,67%
MOUSSAFIR	Hôtellerie					Maroc	MEE	33,34%	33,34%
ATTIJARI SICAR	Capital risque					Tunisie	IG	69,06%	40,73%
PANORAMA	Société immobilière					Maroc	IG	39,65%	39,65%
SOCIETE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société immobilière					Togo	IG	100,00%	100,00%

(A) Mouvements intervenus au premier semestre 2017

(B) Mouvements intervenus au second semestre 2017

(C) Mouvements intervenus au premier semestre 2018

(D) Mouvements intervenus au second semestre 2018

1 - Acquisition.

2 - Création, franchissement de seuil

3 - Entrée de périmètre IFRS.

4 - Cession.

5 - Déconsolidation.

6 - Fusion entre entités consolidées.

7 - Changement de méthode - Intégration globale à Mise en équivalence.

8 - Changement de méthode - Mise en équivalence à Intégration globale.

9 - Reconsolidation.



Comptes sociaux

Rapport général des commissaires aux comptes

Comptes sociaux au 31 décembre 2018

Deloitte.

Deloitte Audit
288, Bd Zerktouni
Casablanca - Maroc



37, Bd Abdellatif Ben Kaddour
20 050 Casablanca - Maroc

GROUPE ATTIJARIWABA BANK

RAPPORT GÉNÉRAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES EXERCICE DU 1^{ER} JANVIER AU 31 DÉCEMBRE 2018

Conformément à la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale, nous avons effectué l'audit des états de synthèse ci-joints d'ATTIJARIWABA BANK, comprenant le bilan, le hors bilan, le compte de produits et charges, l'état des soldes de gestion, le tableau des flux de trésorerie et l'état des informations complémentaires (ETIC) relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2018. Ces états de synthèse font ressortir un montant de capitaux propres et assimilés de KMAD 52.540.499 dont un bénéfice net de KMAD 4.603.983.

Responsabilité de la Direction

La direction est responsable de l'établissement et de la présentation sincère de ces états de synthèse, conformément au référentiel comptable admis au Maroc. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse ne comportant pas d'anomalies significatives, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité des auditeurs

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états de synthèse sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes de la Profession au Maroc. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique, de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états de synthèse ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états de synthèse. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états de synthèse contiennent des anomalies significatives.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation des états de synthèse afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états de synthèse.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion sur les états de synthèse

Nous certifions que les états de synthèse, cités au premier paragraphe ci-dessus, sont réguliers et sincères et donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine d'ATTIJARIWABA BANK au 31 décembre 2018 conformément au référentiel comptable admis au Maroc.

Vérifications et informations spécifiques

Nous avons procédé également aux vérifications spécifiques prévues par la loi et nous nous sommes assurés notamment de la concordance des informations données dans le rapport de gestion du Conseil d'Administration destiné aux actionnaires avec les états de synthèse de la banque.

Par ailleurs, conformément aux dispositions de l'article 172 de la loi 17-95 telle que modifiée et complétée, nous portons à votre connaissance qu'au cours de l'exercice 2018 la banque a procédé à :

- La création de la filiale ATTIJARI GLOBAL RESEARCH pour un montant de KMAD 1.000 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La création de la filiale ATTIJARI AFRICA HOLDING pour un montant de KMAD 300 détenue à 100% par Attijariwafa bank ;
- La prise de participation supplémentaire sur la BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI de 15,3% portant le montant global de la participation à KMAD 829.212 ; détenue à 66,3% par Attijariwafa bank.

Casablanca, le 25 avril 2019

Les Commissaires aux Comptes

DELOITTE AUDIT

Fawzi BRITEL
Associé

ERNST & YOUNG

BACHIR TAZI
ASSOCIÉ

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2018

1. Présentation

Attijariwafa bank est une société de droit commun constituée au Maroc. Les états de synthèse comprennent les comptes du siège ainsi que les agences établies au Maroc et à l'étranger. Les opérations et soldes significatifs internes entre les entités marocaines et les succursales à l'étranger sont éliminés.

2. Principes généraux

Les états de synthèse sont établis dans le respect des principes comptables généraux applicables aux établissements de crédit.

La présentation des états de synthèse d'Attijariwafa bank est conforme aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

3. Créances et engagements par signature

Présentation générale des créances

- Les créances sur les établissements de crédit et sur la clientèle sont ventilées selon leur durée initiale ou l'objet économique des concours :
 - créances à vue et à terme, pour les établissements de crédit,
 - crédits de trésorerie, crédits à l'équipement, crédits à la consommation, crédits immobiliers et autres crédits pour la clientèle.
- Les engagements par signature comptabilisés au hors bilan correspondent à des engagements irrévocables de concours de trésorerie et à des engagements de garantie qui n'ont pas donné lieu à des mouvements de fonds.
- Les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs, sont enregistrées sous les différentes rubriques de créances concernées (établissements de crédit, clientèle).
- Les intérêts courus sur les créances sont portés en compte de créances rattachées en contrepartie du compte de résultat.

Créances en souffrance sur la clientèle

- Les créances en souffrance sur la clientèle sont comptabilisées et évaluées conformément à la réglementation bancaire en vigueur.

Les principales dispositions appliquées se résument comme suit :

- les créances en souffrance sont, selon le degré de risque, classées en créances pré-douteuses, douteuses ou compromises.

Les créances en souffrance sont, après déduction des quotités de garantie prévues par la réglementation en vigueur, provisionnées à hauteur de :

- 20 % pour les créances pré-douteuses,
- 50 % pour les créances douteuses,
- 100 % pour les créances compromises.

Les provisions affectées relatives aux risques crédits sont déduites des postes d'actif concernés.

- Dès le déclassement des créances en créances en souffrance, les intérêts sur créances ne sont plus décomptés et comptabilisés. Ils sont constatés en produit à leur encaissement.
- Les pertes sur créances irrécouvrables sont constatées lorsque les chances de récupération des créances en souffrance sont jugées nulles.
- Les reprises de provisions pour créances en souffrance sont constatées lorsque les créances en souffrance ont connus une évolution favorable : remboursements effectifs (totaux ou partiels) de la créance ou une restructuration de la créance avec un remboursement partiel de la créance.
- La banque procède à un abandon de créances en souffrance par utilisation des provisions correspondantes constituées.

4. Dettes à vue et à terme

Les dettes envers les établissements de crédit et la clientèle sont présentées dans les états de synthèse selon leur durée initiale ou la nature de ces dettes :

- dettes à vue et à terme pour les établissements de crédit,
- comptes à vue créditeurs, comptes d'épargne, dépôts à terme et autres comptes créditeurs pour la clientèle.

Sont incluses dans ces différentes rubriques, en fonction de la nature de la contrepartie, les opérations de pension, matérialisées par des titres ou des valeurs.

Les intérêts courus sur ces dettes sont enregistrés en compte de dettes rattachées en contrepartie du compte de résultat.

5. Portefeuille Titres

5.1. Présentation générale

Les opérations sur titres sont comptabilisées et évaluées conformément aux dispositions du Plan Comptable des Établissements de Crédit.

Les titres sont classés d'une part en fonction de la nature juridique du titre (titre de créance ou titre de propriété), d'autre part en fonction de l'intention (titre de transaction, titre de placement, titre d'investissement, titre de participation).

5.2. Titres de transaction

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres dont la liquidité est assurée et qui ont été acquis avec une intention de revente à brève échéance.

Ces titres sont enregistrés à leur valeur d'achat (coupon inclus). À chaque arrêté comptable, la différence entre cette valeur et la valeur de marché est inscrite directement en compte de résultat.

5.3. Titres de placement

Sont inscrits dans ce portefeuille, les titres acquis dans un objectif de détention supérieur à 6 mois à l'exception des titres à revenus fixes destinés à être conservés jusqu'à leur échéance. Cette catégorie de titres comprend notamment les titres qui ne satisfont pas aux conditions nécessaires leur permettant d'être classés dans une autre catégorie de titres.

Les titres de créances sont enregistrés au pied de coupon. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

Les titres de propriété sont enregistrés à leur valeur d'achat hors frais d'acquisition.

À chaque arrêté comptable la différence négative entre la valeur de marché et la valeur d'entrée des titres fait l'objet d'une provision pour dépréciation. Les plus-values potentielles ne sont pas enregistrées.

5.4. Titres d'investissement

Les titres d'investissement sont des titres de créance qui sont acquis ou qui proviennent d'une autre catégorie de titres, avec l'intention de les détenir jusqu'à l'échéance, pour procurer, sur une longue période, des revenus réguliers.

À leur date d'acquisition, ces titres sont enregistrés coupon exclu. La différence entre le prix d'acquisition et le prix de remboursement est amortie sur la durée résiduelle du titre.

À chaque arrêté comptable, les titres sont maintenus pour leur valeur d'acquisition quelle que soit la valeur de marché du titre. En conséquence, la perte ou le profit latents ne sont pas enregistrés.

5.5. Titres de participation

Sont inscrits dans cette catégorie, les titres dont la possession durable est estimée utile à la banque.

À chaque arrêté comptable, leur valeur est estimée sur la base des éléments généralement admis : valeur d'usage, quote-part dans la situation nette, perspectives de résultats et cours de bourse. Les moins-values latentes donnent lieu, au cas par cas, à la constitution de provisions pour dépréciation.

5.6. Pensions livrées

- Les titres donnés en pension sont maintenus à l'actif et continuent d'être évalués suivant les règles applicables à leur catégorie. Le montant encaissé et les intérêts courus sur la dette sont enregistrés au passif.
- Les titres reçus en pension ne sont pas inscrits à l'actif du bilan. Le montant décaissé et les intérêts courus sur la créance sont enregistrés à l'actif.

6. Les opérations libellées en devises

Les créances et les dettes ainsi que les engagements par signature libellés en devises étrangères sont convertis en dirhams au cours de change moyen en vigueur à la date de clôture.

La différence de change constatée sur les dotations des succursales à l'étranger et sur les emprunts en devises couverts contre le risque de change est inscrite au bilan dans la rubrique autres actifs ou autres passifs selon le sens. La différence de change résultant de la conversion des titres immobilisés acquis en devises est inscrite en écart de conversion dans les postes de titres concernés.

La différence de change sur les autres comptes tenus en devises est enregistrée en compte de résultat. Les produits et charges en devises étrangères sont convertis au cours du jour de leur comptabilisation.

7. La conversion des états financiers libellés en monnaie étrangère

La méthode utilisée pour convertir les états financiers libellés en monnaie étrangère est celle dite du « taux de clôture ».

Conversion des éléments du bilan et hors bilan

Tous les éléments d'actif, de passif et de hors bilan des entités étrangères sont convertis sur la base du cours de la devise à la date de clôture.

Les capitaux propres (hors résultat de l'exercice) sont évalués aux différents cours historique. L'écart résultant de la correction (cours de clôture – cours historique) est constaté parmi les capitaux propres au poste « écart de conversion ».

Conversion des éléments du compte de résultat

À l'exception des dotations aux amortissements et provisions convertis au cours de clôture, l'ensemble des éléments du compte de résultat sont convertis au cours moyen de la devise constatée sur l'exercice.

8. Les provisions pour risques généraux

Ces provisions sont constituées, à la discrétion des dirigeants, en vue de faire face à des risques futurs relevant de l'activité bancaire, actuellement non identifiés et non mesurables avec précision.

Les provisions ainsi constituées font l'objet d'une réintégration fiscale.

9. Les immobilisations incorporelles et corporelles

Les immobilisations incorporelles et corporelles figurent au bilan à la valeur d'acquisition diminuée des amortissements cumulés, calculés selon la méthode linéaire sur les durées de vie estimées.

Les immobilisations incorporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Droit au bail	Non amortissable
- Brevets et marques	N/A
- Immobilisations en recherche et développement	N/A
- Logiciels informatiques	6,67
- Autres éléments du fonds de commerce	5

Les immobilisations corporelles ventilées en immobilisations d'exploitation et hors exploitation sont amorties sur les durées suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Terrain	Non amortissable
- Immeubles d'exploitation	25
- Mobilier de bureau	6,67
- Matériel informatique	6,67
- Matériel roulant	5
- Agencements, aménagement et installations	6,67

10. Charges à répartir

Les charges à répartir enregistrent les dépenses qui, eu égard à leur importance et leur nature, sont susceptibles d'être rattachées à plus d'un exercice.

Les durées d'amortissement appliquées sont les suivantes :

<i>Nature</i>	<i>Durée d'amortissement</i>
- Frais préliminaires	3
- Frais d'acquisition des immobilisations	5
- Frais d'émission des emprunts	N/A
- Primes d'émission ou de remboursement de titres de créance	N/A
- Autres charges à répartir	Entre 3 et 5 ans selon le cas

11. Prise en charge des intérêts et commissions dans le compte de produits et charges

Intérêts

Sont considérés comme intérêts les produits et charges calculés sur des capitaux effectivement prêtés ou empruntés.

Sont considérés comme intérêts assimilés les produits et charges calculés sur une base prorata temporis et qui rémunèrent un risque. Entrent notamment dans cette catégorie, les commissions sur engagements de garantie et de financement (caution, crédit documentaire ...).

Les intérêts courus sur les capitaux effectivement prêtés ou empruntés sont constatés dans les comptes de créances et dettes rattachées les ayant générés par la contrepartie du compte de résultat.

Les intérêts assimilés sont constatés en produits ou en charges dès leur facturation.

Commissions

Les produits et charges, déterminés sur une base « flat » et qui rémunèrent une prestation de service, sont constatés en tant que commissions dès leur facturation.

12. Charges et produits non courants

Ils représentent exclusivement les charges et produits à caractère extraordinaire et sont par principe rares puisque de nature inhabituelle et de survenance exceptionnelle.

PUBLICATION DES COMPTES

Comptes sociaux au 31 décembre 2018

BILAN AGRÉGÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

ACTIF	31/12/2018	31/12/2017
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	8 093 723	9 142 735
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	33 042 666	35 621 804
. A vue	4 036 029	6 724 299
. A terme	29 006 636	28 897 505
Créances sur la clientèle	192 683 277	179 237 875
. Crédits et financements participatifs de trésorerie et à la consommation	54 226 667	46 406 692
. Crédits et financements participatifs à l'équipement	65 803 335	62 898 671
. Crédits et financements participatifs immobiliers	60 953 282	59 194 993
. Autres crédits et financements participatifs	11 699 993	10 737 519
Créances acquises par affacturage	10 861 011	1
Titres de transaction et de placement	66 340 133	59 555 810
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	44 914 479	38 338 338
. Autres titres de créance	6 130 636	6 092 873
. Titres de propriété	15 106 219	15 124 599
. Certificats de Sukuks	188 799	
Autres actifs	5 486 261	3 782 194
Titres d'investissement	8 751 621	6 840 219
. Bons du Trésor et valeurs assimilées	8 751 621	6 840 219
. Autres titres de créance	-	-
. Certificats de Sukuks		
Titres de participation et emplois assimilés	18 832 707	19 104 819
. Participation dans les entreprises liées	17 828 403	18 062 065
. Autres titres de participation et emplois assimilés	1 004 304	1 042 754
. Titres de Moudaraba et Moucharaka		
Créances subordonnées	-	-
Dépôts d'investissement placés		
Immobilisations données en crédit-bail et en location	672 004	395 093
Immobilisations données en Ijara		
Immobilisations incorporelles	2 121 303	2 087 698
Immobilisations corporelles	3 735 375	3 602 994
Total de l'Actif	350 620 082	319 371 242

PASSIF	31/12/2018	31/12/2017
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	-	-
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	38 672 841	27 432 674
. A vue	4 009 934	6 578 787
. A terme	34 662 907	20 853 887
Dépôts de la clientèle	234 507 882	225 368 841
. Comptes à vue créditeurs	148 095 873	145 722 889
. Comptes d'épargne	28 537 587	27 988 582
. Dépôts à terme	43 595 847	41 552 032
. Autres comptes créditeurs	14 278 574	10 105 338
Dettes envers la clientèle sur produits participatifs		
Titres de créance émis	8 547 047	5 878 938
. Titres de créance négociables	8 547 047	5 878 938
. Emprunts obligataires	-	-
. Autres titres de créance émis	-	-
Autres passifs	12 788 959	7 080 313
Provisions pour risques et charges	3 562 853	3 253 154
Provisions réglementées	-	-
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie	-	-
Dettes subordonnées	11 042 935	13 319 651
Dépôts d'investissement reçus		
Ecarts de réévaluation	420	420
Réserves et primes liées au capital	34 794 175	30 843 500
Capital	2 098 597	2 035 272
Actionnaires. Capital non versé (-)		-
Report à nouveau (+/-)	389	468
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)	-	-
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 603 983	4 158 011
Total du Passif	350 620 082	319 371 242

HORS BILAN AGRÉGÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

HORS BILAN	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DONNÉS	123 833 122	117 502 012
Engagements de financement donnés en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 837 664	4 574 906
Engagements de financement donnés en faveur de la clientèle	58 887 163	50 599 636
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	13 662 949	15 990 395
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	49 342 317	46 333 931
Titres achetés à réméré	-	-
Autres titres à livrer	103 029	3 144
ENGAGEMENTS RECUS	19 187 978	20 405 162
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés	-	-
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 730 675	20 008 772
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	457 303	381 116
Titres vendus à réméré	-	-
Autres titres à recevoir	-	15 274

COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES AGRÉGÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
PRODUITS D'EXPLOITATION BANCAIRE	18 203 195	17 721 190
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	985 359	1 030 084
Intérêts, rémunérations et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 590 741	8 926 121
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	256 799	305 196
Produits sur titres de propriété et certificats de Sukuks	1 609 613	1 512 834
Produits sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	154 439	23 726
Produits sur immobilisations données en Ijara	-	-
Commissions sur prestations de service	1 805 981	1 635 220
Autres produits bancaires	3 800 263	4 288 009
Transfert de charges sur dépôts d'investissement reçus	-	-
CHARGES D'EXPLOITATION BANCAIRE	6 016 640	6 218 466
Intérêts et charges sur opérations avec les établissements de crédit et assimilés	874 558	592 376
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 412 919	2 451 394
Intérêts et charges assimilées sur titres de créance émis	199 045	207 086
Charges sur titres de Moudaraba et Moucharaka	-	-
Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	35 609	30 853
Charges sur immobilisations données en Ijara	-	-
Autres charges bancaires	2 494 509	2 936 757
Transfert de produits sur dépôts d'investissement reçus	-	-
PRODUIT NET BANCAIRE	12 186 555	11 502 724
Produits d'exploitation non bancaire	96 123	52 074
Charges d'exploitation non bancaire	1 887	3 469
CHARGES GENERALES D'EXPLOITATION	4 717 433	4 507 747
Charges de personnel	2 196 216	2 068 105
Impôts et taxes	147 475	122 812
Charges externes	1 866 504	1 885 578
Autres charges générales d'exploitation	59 581	18 863
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	447 657	412 389
DOTATIONS AUX PROVISIONS ET PERTES SUR CREANCES IRRECOURVABLES	2 994 547	2 797 776
Dotations aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 228 460	1 338 046
Pertes sur créances irrécouvrables	1 336 332	970 324
Autres dotations aux provisions	429 755	489 406
REPRISES DE PROVISIONS ET RECUPERATIONS SUR CREANCES AMORTIES	1 911 212	2 045 997
Reprises de provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	1 724 922	1 310 261
Récupérations sur créances amorties	55 214	62 564
Autres reprises de provisions	131 076	673 172
RESULTAT COURANT	6 480 023	6 291 803
Produits non courants	12 167	695
Charges non courantes	13 222	530 893
RESULTAT AVANT IMPOTS	6 478 968	5 761 605
Impôts sur les résultats	1 874 985	1 603 594
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 603 983	4 158 011

ÉTAT DES SOLDES DE GESTION AGRÉGÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

I - TABLEAU DE FORMATION DES RESULTATS	31/12/2018	31/12/2017
+ Intérêts et produits assimilés	10 832 899	10 261 401
- Intérêts et charges assimilées	3 486 522	3 250 857
MARGE D'INTERET	7 346 377	7 010 544
+ Produits sur financements participatifs		
- Charges sur financements participatifs		
MARGE SUR FINANCEMENTS PARTICIPATIFS		
+ Produits sur immobilisations en crédit-bail et en location	154 439	23 726
- Charges sur immobilisations en crédit-bail et en location	35 609	30 852
Résultat des opérations de crédit-bail et de location	118 830	-7 126
+ Produits sur immobilisations données en Ijara		
- Charges sur immobilisations données en Ijara		
RESULTAT DES OPERATIONS D'IJARA		
+ Commissions perçues	1 812 809	1 638 349
- Commissions servies	483	1 315
Marge sur commissions	1 812 326	1 637 034
+ Résultat des opérations sur titres de transaction	1 678 495	1 629 182
+ Résultat des opérations sur titres de placement	3 752	-6 367
+ Résultat des opérations de change	730 748	635 577
+ Résultat des opérations sur produits dérivés	36 433	101 838
Résultat des opérations de marché	2 449 429	2 360 230
+ Résultat des opérations sur titres de Moudaraba et Moucharaka		
+ Divers autres produits bancaires	1 611 763	1 527 680
- Diverses autres charges bancaires	1 152 169	1 025 638
PRODUIT NET BANCAIRE	12 186 555	11 502 724
+ Résultat des opérations sur immobilisations financières	-23 376	257 041
+ Autres produits d'exploitation non bancaire	96 123	52 075
- Autres charges d'exploitation non bancaire	1 887	-
- Charges générales d'exploitation	4 717 433	4 507 747
RESULTAT BRUT D'EXPLOITATION	7 539 982	7 304 093
+ Dotations nettes des reprises aux provisions pour créances et engagements par signature en souffrance	-784 657	-935 545
+ Autres dotations nettes des reprises aux provisions	-275 303	-76 744
RESULTAT COURANT	6 480 023	6 291 804
RESULTAT NON COURANT	-1 055	-530 199
- Impôts sur les résultats	1 874 985	1 603 594
RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 603 983	4 158 011

II- CAPACITÉ D'AUTOFINANCEMENT	31/12/2018	31/12/2017
+ RESULTAT NET DE L'EXERCICE	4 603 983	4 158 011
+ Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	447 657	412 389
+ Dotations aux provisions pour dépréciation des immobilisations financières	28 264	44 086
+ Dotations aux provisions pour risques généraux	205 000	165 700
+ Dotations aux provisions réglementées	-	-
+ Dotations non courantes	-	-
- Reprises de provisions	65 998	304 595
- Plus-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	50 607	16 942
+ Moins-values de cession sur immobilisations incorporelles et corporelles	1 887	-
- Plus-values de cession sur immobilisations financières	-	-
+ Moins-values de cession sur immobilisations financières		3 469
- Reprises de subventions d'investissement reçues	-	-
+ CAPACITE D'AUTOFINANCEMENT	5 170 185	4 462 118
- Bénéfices distribués	2 544 090	2 442 327
+ AUTOFINANCEMENT	2 696 096	2 019 791

CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	Crédits par décaissement	Crédits par signature	Total	Provisions par décaissement	Provisions par signature	Total
31/12/2018	11 938 516	694 974	12 633 490	7 721 934	311 072	8 033 006

TABLEAU DE PRÉSENTATION DU CHIFFRE D'AFFAIRES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

2018	2017	2016
18 203 195	17 721 190	21 639 862

TABLEAU DES FLUX DE TRÉSORERIE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
1. (+) Produits d'exploitation bancaire perçus	16 352 932	15 945 413
2. (+) Récupérations sur créances amorties	55 214	62 564
3. (+) Produits d'exploitation non bancaire perçus	57 683	35 827
4. (-) Charges d'exploitation bancaire versées (*)	-6 374 634	-7 261 907
5. (-) Charges d'exploitation non bancaire versées		
6. (-) Charges générales d'exploitation versées	-4 269 776	-4 095 358
7. (-) Impôts sur les résultats versés	-1 874 985	-1 603 594
I. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DU COMPTE DE PRODUITS ET CHARGES	3 946 434	3 082 945
Variation des :		
8. (±) Créances sur les établissements de crédit et assimilés	2 579 138	5 093 824
9. (±) Créances sur la clientèle	-24 306 413	-4 311 176
10. (±) Titres de transaction et de placement	-6 784 323	-13 434 724
11. (±) Autres actifs	-1 704 067	1 525 081
12. (±) Immobilisations données en crédit-bail et en location	-276 911	-156 128
13. (±) Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	11 240 167	5 640 558
14. (±) Dépôts de la clientèle	9 139 041	16 535 188
15. (±) Titres de créance émis	2 668 109	-1 713 460
16. (±) Autres passifs	5 708 646	-2 824 836
II. SOLDE DES VARIATIONS DES ACTIFS ET PASSIFS D'EXPLOITATION	-1 736 613	6 354 327
III. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'EXPLOITATION (I + II)	2 209 821	9 437 272
17. (+) Produit des cessions d'immobilisations financières	-1 496 647	-871 053
18. (+) Produit des cessions d'immobilisations incorporelles et corporelles	259 296	35 018
19. (-) Acquisition d'immobilisations financières	-166 019	-5 141 802
20. (-) Acquisition d'immobilisations incorporelles et corporelles	-824 218	-979 869
21. (+) Intérêts perçus	240 619	262 944
22. (+) Dividendes perçus	1 609 613	1 512 834
IV. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES D'INVESTISSEMENT	-377 356	-5 181 928
23. (+) Subventions, fonds publics et fonds spéciaux de garantie reçus		
24. (+) Emission de dettes subordonnées	-2 250 000	550 000
25. (+) Emission d'actions	2 400 000	
26. (-) Remboursement des capitaux propres et assimilés		
27. (-) Intérêts versés	-487 385	-523 765
28. (-) Dividendes versés	-2 544 090	-2 442 327
V. FLUX DE TRÉSORERIE NETS PROVENANT DES ACTIVITES DE FINANCEMENT	-2 881 476	-2 416 092
VI. VARIATION NETTE DE LA TRÉSORERIE (III+IV+V)	-1 049 011	1 839 252
VII. TRÉSORERIE A L'OUVERTURE DE L'EXERCICE	9 142 735	7 303 483
VIII. TRÉSORERIE A LA CLOTURE DE L'EXERCICE	8 093 723	9 142 735

(*) : y compris les dotations nettes de provisions

ÉTAT DES DÉROGATIONS au 31 décembre 2018

INDICATIONS DES DEROGATIONS	JUSTIFICATIONS DES DEROGATIONS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Dérogations aux principes comptables fondamentaux	NÉANT	NÉANT
II. Dérogations aux méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
III. Dérogations aux règles d'établissement et de présentation des états de synthèse	NÉANT	NÉANT

ÉTAT DES CHANGEMENTS DE MÉTHODES au 31 décembre 2018

NATURE DES CHANGEMENTS	JUSTIFICATIONS DES CHANGEMENTS	INFLUENCE DES DEROGATIONS SUR LE PATRIMOINE, LA SITUATION FINANCIERE ET LES RESULTATS
I. Changements affectant les méthodes d'évaluation	NÉANT	NÉANT
II. Changements affectant les règles de présentation	NÉANT	NÉANT

CRÉANCES SUR LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc	Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
COMPTES ORDINAIRES DEBITEURS	4 288 306	4 819	569 106	3 239 581	8 101 812	12 240 270
VALEURS RECUES EN PENSION						
- au jour le jour						
- à terme						
PRETS DE TRÉSORERIE			13 045 632	2 330 780	15 376 412	14 872 393
- au jour le jour						
- à terme			13 045 632	2 330 780	15 376 412	14 872 393
PRETS FINANCIERS		2 123 762	10 327 609		12 451 371	13 811 069
AUTRES CRÉANCES		1 216 806	12	630	1 217 448	46 042
INTERETS COURUS A RECEVOIR		18 754	165 175		183 929	217 092
CRÉANCES EN SOUFFRANCE						
TOTAL	4 288 306	3 364 141	24 107 534	5 570 991	37 330 972	41 186 866

CRÉANCES SUR LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

CREANCES	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
CREDITS DE TRESORERIE	1 060 471	4 787 478	34 295 865	2 157 900	42 301 714	35 487 690
- Comptes à vue débiteurs	278 086	4 787 478	13 425 394	1 550 964	20 041 922	14 713 529
- Créances commerciales sur le Maroc			4 949 304		4 949 304	4 865 371
- Crédits à l'exportation			348 222	85 578	433 800	470 739
- Autres crédits de trésorerie	782 385		15 572 945	521 358	16 876 688	15 438 051
CREDITS A LA CONSOMMATION			351 532	11 066 105	11 417 637	10 388 318
CREDITS A L'EQUIPEMENT	39 520 601		24 441 957	861 830	64 824 388	61 960 852
CREDITS IMMOBILIERS	139 095		9 306 733	51 502 665	60 948 493	59 192 710
AUTRES CREDITS	3 333	5 254 157	2 160 924	59 836	7 478 250	7 693 221
CRÉANCES ACQUISES PAR AFFACTURAGE	10 777 337				10 777 337	1
INTERETS COURUS A RECEVOIR	767 847	34 445	645 327	132 268	1 579 887	1 475 069
CREANCES EN SOUFFRANCE		55 643	1 674 254	2 486 686	4 216 582	3 040 014
- Créances pré-douteuses			120	19	139	196
- Créances douteuses			13 190		13 190	6 866
- Créances compromises		55 643	1 660 944	2 486 667	4 203 253	3 032 952
TOTAL	52 268 684	10 131 723	72 876 592	68 267 290	203 544 288	179 237 875

VENTILATION DES TITRES DE TRANSACTION ET DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT PAR CATÉGORIE D'ÉMETTEUR au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

TITRES	ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS	ÉMETTEURS PUBLICS	ÉMETTEURS PRIVÉS		31/12/2018	31/12/2017
			FINANCIERS	NON FINANCIERS		
TITRES CÔTÉS	15 642	-	15 011 579	62 371	15 089 592	15 107 702
. Bons du trésor et valeurs assimilées					-	-
. Obligations					-	-
. Autres titres de créances					-	-
. Titres de propriété	15 642		15 011 579	62 371	15 089 592	15 107 702
. Certificats de Sukuks						
TITRES NON CÔTÉS	2 765 304	56 946 393	1 578	126 511	59 839 786	51 106 637
. Bons du trésor et valeurs assimilées	-	53 433 193			53 433 193	44 999 735
. Obligations	12 188	74 606		120 231	207 025	516 840
. Autres titres de créances	2 752 445	3 241 698			5 994 143	5 573 165
. Titres de Propriété	671	8 097	1 578	6 280	16 626	16 897
. Certificats de Sukuks		188 799			188 799	
TOTAL GÉNÉRAL	2 780 946	56 946 393	15 013 157	188 882	74 929 378	66 214 339

VALEURS DES TITRES DE TRANSACTION, DE PLACEMENT ET DES TITRES D'INVESTISSEMENT au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

TITRES	Valeur comptable brute	Valeur actuelle	Valeur de remboursement	Plus-values latentes	Moins-values latentes	Provisions
TITRES DE TRANSACTION	66 143 173	66 143 173	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	44 857 134	44 857 134	-	-	-	-
. OBLIGATIONS	104 129	104 129	-	-	-	-
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	5 922 402	5 922 402	-	-	-	-
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	15 070 709	15 070 709	-	-	-	-
. CERTIFICATS DE SUKUKS	188 799	188 799				
TITRES DE PLACEMENT	224 226	193 153	-	16 657	31 073	31 073
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	54 748	54 748		2 123		
. OBLIGATIONS	102 896	102 896		3 310		
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES						
. TITRES DE PROPRIÉTÉ	66 582	35 509		11 224	31 073	31 073
. CERTIFICATS DE SUKUKS						
TITRES D'INVESTISSEMENT	8 593 052	8 593 052	-	-	-	-
. BONS ET VALEURS ASSIMILEES	8 521 311	8 521 311		-	-	-
. OBLIGATIONS						
. AUTRES TITRES DE CRÉANCES	71 741	71 741				
. CERTIFICATS DE SUKUKS						

DÉTAIL DES AUTRES ACTIFS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

ACTIF	MONTANT AU 31/12/2018	MONTANT AU 31/12/2017
INSTRUMENTS OPTIONNELS ACHETES	50 814	111 599
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES		
DEBITEURS DIVERS	395 930	325 427
Sommes dues par l'État	257 768	206 310
Sommes dues par les organismes de prévoyance		
Sommes diverses dues par le personnel		
Comptes clients de prestations non bancaires	71	103
Divers autres débiteurs	138 091	119 014
VALEURS ET EMPLOIS DIVERS	1 680	1 292
COMPTES DE REGULARISATION	4 907 887	3 222 574
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	19 792	237 806
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Charges à répartir sur plusieurs exercices	190 370	50 295
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc	343 805	309 697
Produits à recevoir et charges constatées d'avance	1 473 457	1 118 301
Autres comptes de régularisation	2 880 463	1 506 475
CRÉANCES EN SOUFFRANCE SUR OPERATIONS DIVERSES	129 950	121 302
TOTAL	5 486 261	3 782 194

CRÉANCES SUBORDONNÉES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

CRÉANCES	Montant				Dont Entreprises liées et Apparentées	
	31/12/2018		31/12/2017		31/12/2018	31/12/2017
	Brut 1	Prov. 2	Net 3	Net 4	Net 5	Net 6
Créances subordonnées aux établissements de crédit et assimilés	N E A N T					
Créances subordonnées à la clientèle						
TOTAL						

IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL, EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT ET EN LOCATION SIMPLE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements		Provisions		Montant net à la fin de l'exercice
					Dotations au titre de l'exercice	Cumul des amortissements	Dotations au titre de l'exercice	Reprises de provisions	Cumul des provisions
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN CRÉDIT-BAIL ET EN LOCATION AVEC OPTION D'ACHAT	834 180	311 740	38	1 145 882	35 609	473 878			672 004
CRÉDIT-BAIL SUR IMMOBILISATIONS INCORPORELLES									
CRÉDIT-BAIL MOBILIER	807 004	311 740		1 118 744	35 609	451 942			666 802
- Crédit-bail mobilier en cours	386			386					386
- Crédit-bail mobilier loué	806 618	311 740		1 118 358	35 609	451 942			666 416
- Crédit-bail mobilier non loué après résiliation									
CRÉDIT-BAIL IMMOBILIER	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier en cours									
- Crédit-bail immobilier loué	25 647			25 647		21 936			3 711
- Crédit-bail immobilier non loué après résiliation									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES	1 529		38	1 491					1 491
CRÉANCES EN SOUFFRANCE									
IMMOBILISATIONS DONNÉES EN LOCATION SIMPLE									
BIENS MOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
BIENS IMMOBILIERS EN LOCATION SIMPLE									
LOYERS COURUS A RECEVOIR									
LOYERS RESTRUCTURES									
LOYERS IMPAYES									
LOYERS EN SOUFFRANCE									
TOTAL	834 180	311 740	38	1 145 882	35 609	473 878			672 004

PLUS OU MOINS VALUES SUR CESSIONS OU RETRAITS D'IMMOBILISATIONS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Date de cession ou de retrait	Nature	Montant brut	Amortissements cumulés	Valeur comptable nette	Produit de cession	Plus-values de cession	Moins-values de cession
	IMMOBILIERS	64 095	20 626	43 469	84 017	42 434	1 887
	TERRAINS	2 384	-	2 384			
	IMMEUBLES	53 543	18 778	34 765			
	FRAIS	1 652	1 228	424			
	AGENCEMENTS, AMENAGEMENTS ET INSTALLATIONS	666	620	46			
	DROIT AU BAIL	5 850	-	5 850			
	MOBILIERS	24 233	8 173	16 060	24 233	8 173	
	MATERIEL INFORMATIQUE	13 631	4 271	9 360			
	LOGICIEL	10 602	3 902	6 700			
TOTAL GENERAL		88 328	28 799	59 529	108 250	50 607	1 887

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES ET CORPORELLES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

NATURE	Montant brut au début de l'exercice	Montant des acquisitions au cours de l'exercice	Montant des cessions ou retraits au cours de l'exercice	Montant brut à la fin de l'exercice	Amortissements et/ou provisions				Cumul	Montant net à la fin de l'exercice
					Montant des amortissements et/ou provisions au début de l'exercice	Dotation au titre de l'exercice	Montant des amortissements sur immobilisations sorties			
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	3 646 039	350 528	198 535	3 798 032	1 558 341	152 902	34 515	1 676 728	2 121 303	
. Droit au bail	319 371	-	5 850	313 521	-	-	-	-	-	313 521
. Immobilisations en recherche et développement	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
. Autres immobilisations incorporelles d'exploitation	3 326 668	350 528	192 685	3 484 511	1 558 341	152 902	34 515	1 676 728	1 807 782	
- Immobilisations incorporelles hors exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	8 153 996	709 767	306 300	8 557 464	4 551 002	294 755	23 669	4 822 088	3 735 375	
- Immeubles d'exploitation	2 204 813	134 544	214 797	2 124 560	917 224	54 108	977	970 355	1 154 205	
. Terrain d'exploitation	466 152	116 077	282	581 947	-	-	-	-	-	581 947
. Immeubles d'exploitation. Bureaux	1 686 121	18 467	214 515	1 490 073	869 485	53 174	977	921 682	568 391	
. Immeubles d'exploitation. Logements de fonction	52 540	-	-	52 540	47 739	934	-	48 673	3 867	
- Mobilier et matériel d'exploitation	2 206 515	129 143	13 631	2 322 027	1 825 306	91 417	4 271	1 912 452	409 575	
. Mobilier de bureau d'exploitation	440 203	19 045	-	459 248	392 200	11 943	-	404 143	55 105	
. Matériel de bureau d'exploitation	885 775	48 999	-	934 774	763 806	30 026	-	793 832	140 942	
. Matériel Informatique	872 449	61 068	13 631	919 886	661 623	49 325	4 271	706 677	213 209	
. Matériel roulant rattaché à l'exploitation	8 088	31	-	8 119	7 677	123	-	7 800	319	
. Autres matériels d'exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
- Autres immobilisations corporelles d'exploitation	1 884 562	117 360	24 077	1 977 845	1 459 905	112 311	604	1 571 612	406 233	
- Immobilisations corporelles hors exploitation	1 858 106	328 720	53 795	2 133 032	348 567	36 919	17 817	367 669	1 765 363	
. Terrains hors exploitation	811 765	32 219	2 102	841 882	-	-	-	-	-	841 882
. Immeubles hors exploitation	826 516	287 068	51 677	1 061 907	222 326	27 936	17 801	232 461	829 446	
. Mobiliers et matériel hors exploitation	68 179	1 037	-	69 217	48 316	349	-	48 665	20 552	
. Autres immobilisations corporelles hors exploitation	151 646	8 396	16	160 026	77 925	8 634	16	86 543	73 483	
TOTAL	11 800 035	1 060 296	504 835	12 355 496	6 109 343	447 657	58 184	6 498 816	5 856 678	

DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Dénomination ou raison sociale de la société émettrice	Secteur d'activité	Capital social	Part du capital détenue	Valeur comptable brute	Valeur comptable nette	Extrait des derniers états de synthèse de la société émettrice			Produits inscrits au CPC de l'exercice
						Date de clôture de l'exercice	Situation nette	Résultat net	
A- Participations dans les entreprises liées				18 197 094	18 000 418				1 554 005
ATTIJARIWABA BANK EGYPT	Banque	995 129 KEGP	60,00%	3 244 162	3 244 162	31/12/2018	4 613 437 KEGP	689 027 KEGP	147 165
ATTIJARI TCHAD	Banque	10 000 000 KFCFA	100,00%	166 908	166 908		-	-	-
BANK ASSAFA	Banque	350 000	100,00%	350 000	350 000	31/12/2018	184 191	-106 968	
BANQUE INTERNATIONALE POUR LE MALI "BIM SA"	Banque	20 011 480 KFCFA	66,30%	829 212	829 212	31/12/2018	32 401 000 KFCFA	505 000 KFCFA	
CREDIT DU SENEGAL	Banque	10 000 000 KFCFA	95,00%	292 488	292 488	31/12/2017	19 534 000 KFCFA	3 467 000 KFCFA	23 790
CREDIT DU CONGO	Banque	10 476 730 KFCFA	91,00%	608 734	608 734	30/06/2017	19 856 475 KFCFA	3 240 139 KFCFA	82 429
COMPAGNIE BANCAIRE DE L'AFRIQUE OCCIDENTALE" CBAO"	Banque	11 450 000 KFCFA	4,90%	35 979	35 979	30/06/2017	83 258 992 KFCFA	8 604 616 KFCFA	8 714
SOCIETE IVOIRIENNE DE BANQUE " SIB "	Banque	10 000 000 KFCFA	51,00%	648 084	648 084	30/06/2017	60 131 658 KFCFA	10175488 KFCFA	78 918
SOCIETE CAMEROUNAISE DE BANQUE "SCB"	Banque	10 540 000 KFCFA	51,00%	379 110	379 110	31/12/2017	51 228 000 KFCFA	10 783 000 KFCFA	45 923
SOCIETE BIA TOGO	Banque	10 000 000 KFCFA	56,76%	153 301	153 301	30/06/2018	10 515 000 KFCFA	186 000 KFCFA	
SUCCURSALE DE BRUXELLES EX BCM	Banque	558 KEURO	100,00%	57 588	57 588	30/06/2017	1 632 KEUR		
UNION GABONAISE DE BANQUES "UGB GABON"	Banque	10 000 000 KFCFA	58,71%	848 842	848 842	30/06/2017	29 863 236 KFCFA	5 759 270 KFCFA	82 738
ATTIJARI FINANCES CORPORATION	Banque d'affaires	10 000	100,00%	10 000	10 000	31/12/2018	38 072	26 171	56 000
ATTIJARIWABA BANK MIDDLE EAST LIMITED	Banque d'affaires	1 000	100,00%	8 194	8 194		-	-	-
WAFACAMBIO	Etablissement de crédit		100,00%	963	963		-	-	-
ATTIJARI INTERNATIONAL BANK "AIB"	Banque offshore	2 400 KEUR	100,00%	92 442	92 442	31/12/2018	24 398 KEURO	2 666 KEURO	26 407
WAFABANK OFFSHORE DE TANGER	Banque offshore		100,00%	5 842	5 842		-	-	-
ANDALUCARTAGE	Holding	308 162 KEURO	100,00%	3 937 574	3 937 574	31/12/2018	358 494 KEURO	16 996 KEURO	161 913
ATTIJARI AFRIQUE PARTICIPATION	Holding	10 010 KEUR	100,00%	113 120	113 120	30/09/2018	9 846 KEUR	-12 KEUR	
ATTIJARI AFRICA HOLDING	Holding	300	100,00%	300	300	31/12/2018	284	-16	
ATTIJARI IVOIRE SA	Holding	32 450 KEUR	66,67%	236 891	236 891	30/09/2018	35 900 KEUR	3 450 KEUR	56 755
ATTIJARIWABA EURO FINANCES	Holding	48 600 KEUR	100,00%	502 621	502 621	31/12/2017	48 137 KEURO	-51 KEURO	
BCM CORPORATION	Holding	200 000	100,00%	200 000	200 000	31/12/2018	241 233	23 058	25 000
CAFIN	Holding	1 122 000 KFCFA	100,00%	257 508	257 508	31/12/2018	6 426 160 KFCFA	1 624 261 KFCFA	26 736
KASOVI	Holding	50 KUSD	100,00%	1 519 737	1 519 737	31/12/2018	38 016 KUSD	14 091 KUSD	
OMNIUM DE GESTION MAROCAIN S.A."OGM"	Holding	950 490	50,00%	1 638 145	1 638 145	30/06/2018	1 386 278	329 854	167 500
WABA INVESTISSEMENT	Holding de promotion des investissements	55 000	100,00%	46	46	31/12/2018	1 123	-34	
ATTIJARI ASSET MANAGEMENT AAM SA (Sénégal)	Gestion d'actif	1 200 000 FCFA	70,00%	13 889	13 889		-	-	7 568
ATTIJARI SECURITISES CENTRAL AFRICA (ASCA)	Gestion d'actif	1 312 000 FCFA	70,00%	15 351	15 351		-	-	14 284
SOMACOVAM	Gestion d'actif	5 000	100,00%	30 000	-	31/12/2018	-5 594	-3 857	
WABA GESTION	Gestion d'actif	4 900	66,00%	236 369	236 369	31/12/2017	157 651	89 995	59 376
ATTIJARI INVEST.	Gestion d'actif	5 000	100,00%	5 000	5 000	31/12/2018	61 857	4 960	
ATTIJARI CAPITAL DEVELOPEMENT	Capital risque	10 320	100,00%	10 320	-	31/12/2018	-51 906	-378	
CASA MADRID DEVELOPPEMENT	Capital développement	10 000	50,00%	5 000	5 000	31/12/2018	10 305	-49	
WABA BOURSE	Intermédiation boursière	20 000	100,00%	40 223	40 223	31/12/2018	42 904	814	2 700
ATTIJARI TITRISATION	Titrisation	11 400	100,00%	11 700	2 866	31/12/2018	9 940	7 074	
FT MIFTAH	Fonds de titrisation	50 100	100,00%	50 100	50 100	31/12/2018	60 380	9 017	
WABA TRUST	Conseil et Ingénierie financière	1 500	100,00%	1 500	751	31/12/2018	751	-119	
WAFASALAF	Crédit à la consommation	113 180	50,91%	634 783	634 783	31/12/2018	2 193 658	315 340	152 727
WABA LLD	Location Longue durée de véhicules automobiles	20 000	100,00%	20 000	20 000	31/12/2018	38 269	13 208	19 500
WAFABAIL	Crédit-bail	150 000	57,83%	91 158	91 158	31/12/2017	900 618	127 073	34 862
DAR ASSAFAA LITAMWIL	Société de financement	50 000	100,00%	50 510	50 510	31/12/2018	79 693	7 328	
ATTIJARI GLOBAL RESEARCH	Services Financiers	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2018	3 038	2 038	
ATTIJARI OPERATIONS	Société de services	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2018	693	-52	
ATTIJARI AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2017	19 531	790	
ATTIJARI CIB AFRICA	Société de services	2 000	100,00%	2 000	2 000	31/12/2018	1 588	-81	
ATTIJARI IT AFRICA	Société de services	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2017	7 718	165	
MEDI TRADE	Trading	1 200	20,00%	240	139	31/12/2018	693	-3	
WABA COURTAGE	Courtage	1 000	100,00%	2 397	2 397	31/12/2018	73 929	42 099	35 000
WAFACASH	Monétique	35 050	100,00%	324 074	324 074	31/12/2017	383 712	138 087	138 000
ATTIJARI PAYMENT PROCESSING	Monétique	1 000	100,00%	1 000	1 000	31/12/2018	8 665	2 564	
DINERS CLUB DU MAROC	Gestion de cartes de paiement	1 500	100,00%	1 675	72	31/12/2018	71	-274	
STE MAROCAINE DE GESTION ET TRAITEMENT INFORMATIQUE "SOMGETI"	Informatique	300	100,00%	100	94	31/12/2018	94	-19	
WABA SYSTEMES DATA	Informatique	1 500	100,00%	1 500	1 118	28/02/2018	1 118	-	
AGENA MAGHREB	Vente matériel informatique	11 000	74,96%	33	-	31/12/2018	-7 005	-56	
WABA COMMUNICATION	Communication	3 000	85,00%	2 600	-	18/05/2018	-1 994	-1 629	
WABA SYSTEMES CONSULTING	Conseil en systèmes informatiques	5 000	99,88%	4 994	4 994	28/02/2018	6 045	-	
WABA SYSTEMES FINANCES	Ingénierie Informatique	2 000	100,00%	2 066	827	28/02/2018	827	-	
WABA FONCIERE	Gestion Immobilière	2 000	100,00%	3 700	1 742	31/12/2018	1 742	-281	
ATTIJARIA AL AAKARIA AL MAGHRIBIA	Société Immobilière	10 000	100,00%	9 999	10 000	31/12/2018	17 237	8 048	
ATTIJARI RECOUVREMENT	Société Immobilière	3 350	100,00%	11 863	4 450	31/12/2018	4 450	-30	
AYK	Société Immobilière	100	100,00%	100	-	29/09/2018	-1 034	-13	
SOCIETE IMMOBILIERE ATTIJARIA AL YOUSOUFIA	Société Immobilière	50 000	100,00%	51 449	25 410	31/12/2018	25 411	-4 269	
STE IMMOB.BOULEVARD PASTEUR " SIBP"	Société Immobilière	300	50,00%	25	25	31/12/2018	788	-263	
SOCIETE IMMOBILIERE DE L'HIVERNAGE SA	Société Immobilière	15 000	100,00%	15 531	4 385	31/12/2018	4 385	-2 090	
SOCIETE IMMOBILIERE MAIMOUNA	Société Immobilière	300	100,00%	5 266	2 442	31/12/2018	2 442	-219	
STE IMMOBILIERE MARRAKECH EXPANSION	Société Immobilière	300	100,00%	299	299	29/09/2018	371	-10	
SOCIETE IMMOBILIERE ZAKAT	Société Immobilière	300	100,00%	2 685	1	31/12/2018	-338	-820	
SOCIETE CIVILE IMMOBILIERE TOGO LOME	Société Immobilière	3 906 000 KFCFA	100,00%	66 761	66 761	31/12/2016	3 796 158 KFCFA	-33 822 KFCFA	
ATTIJARI IMMOBILIER	Immobilier	50 000	99,99%	71 686	71 686	31/12/2018	63 739	176	
AL MIFTAH	Immobilier	100	100,00%	244	-	31/12/2018	-3 887	-488	
CAPRI	Immobilier	25 000	100,00%	88 400	-	30/09/2018	-14 273	-19 009	
WABA IMMOBILIER	Immobilier	50 000	100,00%	164 364	164 364	31/12/2018	162 532	105 619	100 000
ATTIJARI PROTECTION	Sécurité	4 000	83,75%	3 350	3 350	21/05/2018	4 184	-3	

(SUITE) DÉTAIL DES TITRES DE PARTICIPATION ET EMPLOIS ASSIMILÉS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

B- Autres titres de participation				635 408	502 318				47 419
ATTIJARIWAFABANK	Banque	2 098 597		623	623	-	-		
BANQUE D'AFFAIRE TUNISIENNE	Banque	198 741		2 583	-	-	-		
BANQUE MAGHREBINE POUR L'INVESTISSEMENT ET LE COMMERCE EXTERIEUR "BMICE"	Banque	500.000\$	1,20%	63 846	63 846	-	-		
IMMOBILIERE INTERBANCAIRE "G.P.B.M."	Groupement professionnel des Banques	19 005	20,00%	3 801	3 801	-	-		
BOURSE DE CASABLANCA	Bourse des valeurs	-		32 628	32 628				
AGRAM INVEST	Fonds d'investissement	40 060	27,82%	10 938	8 237	31/12/2018	29 611	-1 153	
FONDS D'INVESTISSEMENT IGRANE	Fonds d'investissement	70 000	18,26%	9 970	7 802	31/12/2018	42 727	1 825	
H PARTNERS	Fonds d'investissement	1 400 010	7,14%	100 000	39 433	31/12/2017	937 686	-	
MAROC NUMERIQUE FUND	Fond d'investissement	157 643	20,00%	22 843	7 422	31/12/2017	37 446	-	
ALTERMED MAGHREB EUR	Fond d'investissement	-	7,94%	5 247	-	31/12/2017	432	-	
3 P FUND	Fonds d'investissement	150 020	5,00%	13 500	9 631	31/12/2017	145 856		
AM INVESTISSEMENT MOROCCO	Prise de participations	400 000	3,25%	13 000	8 298	31/12/2017	255 240	-	260
FONDS ATTIJARI AFRICA FUNDS MULTI ASSETS	Gestion d'actif	31 KEURO		346	347		-	-	
EUROCHEQUES MAROC	Services financiers	1 500		364	364		-	-	
MOROCCAN FINANCIAL BOARD	Services financiers	400 000	12,50%	20 000	20 000	31/12/2017	398 839	13 278	
TECHNOPARK COMPANY "MITC"	Prestation de service	-		8 150	7 784		-	-	
SALIMA HOLDING	HOLDING	150 000	13,33%	16 600	14 614		-	-	
MAROCLEAR	Dépositaire des Valeurs Mobilières	20 000	6,58%	1 342	1 342		-	-	
EXP SERVICES MAROC S.A.	Services de centralisation des risques	20 000	3,00%	600	600		-	-	
INTER MUTUELLES ASSISTANCE	Assurance	-		894	894		-	-	
SMAEX	Assurance	37 450	11,42%	4 278	4 278		-	-	
WAFI IMA ASSISTANCE	Assurance et réassurance	50 000	32,50%	15 356	15 356	31/12/2017	107 986	23 590	2 437
CENTRE MONETIQUE INTERBANCAIRE	Monétique	98 200	22,40%	22 000	22 000		-	-	11 000
SOCIETE INTERBANK	Gestion de cartes bancaires	11 500	16,00%	1 840	1 840		-	-	
SGFG SOCIETE MAROCAINE DE GESTION DES FONDS DE GARANTIE DES DÉPÔTS BANCAIRES	Gestion du Fonds Collectif de Garantie des dépôts bancaires	1 000		59	59				
NOUVELLES SIDERURGIES INDUSTRIELLES	Sidérurgie	3 415 000	2,72%	62 942	62 942	30/06/2016	3 665 056	126 891	
SONASID	Sidérurgie	390 000	0,27%	28 391	4 598	31/12/2017	1 934 187	43 723	
BOUZNICA MARINA	Promotion Immobilière	-		500	-		-	-	
STE D'AMENAGEMENT DU PARC NOUACER "SAPINO"	Promotion Immobilière	60 429	22,69%	13 714	13 714	31/12/2017	209 956	1 616	
TANGER FREE ZONE	Promotion Immobilière	335 800	16,95%	58 221	58 221		-	-	5 617
HAWAZIN	Immobilier	960	12,50%	704	-		-	-	
INTAJ	Immobilier	576	12,50%	1 041	549		-	-	
FONCIERE EMERGENCE	Immobilier	240 034	8,06%	33 844	25 852	31/12/2017	321 587	-	721
IMPRESSION PRESSE EDITION (IPE)	Edition	-		400	400		-	-	
MOUSSAFIR HOTEL	Hôtellerie	193 000	33,34%	64 343	64 343	30/06/2017	282 236	10 594	27 384
CASA PATRIMOINE	Gestion et réhabilitation de patrimoine de casablanca			500	500				
C- Emplois assimilés				350 693	329 971	-			
COMPTES COURANTS ASSOCIÉS				334 858	314 138				
AUTRES EMPLOIS ASSIMILÉS				15 835	15 835				
Total Général				19 183 196 18 832 707		1 601 424			

DETTES ENVERS LES ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT ET ASSIMILÉS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

DETTES	Établissements de crédit et assimilés au Maroc			Établissements de crédit à l'étranger	Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
	Bank Al-Maghrib, Trésor Public et Service des Chèques Postaux	Banques au Maroc	Autres établissements de crédit et assimilés au Maroc			
COMPTES ORDINAIRES CREDITEURS		1 847	319 342	749 808	1 070 997	1 533 336
VALEURS DONNEES EN PENSION	27 780 685	981 474			28 762 159	14 848 204
- au jour le jour		731 440			731 440	2 816 497
- à terme	27 780 685	250 034			28 030 719	12 031 707
EMPRUNTS DE TRESORERIE	1 500 000	1 875 286	1 884 378	3 356 037	8 615 701	10 944 110
- au jour le jour	1 000 000	741 000	380 229	86 090	2 207 319	2 227 957
- à terme	500 000	1 134 286	1 504 149	3 269 947	6 408 382	8 716 153
EMPRUNTS FINANCIERS	1 993			82	2 075	2 074
AUTRES DETTES	48 046	146 543			194 589	75 595
INTERETS COURUS A PAYER					27 320	29 355
TOTAL	29 330 724	3 005 150	2 203 720	4 105 927	38 672 841	27 432 674

DÉPÔTS DE LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

DÉPÔTS	Secteur public	Secteur privé			Total 31/12/2018	Total 31/12/2017
		Entreprises financières	Entreprises non financières	Autre clientèle		
COMPTES A VUE CRÉDITEURS	1 790 700	1 218 640	30 277 081	113 678 474	146 964 895	141 414 316
COMPTES D'EPARGNE				28 407 065	28 407 065	27 861 271
DEPÔTS À TERME	3 769 500	2 977 293	11 000 782	23 312 239	41 059 814	39 040 125
AUTRES COMPTES CRÉDITEURS	187 743	2 845 829	12 094 939	2 311 977	17 440 488	16 370 350
INTÉRÊTS COURUS À PAYER					635 620	682 779
TOTAL	5 747 943	7 041 762	53 372 802	167 709 755	234 507 882	225 368 841

TITRES DE CRÉANCE ÉMIS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

NATURE TITRES	Caractéristiques					Montant	Dont		Montant non amorti des primes d'émission ou de remboursement
	Date de jouissance	Date d'échéance	Valeur Nominale Unitaire	Taux	Mode de remboursement		Entreprises liées	Autres apparentés	
CERTIFICATS DE DEPOTS	23/04/2014	23/04/2019	100 000	4,60%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	23/10/2015	23/10/2020	100 000	3,61%	IN FINE	250 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	12/01/2016	14/01/2019	100 000	3,31%	IN FINE	404 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/01/2016	21/01/2019	100 000	3,29%	IN FINE	100 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/01/2016	20/01/2021	100 000	3,58%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	05/02/2016	05/02/2021	100 000	3,43%	IN FINE	200 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	25/02/2016	25/02/2019	100 000	3,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/04/2016	22/04/2019	100 000	2,58%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	02/02/2018	02/02/2023	100 000	4,00%	IN FINE	300 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/02/2018	13/02/2020	100 000	2,86%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	13/06/2018	13/06/2023	100 000	3,30%	IN FINE	400 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	24/07/2018	24/07/2020	100 000	2,90%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	31/08/2018	31/08/2020	100 000	2,89%	IN FINE	800 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	14/12/2018	14/12/2023	100 000	3,40%	IN FINE	500 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	20/07/2018	19/07/2019	100 000	2,64%	IN FINE	1 573 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	16/10/2018	15/01/2019	100 000	2,46%	IN FINE	357 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	16/10/2018	16/04/2019	100 000	2,54%	IN FINE	843 000			
CERTIFICATS DE DEPOTS	14/12/2018	14/06/2019	100 000	2,56%	IN FINE	497 000			
TOTAL						8 424 000			

DÉTAIL DES AUTRES PASSIFS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

PASSIF	MONTANT AU 31/12/2018	MONTANT AU 31/12/2017
INSTRUMENTS OPTIONNELS VENDUS	274 658	377 445
OPERATIONS DIVERSES SUR TITRES	7 871 282	1 976 885
CRÉDITEURS DIVERS	3 405 178	3 027 880
Sommes dues à l'Etat	1 065 002	749 912
Sommes dues aux organismes de prévoyance	81 021	76 146
Sommes diverses dues au personnel	425 573	427 651
Sommes diverses dues aux actionnaires et associés	5 080	4 756
Fournisseurs de biens et services	1 807 544	1 745 018
Divers autres créditeurs	20 958	24 397
COMPTES DE REGULARISATION	1 237 841	1 698 103
Comptes d'ajustement des opérations de hors bilan	9 475	1 063
Comptes d'écarts sur devises et titres		
Résultats sur produits dérivés de couverture		
Comptes de liaison entre siège, succursales et agences au Maroc		
Charges à payer et produits constatés d'avance	733 511	612 427
Autres comptes de régularisation	494 855	1 084 613
TOTAL	12 788 959	7 080 313

PROVISIONS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

PROVISIONS	Encours 31/12/2017	Dotations	Reprises	Autres variations	Encours 31/12/2018
PROVISIONS DEDUITES DE L'ACTIF SUR :	8 633 816	1 167 559	1 685 004	3 500	8 119 871
Créances sur les Établissements de crédit et assimilés					
Créances sur la clientèle	8 251 238	1 136 611	1 669 415	3 500	7 721 934
Titres de placement	39 090	2 684	10 701		31 073
Titres de participation et emplois assimilés	327 111	28 264	4 888		350 487
Immobilisations en crédit-bail et en location	-				-
Autres actifs	16 377				16 377
PROVISIONS INSCRITES AU PASSIF	3 253 154	493 340	181 694	-1 947	3 562 853
Provisions pour risques d'exécution d'engagements par signature	276 676	91 849	55 506	-1 947	311 072
Provisions pour risques de change	-				-
Provisions pour risques généraux	2 064 549	205 000	61 110		2 208 439
Provisions pour pensions de retraite et obligations similaires	142 666	55 603	42 875		155 394
Provisions pour autres risques et charges	769 263	140 888	22 203		887 948
Provisions réglementées					
TOTAL GENERAL	11 886 970	1 660 899	1 866 698	1 553	11 682 724

SUBVENTIONS FONDS PUBLICS AFFECTÉS ET FONDS SPÉCIAUX DE GARANTIE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	OBJET ECONOMIQUE	MONTANT GLOBAL	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2017	UTILISATION DÉCEMBRE 2018	MONTANT A FIN DÉCEMBRE 2018
SUBVENTIONS					
FONDS PUBLICS AFFECTES					
FONDS SPECIAUX DE GARANTIE					
TOTAL					

NÉANT

DETTES SUBORDONNÉES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Monnaie de l'emprunt	Montant en monnaie de l'emprunt	Cours (1)	Taux	Durée (2)	Condition de remboursement anticipé, subordination et convertibilité (3)	Montant de l'emprunt en monnaie nationale (ou contrevaieur en KDH)	dont entreprises liées		dont autres apparentés	
							Montant 2018 (en contrevaieur KDH)	Montant 2017 (en contrevaieur KDH)	Montant 2018 (en contrevaieur KDH)	Montant 2017 (en contrevaieur KDH)
MAD			3,26%	10 ANS		290 000				
MAD			5,00%	10 ANS		710 000				
MAD			3,29%	10 ANS		320 000				
MAD			4,75%	10 ANS		880 000				
MAD			4,13%	7 ANS		411 800				
MAD			4,52%	10 ANS		588 200				
MAD			2,66%	7 ANS		240 800				
MAD			3,34%	7 ANS		1 200				
MAD			3,74%	10 ANS		758 000				
MAD			2,81%	7 ANS		1 250 000				
MAD			3,44%	7 ANS		250 000				
MAD			3,96%	Perpétuelle		450 000				
MAD			5,73%	Perpétuelle		50 000				
MAD			2,81%	7 ANS		896 500				
MAD			3,63%	7 ANS		603 500				
MAD			2,92%	7 ANS		925 000				
MAD			3,69%	7 ANS		325 000				
MAD			3,32%	7 ANS		390 000				
MAD			3,57%	7 ANS		1 110 000				
MAD			4,79%	Perpétuelle		400 000				
MAD			5,98%	Perpétuelle		100 000				
TOTAL						10 950 000				

(1) cours BAM au 31/12/2018 - (2) éventuellement indéterminée - (3) se référer au contrat de dettes subordonnées

CAPITAUX PROPRES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

CAPITAUX PROPRES	Encours 31/12/2017	Affectation du résultat	Autres variations	Encours 31/12/2018
Ecart de réévaluation	420			420
Réserves et primes liées au capital	30 843 500	1 614 000	2 336 675	34 794 175
Réserve légale	203 527	-		203 527
Autres réserves	22 523 480	1 614 000		24 137 480
Primes d'émission, de fusion et d'apport	8 116 493		2 336 675	10 453 168
Capital	2 035 272	-	63 325	2 098 597
Capital appelé	2 035 272		63 325	2 098 597
Capital non appelé				
Ecart de réévaluation				
Fonds de dotations				
Actionnaires. Capital non versé				
Report à nouveau (+/-)	468	-79		389
Résultats nets en instance d'affectation (+/-)				
Résultat net de l'exercice (+/-)	4 158 011	-4 158 011		4 603 983
TOTAL	37 037 671	-2 544 090	2 400 000	41 497 564

ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

ENGAGEMENTS	31/12/2018	31/12/2017
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE DONNES	121 745 754	118 180 275
Engagements de financement en faveur d'établissements de crédit et assimilés	1 837 664	4 574 906
Crédits documentaires import		
Acceptations ou engagements de payer	532	532
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	1 837 132	4 574 374
Engagements de financement en faveur de la clientèle	56 207 850	50 599 636
Crédits documentaires import	15 332 405	14 210 895
Acceptations ou engagements de payer		3 332 250
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Engagements irrévocables de crédit-bail		
Autres engagements de financement donnés	40 875 445	33 056 491
Engagements de garantie d'ordre d'établissements de crédit et assimilés	13 662 949	15 990 396
Crédits documentaires export confirmés	81 062	90 847
Acceptations ou engagements de payer		
Garanties de crédits données	1 979 711	2 005 381
Autres cautions, avals et garanties donnés	11 602 176	13 894 168
Engagements en souffrance		
Engagements de garantie d'ordre de la clientèle	50 037 291	47 015 337
Garanties de crédits données	8 309 072	6 490 412
Cautions et garanties en faveur de l'administration publique	20 670 289	20 061 754
Autres cautions et garanties données	20 362 956	19 781 765
Engagements en souffrance	694 974	681 406
ENGAGEMENTS DE FINANCEMENT ET DE GARANTIE RECUS	19 187 978	20 389 889
Engagements de financement reçus d'établissements de crédit et assimilés		
Ouvertures de crédit confirmés		
Engagements de substitution sur émission de titres		
Autres engagements de financement reçus		
Engagements de garantie reçus d'établissements de crédit et assimilés	18 730 675	20 008 773
Garanties de crédits		
Autres garanties reçues	18 730 675	20 008 773
Engagements de garantie reçus de l'État et d'organismes de garantie divers	457 303	381 116
Garanties de crédits	457 303	381 116
Autres garanties reçues		

ENGAGEMENTS SUR TITRES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	Montant
Engagements donnés	103 029
Titres achetés à réméré	
Autres titres à livrer	103 029
Engagements reçus	
Titres vendus à réméré	
Autres titres à recevoir	

OPÉRATIONS DE CHANGE À TERME ET ENGAGEMENTS SUR PRODUITS DÉRIVÉS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	Opérations de couverture		Autres opérations	
	31/12/2018	31/12/2017	31/12/2018	31/12/2017
Opérations de change à terme	58 899 568	54 792 398		
Devises à recevoir	22 616 285	20 670 552		
Dirhams à livrer	6 201 179	6 030 477		
Devises à livrer	23 172 997	21 191 080		
Dirhams à recevoir	6 909 107	6 900 289		
Dont swaps financiers de devises				
Engagements sur produits dérivés	37 715 098	36 443 732		
Engagements sur marchés réglementés de taux d'intérêt				
Engagements sur marchés de gré à gré de taux d'intérêt	2 777 271	3 665 834		
Engagements sur marchés réglementés de cours de change				
Engagements sur marchés de gré à gré de cours de change	17 276 255	13 766 177		
Engagements sur marchés réglementés d'autres instruments				
Engagements sur marchés de gré à gré d'autres instruments	17 661 572	19 011 721		

VALEURS ET SÛRETÉS REÇUES ET DONNÉES EN GARANTIE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Valeurs et sûretés reçues en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	N/D		
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL			

Valeurs et sûretés données en garantie	Valeur comptable nette	Rubriques de l'actif ou du hors bilan enregistrant les créances ou les engagements par signature donnés	Montants des créances et des engagements par signature donnés couverts
Bons du Trésor et valeurs assimilées	24 830 063	Autres valeurs et sûretés	
Autres titres			
Hypothèques			
Autres valeurs et sûretés réelles			
TOTAL	24 830 063		

VENTILATION DES EMPLOIS ET DES RESSOURCES SUIVANT LA DURÉE RÉSIDUELLE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	D ≤ 1 mois	1 mois < D ≤ 3 mois	3 mois < D ≤ 1 an	1 an < D ≤ 5 ans	D > 5 ans	TOTAL
ACTIF						
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	3 843 232	1 168 867	9 426 128	13 997 692	8 895 062	37 330 981
Créances sur la clientèle	15 998 600	16 814 771	38 400 399	64 942 886	56 526 621	192 683 277
Créances acquises par affacturage	230 914	461 009	2 061 218	8 107 870		10 861 011
Titres de placement	6 341	28 729	24 663	137 227		196 960
Titres d'investissement	15 997	30 447	446 583	3 983 354	4 275 240	8 751 621
TOTAL	20 095 084	18 503 823	50 358 991	91 169 029	69 696 923	249 823 850
PASSIF						
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	34 820 676	2 018 795	1 426 065	407 305		38 672 841
Dettes envers la clientèle	32 329 412	11 096 082	39 649 416	32 430 499	119 002 473	234 507 882
Titres de créance émis	873 439	323 673	3 399 935	3 950 000		8 547 047
Emprunts subordonnés	9 395	17 880	1 065 660	2 153 799	7 796 201	11 042 935
TOTAL	68 032 922	13 456 430	45 541 076	38 941 603	126 798 674	292 770 705

- Les créances et les dettes à vue sont ventilées selon les lois et conventions d'écoulement adoptées par la banque.

VENTILATION DU TOTAL DE L'ACTIF, DU PASSIF ET DE L'HORS BILAN EN MONNAIES ÉTRANGÈRES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

BILAN	31/12/2018	31/12/2017
ACTIF :	34 018 914	35 629 927
Valeurs en caisse, Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux	191 935	159 682
Créances sur les établissements de crédit et assimilés	7 265 310	10 226 499
Créances sur la clientèle	5 518 276	4 397 362
Titres de transaction et de placement et d'investissement	6 375 538	6 806 032
Autres actifs	651 923	113 703
Titres de participation et emplois assimilés	14 015 932	13 926 649
Créances subordonnées		
Immobilisations données en crédit-bail et en location		
Immobilisations incorporelles et corporelles		
PASSIF :	13 631 000	17 040 475
Banques centrales, Trésor public, Service des chèques postaux		
Dettes envers les établissements de crédit et assimilés	5 996 525	7 330 352
Dépôts de la clientèle	7 449 214	8 786 632
Titres de créance émis		
Autres passifs	185 261	923 491
Subventions, fonds publics affectés et fonds spéciaux de garantie		
Dettes subordonnées		
Capital et réserves		
Provisions		
Report à nouveau		
Résultat net		
HORS BILAN :	57 151 796	60 343 017
Engagements donnés	40 470 682	42 054 981
Engagements reçus	16 681 114	18 288 036

CONCENTRATION DES RISQUES SUR UN MÊME BÉNÉFICIAIRE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

NOMBRE DE BENEFICIAIRE	TOTAL ENGAGEMENT
20	63 272 712

MARGE D'INTÉRÊTS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec la clientèle	9 590 741	8 926 121
dont : Intérêts	9 334 940	8 682 864
Commissions sur engagements	255 801	243 257
Intérêts et produits assimilés sur opérations avec les établissements de crédit	985 359	1 030 084
dont : Intérêts	909 058	969 858
Commissions sur engagements	76 301	60 226
Intérêts et produits assimilés sur titres de créance	256 799	305 196
INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	10 832 899	10 261 401
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec la clientèle	2 412 919	2 451 394
Intérêts et charges assimilées sur opérations avec les établissements de crédit	874 558	592 376
Intérêts et charges assimilés sur titres de créance	199 045	207 086
INTERETS ET CHARGES ASSIMILES	3 486 522	3 250 856
MARGE D'INTERETS	7 346 377	7 010 544

COMMISSIONS SUR PRESTATIONS DE SERVICE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

COMMISSIONS	31/12/2018	31/12/2017
Commissions sur fonctionnement de comptes	237 689	222 827
Commissions sur moyens de paiement	735 407	663 751
Commissions sur opérations sur titres	46 930	52 669
Commissions sur titres en gestion et en dépôt	84 828	81 866
Commissions sur prestations de service sur crédit	139 023	127 032
Commissions sur activités de conseil et d'assistance	-	-
Commissions sur ventes de produits d'assurance	119 593	118 240
Commissions sur autres prestations de service	442 511	368 835
TOTAL	1 805 981	1 635 220

CHARGES GÉNÉRALES D'EXPLOITATION au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

CHARGES	31/12/2018	31/12/2017
Charge de personnel	2 196 216	2 068 105
Impôts et taxes	147 475	122 812
Charges externes	1 866 504	1 885 578
Autres charges générales d'exploitation	59 581	18 863
Dotations aux amortissements et aux provisions des immobilisations incorporelles et corporelles	447 657	412 389
TOTAL	4 717 433	4 507 747

RÉSULTAT DES OPÉRATIONS DE MARCHÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

PRODUITS ET CHARGES	31/12/2018	31/12/2017
+ Gains sur les titres de transaction	2 195 530	1 994 475
- Pertes sur les titres de transaction	517 035	365 293
Résultat des opérations sur titres de transaction	1 678 495	1 629 182
+ Plus value de cession sur titres de placement	31	9
+ Reprise de provisions sur dépréciation des titres de placement	10 700	4 377
- Moins value de cession sur titres de placement	4 295	-
- Dotations aux provisions sur dépréciation des titres de placement	2 684	10 753
Résultat des opérations sur titres de placement	3 752	-6 367
+ Gains sur opérations de change virement	1 024 610	1 608 702
+ Gains sur opérations de change billets	96 954	100 026
- Pertes sur opérations de change virement	375 135	1 068 310
- Pertes sur opérations de change billets	15 681	4 841
Résultat des opérations de change	730 748	635 577
+ Gains sur les produits dérivés de taux d'intérêt	158 923	44 826
+ Gains sur les produits dérivés de cours de change	-	211 478
+ Gains sur les produits dérivés d'autres instruments	304 537	306 140
- Pertes sur les produits dérivés de taux d'intérêt	-	23 967
- Pertes sur les produits dérivés de cours de change	70 028	128 219
- Pertes sur les produits dérivés d'autres instruments	356 999	308 420
Résultat des opérations sur les produits dérivés	36 433	101 838

PRODUITS SUR TITRES DE PROPRIÉTÉ au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

CATEGORIE DES TITRES	31/12/2018	31/12/2017
Titres de placement	-	-
Titres de participation et emplois assimilés	1 609 613	1 512 834
TOTAL	1 609 613	1 512 834

AUTRES PRODUITS ET CHARGES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

AUTRES PRODUITS ET CHARGES BANCAIRES	31/12/2018	31/12/2017
Autres produits bancaires	3 800 263	4 288 009
Autres charges bancaires	2 494 509	2 936 757
TOTAL	1 305 754	1 351 252

PRODUITS ET CHARGES D'EXPLOITATION NON BANCAIRE	31/12/2018	31/12/2017
Produits d'exploitation non bancaire	96 123	52 074
Charges d'exploitation non bancaire	1 887	3 469
TOTAL	94 236	48 605

Dotations aux provisions et pertes sur créances irrécouvrables	2 994 547	2 797 776
Reprises de provisions et récupérations sur créances amorties	1 911 212	2 045 997

PRODUITS ET CHARGES NON COURANTS	31/12/2018	31/12/2017
Produits non courants	12 167	695
Charges non courantes	13 222	530 893

DÉTERMINATION DU RÉSULTAT COURANT APRÈS IMPÔTS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

I.DETERMINATION DU RESULTAT	MONTANT
. Résultat courant d'après le compte de produits et charges	6 480 023
. Réintégrations fiscales sur opérations courantes (+)	296 453
. Déductions fiscales sur opérations courantes (-)	1 707 895
. Résultat courant théoriquement imposable (=)	5 068 581
. Impôt théorique sur résultat courant (-)	1 875 375
. Résultat courant après impôts (=)	4 604 648
II. INDICATIONS DU RÉGIME FISCAL ET DES AVANTAGES OCTROYÉS PAR LES CODES DES INVESTISSEMENTS OU PAR DES DISPOSITIONS LÉGALES SPÉCIFIQUES	

DÉTAIL DE LA TAXE SUR LA VALEUR AJOUTÉE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

NATURE	Solde au début de l'exercice 1	Opérations comptables de l'exercice 2	Déclarations TVA de l'exercice 3	Solde fin d'exercice (1+2-3=4)
A. TVA collectée	122 272	1 508 244	1 469 504	161 013
B. TVA à récupérer	202 177	598 171	546 675	253 673
Sur charges	82 250	437 609	434 548	85 311
Sur immobilisations	119 927	160 562	112 127	168 362
C. TVA due ou crédit de TVA = (A-B)	-79 905	910 073	922 829	-92 660

PASSAGE DU RÉSULTAT NET COMPTABLE AU RÉSULTAT NET FISCAL au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

INTITULES	Montant	Montant
I - RESULTAT NET COMPTABLE	4 603 983	
. Bénéfice net	4 603 983	
. Perte nette		
II - REINTEGRATIONS FISCALES	2 171 438	
1- Courantes	2 171 438	
- Impôt sur les sociétés	1 874 985	
- Pertes sur créances irrécouvrables non couvertes par les provisions	27 029	
- Dotations aux provisions ayant supporté l'impôt	205 000	
- Dotations pour pensions de retraite et obligations similaires	55 603	
- Charges exceptionnelles non déductibles	3 509	
- Cadeaux personnalisés	5 312	
2- Non courantes		
III - DEDUCTIONS FISCALES		1 707 895
1- Courantes		1 707 895
- Abattement 100 % sur les produits de participation		1 603 910
- Reprise de provisions utilisées		42 875
- Reprise de provisions pour risques généraux		61 110
2- Non courantes		
TOTAL	6 775 421	1 707 895
IV - RESULTAT BRUT FISCAL		5 067 526
. Bénéfice brut si T1 > T2 (A)		5 067 526
. Déficit brut fiscal si T2 > T1 (B)		
V - REPORTS DEFICITAIRES IMPUTES (C) (1)		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		
VI - RESULTAT NET FISCAL		5 067 526
. Bénéfice net fiscal (A - C)		5 067 526
. Déficit net fiscal (B)		
VII - CUMUL DES AMORTISSEMENTS FISCALEMENT DIFFERES		
VIII - CUMUL DES DEFICITS FISCAUX RESTANT A REPORTER		
. Exercice n-4		
. Exercice n-3		
. Exercice n-2		
. Exercice n-1		

(1) Dans la limite du montant du bénéfice brut fiscal (A)

AFFECTATION DES RÉSULTATS INTERVENUE AU COURS DE L'EXERCICE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

A- Origine des résultats affectés	Montant	B- Affectation des résultats	Montant
Report à nouveau	468	Réserve légale	-
Résultats nets en instance d'affectation		Dividendes	2 544 090
Résultat net de l'exercice	4 158 011	Autres affectations	1 614 000
Prélèvement sur les bénéfices		Report à nouveau	389
Autres prélèvements			
TOTAL A	4 158 479	TOTAL B	4 158 479

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

Nom des principaux actionnaires ou associés		Adresse	Nombre de titres détenus		Part du capital détenue %
			Exercice précédent	Exercice actuel	
A- ACTIONNAIRES MAROCAINS					
* AL MADA	60, RUE D'ALGER , CAASBLANCA		97 433 137	97 433 137	46,43%
* GROUPE MAMDA & MCMA	16 RUE ABOU INANE RABAT		15 597 202	15 597 202	7,43%
* Wafa ASSURANCE	1 RUE ABDELMOUMEN CASA		13 226 583	13 226 583	6,30%
* REGIME COLLECTIF D'ALLOCATION ET DE RETRAITE	HAY RIAD - B.P 20 38 - RABAT MAROC		10 417 416	10 417 416	4,96%
* CIMR	BD ABDELMOUMEN CASA		7 860 780	7 860 780	3,75%
* CAISSE MAROCAINE DE RETRAITE	AVENUE AL ARAAR, BP 2048, HAY RIAD, RABAT		4 405 769	4 405 769	2,10%
* CAISSE DE DEPOT ET DE GESTION	140 PLACE MY EL HASSAN RABAT		3 576 531	3 576 531	1,70%
* PERSONNEL DE LA BANQUE *	*****		1 462 560	6 497 329	3,10%
* RMA WATANIYA	83 AVENUE DES FAR CASA		2 683 942	2 683 942	1,28%
* AXA ASSURANCES MAROC	120 AVENUE HASSAN II CASA		1 551 495	1 551 495	0,74%
* OPCVM ET AUTRES DIVERS ACTIONNAIRES	*****		34 596 197	35 893 881	17,10%
B - ACTIONNAIRES ÉTRANGERS					
*SANTUSA HOLDING	AVND CANTABRIA S/N 28660 BOADILLA DEL MONTE.MADRID. ESPAGNE		10 715 614	10 715 614	5,11%
TOTAL			203 527 226	209 859 679	100,00%

* 3,65% en intégrant le personnel des filiales du Groupe.

RÉSEAU au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

RESEAU	31/12/2018	31/12/2017
Guichets permanents	1 200	1 191
Guichets périodiques		
Distributeurs automatiques de banque et guichets automatiques de banque	1 362	1 306
Succursales et agences en Europe	60	64
Bureaux de représentation Europe et Moyen Orient	8	7

EFFECTIFS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

EFFECTIFS	31/12/2018	31/12/2017
Effectifs rémunérés	8 681	8 533
Effectifs utilisés	8 681	8 533
Effectifs équivalent plein temps	8 681	8 533
Effectifs administratifs et techniques (équivalent plein temps)		
Effectifs affectés à des tâches bancaires (équivalent plein temps)		
Cadres (équivalent plein temps)	4 733	4 633
Employés (équivalent plein temps)	3 893	3 900
dont effectifs employés à l'étranger	55	58

RÉSULTATS DES AUTRES ÉLÉMENTS DES TROIS DERNIERS EXERCICES au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

NATURE	DÉCEMBRE 2018	DÉCEMBRE 2017	DÉCEMBRE 2016
CAPITAUX PROPRES ET ASSIMILÉS	41 497 564	37 037 671	35 320 900
OPERATIONS ET RESULTATS DE L'EXERCICE			
Produit net bancaire	12 186 555	11 502 724	14 235 602
Résultats avant impôts	6 478 968	5 761 605	8 519 470
Impôts sur les résultats	1 874 985	1 603 594	1 584 422
Bénéfices distribués	2 544 090	2 442 327	2 238 799
RESULTAT PAR TITRE (en dirhams)			
Résultat net par action ou part sociale			
Bénéfice distribué par action ou part sociale	12,50	12,00	11,00
PERSONNEL			
Montant des charges du personnel	2 196 216	2 068 105	1 929 338
Effectif moyen des salariés employés pendant l'exercice			

DATATION ET ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

I. DATATION	
. Date de clôture ⁽¹⁾	31 décembre 2018
. Date d'établissement des états de synthèse ⁽²⁾	mars-19
(1) Justification en cas de changement de la date de clôture de l'exercice (2) Justification en cas de dépassement du délai réglementaire de trois mois prévu pour l'élaboration des états de synthèse.	

II. ÉVÉNEMENTS NÉS POSTÉRIEUREMENT A LA CLÔTURE DE L'EXERCICE NON RATTACHABLES À CET EXERCICE ET CONNUS AVANT LA 1^{ÈRE} COMMUNICATION EXTERNE DES ÉTATS DE SYNTHÈSE

Dates	Indications des événements
. Favorables	N É A N T
. Défavorables	N É A N T

COMPTES DE LA CLIENTÈLE au 31 décembre 2018

(en milliers de dirhams)

	31/12/2018	31/12/2017
Comptes courants	203 123	187 961
Comptes chèques des marocains résidant à l'étranger	841 753	816 418
Autres comptes chèques	2 391 443	2 180 220
Comptes d'affacturage	477	7
Comptes d'épargne	963 944	922 849
Comptes à terme	16 101	16 815
bons de Caisse	2 707	2 699
Autres comptes de dépôts	1 522 803	1 303 343
TOTAL	5 942 351	5 430 312

CONTACTS

Siège social

2, boulevard Moulay Youssef, BP 20000 - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 22 41 69
ou +212 5 22 29 88 88
Fax +212 5 22 29 41 25

www.attijariwafabank.com

Information Financière et Relations Investisseurs

Ibtissam ABOUHARIA
Téléphone +212 5 22 29 88 88
e-mail: i.abouharia@attijariwafa.com
ir@attijariwafa.com

Filiales au Maroc

Wafa Assurance

1, boulevard Abdelmoumen - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 54 55 55
Fax +212 5 22 20 91 03

Wafasalaf

72, angle boulevard Abdelmoumen et rue Ramallah -
Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 54 51 00 / 22 54 51 51
Fax +212 5 22 25 48 17

Wafacash

15, rue Driss Lahrizi - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 05 22 / 22 43 50 00
Fax +212 5 22 27 27 29

Wafa Immobilier

112, angle boulevard Abdelmoumen et rue Rembrandt -
Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 29 02 45 00/46
Fax +212 5 22 77 60 02

Wafabail

39,41 Angle Bd Moulay Youssef et rue Abdelkader El Mazini -
Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 60 00
Fax +212 5 22 26 06 31

Wafa LLD

5, boulevard Abdelmoumen - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 17 70
Fax +212 5 22 34 21 61

Attijari Factoring Maroc

5, Rue Duhaume - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 22 93 01/04
Fax +212 5 22 22 92 95

Wafa Gestion

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 45 38 38
Fax +212 5 22 22 99 81

Attijari Finances Corp.

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 47 64 35 / 22 47 64 36
Fax +212 5 22 47 64 32

Attijari Intermédiation

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 43 68 09
Fax +212 5 22 20 25 15 / 22 20 95 25

Wafa Bourse

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 49 59 69
Fax +212 5 22 47 46 91

Attijari Invest

416, rue Mustapha El Maâni - Casablanca, Maroc
Téléphone +212 5 22 20 08 78 / 22 49 57 80
Fax +212 5 22 20 86 46

Attijari International bank

Lot n° 41, Zone Franche d'Exportation,
route de Rabat - Tanger, Maroc
Téléphone +212 5 39 39 41 75/77/76
Fax +212 5 39 39 41 78

Filiales à l'International

Afrique du Nord

Attijari bank Tunisie

Rue Hédi Karray lot n°12-Centre Urbain Nord-1080 Tunis
Téléphone +216 70 012 000

Attijari bank Mauritanie

91-92, rue Mamadou Konaté, Ilot O BP 415 - Nouakchott, Mauritanie
Téléphone +222 45 29 63 74

Attijariwafa bank Egypt

Star Capital A1-City Stars, Ali Rashed Street, Nasr City,
Cairo 11361, Egypt
Téléphone + 202 2366 2600

Afrique de l'Ouest

CBAO

1, place de l'indépendance, BP.129 - Dakar, Sénégal
Téléphone +221 33 83 99 609

CBAO Benin

Avenue St Michel Immeuble « espace DINA » Boulevard Saint Michel -
Cotonou, BENIN
Téléphone +229 213 65 902

Crédit du Sénégal

Bvd Djily Mbaye, angle rue Huart, BP. 56 - Dakar, Sénégal
Téléphone +221 33 84 90 020

CBAO Burkina Faso

Avenue du Président Sangoulé Lamizana Koulouba 11 BP 161 Ouaga
CMS 11. Burkina Faso
Téléphone +226 50 33 77 77
Fax +226 50 33 20 99

Banque Internationale pour le Mali

Boulevard de l'indépendance, BP15 - Bamako, Mali
Téléphone +223 20 23 30 08

Société Ivoirienne de Banque

34, boulevard de la République, immeuble alpha 2000
01, BP 1300 - Abidjan 01, Côte d'Ivoire
Téléphone +225 20 20 00 10

CBAO Succursale du Niger

Terminus, rue Heinrich Lubke n°7 - Niamey, Niger
Téléphone +227 20 73 98 10

BIA Togo

13, avenue Sylvanus Olympio, BP 346 - Lomé, Togo
Téléphone +228 22 21 32 86

Afrique Centrale

Crédit du Congo

Avenue Amilcar Cabral, centre-ville,
BP 2470 - Brazzaville, Congo
Téléphone +242 05 530 06 49

Union Gabonaise de Banque

Rue du Colonel Parant, BP315 - Libreville, Gabon
Téléphone +241 77 73 10

Société Commerciale de Banque Cameroun

530, rue du roi George Bonanjo, BP 300 - Douala, Cameroun
Téléphone +237 33 43 54 02

Amérique

Bureau de représentation Canada

3480, rue St-Denis le plateau, Mont-Royal - Montréal,
Canada H2X2L3
Téléphone 00 438 993 57 81

Europe

Bureau de représentation Suisse

Les Arcades, 9, rue de Fribourg - Genève, Suisse
Téléphone +41 225 566 200

Attijariwafa bank Europe

6-8, rue Chauchat, BP 75009 - Paris, France
Téléphone +33 1 53 75 75 00

Succursale Belgique

128 -130, boulevard Maurice Lemonnier,
BP 1000 - Bruxelles, Belgique
Téléphone +32 2 250 02 30

Succursale Espagne

Avenida de Roma, 17 - Barcelona, Espagne
Téléphone +34 934 15 58 99

Succursale Italie

Via Abbadessa, 44 - Milan, Italie
Téléphone +39 02 87 383 217

Succursale Allemagne

47, KAISERSTR, BP 60329 - Frankfurt, Deutschland
Téléphone +49 0 69 23 46 54

Succursale Pays-Bas

157, Bos en Lommerplein, BP 1055 - AD Amsterdam, Nederland
Téléphone +31 20 581 07 50

Bureau de représentation Royaume-Uni

95-95A, Praed Street - London W2 1NT, United Kingdom
Téléphone +44 207 706 8323

Moyen-Orient

Desk commercial Jeddah

Chez Injaz Bank Al Bilad
Al Morabaa Branch Al Faissaliyah
PO Box : 53837 Jeddah 21593, Arabie Saoudite
Téléphone +966126395400

Bureau de représentation à Abu Dhabi

Showroom C 15 Mozza Building, Number 3, Khalifa
Street Intersection with Liwa Street - Abu Dhabi
POBOX: 33098 ABU DHABI UAE
Téléphone +97126660437

Bureau de représentation Dubai

Bureau de représentation, N/2 City Bay Business Center
Abuhail Street Deira - Dubai
P.O.BOX: 183073 DUBAI UAE
Téléphone +97142599955

Attijariwafa bank Middle East

Limited Dubai

The Gate Village 5, Level 3, Office 305 - Dubaï
International Financial Centre (DIFC) - BP 119312 - Dubaï
Téléphone +971 0 4 377 0300



التجاري وفا بنك
Attljarlwafa bank

Croire en vous



التجاري وفا بنك
Attijariwafa bank

Croire en vous

Attijariwafa bank

SA au capital de 2098596790 DH - Siège social : 2, boulevard Moulay Youssef, 20000 Casablanca, Maroc
Téléphone +212 (0) 5 22 41 69 ou +212 (0) 5 22 88 88 - RC 333 - IF 01085221.

www.attijariwafabank.com